

SYCOMORE FUND SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

R.C.S. Luxembourg N° B 166 946

Rapport annuel et États financiers audités au 31 décembre 2023

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG)
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG)
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG)
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS*

Aucune souscription ne peut être reçue sur la base de rapports financiers. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées sur la base du Prospectus en vigueur et du Document d'information clé pertinent (« KID ») qui seront accompagnés d'un exemplaire du dernier Rapport annuel et des États financiers audités disponibles et d'un exemplaire du dernier Rapport semestriel disponible, si celui-ci est publié après ledit Rapport annuel et ces États financiers audités.

* Veuillez vous reporter à la note 1

Table des matières

Organisation de la SICAV	3
Rapport des administrateurs	5
Rapport du commissaire aux comptes	29
Statistiques	32
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	36
État des actifs nets au 31 décembre 2023	36
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	36
État des variations du nombre d'actions	36
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	34
Répartition du portefeuille	35
Les dix principales positions	35
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK	36
État des actifs nets au 31 décembre 2023	36
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	36
État des variations du nombre d'actions	36
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	37
Répartition du portefeuille	38
Les dix principales positions	38
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG)	39
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	39
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	39
État des variations du nombre d'actions	39
Répartition du portefeuille	41
Les dix principales positions	41
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG)	1
État des actifs nets au 31 décembre 2023	1
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	1
État des variations du nombre d'actions	1
Répartition du portefeuille	44
Les dix principales positions	44
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG)	45
État des actifs nets au 31 décembre 2023	45
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	45
État des variations du nombre d'actions	45
Répartition du portefeuille	47
Les dix principales positions	47
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	48
État des actifs nets au 31 décembre 2023	48
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	48
État des variations du nombre d'actions	48
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	49
Répartition du portefeuille	52

Les dix principales positions	52
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	53
État des actifs nets au 31 décembre 2023	53
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	53
État des variations du nombre d'actions	53
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	54
Répartition du portefeuille	55
Les dix principales positions	55
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	56
État des actifs nets au 31 décembre 2023	56
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	56
État des variations du nombre d'actions	56
État des actifs nets au 31 décembre 2023	57
Répartition du portefeuille	58
Les dix principales positions	58
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY	59
État des actifs nets au 31 décembre 2023	59
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	59
État des variations du nombre d'actions	59
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	60
Répartition du portefeuille	61
Les dix principales positions	61
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	62
État des actifs nets au 31 décembre 2023	62
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	62
État des variations du nombre d'actions	62
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	63
Répartition du portefeuille	64
Les dix principales positions	64
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS*	65
État des actifs nets au 31 décembre 2023	65
État des opérations et des variations dans les actifs nets pour la période clôturée au 31 décembre 2023	65
État des variations du nombre d'actions	65
Portefeuille-titres au 31 décembre 2023	66
Répartition du portefeuille	68
Les dix principales positions	68
Notes sur les états financiers au 31 décembre 2023	69
Complément d'information (non vérifié)	79

* Veuillez vous reporter à la note 1

Organisation de la SICAV

Siège social

60, avenue J.F Kennedy
L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg

Conseil d'administration :

Président du Conseil d'administration :

Emeric PREAUBERT (jusqu'au 30 mai 2023)
Président
Sycomore Asset Management
14, avenue Hoche
F-75008 Paris, France

Denis PANEL (depuis le 30 mai 2023)
Président
Sycomore Asset Management
14, avenue Hoche
F-75008 Paris, France

Membres du Conseil d'administration :

Frédéric PONCHON
Gestionnaire de portefeuille
Sycomore Asset Management
14, avenue Hoche
F-75008 Paris, France

Jean-Baptiste BLANC
Responsable juridique et conformité
Sycomore Asset Management
14, avenue Hoche
F-75008 Paris, France

Richard YI
Responsable des opérations et systèmes d'information
Sycomore Asset Management
14, avenue Hoche
F-75008 Paris, France

Société de gestion

Sycomore Asset Management
14, avenue Hoche
F-75008 Paris, France
Dépositaire, agent de domiciliation et agent de cotation

Administrateurs de la Société de gestion

Emeric Préaubert, Président (jusqu'au 30 mai 2023)
Denis Panel, Président (depuis le 30 mai 2023)
Cyril Charlot, Directeur général délégué, Coresponsable de la gestion
Christine Kolb, Directrice de la stratégie et du développement

Organisation de la SICAV (suite)**Initiateur**

Sycomore Asset Management
14, avenue Hoche
F-75008 Paris, France

Gestionnaire en investissement

Sycomore Asset Management
14, avenue Hoche
F-75008 Paris, France

Distributeur

Sycomore Asset Management
14, avenue Hoche
F-75008 Paris, France

**Teneur de registre, agent de transfert et dépositaire
Agent de domiciliation et agent administratif**

BNP Paribas, Luxembourg Branch
60, avenue J.F Kennedy
L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg

Commissaire aux comptes

Ernst & Young
35E, avenue J.F Kennedy
L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg

Rapport des administrateurs

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS

2023-01-31

Les marchés européens ont pris un bon départ, portés par la baisse de l'inflation. Les valeurs exposées aux métaux de transition (Aurubis, Befesa) ont fortement rebondi, portées par la réouverture en Chine et la flambée des prix des métaux au cours des trois derniers mois. Nous continuons de privilégier les modèles économiques axés sur la circularité ou les normes environnementales élevées, dans un contexte où les tensions autour de l'équilibre à établir entre l'offre et la demande devraient s'accroître. Nous avons en partie réduit notre exposition aux acteurs de la construction les plus exposés aux prix de l'énergie et au marché du neuf résidentiel après un net rebond au cours du mois (Rockwool, Wienerberger) et pris des décisions d'arbitrage en faveur des énergies renouvelables. Ces dernières pourraient bénéficier d'une normalisation des taux d'intérêt, d'une réduction de la pression sur les chaînes d'approvisionnement et d'une baisse des prix de l'électricité, qui restent toutefois élevés.

2023-02-28

La nouvelle année a connu un très bon début après que les principaux enjeux macroéconomiques qui ont affecté l'année 2022 ont commencé à s'atténuer (baisse des prix de l'énergie, des matières premières et des transports, répit en matière d'anticipations de hausse des taux d'intérêt, fin de la politique « zéro Covid » en Chine). Les marchés ont également bénéficié d'un bon démarrage en matière de résultats, ce qui a généralement permis une hausse des prévisions en 2023. AMG et MP Materials ont continué de bénéficier du déséquilibre entre l'offre et la demande sur les segments du lithium et des terres rares. Legrand, Rexel et Schneider ont bénéficié de la résistance du marché de la rénovation, tout comme Wienerberger, Steico, Saint-Gobain et Kingspan, qui ont bien résisté et dégagé des résultats supérieurs aux attentes, bien que ces derniers aient été fortement déclassés au sein du secteur de la construction. En revanche, Rockwool, plus impactée par l'énergie, envoie un message plus prudent. Malgré des résultats exceptionnels en 2022, Alfen et Shimano ont souffert des craintes d'un effet de base difficile en 2023.

2023-03-31

L'effondrement de plusieurs banques régionales aux États-Unis et du Crédit Suisse en Europe a fortement ébranlé la confiance du marché dans le secteur. Les craintes de pressions sur la liquidité financière ont pesé sur les petites entreprises aux bilans fragiles. Dans cet environnement, les investisseurs ont opté pour la qualité et positionné leurs portefeuilles de manière plus défensive.

Le fonds n'était pas exposé au secteur financier, mais a souffert indirectement du retour des investisseurs vers les fortes capitalisations de haute qualité au sein des industries du luxe ou de la technologie, et vers les secteurs défensifs tels que la consommation des ménages ou la santé, qui sont soit absents du fonds, soit représentent des pondérations très faibles. Nous avons réduit notre exposition aux matériaux de base, et notamment aux modèles économiques plus faibles, avec la vente de Hoffmann Green Cement et d'AMG Advanced Metallurgical. Nous avons continué à renforcer des titres plus défensifs et de qualité, comme EDP Renovaveis, maintenant que le risque d'augmentation de capital a disparu, ou Elia, qui offre un modèle visible, réglementé.

2023-04-28

Le marché a légèrement progressé au cours du mois dans un contexte de faibles volumes de transactions. Toutefois, cette inertie apparente cache un contraste entre les secteurs industriels en difficulté et les secteurs des services qui ont continué de réserver de belles surprises. Malgré son positionnement défensif renforcé, obtenu en augmentant le poids des services aux collectivités et des actions à forte visibilité dès le début de l'année, le fonds a affiché une performance inférieure en avril. Nous pensons que les investisseurs ont réagi un peu trop sévèrement aux premiers résultats publiés par les industriels (Nexans par exemple), les signaux économiques incitant à davantage de prudence (nouvelles constructions, coûts de financement). Ceux-ci contrastent avec les carnets de commandes bien remplis dont bénéficient les sociétés de gestion de l'énergie (Schneider Electric) et avec les politiques publiques soutenant la transition énergétique et environnementale. Sur cette question en particulier, la Commission européenne a lancé une nouvelle période de rétroaction sur les quatre derniers objectifs environnementaux de la taxonomie de l'UE (eau, économie circulaire, pollution et biodiversité).

2023-05-31

Les marchés ont suivi le pas en mai, les investisseurs attendant avec impatience les annonces d'un accord sur le plafond de la dette aux États-Unis. Ce mois-ci encore, le secteur technologique a affiché une performance supérieure à l'indice de référence. Malgré le rebond des taux d'intérêt, qui tend à être défavorable au secteur, les valeurs technologiques sont restées soutenues par l'excitation autour de l'intelligence artificielle. Dans le même temps, les Gestionnaires ont retracé une partie de leurs gains au second semestre, notamment au sein du segment des déchets. La faible valorisation d'Alstom a permis au titre de rebondir suite à la nomination d'un nouveau directeur financier et aux anticipations d'amélioration de la gestion des flux de trésorerie l'année prochaine. SIG Group a démontré sa capacité à maintenir sa forte croissance organique en répercutant les hausses de prix. Les résultats d'Alfen n'ont pas répondu aux attentes des investisseurs suite à un important déstockage au sein de sa division des bornes de recharge. Nous restons confiants dans les fondamentaux de la société : les plans massifs d'investissements dans les technologies vertes en Europe et aux États-Unis devraient jouer un rôle de catalyseur structurel, même en cas de ralentissement économique.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-06-30

Alors que la zone euro est entrée dans une récession technique après deux trimestres consécutifs de croissance négative, le fonds a enregistré une performance positive en juin. Le segment des énergies renouvelables a particulièrement bien performé, en partie à la suite de l'offre d'achat de trésorerie d'Antin sur OPDEnergy, qui s'accompagne d'une prime élevée, mais aussi à la suite du CMD convaincant d'Orsted. La société a revu ses prévisions, faisant état d'une croissance des bénéfices et d'une rentabilité supérieures aux prévisions. Nous avons renforcé notre position. Aurubis a également rebondi après des annonces positives lors du CMD sur les initiatives de croissance déployées par le groupe. En revanche, Vestas a été impactée par les défis opérationnels rencontrés par son concurrent Siemens Gamesa, tandis que Stora Enso souffre d'un environnement durablement atone pour la pâte à papier, ce qui a incité le groupe à lancer un plan de restructuration. Steico a émis un avertissement sur résultats, le secteur de la construction restant sous pression ; l'entreprise a également été impactée par de nouvelles capacités au sein du segment de l'isolation en fibre de bois.

2023-07-31

Le ralentissement de l'inflation observé aux États-Unis et en Europe a renforcé la probabilité d'un atterrissage en douceur de l'économie et incité les investisseurs à repositionner leurs portefeuilles sur les marchés actions. Les premières publications de résultats ont été conformes ou supérieures aux attentes, mais elles ont été suivies de modestes réactions positives sur le marché boursier. Les acteurs du secteur de la construction comme Saint-Gobain ont enregistré des marges record, grâce à leur capacité à augmenter l'écart prix/coûts et à la fréquence croissante des événements climatiques extrêmes, ce qui stimule la rénovation des toitures aux États-Unis. Kingspan a également bénéficié de marchés finaux robustes et a annoncé avoir acheté une participation de 50 % dans Steico, également détenue en portefeuille. ST Micro, un ajout récent au portefeuille, a généré des rendements positifs, tirés une fois de plus par la résistance de son activité automobile. Les investisseurs ont pris des bénéfices sur plusieurs valeurs industrielles considérées comme se négociant à des valorisations élevées, repositionnant leurs portefeuilles sur des titres « value » qui ont accumulé un décalage important par rapport au marché.

2023-08-31

La hausse des taux à long terme et les incertitudes sur l'économie chinoise ont provoqué une contraction du marché en août, plusieurs entreprises enregistrant des baisses à deux chiffres. En conséquence, Orsted a annoncé une dépréciation des actifs qui s'élève à 16 milliards DKK pour les projets éoliens offshore aux États-Unis en raison de l'impact de la hausse des taux d'intérêt et des chaînes d'approvisionnement, ainsi que de l'absence de crédits d'impôt favorables. Infineon, malgré la publication de données positives au troisième trimestre et la confirmation de ses prévisions annuelles, a été impactée par des perspectives prudentes eu égard aux réductions à venir en matière de production visant à diminuer ses stocks historiquement élevés. STMicro a reflété cette évolution malgré la bonne tenue des prix dans sa récente publication de résultats. À l'inverse, les acteurs du secteur de l'emballage (Stora, UPM, SCA, Smurfit Kappa) se sont redressés, un rebond supplémentaire semblant se dessiner pour les prix de la pâte à papier et du papier. Energiekontor a bénéficié d'un doublement de son bénéfice avant impôts au premier semestre et d'un pipeline toujours dynamique.

2023-09-29

Les marchés sont restés sous pression en septembre, les prix du pétrole ayant augmenté, ravivant les craintes inflationnistes, et les banques centrales ayant averti que les taux directeurs pourraient rester élevés plus longtemps que prévu initialement. Volitalia a enregistré la plus forte perte après un avertissement sur résultat, notamment en raison d'un black-out généralisé au Brésil qui a provoqué des retards dans le raccordement de nouvelles centrales. Smurfit Kappa a chuté après l'annonce d'une fusion avec WestRock, qui permettra une diversification plus large et une présence plus forte sur le marché nord-américain. Toutefois, le marché a considéré que les conditions financières de l'opération étaient défavorables à Smurfit Kappa. Alfen (pression sur les marges au premier semestre), Orsted (dépréciation des actifs offshore aux États-Unis), Aurubis (vol de métaux) et Ariston (pression concurrentielle) ont continué de souffrir de l'actualité négative en août. En revanche, les acteurs du secteur de la pâte à papier et du papier (Stora, UPM, SCA) ont une nouvelle fois bénéficié de la hausse progressive des prix de la pâte à papier.

2023-10-31

Les rendements à 10 ans aux États-Unis ayant dépassé 5 % en fin de mois, les actions liées à l'environnement sont restées sous pression. Après le recul sur les énergies renouvelables, les titres de l'électrification se sont repliés suite à l'avertissement sur les bénéfices d'ABB (titres non détenus en portefeuille) qui a eu un effet de répercussion sur Schneider Electric, malgré la publication rassurante des résultats de ce dernier. La grande déception sur la génération de cash-flow disponible d'Alstom en début de mois a ébranlé la confiance dans la direction de l'entreprise, entraînant une chute des actions de près de 50 %. Nous avons réduit notre position de moitié. Nous avons renforcé notre participation dans Vestas, qui a déjà considérablement diminué cette année. Les marges devraient toutefois se redresser, et le carnet de commandes devrait bénéficier des revers subis par Gamesa et du plan de soutien de l'éolien en Europe. Les valorisations des actions au sein de la thématique sont désormais alignées sur le marché, dans l'attente d'un catalyseur qui rétablirait sa prime.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-11-30

Les marchés actions ont fortement rebondi en novembre sous l'effet de la poursuite de la désinflation qui ouvre la voie à un scénario idéal de baisse des taux d'intérêt, sans perspective de récession sur les 12 prochains mois. Si les rendements à long terme ont fortement pesé sur le thème de l'environnement, le fonds a réagi très positivement à ces nouveaux facteurs. La plupart des acteurs du secteur des énergies renouvelables ont enregistré de forts rebonds, notamment Vestas, Solaria et ERG ainsi que la plupart des acteurs de l'industrie solaire et éolienne, qui ont accumulé un retard considérable cette année. La situation est plus complexe pour les projets offshore. Orsted a annoncé de nouvelles réductions de valeur et se concentre désormais sur le soutien de ses finances. Toutefois, la situation pourrait s'améliorer grâce aux nouvelles enchères éoliennes à New York et au Royaume-Uni.

L'électrification reste un levier de performance clé. Schneider Electric a dévoilé des plans ambitieux de croissance organique sur les trois prochaines années. Les estimations pour le secteur des semi-conducteurs (Infineon, STM) sont ressorties supérieures aux attentes, portées par la persistance d'une forte demande de semi-conducteurs de la part des constructeurs de véhicules électriques.

2023-12-29

Le fonds a terminé l'année en léger territoire positif, mais a sous-performé le marché européen d'une marge significative. Le rebond de 20 % du fonds au cours des deux derniers mois indique que le thème a entamé une revalorisation maintenant que l'environnement de taux d'intérêt est plus favorable. Outre l'amélioration des facteurs macroéconomiques, les chaînes de valeur au sein des énergies renouvelables et la transition environnementale s'orientent vers un meilleur équilibre : la dynamique solide des commandes de parcs éoliens terrestres est de retour, comme en témoigne la récente performance de Vestas ; le marché des fournisseurs d'équipements solaires (Nextacker) est vigoureux ; et des capitaux sont déployés sur l'ensemble du réseau électrique, offrant des rendements intéressants (comme Elia). Alors que les évolutions de la politique européenne ont alimenté l'inquiétude pour le thème en 2023, la COP28 a marqué le « début de la fin » des énergies fossiles et incite à la transition.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK

2023-01-31

Le fonds Europe H@W a fortement progressé tout en sous-performant son indice de référence qui a rapidement rebondi. De nombreuses actions H@W ont surperformé ce mois-ci. SVB Financial Group a grimpé de 31 % et First Republic de 15 %, les deux banques ayant affiché un ralentissement des sorties de dépôts. Les valeurs technologiques se sont également redressées (ASML +19 % ; STMicroelectronics +31 % et HubSpot +24 %), attestant de leurs fondamentaux solides. Par ailleurs, Hermès a bondi de 17 % et Christian Dior de 14 %, car ils bénéficient de la réouverture de la Chine. Parmi les titres de la santé, nous avons pris nos bénéfices sur AstraZeneca de manière proactive, car elle s'approchait de notre objectif de cours tandis que Synlab a souffert d'un surendettement réglementaire portugais malgré son potentiel attractif de hausse financière. Nous avons renforcé SVB Financial Group et STMicroelectronics, et nous avons initié de petites positions sur Straumann et ServiceNow. Le solde de trésorerie initial a temporairement limité la performance ce mois-ci, car nous pensons que la reprise ne sera pas linéaire avec la volatilité à venir. Nous restons vigilants et augmenterons notre exposition aux actions en tirant parti de la volatilité des marchés.

2023-02-28

Au cours de ce mois volatil, le fonds a affiché une performance inférieure à son indice de référence malgré de nombreuses actions Happy@Work qui ont publié de bons résultats. Palo Alto, HubSpot, Sopra Steria et SEB ont fortement progressé (plus de 10 %) après avoir publié des trimestres meilleurs que prévu. Legrand et Schneider Electric ont également progressé après avoir fourni des éléments d'orientation supérieurs aux attentes. À l'inverse, les investisseurs ont pris des bénéfices sur SVB et First Republic, car ils présumaient que la Fed devienne plus agressive. Nous avons profité des volatilités pour renforcer nos convictions comme Palo Alto, Straumann et Deutsche Telekom et initié une nouvelle position dans Rexel qui offre aux collaborateurs des opportunités de rémunération et d'évolution de carrière attractives. Par ailleurs, nous avons liquidé Synlab et Nagarro, leurs analyses boursières s'étant détériorées. Alors que le marché a tendance à réagir de manière excessive aux points de données macroéconomiques à court terme, nous restons disciplinés pour investir dans des entreprises capables d'attirer et de faire évoluer les talents, les ressources humaines étant le facteur clé de succès pour générer une surperformance à long terme.

2023-03-31

La hausse rapide des taux d'intérêt a entraîné la crise bancaire régionale américaine et la chute du Crédit Suisse. Le secteur technologique a surperformé, SAP, Salesforce et Microsoft ayant fortement progressé. Les valeurs défensives comme L'Oréal, Hermès et Brunello Cucinelli se sont également bien comportées. Le secteur financier a toutefois fortement pesé sur la performance, car SVB et First Republic ont été victimes de hausses de taux et ont succombé à la crise bancaire. Nous avons réduit de manière proactive notre exposition financière à 5,3 % (principalement AXA et Intesa Sanpaolo) et examiné plus en détail notre portefeuille afin de prendre des bénéfices sur des actions ayant de faibles besoins de génération/refinancement de flux de trésorerie (par exemple, HubSpot et Amadeus). Le marché ayant intégré une probabilité de récession plus élevée, nous pourrions être proches de la fin du cycle de hausse des taux. Cela pourrait être de bon augure pour de nombreuses valeurs de croissance et de qualité du portefeuille.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-04-28

Avec des perspectives macroéconomiques incertaines, le marché a pris des bénéfices sur les valeurs industrielles et technologiques tout en se tournant vers la santé et les services aux collectivités. Les valeurs financières ont rebondi, car les investisseurs pensaient que la crise bancaire régionale américaine aurait pu prendre fin. Nous pensons que certaines de ces évolutions du marché sont dictées par les perceptions à court terme des investisseurs plutôt que par les fondamentaux des actions. Dans ce contexte, le fonds a sous-performé le marché en raison de sa sous-pondération sur les produits et de sa surpondération dans les industries et la technologie. D'un point de vue fondamental, Microsoft a rebondi de 7 % après avoir annoncé un bon trimestre. Hermès, Christian Dior et L'Oréal ont également progressé après des résultats solides. À l'inverse, les semi-conducteurs ont souffert de la confiance médiocre malgré l'annonce de résultats corrects. Nous avons réduit notre exposition cyclique en prenant des bénéfices sur STMicroelectronics et Infineon et en initiant une position dans Relx avec un profil défensif et un environnement de travail inspirant axé sur le développement durable et la diversité.

2023-05-31

Le fonds Europe Happy@Work a affiché une performance supérieure à l'indice de référence, bien que les inquiétudes liées à une récession potentielle et au plafond de la dette américaine aient été dissipées. Le secteur de la technologie apporte une contribution positive, tirée par les rebonds d'ASML et de Nvidia qui sont des catalyseurs clés de l'IA générative, laquelle commence à transformer le monde. Palo Alto a également bondi après avoir publié des résultats solides tandis que ServiceNow a progressé après sa Journée investisseurs (CMD) encourageante. Dans les autres secteurs, les valeurs industrielles comme Schneider Electric et Saint-Gobain ont surperformé, la demande sous-jacente demeurant résiliente malgré les inquiétudes macroéconomiques. À l'inverse, les investisseurs ont pris des bénéfices sur les valeurs du luxe, car ils s'inquiètent d'un éventuel ralentissement de la consommation aux États-Unis. Nous avons légèrement réduit notre exposition au luxe après une forte hausse et renforcé ASML et Nvidia qui pourraient être des bénéficiaires à long terme dans cette ère générative de l'IA. Il est important de noter que les deux entreprises motivent leurs employés par l'actionnariat et proposent des modèles de travail flexibles.

2023-06-30

Les actions cycliques ont été à l'origine du rebond du marché, les investisseurs étant passés à la traîne lorsque les inquiétudes liées à la récession se sont temporairement dissipées. Le fonds Europe Happy@Work a légèrement surperformé dans ce contexte. De nombreuses entreprises cycliques Happy @ Work ont surperformé, notamment Puma, Rexel, Intesa Sanpaolo, Sesa et Saint-Gobain, le marché ayant réalisé que ces actions de haute qualité se négociaient à de fortes décotes. Le secteur technologique a marqué une pause après sa solide performance depuis le début de l'année, tandis que le potentiel à long terme de nos valeurs technologiques reste inchangé. Les télécommunications ont pesé sur la performance en raison de Deutsche Telekom, tirée par les rumeurs selon lesquelles Amazon pourrait entrer dans le secteur du mobile, ce qui pourrait impacter T-Mobile, dans lequel Deutsche Telekom détient une participation importante. Nous pensons qu'il s'agit d'un événement à faible probabilité et que la valorisation est attrayante ; nous avons donc maintenu notre position. Le fonds fait preuve de résilience sur un marché en constante évolution, grâce à son portefeuille diversifié d'entreprises Happy@Work qui pourraient s'adapter à différentes conditions de marché.

2023-07-31

Le mois de juillet a été marqué par une période chargée en matière de publication de résultats et une rotation des gagnants vers les retardataires. Les investisseurs ont pris des bénéfices sur des gagnants, tels que Prysmian et Brunello Cucinelli, malgré leur dépassement des prévisions et leur ajustement des projections à la hausse trimestrielle. Dans le secteur de la santé, les résultats encourageants de Novartis ont été compensés par des prises de bénéfices sur Novo Nordisk et le recul temporaire de Dato Phase 3 chez AstraZeneca. Dans le secteur des biens de consommation, Puma a fortement progressé après avoir publié un trimestre solide, tandis que les valeurs du luxe ont souffert de la faiblesse de la situation macroéconomique chinoise. Nous avons allégé de manière proactive Hermès, Christian Dior et L'Oréal qui se sont rapprochés de nos objectifs de cours, et nous avons initié de nouvelles positions sur KBC (produits financiers) et Danone (biens de consommation courante) afin de diversifier davantage le portefeuille. Nous pensons que les récentes évolutions du marché sont à court terme et ne sont pas dictées par les fondamentaux, d'autant plus que de nombreuses entreprises n'ont pas encore publié de résultats. Nous sommes restés rigoureux pour profiter des volatilités pour acheter/ajouter des actions Happy@Work qui devraient surperformer à long terme.

2023-08-31

La hausse des taux d'intérêt et les répercussions potentielles sur l'économie mondiale ont entraîné une baisse des marchés actions en août. Dans cet environnement difficile, le fonds a légèrement surperformé son indice grâce à nos positions sur les secteurs de l'industrie et de la santé. Au niveau des titres, Novo Nordisk a été le meilleur contributeur à la performance du fonds grâce aux données d'essais positifs qui montrent que Wegovy, leur médicament contre l'obésité, réduit le risque de crise cardiaque ou d'accident vasculaire cérébral de 20 %. Les autres contributions positives ont été SAP et Prysmian, qui ont tous deux publié de bons résultats fin juillet. KBC a publié des résultats solides, mais a réagi négativement en raison de prévisions de revenus nets d'intérêts plus prudentes. Au cours du mois d'août, nous avons tactiquement réduit notre exposition à la technologie, le secteur le plus performant depuis le début de l'année.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-09-29

Le fonds a fait preuve de résistance et a été en ligne avec l'indice de référence dans un contexte de volatilité des marchés liée à la hausse des prix du pétrole et à la faiblesse de l'économie chinoise. Cela est attribuable au portefeuille diversifié d'actions Happy@Work dotées de bilans solides, d'un faible endettement, d'une bonne tarification de l'électricité et d'une main-d'œuvre engagée. AstraZeneca a notamment progressé après les données phares positives du médicament Dato DXd dans le cancer du sein. Les valeurs défensives comme RELX, Munich Re et Deutsche Telekom ont également apporté une contribution positive au portefeuille. En revanche, le secteur de la technologie s'est temporairement replié (par exemple, Nvidia, STM) en raison de prises de bénéfices après la bonne performance depuis le début de l'année. Nous pensons que leur valorisation devient plus attractive. Le fonds est bien positionné et est exposé à de multiples thèmes séculaires aux fondamentaux solides à long terme dont le spectaculaire médicament contre l'obésité (GLP-1) avec Novo Nordisk, la tendance à l'électrification avec Schneider Electric et la tendance générative de l'IA avec Nvidia et Microsoft.

2023-10-31

Au cours du mois d'octobre, la performance des marchés actions a été entravée par la hausse des taux d'intérêt et la crainte d'un ralentissement potentiel de l'économie en 2024. Dans cet environnement, le fonds a performé en phase avec l'indice de référence. La performance du fonds a bénéficié de la surpondération de la santé et des technologies de l'information, les deux secteurs ayant affiché une performance supérieure à l'indice. Les soins de santé ont été portés par Novo Nordisk où le succès de leurs médicaments contre l'obésité fait grimper les estimations. Sur le plan technologique, la performance a bénéficié de notre exposition à la thématique de l'IA. D'autres contributeurs positifs où RELX et Munich Re, dans le premier cas, le marché commence à se rendre compte que l'entreprise peut bénéficier de manière disproportionnée de l'adoption de l'IA au lieu d'être pénalisée. Du côté négatif, notre surpondération de l'industrie a été le principal frein, nous avons remarqué une inversion de la performance positive le mois dernier. Les fondamentaux du secteur commencent à se détériorer, ce processus durera quelques trimestres et c'est pourquoi nous avons décidé de réduire notre exposition.

2023-11-30

Le fonds a bénéficié de la hausse des marchés actions de la zone euro en novembre. Les performances ont notamment profité de la surpondération des valeurs technologiques (le secteur représente environ 20 % du portefeuille) d'une part, et de l'exposition très limitée au secteur de l'énergie (à l'exception de GTT) d'autre part. Cela a été en partie compensé par la sélection négative dans l'univers industriel, qui s'explique principalement par l'absence d'exposition à Adyen (qui a fortement progressé à la suite d'une Journée investisseurs moins mauvaise que prévu) et par la participation dans Prysmian (qui a fait une pause après avoir dévoilé des ambitions de croissance à moyen terme très solides, en raison d'une perspective plus mitigée pour 2024). Parmi les opérations les plus pertinentes : Danone (réunion d'entreprises), ASML (ordres à leur plus bas niveau) et Brunello Cucinelli (solides dépenses dans le luxe ultra-haut de gamme) ont été renforcées, tandis que SPIE (ralentissement de la croissance en France) a été réduite et Sopra Steria (forte performance, nous nous sommes tournés vers des valeurs cycliques précoces au sein des technologies) a été sortie du portefeuille.

2023-12-29

En décembre, la plupart des indices actions ont affiché des rendements positifs grâce à l'amélioration des données économiques. Le changement de ton de la FED et les anticipations de baisses de taux en 2024 au cours de la deuxième semaine du mois ont eu un impact sur l'allocation sectorielle, les faibles capitalisations surperformant pour la première fois les fortes capitalisations américaines et européennes en 2023. Au cours du mois, la stratégie a légèrement surperformé son indice de référence. En termes d'allocation d'actifs, la surpondération de l'industrie et de la technologie a apporté une contribution positive, tandis que la sous-pondération de la consommation discrétionnaire a nui à la performance. EDPR (énergies renouvelables), Prysmian (industriel italien) et ASML (semi-équipementier) ont contribué positivement tandis que certaines des sociétés qui ont nui à la performance du début de l'année ont marqué une pause comme Munich Re (réassureur européen) et RELX (fournisseur de données). Nous avons réduit notre position sur DT (télécommunications allemandes) et augmenté notre exposition aux énergies renouvelables et au luxe.

Rapport des administrateurs (suite)

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG)

2023-01-31

Après avoir marqué une pause en décembre, les marchés actions de la zone euro ont repris la tendance haussière entamée au quatrième trimestre 2022, portés par l'espoir que le ralentissement économique resterait maîtrisé, et serait combiné à une phase de désinflation. Les titres à la traîne de l'année dernière (technologie, immobilier) ont fortement rebondi, tandis que les secteurs défensifs (services aux collectivités, biens de consommation de base) et les valeurs pétrolières ont eu du mal à se maintenir. Cet environnement a été largement favorable à Sycomore Sélection Responsable grâce à l'exposition diversifiée du fonds à une sélection de valeurs de croissance (ASML, ASML, Hermès, Infineon et Straumann) et de sociétés sous-évaluées (Autoliv, BNP Paribas, Husqvarna et Saint-Gobain) qui ont progressé de plus de 15 % sur le mois. Les mouvements du portefeuille ont comporté des prises de bénéfices sur des valeurs de croissance affichant des valorisations élevées (Novo Nordisk, Adyen, Straumann, IMCD). Avec le produit, nous avons initié de nouvelles positions sur KPN et Santander.

2023-02-28

Malgré le resserrement persistant des taux d'intérêt à court et long terme, les marchés actions de la zone euro ont clôturé le mois à un niveau proche de leurs plus hauts niveaux historiques suite à la publication d'indicateurs macroéconomiques rassurants, et les publications de résultats des entreprises ayant une nouvelle fois dépassé les attentes. Concernant ce dernier point, malgré une pandémie mondiale, un conflit armé aux portes de l'Europe et une inflation en forte hausse, les sociétés de l'indice Euro Stoxx ont publié en 2022 des résultats supérieurs de 40 % à ceux de 2019 ! Dans cet environnement, nous avons relevé nos exigences afin de nous assurer que le portefeuille se concentre sur des sociétés affichant une croissance solide et/ou des valorisations présentant un potentiel de hausse important. En conséquence, nos positions sur l'opérateur télécom néerlandais KPN et sur la banque espagnole Santander ont été considérablement renforcées. À l'inverse, nous avons vendu nos positions sur ALK Abello, Carl Zeiss Meditec, SIG et Straumann.

2023-03-31

La volatilité s'est accrue sur les marchés actions de la zone euro au cours du mois à la suite de l'effondrement de la banque californienne SVB et des craintes que la crise des banques régionales américaines ne s'étende à l'Europe. Bien que les conséquences ne puissent être pleinement appréciées à ce stade, il semble de plus en plus probable que les conditions de prêt se durcissent aux États-Unis. En outre, les investisseurs envisagent désormais le scénario d'un ralentissement économique plus marqué. Dans cet environnement, notre positionnement, avec une préférence pour les valeurs de croissance défensives, a permis au portefeuille de réussir à faire face à ces difficultés ; notre sélection de titres au sein des secteurs de la santé et de la technologie s'est avérée favorable, ASM International, Nemetschek, Sanofi et Siemens Healthineers bénéficiant d'une solide performance. Nos décisions au cours du mois visaient également à renforcer ce positionnement. Par ailleurs, nous sommes restés très sélectifs sur le potentiel de hausse de nos investissements.

2023-04-28

Malgré les craintes des investisseurs d'un ralentissement économique, encore exacerbées par le resserrement des conditions de crédit, les marchés actions de la zone euro ont atteint de nouveaux records en avril. Toutefois, les divergences sectorielles au cours du mois ont effectivement reflété les inquiétudes des investisseurs, les valeurs défensives (services aux collectivités, biens de consommation de base, santé) ayant surperformé leurs homologues cycliques (automobile, industrie) pour le troisième mois consécutif. Bien que ce positionnement reste pertinent pour notre portefeuille, nous adopterons une approche opportuniste à l'égard des titres cycliques, certains pouvant voir leurs valorisations revenir à des niveaux plus attractifs à long terme. Dans cet environnement, nous avons initié une position sur Legrand et renforcé notre participation sur Autoliv. En contrepartie, Husqvarna et EDP ont été sorties du portefeuille, tandis que nos positions sur les équipementiers de semi-conducteurs ASML et ASM International ont été allégées avant la publication de leurs résultats.

2023-05-31

En mai, les marchés actions de la zone euro se sont stabilisés à des niveaux élevés, soutenus par les solides résultats publiés par les entreprises au premier trimestre 2023. Dans cet environnement, et contrairement aux trois mois précédents, les titres cycliques (Schneider Electric, Technogym et Legrand) ont affiché une performance supérieure aux valeurs défensives détenues en portefeuille (L'Oréal, DSM Firmenich, Siemens Healthineers). Toutefois, le fait marquant du mois de mai a été l'évolution du marché déclenchée par la publication des résultats de Nvidia aux États-Unis, qui a démontré comment les entreprises font la course pour intégrer l'intelligence artificielle (IA) dans leur activité. Les performances les plus élevées du mois de mai ont été réalisées par les sociétés habilitantes de l'IA ; dans la zone euro, il s'agit notamment d'ASML (position renforcée et désormais la plus importante du portefeuille) et d'ASM International, qui fournit les équipements utilisés pour fabriquer les semi-conducteurs les plus essentiels.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-06-30

En juin, les marchés actions de la zone euro continuent de se négocier dans une fourchette étroite. Derrière cette relative stabilité, et plutôt contre-intuitivement, la rotation sectorielle vers les valeurs cycliques et bancaires s'est encore accentuée, malgré les derniers indicateurs avancés mettant en évidence le risque d'un ralentissement macroéconomique. Intesa Sanpaolo, Saint-Gobain et Santander figurent parmi les principaux contributeurs à la performance du portefeuille. À l'inverse, cet environnement incertain a conduit les entreprises, y compris celles opérant dans des secteurs défensifs comme l'industrie agroalimentaire, à procéder à des ajustements assez drastiques de leurs niveaux de stocks. Par conséquent, les actions de DSM Firmenich, Symrise, Kerry, le spécialiste des ingrédients et Smurfit Kappa, l'acteur de l'emballage en carton, ont été sous pression en juin. En termes d'activité du portefeuille, l'un des principaux mouvements du mois de juin a été un arbitrage partiel entre Hermès et LVMH, ce dernier se démarquant sur le volet social suite au recrutement de 60 000 personnes en 2022.

2023-07-31

En juillet, les marchés actions de la zone euro ont enregistré des performances positives modérées, influencés par la publication d'indicateurs macroéconomiques et les réunions de la BCE. Au niveau du portefeuille, la publication des bons résultats du premier semestre a été à l'origine des meilleures contributions du mois. Il s'agit notamment d'Autoliv, de Saint-Gobain et de Michelin, qui ont progressé après avoir publié des résultats meilleurs que prévu et des prévisions positives pour le reste de l'année. Par ailleurs, les actions Smurfit Kappa, qui se négocient à des valorisations intéressantes, ont plus que compensé la baisse enregistrée en juin, qui avait été alimentée par les craintes de réduction des stocks. En ce qui concerne les sociétés qui ont nui, Compass a chuté après avoir annoncé une amélioration de ses marges plus modérée que prévu, tandis que Prysmian a été pénalisée par les résultats de Nexans. Parmi les nombreux mouvements du fonds en juillet, nous avons allégé notre exposition à Nexans avant la publication des résultats médiocres de la société et renforcé notre position sur SAP.

2023-08-31

Les marchés actions de la zone euro ont légèrement reculé en août, les rendements obligataires ayant progressé et l'économie chinoise ayant montré des signes tangibles de faiblesse. Dans cet environnement, les sociétés sous-évaluées ou « value » ont largement surperformé les actions de croissance. Les titres de valeur ont été à l'origine de la solide performance relative du fonds en août, portés par nos convictions d'investissement dans la Société Générale (renforcées avant le CMD prévu mi-septembre) et Smurfit Kappa. Au sein du segment croissance, nos positions sur Novo Nordisk et notre exposition renforcée à SAP, Prysmian et Merck Kgaa ont également contribué positivement à la performance ; elles ont aussi compensé le recul des acteurs des énergies renouvelables en fin de mois provoqué par la décision d'Orsted de déprécier de façon substantielle ses actifs nord-américains dans ses états financiers.

2023-09-29

Les marchés actions de la zone euro ont corrigé en septembre, la hausse des rendements obligataires et des prix du pétrole ayant faussé la tendance globale du marché, dans un environnement qui rappelle ce qui s'est passé en 2022. Toutefois, la fin du cycle de resserrement monétaire étant en vue et l'économie mondiale s'orientant vers un ralentissement, ces deux facteurs de tension devraient selon nous s'estomper, les investisseurs se concentrant sur les caractéristiques des bénéfices des entreprises. Pour cette raison, l'exposition du fonds aux valeurs bancaires (qui ont, dans une large mesure, surperformé au cours de l'été) et cycliques a été réduite pour renforcer les valeurs défensives ou de croissance, comme Coloplast, L'Oréal, Deutsche Telekom et Adyen (en baisse de 50 % depuis sa sortie du portefeuille en janvier). Au cours du mois, la performance relative du fonds a été principalement impactée par son absence du secteur pétrolier.

2023-10-31

Les marchés actions de la zone euro ont poursuivi leur repli en octobre, impactés par la hausse des taux longs aux États-Unis (portée par une économie américaine saine) et la résurgence des risques géopolitiques. La publication des résultats du troisième trimestre a, en général, réservé de belles surprises ; toutefois, les investisseurs ont gardé à l'esprit les réactions négatives du marché (à un niveau historique) qui ont suivi tout manque à gagner associé à une perte de crédibilité de la direction (Alstom, Rentokil, Worldline...). Malgré une performance négative en octobre, le portefeuille a bénéficié des résultats résilients publiés par des sociétés telles que Brunello Cucinelli, Danone, Symrise, SAP et KPN. En revanche, Worldline a enregistré la plus forte perte ; néanmoins, notre décision d'alléger la position bien avant l'avertissement sur les bénéfices, puis de sortir du titre lors des premières séances de négociation, a limité son incidence négative sur le fonds.

2023-11-30

Les marchés actions de la zone euro ont fortement rebondi au cours du mois, portés par la baisse des rendements obligataires et par la probabilité croissante d'un scénario d'atterrissage en douceur de l'économie mondiale. Dans cet environnement, les valeurs de croissance cycliques ont largement surperformé et ont permis au fonds de dégager une solide performance positive au cours du mois. Après notre positionnement plutôt défensif en 2023, notre conviction croissante qu'un scénario combinant atterrissage en douceur et désinflation se produirait nous a conduits, fin octobre / début novembre, à réallouer une grande partie du portefeuille vers ces acteurs de la croissance cyclique, notamment les sociétés bénéficiant des tendances en matière d'électrification et de numérisation (nouvelles positions initiées sur Infineon tandis que Siemens, Schneider Electric et ASML ont été renforcées). En contrepartie, l'exposition du fonds aux produits financiers a été réduite dans une large mesure suite à la cession de notre participation dans Munich Re et à la réduction d'Axa, Intesa Sanpaolo et Adyen (qui a progressé de plus de 50 % depuis son entrée en portefeuille en septembre).

Rapport des administrateurs (suite)

2023-12-29

Les marchés actions de la zone euro ont poursuivi leur rebond, terminant l'année proche de leurs plus hauts niveaux historiques. Les investisseurs croient de plus en plus à un ton qui deviendrait conciliant à brève échéance, tant en Europe qu'aux États-Unis (ce qui renforcerait la probabilité d'un atterrissage en douceur pour l'économie mondiale). Les valeurs cycliques de croissance ont donc largement surperformé et ont permis au fonds de dégager une performance solide en décembre. Les secteurs qui ont le plus contribué à la performance ont été l'industrie (Prysmian et Siemens), la consommation cyclique des ménages (Brunello Cucinelli et Technogym) et les semi-conducteurs (ASML et plus récemment AMD). En termes d'activité du portefeuille, nous avons ajouté une nouvelle position sur Renault (cycle de produits favorable et relèvement attendu de la notation de crédit) et allégé notre exposition à Merck Kgaa (déception sur le portefeuille pharmaceutique).

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG)

2023-01-31

Le marché du crédit européen a fortement progressé en janvier. Les taux souverains à deux ans ont baissé d'environ 15 pb, tandis que les taux à 5 ans ont baissé de 35 pb, entraînant une inversion de la courbe des taux à partir de 2 ans à la hausse. Les spreads de crédit se sont resserrés. Les spreads des obligations notées BBB et « High Yield » se sont contractés respectivement de 30 pb et de près de 60 pb. Le marché primaire a été particulièrement animé sur le segment « Investment Grade » avec l'émission de plus de 30 milliards d'euros. Nous avons souscrit à plusieurs de ces émissions, dont JC Decaux (BBB-, 6 ans, coupon 5 %) et Autostrade (BBB-, 8 ans, coupon 4,75 %). Les émissions ont également été dynamiques sur le marché des obligations hybrides, notamment pour le secteur des services aux collectivités : EDP, Red Electrica (opérateur du système de transmission espagnol) et Iberdrola. Les coupons sont souvent beaucoup plus élevés qu'avec les émissions précédentes. Le marché « High Yield » montre des signes d'ouverture, avec l'émission de 9 milliards d'euros. Parmi les faits marquants figurent Tereos (BB-) et Verisure (B).

2023-02-28

Après une forte hausse en janvier, le marché du crédit européen a enregistré des performances contrastées en février, impacté par des chiffres d'inflation américains défavorables en fin de mois. Le secteur des titres à haut rendement a enregistré des rendements positifs modérés, tandis que celui des titres « Investment Grade » a reculé en raison de sa plus grande sensibilité aux tendances des taux d'intérêt. Un ralentissement marqué a été observé sur le marché primaire. Nous avons participé à l'émission par Arcadis, la société néerlandaise d'ingénierie, de conseil et de gestion de projet active sur le marché de l'éolien offshore. Cette obligation de 500 millions d'euros notée BBB- paie un rendement de 5 % sur 5 ans. De nombreuses sociétés du portefeuille ont publié leurs résultats en février, avec de solides publications de Faurecia, Elis et Tereos, des positions que nous avons renforcées au sein du portefeuille. Nous avons pris quelques bénéfices suite aux solides performances de nos obligations Lagardère. En ce qui concerne le positionnement du fonds sur le marché, nous avons maintenu une duration plutôt faible.

2023-03-31

La crise de confiance qui touche les banques régionales américaines, suivie du sauvetage du Crédit Suisse, génère une forte aversion au risque depuis début mars. Les rendements des OAT à 5 ans ont baissé de 40 bps. Les spreads de crédit se sont fortement creusés : De +30 pb pour le segment « Investment Grade », à +100 pb pour les indices « High Yield » européens, les sociétés les moins bien notées accusant un net retard par rapport au marché. Sans surprise, les banques ont affiché une performance inférieure aux émetteurs non financiers en mars. Azelis, qui distribue des produits chimiques et des ingrédients pour l'industrie agroalimentaire, a émis une obligation à 5 ans notée BB+. Nous apprécions le modèle peu capitalistique de ce spécialiste qui est en concurrence avec Brenntag et IMCD. Nous avons également participé à l'émission par Nexans d'une obligation verte à 5 ans, ayant une notation BB+ et une perspective positive. Nexans joue un rôle important dans la transition énergétique et pourrait être reclassé dans la catégorie IG dans les prochains mois.

2023-04-28

Les taux souverains ont augmenté de plus de 20 pb sur l'ensemble de la courbe des taux. La courbe est inversée jusqu'à 5 ans, et plutôt plate sur les échéances plus longues, reflétant toujours les craintes d'un ralentissement économique. Alors que les spreads se sont légèrement contractés sur le segment « Investment Grade », ils sont restés stables sur le secteur « High Yield ». Après une pause en mars où l'aversion au risque a fortement augmenté, l'activité a repris sur le marché primaire. Parmi les faits marquants figurent l'émission par Loxam d'une obligation notée BB- à échéance 2028, portant un coupon de 6,375 %. Le produit sera utilisé pour refinancer ses échéances à court terme, ce qui est une bonne nouvelle pour les porteurs des obligations 2026 et 2027. Les entreprises ont publié des résultats trimestriels solides au cours du mois. Faurecia se distingue notamment, ayant confirmé la tendance positive initiée il y a plusieurs mois. Accor a également affiché une forte rentabilité après la hausse de ses prix, et Fitch a reclassé l'émetteur dans la catégorie « Investment Grade ».

Rapport des administrateurs (suite)

2023-05-31

Les taux européens ont progressé entre 10 et 15 points de base (pb) en fonction de leur échéance, dans un mouvement qui a également impliqué un léger aplatissement de la courbe des taux. Les spreads sur le crédit « Investment Grade » se sont creusés de l'ordre de 10 pb, à l'inverse des spreads « High Yield » qui se sont resserrés de 20 pb. Dans ce contexte, le secteur du haut rendement a, dans une large mesure, surperformé les émetteurs les mieux notés. La reprise du marché primaire observée en avril s'est poursuivie en mai. Eramet a refinancé son emprunt obligataire de février 2024 par une émission de 500 millions à échéance 2028 et portant un coupon de 7 %. Non notée par les agences jusqu'à très récemment, Eramet s'est vue attribuer des notes de crédit Ba2 et BB+ respectivement par Moody's et Fitch. Au sein du secteur de l'emballage, deux acteurs américains ont émis de nouvelles obligations : Owens-Illinois, leader mondial du verre, a émis une obligation verte à échéance 2028 avec un coupon de 6,25 % et noté Ba3. Crown, qui fabrique principalement des canettes en aluminium, a émis un emprunt obligataire de 5 ans assorti d'un coupon de 5 % et noté Ba1/BB+.

2023-06-30

La Fed a laissé ses taux inchangés, mais a clairement indiqué qu'une nouvelle hausse était à l'ordre du jour pour le mois de juillet. La BCE a maintenu une position ferme, laissant entendre que le cycle de hausse n'est pas terminé. Néanmoins, les spreads des obligations « Investment Grade » se sont resserrés, effaçant l'écart enregistré en mai. Les spreads s'étant encore resserrés sur le marché du haut rendement, les obligations à haut rendement ont, dans une large mesure, surperformé les émetteurs mieux notés. L'activité sur le marché primaire est restée dynamique. Noté BBB-, Floene Energias, leader de la distribution de gaz au Portugal, a émis une obligation à 5 ans pour financer sa transition énergétique qui comprend des projets d'injection d'hydrogène et de biogaz dans son réseau. Infopro, leader français de l'information B2B, est détenu par ses fonds fondateurs et « Private Equity ». La société notée B a refinancé sa dette obligataire de 815 millions d'euros à échéance 2025 assortie de l'émission d'obligations 2028. Cela a coûté à l'émetteur une forte hausse du coupon, passant de 5,5 % à 8 %.

2023-07-31

Comme prévu, la Fed a relevé ses taux d'intérêt de 25 pb. Le marché anticipe une hausse finale (avec des cotes de 50 %), mais quatre ou cinq baisses de 25 pb en 2024, ce qui nous semble être une prévision optimiste. La BCE a également relevé ses taux de 25 pb. Nous voyons maintenant des signes indiquant que le resserrement monétaire se répercute sur l'économie (par exemple, dans l'enquête trimestrielle la plus récente de la banque centrale sur la baisse de la demande de prêts). Les spreads se sont resserrés au cours du mois, soutenus par les bons résultats des entreprises. Le marché primaire est resté plutôt actif sur le segment « Investment Grade ». TDF, opérateur d'infrastructures télécoms, a émis une obligation à 5 ans, notée BBB- par Fitch, avec un rendement de 5,625 %. DS Smith, premier fournisseur d'emballages durables, a émis des tranches de 4 et 7 ans. L'obligation à durée plus longue est assortie d'un coupon de 4,60 % à l'émission, ce qui constitue un rendement attractif dans l'environnement actuel.

2023-08-31

Le marché du crédit a cédé du terrain en août. Les taux souverains ont légèrement augmenté. Les spreads ont évolué dans des directions différentes en fonction de la qualité de crédit : les primes sur les obligations notées BBB et BB ont légèrement progressé, mais elles ont légèrement baissé sur le segment B. En conséquence, les obligations dont la notation de crédit est inférieure ont surperformé. Une fois de plus, les banques centrales ont montré leur détermination à ramener l'inflation en dessous de l'objectif. Le marché primaire a été particulièrement dynamique sur le segment « Investment Grade », après un mois de juillet atone. Nous avons souscrit à la tranche de 9 ans de l'émission de East Japan Railways, l'un des principaux opérateurs ferroviaires japonais, car nous apprécions la stabilité du modèle économique de la société et sa solide notation de crédit A+.

2023-09-29

Les taux longs se sont envolés en septembre, avec une légère pentification des courbes de taux « core Euro », reflétant une hausse des taux réels. Les rendements des OAT à 5 ans ont atteint leur plus haut niveau depuis fin 2008. Les spreads italiens se sont creusés au cours de la période. Dans cet environnement de forte volatilité de part et d'autre de l'Atlantique, les établissements financiers ont légèrement surperformé les entreprises. Les spreads de crédit se sont desserrés sur le segment « Investment Grade » et sont restés plutôt stables sur le segment « High Yield », les pics observés en fin de mois ayant été précédés d'une baisse. Le marché primaire a poursuivi sa reprise. Nous avons participé à l'émission d'une obligation notée BB par Boels, deuxième société européenne de location d'équipements, après Loxam. Nous apprécions particulièrement le modèle économique au sein de ce secteur. Nous avons également souscrit à l'émission par Wienerberger d'une obligation liée au développement durable (SLB), notée Baa3. Wienerberger est l'un des principaux fabricants européens de matériaux de construction.

2023-10-31

Les taux longs français ont légèrement baissé au cours du mois. Les spreads de crédit se sont creusés de 10 pb pour le segment BBB à près de 50 pb pour les obligations notées B. La BCE a émis un message prudent, faisant valoir que le récent resserrement monétaire et le ralentissement économique devraient peser sur l'inflation. Le marché s'attend à deux baisses de taux de 25 pb en 2024. Le marché primaire IG a été moins dynamique qu'en septembre, mais est resté actif. Nous avons participé à l'émission d'Indigo, exploitant de parkings détenu par un consortium d'investisseurs institutionnels, ayant une notation de crédit BBB. Le modèle économique offre une grande visibilité, confortée par l'indexation des revenus et un portefeuille de concessions à long terme. Le rendement de cette obligation à 7 ans s'élève à 4,75 %. Par ailleurs, Crédit Agricole Assurances a émis une obligation subordonnée de catégorie 2 à échéance 2033 et notée BBB, portant un coupon de 6 % au moment de l'émission, un rendement attractif pour cet acteur de la « bancassurance » capable de tirer parti du premier réseau bancaire français.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-11-30

Les chiffres de l'inflation ont apaisé les inquiétudes des investisseurs de part et d'autre de l'Atlantique et permis aux banques centrales de faire des déclarations un peu plus complaisantes. La baisse des prix du pétrole a également été un facteur favorable. Les rendements souverains à long terme se sont fortement repliés au cours du mois de novembre et le spread Italie/Allemagne s'est resserré. Le rendement des OAT à 5 ans a baissé de 30 pb. Les spreads de crédit se sont contractés, les obligations Investment Grade se resserrant de 15 pb et les obligations « High Yield » d'environ 60 pb. Le marché primaire a été très porteur, notamment au sein du segment IG. Nous avons participé à l'émission de la spin-off Sandoz - Novartis spécialisée dans les médicaments génériques : Une obligation notée BBB à échéance 2033 et portant un coupon de 4,55 %. Imerys, spécialiste des matériaux de construction, a émis une obligation notée BBB- à échéance 2029 et portant un coupon attractif de 4,80 %.

2023-12-29

L'inflation a continué de fléchir de part et d'autre de l'Atlantique. La Fed a publié des déclarations conciliantes, ouvrant la voie à des baisses de taux d'intérêt dans un avenir très proche. La BCE, qui s'est réunie, s'est montrée un peu plus prudente : aucune baisse des taux n'a encore été mentionnée. Le programme d'achat d'actifs PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) mis en place pendant la pandémie prendra progressivement fin à partir de juillet 2024. Les rendements se sont considérablement réduits dans le sillage de cette nouvelle macroéconomie, les rendements des OAT à 5 et 10 ans reculant d'environ 70 pb. Les spreads se sont contractés sur l'ensemble des segments. L'« Investment Grade » et le « High Yield » se sont respectivement resserrés d'environ 10 et 30 pb. Comme d'habitude, le marché primaire s'est progressivement tari. Nous avons néanmoins souscrit à l'émission Loxam : une obligation à échéance 2029, notée BB- et portant un coupon de 6,37 %. La société pharmaceutique Synlab, notée B, a également émis une obligation à échéance 2031 et portant un coupon de 7,87 %.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG)

2023-01-31

Le tourbillon qui s'est emparé des marchés actions européens en janvier nous a surpris, sachant que les banques centrales luttent toujours contre l'inflation et que les entreprises manquent de visibilité pour 2023. Nous avons profité de cette reprise pour réduire progressivement notre exposition nette aux actions.

Nous avons renforcé notre exposition au thème de la transformation stratégique en renforçant ALD et Enel et en initiant deux nouvelles positions sur Veolia et TotalEnergies. Pour Veolia, l'acquisition de Suez permettra de dégager des synergies substantielles et d'améliorer le profil de croissance de l'entreprise, celle-ci devenant moins cyclique.

Nous avons également cédé nos positions sur Sanofi, Rubis, SGS, AB Inbev et Geberit. 2023-02-28

Les entreprises européennes ont publié des bénéfices solides en février dans un contexte d'inflation persistante et de tensions géopolitiques permanentes. Dans cet environnement, nous avons maintenu notre exposition nette prudente aux actions (inférieure à 50 %). Nous avons toutefois cédé cinq positions (Walt Disney, Verbund, Chargeurs, Fuchs Petrolub et Atos) et investi dans Publicis, STMicroelectronics, Stellantis, Galp et Engie. Publicis et Engie sont à la fois de bons exemples de transformations stratégiques. Avec l'acquisition de CitrusAd et sa coentreprise avec Carrefour dans les médias de détail, Publicis se mobilisera plus rapidement dans les médias numériques et augmentera ainsi ses parts de marché. En ce qui concerne Engie, l'augmentation de 50 % des investissements de croissance combinée à l'accent mis sur les énergies renouvelables permet à l'entreprise d'espérer une croissance du BPA à 9 % en 2024 et 2025.

2023-03-31

Mars a été un mois difficile pour les établissements financiers (SVB, CS), les sociétés cycliques (affaiblissement des perspectives de croissance à moyen terme) et les compagnies pétrolières (production plus forte que prévu en Russie / reprise plus lente que prévu en Chine). Dans un contexte de baisse des taux longs (valeur refuge, baisse de l'inflation et ralentissement), les valeurs défensives à long terme (services aux collectivités et télécommunications) ont bien résisté. Outre les sociétés cycliques (Saint-Gobain et Imerys), notre exposition aux établissements financiers (ALD et Amundi) et aux compagnies pétrolières (TotalEnergies et Galp) a particulièrement pesé sur la performance.

Le fonds étant actuellement positionné de manière défensive (plus d'un tiers du portefeuille investi), nous avons profité de la baisse du marché pour porter notre exposition nette aux actions à plus de 60 %, avec notamment l'ajout de deux nouvelles convictions d'investissement, Worldline (5 %) et EDP (3 %).

Rapport des administrateurs (suite)

2023-04-28

Le mois d'avril a été plutôt contrasté pour le fonds. Si le positionnement défensif du portefeuille, notamment au travers de notre exposition aux services aux collectivités, a produit les résultats escomptés, nos dernières idées de sélection de titres, notamment Eramet, Teleperformance, Imerys et Autoliv, ont souffert de vents contraires au cours de la période.

Nous avons réduit notre exposition nette aux actions de 10 points, à environ 50 %, car plusieurs indicateurs indiquant des perspectives plus faibles (prix du pétrole, déclarations des sociétés minières, marché des nouvelles constructions, ralentissement des décisions d'investissement) ont commencé à émerger, les marchés actions étant proches de leurs plus hauts niveaux historiques en Europe.

Nous avons continué à réduire notre exposition aux sociétés cycliques (Saint-Gobain, Imerys, Elis et Verallia).

2023-05-31

Les marchés actions ont continué de se replier en mai, les investisseurs ayant délaissé les valeurs des services aux collectivités et des médias ainsi que les valeurs technologiques.

Le fonds s'est plutôt mal comporté en mai en raison du secteur des services aux collectivités qui a retracé la majeure partie de sa récente surperformance, notamment sur RWE et Véolia qui sont toutes deux des positions importantes du portefeuille. Par ailleurs, nous avons été impactés par la prudence des investisseurs à l'égard des entreprises qui pourraient être affectées par l'intelligence artificielle générative (Téléperformance, agences de publicité, sociétés de services informatiques comme Capgemini).

Les principaux contributeurs à la performance ont été ALD, qui a rebondi suite à l'approbation des projets de fusion avec LeasePlan ; les actions STM ont également progressé lorsque le segment des semi-conducteurs a rebondi.

En termes d'activité du portefeuille, nous avons légèrement augmenté notre exposition nette en renforçant plusieurs positions existantes du fonds.

2023-06-30

Les marchés actions ont connu un modeste rebond en juin alors que les chiffres de l'inflation commençaient à se normaliser. Le positionnement du fonds sur les actions dont les capitalisations boursières sont inférieures à 20 milliards d'euros, soit 70 %, a quelque peu nui à la performance relative. Néanmoins, nous pensons que ce segment offre le plus de potentiel de hausse. En ce qui concerne les sociétés qui ont nui, Worldline et ALD ont pesé sur la performance, bien que nos discussions les plus récentes avec la direction aient été constructives en ce qui concerne leur dynamique commerciale. En revanche, Téléperformance, STMicroelectronics, Publicis et Saint-Gobain se sont bien comportées. Nous avons vendu nos positions sur Engie et Capgemini pour ajouter une nouvelle position sur Euronext et renforcer Vivendi après la récente sous-performance du titre.

2023-07-31

Le marché a fortement rebondi en juillet sous l'effet des publications des bons résultats du premier semestre et d'un scénario idéal. Les secteurs cycliques et bancaires ont surperformé tandis que les valeurs défensives ont sous-performé le marché. Le fonds a bien performé en juillet avec des performances tirées par Saint-Gobain et Worldline. En revanche, Téléperformance a continué de peser sur les performances, même si la position a été allégée. L'exposition du fonds à d'autres acteurs du secteur des services, dont Publicis et WPP, a également été réduite.

2023-08-31

Les marchés actions ont cédé du terrain sur le mois. En raison de l'environnement de plus en plus incertain des dépenses publicitaires parmi les acteurs technologiques américains, nous avons continué à alléger nos positions sur WPP et Publicis. Nous avons toutefois renforcé notre exposition aux valeurs financières. Les sociétés qui ont nui comprennent Worldline, qui a été injustement impactée par l'avertissement sur les bénéfices d'Adyen causé par l'exposition de ce dernier aux plateformes américaines (Worldline n'est pas présente aux États-Unis). ALD a continué d'être à la traîne par rapport au marché, bien que nous anticipions une nouvelle positive de la Journée investisseurs de la société le 21 septembre.

2023-09-29

Le fonds a été impacté par l'avertissement sur les bénéfices émis par ALD en raison de la hausse des coûts informatiques, réglementaires et de financement. Les retombées positives de la fusion avec LeasePlan ne se seront concrètes qu'à partir de 2025, raison pour laquelle nous avons réduit notre exposition de 4,8 % à moins de 3 %. Si nos positions sur RWE et EDP ont été impactées par la hausse des taux d'intérêt et la prudence des investisseurs à l'égard des énergies renouvelables, la hausse des prix du pétrole a profité à TotalEnergies et GTT. Dans l'environnement actuel de faible visibilité, nous avons continué à réduire notre exposition aux valeurs cycliques en allégeant notre exposition à Stellantis et STMicroelectronics.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-10-31

Octobre a été un mois très difficile pour le fonds. Sa sous-performance peut être entièrement attribuée à l'avertissement massif sur les bénéfices de Worldline, le titre ayant été notre deuxième position la plus importante, pesant 5,2 %. La participation ne pèse plus qu'environ 2 % de l'actif net. Nous avons largement sous-estimé le caractère cyclique de l'activité Merchant Services et les restructurations nécessaires. Toutefois, nous avons conservé notre position, le titre se négociant désormais à des valorisations faibles. Il faudra du temps pour rétablir la crédibilité de la direction. Néanmoins, l'activité des paiements reste attrayante (en croissance et rentable), et la consolidation au sein du secteur est loin d'être terminée.

2023-11-30

Les chiffres de l'inflation ont apaisé les inquiétudes des investisseurs de part et d'autre de l'Atlantique et permis aux banques centrales de faire des déclarations un peu plus complaisantes. Le fonds a rebondi dans la lignée du marché boursier, tiré notamment par la performance de ses positions sur les services aux collectivités et la finance.

Le rebond des actions en novembre appelle à la prudence dans un environnement de marché où les investissements en crédit et en liquidités offrent des alternatives intéressantes.

Nous avons donc continué à réduire notre exposition aux secteurs cycliques (pétrole, semi-conducteurs, construction).

2023-12-29

Le rebond du marché entamé le 27 octobre s'est poursuivi en décembre, alimenté par des rapports positifs sur l'inflation américaine et l'activité des entreprises.

La confiance et les valorisations des investisseurs étant désormais relativement élevées, nous avons encore réduit notre exposition aux actions et pris des bénéfices sur des sociétés telles qu'Euronext et Saint-Gobain.

En décembre, le fonds a bénéficié des projets annoncés par Vivendi de scinder les activités en entités distinctes et du rebond du marché français des moyennes capitalisations (Spie, Edenred et Amundi).

En revanche, nos positions sur Deutsche Telekom (le gouvernement allemand prévoit de réduire son actionnariat) et Sodexo ont toutes deux sous-performé.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION

2023-01-31

L'année a commencé par une actualité positive : une forte baisse des prix du gaz, un reflux de l'inflation et la réouverture de la Chine, ce qui a suscité de grands espoirs de rebond économique dans la région.

En Europe, le risque de coupures de courant affectant l'industrie manufacturière s'est aujourd'hui atténué, améliorant ainsi, dans une large mesure, les perspectives pour 2023. De même, le ralentissement économique aux États-Unis tarde à se concrétiser, repoussant de plusieurs mois la probabilité d'une récession.

Les premiers résultats publiés par nos sociétés de portefeuille ont également été meilleurs que prévu (ASML, STMicroelectronics, Christian Dior). Les sociétés cycliques ont connu une forte progression (Faurecia, Aurubis), tout comme les établissements financiers et les compagnies d'assurance détenus au sein du fonds (BNP, Société Générale, Allianz, Axa).

2023-02-28

Les publications de résultats ont continué d'alimenter le rebond du marché, notamment en Europe. Certains secteurs se sont distingués plus que d'autres, dont les banques. Les valeurs bancaires détenues par le portefeuille (BNP, Société Générale, Santander) affichent des résultats solides. Nos investissements dans le secteur automobile se sont également redressés, soutenus par des perspectives attractives (Stellantis, Mercedes, Faurecia). Les sociétés se négociant avec une décote, comme Publicis et Orange, ont également bénéficié de rebonds substantiels. Nous avons vendu plusieurs titres, dont Accor après sa forte hausse, et réduit notre exposition aux pays émergents. L'augmentation des taux d'intérêt ayant eu un impact sur les obligations, nous avons maintenu une duration faible et continué d'investir dans les obligations d'entreprises. Nous pensons que ce segment offre des rendements attractifs.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-03-31

La chute des banques régionales américaines et du Crédit Suisse ainsi que les craintes d'effet domino ont déclenché une aversion au risque sur les marchés financiers et une forte baisse pour les actions. Nous avons réduit notre exposition, notamment sur les valeurs cycliques comme les banques européennes. Le produit a été en partie réalloué à des titres plus défensifs, tels que Novartis, AstraZeneca ou Orange. Nous privilégions actuellement les fortes capitalisations dans cette phase de marché. Les obligations d'entreprises ont également souffert de la forte hausse des spreads de crédit, mais offrent des rendements attractifs, notamment concernant les échéances inférieures à 5 ans. Le portefeuille reste fortement exposé à ce secteur afin de générer un portage substantiel pour le portefeuille. Nous avons également réduit notre exposition aux devises étrangères.

2023-04-28

Les taux d'inflation, y compris l'inflation sous-jacente, restent élevés, ce qui signifie que les banques centrales ne devraient pas infléchir leurs politiques à très court terme. Ces derniers entrant désormais dans les dernières étapes de leurs cycles de resserrement, les dernières données économiques semblent plus contrastées : l'industrie manufacturière a commencé à ralentir considérablement, tandis que le secteur des services continue de bénéficier d'une forte dynamique.

La publication des résultats du premier trimestre a démarré, les entreprises ayant généralement publié des résultats meilleurs que prévu, notamment dans le secteur du luxe, bénéficiant à Christian Dior - une position détenue par le portefeuille. Les secteurs défensifs, dont l'industrie pharmaceutique, ont également bénéficié d'une bonne tenue soutenue par des publications de résultats solides (Novartis, AstraZeneca, Sanofi).

Les industries cycliques ont enregistré des rendements négatifs, les secteurs des semi-conducteurs et de l'automobile ayant sous-performé, en dépit de la publication de bénéfices conformes aux attentes.

Les enveloppes obligataires ont généré de solides performances tirées par le portage attractif au sein du portefeuille. 2023-05-31

L'inflation sous-jacente reste élevée dans le monde entier, obligeant les banques centrales à maintenir leurs positions restrictives. La BCE n'a pas encore terminé son cycle de hausse des taux d'intérêt, tandis que la Fed devrait maintenir ses taux à des niveaux élevés pendant une période plus longue que les investisseurs ne l'avaient prévu.

Les développements au sein de l'intelligence artificielle ont permis aux valeurs technologiques de rebondir fortement, soutenant le marché actions dans son ensemble. Nos investissements ont fortement contribué à la performance du fonds (Alphabet, ASML, STM). Le marché japonais s'est également redressé au cours du mois, porté par son économie plus solide (Tokyo Electron, Ushio, Fanuc).

Bien que les taux d'intérêt aient augmenté au cours du mois, le portefeuille obligataire a enregistré des rendements positifs grâce à son rendement de portage. Nous avons participé à plusieurs émissions primaires offrant des coupons attractifs, dont Eramet qui paie plus de 7 %.

2023-06-30

En dépit des signes de ralentissement économique et de la position ferme des banquiers centraux sur l'inflation, les marchés actions ont progressé en juin. Le secteur technologique a particulièrement bénéficié de l'actualité récente sur l'intelligence artificielle, qui a soutenu les performances.

Dans cet environnement, le fonds a continué d'afficher des performances positives tirées par ses investissements en actions. La composante cyclique et notamment le secteur automobile (Forvia, Stellantis) sont en forte hausse. Par ailleurs, notre exposition au Japon a continué de générer de solides performances (Nintendo, Shimano). L'exposition du fonds aux sociétés GAFA est faible, les valorisations ayant atteint des niveaux offrant très peu de potentiel de hausse.

Enfin, nos investissements obligataires ont continué de bien se comporter grâce à l'opération de refinancement d'Infopro, qui s'est avérée plutôt favorable au fonds, et à la hausse de nos obligations Solvay.

2023-07-31

Les banques centrales ont achevé leur dernière hausse « automatique » des taux d'intérêt avant d'adopter une politique qui dépendra désormais des données fondées sur l'activité économique et les données d'inflation. Les taux longs sont restés dans une fourchette étroite ces derniers mois, tandis que les marchés actions ont connu une forte hausse. Les valeurs cycliques du portefeuille ont été portées par les publications de résultats solides de sociétés comme Stellantis, Saint-Gobain, ST Micro, Santander - et Alphabet, l'une de nos plus fortes convictions au sein de l'industrie technologique. L'exposition du fonds aux actions a été progressivement augmentée pour atteindre 25 %. Le portefeuille obligataire a continué de rebondir et a fortement contribué à la performance du fonds. Nous avons renforcé nos investissements en obligations souveraines italiennes à 10 ans afin de bénéficier de rendements attractifs.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-08-31

Les banques centrales ont continué d'émettre des déclarations déterminées sur leur lutte contre l'inflation tandis que les données économiques ont confirmé le ralentissement économique. La Chine est également affectée par une croissance inférieure aux prévisions, ce qui conduit à des spéculations sur des mesures de relance potentielles.

Les marchés actions ont reculé, les secteurs cycliques étant particulièrement impactés (automobile, luxe et technologie). Les valeurs financières - et notamment Allianz, Axa et Société Générale - ont poursuivi leur rebond après leurs publications de résultats solides.

Nous avons renforcé nos investissements en obligations souveraines italiennes offrant des rendements supérieurs à 4 %. Notre portefeuille d'obligations d'entreprises est resté stable au cours du mois et a continué d'offrir un rendement actuariel supérieur à 5,5 %.

2023-09-29

Au-delà de la hausse des taux d'intérêt de la BCE, l'esprit de lutte dont ont fait preuve les banques centrales alors qu'elles s'efforcent de contenir l'inflation a poussé les rendements à atteindre de nouveaux records, dans un contexte d'aversion au risque généralisée sur les marchés financiers. Les données macroéconomiques publiées jusqu'à présent aux États-Unis ne montrent aucun signe que l'économie entre dans une récession. Toutefois, l'économie chinoise continue de connaître des difficultés dans son cycle de reprise.

Nous avons en partie réduit notre exposition aux actions au cours du mois pour garantir la performance du fonds. Les rendements obligataires sont de plus en plus attractifs, y compris sur le segment des obligations souveraines européennes et américaines, et deviennent un moteur essentiel des rendements actuels et futurs.

2023-10-31

L'économie américaine, portée par des dépenses fédérales élevées, a fait preuve d'une forte résistance à travers différents indicateurs économiques, entraînant une hausse des taux d'intérêt à long terme. Cela a également déclenché une certaine aversion au risque qui a globalement impacté l'ensemble des marchés actions.

Notre décision de réduire l'exposition du fonds, combinée à la faible sensibilité du portefeuille, a permis de limiter tout impact négatif au cours du mois. Nous maintenons ce biais défensif pour le moment.

Les premières publications de résultats du troisième trimestre ont été contrastées et ont contribué à l'opinion globalement négative.

Les rendements offerts par le portefeuille obligataire ont désormais atteint 6 % du côté des entreprises et sont devenus particulièrement attractifs.

2023-11-30

Le reflux de l'inflation a permis aux banques centrales de prendre un ton plus neutre, ce que les investisseurs ont interprété comme un signe que la politique monétaire pourrait être sur le point de s'assouplir. L'impact sur les marchés de capitaux a été considérable, les rendements enregistrant un net recul. Cette baisse a également soutenu les marchés actions, notamment le secteur technologique.

Le fonds a enregistré une solide performance au cours du mois et a renforcé son exposition aux actifs risqués. Au sein de l'enveloppe actions, les principaux contributeurs à la performance ont été ST Micro, SAP et ASML. Nous avons également renforcé l'exposition du fonds aux valeurs bancaires.

L'enveloppe obligataire a fortement contribué à la performance en novembre. Nous conservons pour l'instant nos positions sur des obligations souveraines et nous souscrivons activement aux émissions d'entreprises sur le marché primaire.

2023-12-29

La baisse continue des rendements obligataires, également alimentée par les commentaires de Jerome Powell suite à la réunion de la Fed, a permis aux actifs risqués de poursuivre leur hausse en décembre. Notre décision d'augmenter l'exposition du fonds aux actions et notre investissement substantiel dans les obligations se sont révélés judicieux. Nous avons maintenu ces niveaux élevés tout au long du mois et augmenté le pourcentage des petites et moyennes capitalisations européennes. Les principaux contributeurs actions du fonds incluent Vivendi, suite aux annonces sur la structure du groupe, ainsi qu'ASML et BNP Paribas. Côté obligataire, la levée de la sensibilité du fonds a bien fonctionné, notamment via les obligations souveraines italiennes et nos positions sur Loxam et Crédit Agricole Assurances. Après la forte baisse des rendements, les entreprises vont désormais bénéficier de conditions financières plus favorables. Début 2024, nous pourrions prendre quelques bénéfices sur plusieurs de nos investissements obligataires.

Rapport des administrateurs (suite)

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH

2023-01-31

Après un mois de décembre médiocre, le marché a rapidement rebondi en 2023, sous l'effet de la modération des données d'inflation en provenance des États-Unis, de politiques plus favorables au marché en provenance de Chine, et de prix de l'énergie inférieurs aux prévisions en Europe. Les données économiques soutiennent désormais une moindre probabilité de récession profonde tant en Europe qu'aux États-Unis. Nous prévoyons toujours une année marquée par la volatilité, mais la mise en place des entreprises technologiques s'améliore. Les premières publications des résultats ont confirmé une moindre croissance des dépenses informatiques en 2023 par rapport à 2022, mais cette croissance devrait rester positive. Notre exposition procyclique a contribué positivement à la performance du fonds, STMicroelectronics (leader des semi-conducteurs pour automobiles) continue de bénéficier de marchés finaux sous-alimentés et a publié des prévisions bien meilleures que prévu. Au cours du mois, nous avons augmenté notre exposition aux actions afin d'ajuster le positionnement du portefeuille aux nouvelles conditions économiques, et nous avons également augmenté notre exposition au secteur des semi-conducteurs.

2023-02-28

Le mois de février 2023 a été marqué par une volatilité accrue lorsque les investisseurs ont réévalué la manière dont la Fed pourrait réagir aux récentes données macroéconomiques. Pendant ce temps, la publication des résultats a permis de clarifier certaines des tendances qui caractériseront l'année 2023. Les budgets informatiques semblent résistants en 2023 même si la croissance sera inférieure à celle de 2022. Au cours du mois de février, la performance a été nettement améliorée par notre exposition au secteur des logiciels, Palo Alto ayant notamment publié des résultats trimestriels positifs, montrant que la Cybersécurité reste un investissement prioritaire pour les entreprises de différents secteurs. La société est en voie de devenir la première capitalisation boursière de 100 milliards de dollars américains en Cybersécurité et d'être intégrée dans les principaux indices.

2023-03-31

Les hausses rapides des taux d'intérêt ont exercé une pression sur le système bancaire dans le monde entier, ce qui a impacté les institutions financières tant aux États-Unis qu'en Europe. Dans cet environnement difficile, la technologie a surperformé en affichant des rendements positifs. Malheureusement, la performance positive a été extrêmement étroite et considérée principalement comme une très forte capitalisation, dont beaucoup ne répondent pas à nos critères de développement durable. Néanmoins, au cours du mois de mars, nous avons utilisé la volatilité pour ajouter 2 nouvelles positions sur MongoDB (base de données de nouvelle génération) et Procore (logiciel de construction qui améliore le développement durable du secteur de la construction) qui, selon nous, étaient sous-évaluées et démontrent une qualité élevée tant du point de vue financier que du point de vue du développement durable. Nous pensons qu'avec plus de clarté sur le cycle des taux d'intérêt, notre portefeuille d'investissements durables de haute qualité est bien positionné pour bénéficier de certains des changements structurels les plus importants de la société.

2023-04-28

En avril, la technologie a sous-performé, tirée par les semi-conducteurs et les logiciels qui ont renversé une partie de leur solide performance depuis le début de l'année. Les grandes capitalisations ont sous-performé les petites et moyennes capitalisations. Alors que nous entrons dans la publication des résultats du premier trimestre 2023, des signaux mitigés sont apparus quant à l'évolution des dépenses informatiques, des vérifications positives des logiciels aux rapports négatifs sur les résultats du matériel informatique. Néanmoins, les résultats de Microsoft la semaine dernière ont mis en évidence des tendances du cloud meilleures que prévu, mettant en évidence la résilience des technologies essentielles dans des environnements macroéconomiques difficiles. Cela indique des perspectives plus favorables pour le secteur pendant le reste de la publication des résultats. Tout au long du mois d'avril, nous avons concentré le fonds sur nos idées d'investissement de qualité et de conviction, tout en orientant nos efforts de recherche vers les impacts tangibles potentiels et les opportunités d'investissement découlant de la popularité croissante des outils d'IA.

2023-05-31

En mai, la technologie a globalement surperformé le marché. Toutefois, notre positionnement sur les sociétés clés du secteur des semi-conducteurs (qui, selon nous, bénéficieraient de la forte évolution de la demande en IA) ainsi que sur les sociétés clés du secteur des logiciels de cybersécurité a bien soutenu le portefeuille au-dessus de notre indice de référence. Plus précisément, les prévisions de Nvidia pour le deuxième trimestre ont devancé les attentes les plus optimistes des investisseurs, tandis que Palo Alto et CyberArk ont continué de délivrer des chiffres et des perspectives solides dans un environnement macroéconomique difficile. Le portefeuille continue d'être positionné pour une forte demande d'IA et de transformation numérique vers un cycle économique plus lent. Toutefois, nous restons prudents quant aux risques découlant du plafond de la dette américaine, du rebond potentiel de l'inflation ainsi que des deuxièmes impacts dérivés des émissions potentielles au sein du secteur de l'immobilier commercial.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-06-30

Après un bon mois de mai pour la technologie, le mois de juin a été plus calme, la publication des résultats du premier trimestre étant (pour la plupart) derrière nous. En dehors de la technologie, nous avons jugé encourageant que le marché ait été soutenu par d'autres secteurs, affichant un marché plus diversifié avec des industries cycliques comme Autos et Homebuilders réalisant des performances supérieures par rapport au marché. Les secteurs plus défensifs, tels que la biotechnologie et les télécommunications, ont réalisé des performances inférieures par rapport au marché, tandis que la technologie a également sous-performé. Nous restons optimistes à l'égard de ce secteur, car nous pensons qu'il pourrait être le secteur de croissance du cycle le plus attrayant, avec de solides perspectives de marge. Pour Sycomore Sustainable Tech, nous restons concentrés sur nos investissements technologiques à long terme qui, selon nous, peuvent générer de solides rendements durables. En juin, MongoDB, Palo Alto et Nvidia (certaines de nos plus fortes convictions) ont le plus contribué à la performance, tandis que Salesforce, AMD et OKTA ont pesé sur nos rendements relatifs.

2023-07-31

Le secteur de la technologie a connu un mois de juillet positif malgré la sous-performance d'Apple et de Microsoft. Les rendements technologiques s'élargissent, le Nasdaq Equal Weight surperformant le Nasdaq de >1 % en juillet. Nous sommes favorables à une prise plus large pour le secteur. Nos meilleures performances ont été Intuit, Nvidia et Salesforce. Palo Alto a le moins performant, mais nous avons pris nos bénéfices, car le titre a atteint de nouveaux records. Nous serons acheteurs si cela continue à générer des bénéfices. Sur le plan des fondamentaux, les résultats de Microsoft ont mis en évidence la vigueur de la demande en IA pour l'infrastructure cloud - nous prévoyons plus de 1,3 milliard de dollars américains de revenus annualisés en IA pour Azure au premier trimestre. Nous continuons de penser que les « outils et services » de l'IA (semi-conducteurs, infralogiciels et matériel) sont les mieux placés pour en tirer profit à court terme. À plus long terme, nous sommes enthousiasmés par le potentiel haussier du copilote de Microsoft, des nuages GPT de Salesforce et des produits NowAssist de ServiceNow.

2023-08-31

Le secteur technologique s'est inscrit en baisse en août, notre indice de référence reculant de -3,5 %, les investisseurs ayant digéré une publication de résultats « bonne, mais pas exceptionnelle ». Les valeurs technologiques ont progressé de 36 % en août et les attentes se sont révélées trop élevées. En dépit de la hausse des attentes, le potentiel fondamental de la technologie reste haut, les entreprises ayant publié des chiffres d'affaires et une rentabilité du BPA plus élevés au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre. Cette force a été tirée par le matériel et les semi-conducteurs. Pour le fonds, Oracle, Mastercard, Intuit et Coursera ont généré de solides rendements ce mois-ci tandis que Adyen, Duolingo et Salesforce ont été un frein. À l'approche de l'automne, nous continuons de constater une demande informatique suffisamment forte tirée par les initiatives de transformation numérique qui sont aggravées par la demande d'infrastructures matérielles d'IA génératives (et bientôt de services logiciels). Du côté de la valorisation, nous continuons de considérer les multiples de capitalisations n'étant pas très fortes comme attrayants tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

2023-09-29

Septembre n'a pas été un bon mois pour les actions technologiques, car nous avons continué à consolider la solide performance du secteur au premier semestre, la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis ayant été la plus éprouvante - notamment les taux américains à 10 ans atteignant 4,60 %, en augmentation par rapport à 4,10 % en début de mois. Nos positions sur Duolingo, Gartner et CyberArk ont apporté une contribution positive, tandis que Nvidia, Oracle et MongoDB ont le plus pesé sur nos rendements. Malgré cela, notre fonds a enregistré une performance en phase avec notre indice de référence, car nous avons réduit le risque jusqu'en septembre. Nous restons optimistes à l'égard des fondamentaux technologiques en ce qui concerne les résultats du troisième trimestre, car les budgets informatiques continuent de se normaliser, complétés par une forte demande pour les semi-conducteurs et le matériel liés à l'IA. Nous utiliserons cette récente faiblesse pour accroître nos participations les plus convaincantes au cours de la prochaine publication des résultats pour la technologie.

2023-10-31

Octobre a été partagé en deux périodes. Le secteur de la technologie était en hausse de près de +5 % initialement, mais il est désormais en baisse de plus de -3 % sur le mois. Entre le conflit au Moyen-Orient et des bons du Trésor américain à 10 ans atteignant 5 % pour la première fois depuis mi-2007, les marchés actions sont effrayés. Sur le plan fondamental, le rapport sur les bénéfices du troisième trimestre en matière de logiciels a été meilleur que prévu jusqu'à présent. De même, les premières impressions de semi-conducteurs et de matériel informatique montrent une stabilisation, et parfois une accélération de la demande. TSMC a indiqué notamment que la demande de smartphones se stabilisait et s'améliorait, Microsoft et Dell font allusion à une stabilisation concernant les PC, tandis que les dépenses en capital pour l'« hyperscale » s'accroissent en 2024. Nous pensons que ces tendances devraient renforcer les fondamentaux de l'écosystème. En octobre, T-Mobile, TSMC, ServiceNow ont été nos principaux contributeurs par rapport à notre indice de référence, tandis que Hashicorp, Procore et Duolingo ont pesé sur la performance.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-11-30

Le mois de novembre a été très positif pour les entreprises du secteur technologique. Le MSCI ACWI IT a clôturé le mois en hausse d'environ 9 % et notre stratégie a surperformé. D'une manière générale, le mois a été marqué par la surperformance du sous-secteur informatique cyclique précoce (semi-équipement) en raison d'une amélioration de l'opinion quant aux dépenses informatiques en 2024 que les investisseurs s'attendent désormais à être supérieures à celles de 2023. En termes de sélection de titres, les meilleurs contributeurs ont été Duolingo (application pour l'apprentissage des langues), Gartner (recherche informatique), Besi (semi-équipement) et MongoDB. Toutes ces sociétés ont publié de bons résultats trimestriels. Côté négatif, Procore surprend négativement les investisseurs avec des résultats inférieurs aux attentes. Nous sommes conscients du caractère cyclique d'une partie de leur activité, mais nous restons confiants dans les fondamentaux à long terme de la société.

2023-12-29

Les rendements technologiques ont été dopés par des données d'inflation plus faibles que prévu aux États-Unis, qui ont ensuite été aggravées par un changement de ton de la Fed indiquant l'évolution future des taux d'intérêt. Le fonds a progressé d'environ 5 % en décembre, surperformant notre indice de référence d'environ 2 %. La force relative a été tirée par notre sélection de titres dans les logiciels (mais favorisée par la sous-performance de Microsoft) ainsi que par une solide performance des semi-conducteurs (notamment par notre surpondération dans Broadcom). Nous restons optimistes quant à la normalisation des dépenses informatiques en 2024, mais nous ne serions pas surpris si le rebond prenait une petite pause tactique étant donné que certaines poches du secteur technologique se négocient désormais sur des valorisations inédites depuis le marché haussier de 2021. Dans l'ensemble, nous prévoyons que 2024 sera une année de révisions positives des estimations, et probablement moins d'appréciations multiples.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION

2023-01-31

Après un mois de décembre médiocre, le marché a rapidement rebondi en 2023, sous l'effet de la modération des données d'inflation en provenance des États-Unis, de politiques plus favorables au marché en provenance de Chine, et de prix de l'énergie inférieurs aux prévisions en Europe. Les données économiques soutiennent désormais une moindre probabilité de récession profonde tant en Europe qu'aux États-Unis. Dans ce contexte, les sociétés technologiques de l'éducation non rentables comme Coursera et Udemy se sont bien comportées, sur la base d'une valorisation attractive et d'anticipations de rentabilité plus rapide. Les premières publications des résultats ont été positives. Stride (Virtual Schooling), l'une des 10 premières positions du fonds, a progressé de plus de 20 % le jour des résultats. Stride a fait état de solides données sur les inscriptions tirées par l'apprentissage professionnel, rebondissant par rapport au trimestre précédent où l'exécution était inférieure aux attentes.

2023-02-28

Le mois de février 2023 a été marqué par une volatilité accrue lorsque les investisseurs ont réévalué la manière dont la Fed pourrait réagir aux récentes données macroéconomiques. Dans le même temps, la publication des résultats a permis de clarifier certaines des tendances qui caractériseront l'année 2023. Malheureusement, les résultats de différentes sociétés technologiques de l'éducation ont montré une décélération de la croissance en raison de la baisse du budget des entreprises pour le perfectionnement des compétences et la formation, et du taux de chômage vraiment bas. Côté positif, l'entreprise comme Udemy vise désormais la rentabilité plus tôt que prévu. Cela devrait contribuer à démontrer la résilience de ce nouveau modèle économique. Le principal contributeur à la performance du fonds a été RELX, la société a surpris les investisseurs en anticipant une nouvelle année de croissance supérieure à son niveau historique.

2023-03-31

Les hausses rapides des taux d'intérêt ont exercé une pression sur le système bancaire à travers le monde, impactant les institutions financières tant aux États-Unis qu'en Europe. Il en a résulté un mois de mars caractérisé par une volatilité accrue et un manque d'orientation. Dans cet environnement difficile, le fonds a surperformé à la fois les indices d'actions thématiques et mondiaux. Après un trimestre très soutenu, Duolingo (application mobile pour l'étude des langues) a progressé de plus de 40 %. Du côté négatif, Wiley a revu à la baisse ses prévisions de recettes pour l'ensemble de l'année, car elle a dû interrompre l'une des publications scientifiques récemment acquises pour étudier la qualité de certains articles. Nous sommes d'accord avec les mesures prises par la direction et pensons qu'elles résoudront le problème et rétabliront la confiance dans l'entreprise. Selon nous, les caractéristiques défensives du fonds continueront de soutenir la performance en 2023.

2023-04-28

Au mois d'avril, le marché s'est caractérisé par une volatilité croissante due à l'incertitude sur une récession potentielle au cours du second semestre. Dans cet environnement, notre portefeuille a bénéficié de notre exposition aux valeurs de qualité dans les secteurs défensifs. Parmi les meilleures performances, nous avons Sodexo dans les biens de consommation de première nécessité qui, au cours du mois, a fait état d'un solide ensemble de chiffres. Le début de la période de publication des résultats a été positif pour le secteur de l'éducation. Stride, premier fournisseur d'enseignement virtuel pour enfants et adultes aux États-Unis, a de nouveau surpris par les revenus et les bénéfices bien supérieurs aux attentes portés par une normalisation de l'activité scolaire et une croissance vraiment élevée de l'apprentissage des adultes. Depuis le début de l'année, nous avons observé un changement d'opinion sur les valeurs de l'éducation en raison d'une normalisation des inscriptions aux États-Unis qui a finalement été récompensée par des performances positives.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-05-31

Après un mois d'avril positif au cours duquel les valeurs de l'éducation se sont bien comportées grâce à la publication de bons résultats, le mois de mai a été plus difficile. Ce dernier a débuté par un trimestre solide pour Chegg, mais la direction a fait peu de commentaires sur l'impact des modèles de ChatGPT et de l'IA sur leurs modèles économiques, qui ont poussé le titre à la baisse de 50 %. Nous avons une petite position sur Chegg (vendue au cours du mois), et nous étions conscients du risque, mais nous nous attendions à ce que la société dispose de suffisamment de temps pour annoncer ses nouveaux produits basés sur l'IA. Les commentaires ont impacté tous les titres de l'éducation. Selon nous, les entreprises de ce secteur qui possèdent des données précieuses doivent tirer profit de l'IA. Nous avons donc renforcé notamment Pearson, qui a annoncé sa stratégie en matière d'IA et rebondi au cours du mois. Nous pensons que le modèle économique que nous avons choisi bénéficiera de l'innovation en matière d'IA.

2023-06-30

Le mois de juin a été marqué par la poursuite de certaines des tendances négatives du mois de mai, les valeurs les plus performantes du secteur de l'éducation contribuant à une partie de la performance positive depuis le début de l'année. Côté positif, RELX et Pearson ont eu l'occasion de présenter leurs stratégies en matière d'IA, lesquelles ont été bien perçues par le marché ; les deux sociétés ont apporté des contributions positives en juin après un mois de mai difficile. Côté négatif, Wiley a annoncé une restructuration de l'activité pour se recentrer sur la recherche et l'apprentissage. Nous pensons qu'à moyen terme cela créera de la valeur pour l'actionnaire, mais à court terme, cela peut provoquer des perturbations. Nous avons donc décidé de réduire notre exposition. Notre exposition au secteur des télécommunications, spécifiquement sur T-Mobile et DT, a nui à nos rendements mensuels en raison des rumeurs concernant une entrée potentielle d'Amazon sur le marché. Nous pensons qu'il existe une faible probabilité que cela se produise, nous avons donc maintenu nos positions.

2023-07-31

En juillet, le fonds a légèrement surperformé le MSCI ACWI World. Après deux (2) mois difficiles pour la thématique de l'éducation, nous avons assisté à un rebond en juillet, porté par les attentes positives quant à la période de publication des résultats qui débutera début août. La contribution positive à la performance a été tirée par notre exposition aux sociétés technologiques de l'éducation, où Blackbaud, Instructure, Duolingo les surperformant toutes. Au cours du mois, Goldman Sachs Asset Management a réalisé avec d'autres co-investisseurs une offre entièrement au comptant pour Kahoot, une société norvégienne qui gère une plateforme d'éducation numérique. Kahoot a été l'une des principales positions de Sycomore Global Education depuis le lancement de la stratégie. À la clôture de l'opération, l'action sera en hausse de plus de 70 % en glissement annuel. L'opération confirme que la valorisation dans la thématique de l'éducation est attrayante pour les investisseurs privés : cela devrait avoir un impact positif sur l'ensemble du secteur technologique de l'éducation.

2023-08-31

La hausse des taux d'intérêt et les répercussions potentielles sur l'économie mondiale ont entraîné une baisse des marchés actions en août. Dans cet environnement difficile, le fonds a surperformé son indice grâce à la publication de bons résultats et à une valorisation attractive des entreprises du secteur de l'éducation. Arco, développeur brésilien de logiciels éducatifs, a reçu une offre de General Atlantic et de Dragoner Investment Group, deux actions privées internationales. Il s'agit de la deuxième position de notre portefeuille qui a reçu cette année une offre montrant que les valorisations du secteur sont attrayantes par rapport aux fondamentaux. La performance du mois a été portée par trois (3) entreprises du secteur de l'éducation actives dans trois (3) sous-secteurs différents : Coursera, un fournisseur de diplômes et de cours en ligne ; Laureate, qui gère des universités en Amérique latine ; et Stride, un fournisseur d'enseignement virtuel pour les enfants de la maternelle au lycée aux États-Unis.

2023-09-29

La hausse des taux d'intérêt et les implications potentielles sur l'économie mondiale ont continué d'impacter les marchés actions mondiaux, qui ont de nouveau reculé en septembre. Dans cet environnement difficile, le fonds a continué de surperformer. La stabilisation des fondamentaux de l'Éducation ainsi que les caractéristiques défensives ont permis au secteur de surperformer en septembre. Les contributions positives au cours du mois ont été Stride (école virtuelle pour enfants aux États-Unis), Coursera (application pour l'apprentissage des langues par le biais de l'IA) et RELX (fournisseur mondial d'informations et d'analyses). En septembre, nous avons vendu notre position sur Arco (système de gestion de l'apprentissage au Brésil), dont l'acquisition a été approuvée par les autorités brésiliennes et qui se négocie désormais en fonction du prix de l'offre.

2023-10-31

Au cours du mois d'octobre, la performance des marchés actions a été entravée par la hausse des taux d'intérêt et la crainte d'un ralentissement potentiel de l'économie en 2024. Dans cet environnement, le fonds a performé en phase avec l'indice de référence. La performance du compartiment a bénéficié de l'inversion de la tendance à l'IA observée plus tôt dans l'année. Les investisseurs commencent à réaliser que certaines entreprises du secteur de l'éducation bénéficieront de l'adoption de l'IA, ce qui a eu un impact positif sur la performance de quelques titres que nous détenons comme Pearson, RELX et Wolters Kluwer. Concernant Pearson, l'annonce d'un nouveau PDG de MSFT a également été bien accueillie par les investisseurs. Le début de la période de publication des résultats a été positif, l'une de nos positions les plus importantes, Stride (écoles virtuelles pour enfants aux États-Unis) a déclaré que les inscriptions, le financement et la marge étaient à nouveau tous meilleurs que prévu, entraînant une hausse de l'action de 20 % sur la journée.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-11-30

Le fonds a bénéficié de la hausse des marchés actions mondiaux et a surperformé en novembre. La publication des résultats a été extrêmement positive pour les entreprises du secteur éducatif, en particulier pour les acteurs du numérique comme Duolingo (application pour l'apprentissage des langues) et Udemy (cours numériques de courte durée), les deux valeurs clôturent le mois en hausse de plus de 40 %. Le fonds a également bénéficié des bons résultats et de la performance positive de nos positions dans le secteur technologique comme Gartner (recherche informatique), ASML (leader en matière de semi-équipement) et Microsoft. Novembre a confirmé l'orientation de l'opinion et des fondamentaux vers l'éducation. Les entreprises sont enfin récompensées pour leurs bons résultats, également grâce à l'amélioration des fondamentaux, notamment les données d'inscription aux États-Unis.

2023-12-29

En décembre, la plupart des indices actions ont affiché des rendements positifs grâce à l'amélioration des données économiques. Le changement de ton de la FED et les anticipations de baisses de taux en 2024 au cours de la deuxième semaine du mois ont eu un impact sur l'allocation sectorielle, les faibles capitalisations surperformant pour la première fois les fortes capitalisations américaines et européennes en 2023. Dans cet environnement, le fonds a sous-performé. Au cours du mois, le fonds a bénéficié de l'exposition à Blackbaud (société de logiciels spécialisée dans la fourniture de produits aux institutions à but non lucratif), Duolingo (application pour l'apprentissage des langues) et Wiley (fournisseur de contenu présent dans le domaine scientifique). Côté négatif, certains contributeurs depuis le début de l'année ont marqué une pause comme Microsoft, Verisk (fournisseur de données au secteur de l'assurance) et Stride (écoles virtuelles aux États-Unis).

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK

2023-01-31

Alors que le marché se recentre sur les fondamentaux des entreprises, le fonds Global Happy@Work a fortement progressé et a réalisé une performance supérieure à l'indice de référence. La surperformance a été tirée par la sélection des actions, les perspectives des différents secteurs ayant été encourageantes, entraînant une forte hausse du cours de leurs actions (SVB Financials Group +31 %, STMicroelectronics 31 %, United Rentals +22 %, TSMC +21 % et American Express +16 %). De nombreuses autres valeurs Happy@Work, qui ont été très pénalisées en 2022, ont également progressé à mesure que les craintes macroéconomiques s'atténuaient (Saint-Gobain +17 %, HubSpot +24 % et Palo Alto +14 %). Quant à la consommation discrétionnaire, Hermès (+17 %) et LVMH (+15 %) ont progressé, car ils bénéficient de la réouverture de la Chine. À l'inverse, le secteur de la santé a sous-performé en raison de sa valorisation élevée. Nous avons pris des bénéfices de manière proactive sur AstraZeneca et Danaher qui approchent nos prix cibles. Nous pensons que le rebond ne sera pas linéaire, et nous surveillons de près le marché pour renforcer nos fortes convictions en profitant de la volatilité du marché.

2023-02-28

Au cours de ce mois volatil, le fonds a réalisé une performance supérieure à son indice de référence. HubSpot, Palo Alto et CyberArk ont progressé après avoir affiché une croissance supérieure aux attentes malgré le contexte macroéconomique. Eaton Corp a également progressé, car elle a fourni des indications encourageantes soutenues par la forte demande séculaire d'électrification et de numérisation. À l'inverse, les investisseurs ont pris des bénéfices sur SVB et First Republic, car ils présumaient que la Fed devienne plus agressive. Nous avons également liquidé Nagarro, la thèse d'investissement s'étant détériorée. Au cours du mois, nous avons initié une position dans AXA qui a accéléré les rendements du capital. L'entreprise propose également un plan d'actionnariat généreux pour motiver et fidéliser ses collaborateurs. Alors que le marché a tendance à réagir de manière excessive aux données macroéconomiques à court terme, nous restons méthodiques pour investir dans des entreprises capables d'attirer et de faire évoluer les talents, les ressources humaines étant le facteur clé de succès pour générer une surperformance à long terme.

2023-03-31

La hausse rapide des taux a entraîné la crise bancaire régionale américaine et la chute du Crédit Suisse. Le secteur technologique a surperformé, Nvidia, Salesforce et Microsoft ayant fortement progressé. Les valeurs défensives comme Intuitive Surgical et Eli Lilly se sont également bien comportées. Le secteur financier reste un frein, car SVB et First Republic ont été victimes de hausses de taux et ont succombé aux crises bancaires. Nous avons liquidé de manière proactive toutes les positions dans la finance et examiné plus en détail notre portefeuille afin de prendre des bénéfices sur les actions à faible génération de flux de trésorerie (par exemple HubSpot). Le marché ayant intégré une probabilité de récession plus élevée, nous pourrions être proches de la fin du cycle de hausse des taux. Cela pourrait être de bon augure pour de nombreuses valeurs de croissance et de qualité du portefeuille.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-04-28

Avec des perspectives macroéconomiques incertaines, le marché a pris des bénéfices sur les valeurs industrielles et technologiques tout en se tournant vers la santé et les biens de consommation de base. Les valeurs financières ont rebondi, car les investisseurs pensaient que la crise bancaire régionale américaine aurait pu prendre fin. Dans ce contexte, le fonds a sous-performé le marché en raison de sa sous-pondération sur les produits et de sa surpondération dans les industries et la technologie. Du point de vue des fondamentaux, la santé a surperformé, Intuitive Surgical et Eli Lilly ayant progressé après un bon trimestre. Les biens de consommation discrétionnaire ont également contribué positivement, grâce aux résultats meilleurs que prévu de Hermès, LVMH et L'Oréal. À l'inverse, le secteur des logiciels, dont CyberArk, a souffert de la faiblesse de l'opinion du marché. Nous avons réduit notre exposition aux secteurs automobile et industriel en prenant des bénéfices sur Toyota et Deere tout en initiant une position sur Relx avec un profil défensif et un environnement de travail inspirant axé sur le développement durable et la diversité.

2023-05-31

Le fonds Happy@Work a réalisé une performance supérieure à l'indice de référence, bien que les inquiétudes liées à une récession potentielle et au plafond de la dette américaine aient été dissipées. Le secteur de la technologie contribue positivement, tiré par les perspectives prometteuses de Nvidia, catalyseur clé de l'IA générative qui commence à transformer le monde. Palo Alto a également bondi après avoir publié de bons résultats, tandis que CyberArk a progressé après sa Journée investisseurs encourageante. Dans d'autres secteurs, Eli Lilly a progressé après que son médicament contre la maladie d'Alzheimer ait montré des résultats encourageants lors d'un essai à un stade avancé. À l'inverse, les investisseurs ont pris des bénéfices sur les valeurs du luxe, car ils s'inquiètent d'un éventuel ralentissement de la consommation aux États-Unis. Nous réduisons légèrement notre exposition au luxe après une forte hausse. Par ailleurs, nous avons renforcé Nvidia, Applied Materials et TSMC, qui pourraient être des bénéficiaires à long terme dans cette ère générative de l'IA. Nous avons également initié une position sur Verisk, une société d'analyse de données de premier plan qui met fortement l'accent sur l'apprentissage continu grâce à une formation personnalisée et à des discussions trimestrielles sur l'évolution de carrière.

2023-06-30

Ce mois-ci, le fonds Global H@W a été en phase avec l'indice de référence. Le secteur de la santé a contribué positivement, Eli Lilly ayant annoncé un autre résultat clinique encourageant dans sa gamme de produits destinés à l'amaigrissement. Les entreprises américaines de technologie médicale comme Stryker et Intuitive Surgical ont également progressé, ces dernières bénéficiant d'utilisations accrues. Par ailleurs, les valeurs cycliques telles que Toyota Motor et United Rentals se sont envolées après que la société a dévoilé un programme pour les VE plus ambitieux. En revanche, les investisseurs ont pris des bénéfices sur CrowdStrike et Salesforce, mais leurs fondamentaux à long terme et leur thèse d'investissement restent solides. Le secteur de télécoms (T-Mobile et Deutsche Telekom) a également été temporairement impacté par les rumeurs selon lesquelles Amazon pourrait entrer dans le secteur mobile. Nous pensons qu'il s'agit d'un événement à faible probabilité et que la valorisation est attrayante ; nous avons donc maintenu notre position. Le fonds fait preuve de résilience sur un marché en constante évolution, grâce à son portefeuille diversifié d'entreprises Happy@Work qui pourraient s'adapter à différentes conditions de marché.

2023-07-31

Le mois de juillet a été marqué par une période chargée en matière de publication de résultats et une rotation des gagnants vers les retardataires. Par exemple, les investisseurs ont pris des bénéfices sur des leaders de la technologie médicale tels qu'Intuitive Surgical et se sont tournés vers Thermo Fisher qui est à la traîne. Concernant la technologie, TSMC a reculé, car la reprise de la demande des consommateurs est reportée à 2024, ce qui est une question de calendrier qui n'affecte pas les fondamentaux à long terme de l'entreprise. Dans le secteur des biens de consommation, Puma a fortement progressé après avoir publié un trimestre solide, tandis que les valeurs du luxe ont souffert de la faiblesse de la situation macroéconomique en Chine. Nous avons allégé de manière proactive Hermès, LVMH et L'Oréal qui se sont rapprochées de nos objectifs de cours. De plus, nous avons initié de nouvelles positions sur Progressive et KBC (financier) afin de diversifier davantage le portefeuille. Nous pensons que les récentes évolutions du marché sont à court terme et ne sont pas dictées par les fondamentaux, d'autant plus que de nombreuses entreprises n'ont pas encore publié de résultats. Nous sommes restés méthodiques et dynamiques pour profiter de la volatilité pour acheter/ajouter des actions Happy@Work qui devraient surperformer à long terme.

2023-08-31

La hausse des taux d'intérêt et les répercussions potentielles sur l'économie mondiale ont entraîné une baisse des marchés actions en août. Dans cet environnement difficile, le fonds a surperformé son indice grâce à nos positions sur les secteurs de l'industrie et de la santé. Au niveau des titres, Eli Lilly a été le meilleur contributeur à la performance du fonds grâce à des résultats vraiment solides et à des données d'essais concurrents qui montrent que les médicaments GLP1 destinés à l'amaigrissement peuvent réduire le risque de crise cardiaque. Les autres contributions positives ont été Eaton Corp et Progressive Corporation, qui ont toutes deux publié de bons résultats. Palo Alto a connu des difficultés au cours de la première moitié du mois, Fortinet, concurrent en cybersécurité, n'ayant pas publié de chiffres. Après avoir publié un trimestre solide, le titre a commencé à se redresser. Au cours du mois d'août, nous avons tactiquement réduit notre exposition à la technologie, le secteur le plus performant depuis le début de l'année.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-09-29

Le fonds est en retrait par rapport à l'indice de référence après un bon mois d'août. Il a souffert temporairement des prises de bénéfices dans le secteur de la technologie (par exemple Nvidia, Advantest), qui a enregistré une bonne performance depuis le début de l'année. En outre, la valorisation est désormais devenue attractive. Nous avons également été impactés par la hausse du secteur de l'énergie, absent dans le fonds en raison de ses critères ESG. Grâce au portefeuille diversifié de sociétés Happy@Work, de nombreuses actions visent à compenser ces difficultés temporaires. Progressive a rebondi, les investisseurs ayant réalisé que sa thèse de croissance à long terme est préservée. Eli Lilly continue de progresser en prévision de la forte demande de médicaments contre l'obésité. Les valeurs défensives comme Verisk et Waste Connections ont également contribué positivement. Le fonds est exposé à de multiples thèmes séculaires aux fondamentaux solides à long terme, notamment le spectaculaire médicament contre l'obésité (GLP-1) avec Eli Lilly, la tendance à l'électrification avec Eaton et la tendance générative à l'IA avec Nvidia et Microsoft.

2023-10-31

Au cours du mois d'octobre, la performance des marchés actions a été entravée par la hausse des taux d'intérêt et la crainte d'un ralentissement potentiel de l'économie en 2024. Dans cet environnement, le fonds a surperformé l'indice de référence. La performance du fonds a bénéficié de la sous-pondération et de la sélection de titres dans les secteurs de la finance et des biens de consommation discrétionnaire. Concernant les services financiers et d'assurance, notre exposition à Progressive Corporation (assurance automobile aux États-Unis) et Munich Re (réassurance) a contribué à surperformer le secteur, qui a été impacté par la hausse des taux d'intérêt. Quant aux biens de consommation discrétionnaire, notre réduction opportune sur les valeurs du luxe a été le principal moteur de la contribution positive. En termes de valeurs, Eli Lilly a été le principal contributeur, le lancement imminent de leur médicament contre l'obésité a entraîné des estimations plus élevées. Du côté négatif, notre surpondération des valeurs industrielles a été le principal frein. Nous avons assisté à un renversement de la performance positive du mois dernier ; les fondamentaux du secteur commencent à se détériorer. Étant donné que ce processus durera quelques trimestres, nous avons décidé de réduire notre exposition.

2023-11-30

Le fonds a bénéficié de la hausse des marchés actions mondiaux en novembre. En termes d'allocation d'actifs, la surpondération des secteurs de la technologie et de la santé a contribué positivement à la surperformance au cours des mois. En termes de titres, nos positions sur NVDA, ServiceNow, Microsoft et ASML dans l'univers technologique ont toutes surperformé. Les fondamentaux de ces sociétés sont solides et les résultats ont été supérieurs aux attentes. Dans le domaine des soins de santé, Intuitive Surgical a été notre meilleure performance après une période de fragilité, grâce à la prise de conscience que les nouveaux médicaments contre l'obésité auront un impact sur leur modèle économique plus faible que prévu. Après une période de forte performance, notre exposition à l'assurance a sous-performé ce mois-ci. Les fondamentaux restent solides, mais l'action sur le marché a davantage profité aux secteurs cycliques.

2023-12-29

En décembre, la plupart des indices actions ont affiché des rendements positifs grâce à l'amélioration des données économiques. Le changement de ton de la FED et les anticipations de baisses de taux en 2024 au cours de la deuxième semaine du mois ont eu un impact sur l'allocation sectorielle, les faibles capitalisations surperformant pour la première fois les fortes capitalisations américaines et européennes en 2023. Au cours du mois, la stratégie a légèrement sous-performé son indice de référence. En termes d'allocation d'actifs, la surpondération de l'industrie et de la technologie a apporté une contribution positive, tandis que la sous-pondération de la consommation discrétionnaire a nui à la performance. United Rentals (industrie américaine), Brunello Cuccinelli (luxe italien) et ASML (semi-équipement) ont eu un impact positif sur la performance, tandis que certaines des surperformances depuis le début de l'année ont marqué une pause comme Microsoft et Progressive (assurance américaine). Nous avons réduit notre position sur Progressive, où la hausse est désormais plus limitée, et nous avons augmenté notre exposition au luxe.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS

2023-01-31

Le rapport Global Risk 2023 publié en janvier par le Forum économique mondial a classé cinq (5) questions environnementales parmi les 10 principaux risques mondiaux pour les cinq (5) à dix (10) prochaines années, confirmant ainsi la pertinence du positionnement du fonds : contribuer à assurer un monde plus durable. Les marchés ont connu un net rebond en janvier, avec des titres exposés aux métaux de transition (Befesa, MP Materials), renforcés il y a un mois, rebondissant en début de mois grâce à la réouverture en Chine et à l'envolée des cours des métaux au cours des trois (3) derniers mois. En revanche, Xylem a souffert après avoir annoncé une prise de contrôle sur Evoqua qui renforcera sa position de leader mondial des solutions pour l'eau et élargira son portefeuille de produits et services de traitement de l'eau. Le marché estime que l'opération attendue de 7,5 milliards de dollars américains est un prix élevé à payer.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-02-28

La nouvelle année a connu un très bon début après que les principaux enjeux macroéconomiques qui ont affecté l'année 2022 ont commencé à s'atténuer (baisse des prix de l'énergie, des matières premières et des transports, répit en matière d'anticipations de hausse des taux d'intérêt, fin de la politique « zéro Covid » en Chine). Les marchés ont également bénéficié d'un bon démarrage en matière de résultats, ce qui a généralement permis une hausse des prévisions pour 2023. MP Materials a continué de bénéficier du déséquilibre entre l'offre et la demande sur les terres rares nécessaires pour soutenir l'électrification de l'économie. Eaton et Schneider ont contribué positivement au cours du mois, ayant publié de bons résultats tirés par ce même thème. Les acteurs du secteur des déchets se sont également classés parmi les principaux contributeurs en février, notamment Clean Harbors, Waste Connections, Veolia et Republic Services. Saint-Gobain et Owens Corning ont bien résisté et ont dégagé des résultats supérieurs aux attentes, bien que ces derniers aient été fortement déclassés au sein du secteur de la construction. En revanche, malgré des résultats exceptionnels en 2022, Alfen et Shimano ont souffert des craintes d'un effet de base difficile en 2023. Le secteur solaire a également été impacté, plusieurs aspects de l'IRA de M. Biden ayant été remis en cause, affectant Shoals Technologies et SolarEdge.

2023-03-31

L'effondrement de plusieurs banques régionales aux États-Unis et du Crédit Suisse en Europe a fortement ébranlé la confiance du marché dans le secteur. Les craintes de pressions sur la liquidité financière ont pesé sur les petites entreprises aux bilans fragiles. Dans cet environnement, les investisseurs ont opté pour la qualité et positionné leurs portefeuilles de manière plus défensive.

En conséquence, l'exposition du fonds au segment solaire américain a souffert, les acteurs du marché craignant que le financement de projets solaires résidentiels ne s'essouffle. MP Materials a pâti de prises de bénéfices après que Tesla ait annoncé qu'elle réduirait son utilisation de terres rares dans les prochains modèles. SunOpta et Prysmian ont confirmé leur solide orientation au sein de leurs segments respectifs : alimentation végétale et électrification nécessaires à la transition énergétique. Nous avons allégé notre exposition au segment de la mobilité avec la vente d'Allego, le modèle économique de la société étant menacé par le durcissement des conditions financières, et de Toyota, impacté par le durcissement de la concurrence sur le segment des VE. Nous avons initié une position sur Elia, qui offre un modèle économique à forte visibilité sur un marché volatil.

2023-04-28

Au cours du mois, les marchés ont évolué à la hausse, puis à la baisse, dans un contexte de faibles volumes de transactions. Toutefois, cette inertie apparente cache un contraste entre les secteurs industriels en difficulté et les secteurs des services qui ont continué de réserver de belles surprises. Malgré son positionnement défensif renforcé, obtenu en augmentant le poids des services aux collectivités et des actions à forte visibilité dès le début de l'année, le fonds a affiché une performance inférieure en avril. Aux États-Unis, l'impact de la hausse des taux d'intérêt se fait désormais sentir, avec notamment un ralentissement sur le marché de l'énergie solaire résidentielle (Enphase) et un déstockage au sein du secteur de la construction (Acuity). Toutefois, plusieurs secteurs sont restés dynamiques, notamment la gestion de l'énergie (Schneider Electric) et les installations solaires à grande échelle, les importations de modules solaires retrouvant leur forte croissance. Nous restons confiants sur les fondamentaux des entreprises : les plans massifs d'investissements dans les technologies vertes en Europe et aux États-Unis devraient jouer un rôle de catalyseur structurel, même en cas de ralentissement économique.

2023-05-31

Les marchés ont suivi le pas en mai, les investisseurs attendant avec impatience les annonces d'un accord sur le plafond de la dette aux États-Unis. Ce mois-ci encore, le secteur technologique a réalisé une performance nettement supérieure à l'indice de référence, porté par l'engouement autour de l'intelligence artificielle. Dans le même temps, les Gestionnaires ont retracé une partie de leurs gains au second semestre, notamment au sein du segment des déchets. Le marché américain de l'énergie solaire s'est quelque peu redressé avec l'annonce de règles clarifiant comment les contribuables peuvent bénéficier du crédit d'impôt pour l'installation de panneaux solaires. Entre-temps, Shoals et SolarEdge ont fait état de marges particulièrement élevées dans leurs publications de résultats. Eaton a mentionné un carnet de commandes record et confirmé que les tendances de croissance de l'efficacité énergétique sont de plus en plus décorrélées du cycle économique.

Neste a souffert de prises de bénéfices après que la Suède ait choisi de baisser la quantité réglementaire de biocarburant mélangé dans le diesel. Nous restons confiants dans les fondamentaux de la société : les plans massifs d'investissements dans les technologies vertes en Europe et aux États-Unis devraient jouer un rôle de catalyseur structurel, même en cas de ralentissement économique.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-06-30

La nouvelle vague d'optimisme et d'appétit pour le risque observée en début de mois sur l'ensemble des marchés financiers a pris fin brutalement en raison de la rhétorique ferme employée par les banques centrales, malgré la résistance des données macroéconomiques et la baisse de l'inflation. Aux États-Unis, Owens Corning a progressé alors que le marché de la construction et de la rénovation résidentielle commençait à se redresser. Au sein du secteur de la mobilité, Tesla a accru la concurrence dans le segment des infrastructures de recharge, nous incitant à vendre Chargepoint. Nous avons toutefois conservé notre exposition aux secteurs ferroviaire et cycliste via nos positions sur Wabtec et Shimano, qui ont toutes deux contribué positivement à la performance. Au sein du secteur de l'énergie, la Journée investisseurs d'Orsted a rassuré les investisseurs, tant sur les capitaux nécessaires pour soutenir la croissance que sur la capacité de ses projets à créer de la valeur. En revanche, la Journée investisseurs de Neste a mis en évidence les risques d'une offre abondante à moyen terme sur le segment du diesel renouvelable. Vestas a été impactée par les défis opérationnels rencontrés par son concurrent, Siemens Gamesa. Les énergies renouvelables sont de nouveau favorables suite à l'offre d'achat en numéraire de la société espagnole OPDEnergy, qui a bénéficié d'une prime attractive.

2023-07-31

Le ralentissement de l'inflation observé aux États-Unis et en Europe a renforcé la probabilité d'un atterrissage en douceur de l'économie et incité les investisseurs à repositionner leurs portefeuilles sur les marchés actions. Les premières publications de résultats ont été conformes ou supérieures aux attentes, mais elles ont été suivies de modestes réactions positives sur le marché boursier. Les acteurs du secteur de la construction comme Saint-Gobain et Owens Corning ont enregistré des marges record, grâce à leur capacité à augmenter l'écart prix/coûts et à la fréquence croissante des événements climatiques extrêmes, ce qui stimule la rénovation des toitures aux États-Unis. Neste a rattrapé son retard en début de mois, mais a ensuite été à la traîne, car les investisseurs ont réagi négativement à la publication des résultats de la société, qui incluait une marge récurrente inférieure aux attentes et des indications prudentes sur les volumes. ST Micro, un ajout récent au portefeuille, a généré des rendements positifs, tirés une fois de plus par la résistance de son activité automobile. Les investisseurs ont pris des bénéfices sur plusieurs valeurs industrielles considérées comme se négociant à des valorisations élevées, repositionnant leurs portefeuilles sur des titres « value » qui ont accumulé un décalage important par rapport au marché.

2023-08-31

La hausse des taux à long terme et les incertitudes sur l'économie chinoise ont provoqué une contraction du marché en août.

L'impact des coûts de financement élevés s'est fait sentir dans les résultats publiés par plusieurs sociétés du portefeuille. Solaredge et Enphase ont souffert d'un ralentissement de la demande de panneaux solaires résidentiels, l'économie devenant moins favorable au consommateur. Orsted, quant à elle, a annoncé une dépréciation des actifs qui s'élève à 16 milliards pour ses projets éoliens offshore aux États-Unis. Dans un contexte de marché du solaire commercial dynamique, le carnet de commandes croissant de Shoals et l'incertitude concernant un rappel de produits ont impacté le cours de l'action de la société. La hausse de l'inflation a également fortement pesé sur les volumes de ventes de boissons lactées sans lactose de Sunopta.

En revanche, les secteurs de l'électrification et de la rénovation continuent d'offrir des opportunités d'investissement dynamiques. Eaton a revu à la hausse ses orientations et a continué de voir son carnet de commandes se remplir, grâce au reshoring (délocalisation) et à la loi sur la réduction de l'inflation. Owens Corning a bénéficié de la résistance du marché américain.

2023-09-29

Les données économiques résilientes n'ont pas permis de stabiliser le marché qui a été impacté par des taux à long terme record et l'inflation des prix de l'énergie. Neste a bénéficié du rebond des prix du diesel et d'un rapport réglementaire qui ouvre la voie à une augmentation du diesel renouvelable en Californie. Orsted est restée affectée par les doutes quant à la logique économique de l'éolien offshore aux États-Unis, tandis que Solaredge a souffert de la dynamique négative du marché de l'énergie solaire résidentielle, la demande en provenance d'Europe étant touchée par le contrecoup de la crise énergétique. Smurfit Kappa a chuté après l'annonce d'une fusion avec WestRock, dont les conditions semblent défavorables à la première, tandis que le secteur de la pâte à papier et du papier se redresse à mesure que les prix augmentent progressivement et que les coûts variables commencent à baisser. Nous avons initié des positions sur deux nouvelles sociétés : Aptiv, les caractéristiques de croissance de ce fournisseur de véhicules électriques et d'assistance à la conduite offrant une opportunité d'investissement intéressante, et Equinix, qui exploite et connecte ses clients dans ses centres de données, tout en réduisant au minimum l'empreinte de ses opérations.

2023-10-31

Les rendements des bons du Trésor américain à 10 ans oscillant autour de 5 %, les actions liées à l'environnement sont restées sous pression en octobre. Dans ce contexte, nous avons initié des positions sur deux sociétés fournissant des parcs solaires aux États-Unis, Nextracker et First Solar, qui continuent de bénéficier d'une forte dynamique et ne sont pas affectées par les taux d'intérêt. Parallèlement, nous avons réduit notre exposition au solaire résidentiel en raison de la baisse inattendue des commandes de SolarEdge en Europe. Nous avons également continué à réduire notre exposition aux sociétés de petite taille, où la visibilité est réduite, notamment Tomra, Ariston, Befesa, Lhyfe et Sunopta. En réponse à une déception majeure suite à l'avertissement de flux de trésorerie d'Alstom, qui a ébranlé la confiance dans la direction de l'entreprise et provoqué une chute du cours de l'action d'environ 50 %, nous avons décidé de liquider la position. Les valorisations des actions au sein de la thématique sont désormais alignées sur le marché, dans l'attente d'un catalyseur qui rétablirait sa prime.

Rapport des administrateurs (suite)

2023-11-30

Les marchés actions ont fortement rebondi en novembre sous l'effet de la poursuite de la désinflation qui ouvre la voie à un scénario idéal de baisse des taux d'intérêt, sans perspective de récession sur les 12 prochains mois. Si les rendements à long terme ont fortement pesé sur le thème de l'environnement, le fonds a réagi très positivement à ces nouveaux facteurs. L'électrification reste un levier de performance clé. Schneider Electric a dévoilé des plans ambitieux de croissance organique sur les trois prochaines années. Aux États-Unis, les projets et centres de données de très grande envergure ont également permis de soutenir Eaton. Les acteurs des semi-conducteurs (Infineon, STM) ont bénéficié d'estimations meilleures que prévu, portées par la persistance d'une forte demande de semi-conducteurs de la part des constructeurs de véhicules électriques.

Alors que l'environnement actuel reste favorable aux projets solaires à grande échelle, Shoals a été impactée par des problèmes de fil défectueux. Les projets éoliens offshore continuent de subir les conséquences de la hausse des coûts et des taux d'intérêt. Orsted a annoncé de nouvelles réductions de valeur et se concentre désormais sur le soutien de ses finances. Toutefois, la situation pourrait s'améliorer grâce aux nouvelles enchères éoliennes à New York et au Royaume-Uni.

2023-12-29

Le fonds a terminé l'année proche de zéro, sous-performant le marché actions mondial par une marge significative. Le rebond de 15 % du fonds au cours des deux derniers mois indique que le thème a entamé une revalorisation maintenant que l'environnement de taux d'intérêt est plus favorable. Outre l'amélioration des facteurs macroéconomiques, les chaînes de valeur au sein des énergies renouvelables et la transition environnementale s'orientent vers un meilleur équilibre : La bonne dynamique des commandes de parcs éoliens terrestres est de retour, comme en témoigne la récente performance de Vestas ; le marché des fournisseurs d'équipements solaires (Nexttracker et Shoals) est vigoureux ; et la monétisation des crédits d'impôt issus de la loi sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act) aux États-Unis a été initiée (annonces faites par First Solar). Alors que les élections américaines alimenteront certainement le débat autour de ce thème en 2024, la COP28 a marqué le « début de la fin » des énergies fossiles et se prépare à la transition.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS

Compartiment lancé le 20 novembre 2023.

2023-12-29

L'inflation a continué de fléchir de part et d'autre de l'Atlantique. La Fed a publié des déclarations conciliantes, ouvrant la voie à des baisses de taux d'intérêt dans un avenir très proche. La BCE, qui s'est réunie, s'est montrée un peu plus prudente : aucune baisse des taux n'a encore été mentionnée. Le programme d'achat d'actifs PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) mis en place pendant la pandémie prendra progressivement fin à partir de juillet 2024. Les rendements se sont considérablement réduits dans le sillage de cette nouvelle macroéconomie, les rendements des OAT à 5 et 10 ans reculant d'environ 70 pb. Les spreads se sont contractés sur l'ensemble des segments. L'« Investment Grade » et le « High Yield » se sont respectivement resserrés d'environ 10 et 30 pb. Comme d'habitude, le marché primaire s'est progressivement tari. Nous avons néanmoins souscrit à l'émission de Statkraft : une obligation à échéance 2031, notée A et portant un coupon de 3,20 %. Les centrales hydroélectriques représentent 75 % des capacités de Statkraft. Cette dernière est détenue par le gouvernement norvégien.

Le Conseil d'administration,
Luxembourg, le 30 avril 2024

Note : les informations mentionnées dans ce rapport sont historiques et ne préjugent pas nécessairement des performances futures.

Rapport du commissaire aux comptes

Destiné aux actionnaires de
Sycomore Fund SICAV
60, avenue J. F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Sycomore Fund SICAV (la « SICAV ») et de chacun de ses compartiments, qui comprennent l'état des actifs nets, le portefeuille-titres et les instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023, ainsi que l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon nous, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de la SICAV et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de leurs opérations et de la variation de leurs actifs nets pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément à la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « Loi du 23 juillet 2016 ») et aux normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la « Commission de Surveillance du Secteur Financier » (« CSSF »). Nos responsabilités en vertu de la Loi du

23 juillet 2016 et les ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont décrites plus en détail dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé » à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport. Nous sommes également indépendants de la SICAV conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les Normes internationales d'indépendance, publié par l'International Ethics Standards Board for Accountants (« Code IESBA »), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers. En outre, nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques en vertu de ces exigences déontologiques. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Le Conseil d'administration de la SICAV est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent les informations incluses dans le rapport annuel, mais n'incluent pas les états financiers et notre rapport du réviseur d'entreprises agréé y afférent.

Notre opinion sur les états financiers ne concerne pas les autres informations et nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance à leur sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à examiner si les autres informations sont sensiblement incompatibles avec les états financiers ou avec nos connaissances obtenues dans le cadre de l'audit ou si elles semblent comporter des anomalies significatives. Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous concluons à l'existence d'une anomalie importante de ces autres informations, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration de la SICAV à l'égard des états financiers

Le Conseil d'administration de la SICAV est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux exigences légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, le Conseil d'administration de la SICAV est chargé d'évaluer la capacité de la SICAV et de chacun de ses compartiments à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration de la SICAV a l'intention soit de liquider la SICAV ou l'un de ses compartiments, soit de cesser son activité, ou n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport du réviseur d'entreprises agréé comprenant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter une anomalie significative le cas échéant. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve de scepticisme professionnel tout au long de l'audit. Par ailleurs, nous :

- Identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles soient dues à des fraudes ou à des erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques et obtenons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Obtenons une compréhension du contrôle interne pertinente pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la SICAV.
- Apprécions le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations y afférentes faites par le Conseil d'administration de la SICAV.
- Concluons sur le caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration de la SICAV de la convention comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, sur l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la SICAV ou de l'un de ses compartiments à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport du réviseur d'entreprises agréé, sur les informations fournies à ce sujet dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du réviseur d'entreprises agréé. Toutefois, des événements ou conditions futurs peuvent amener la SICAV ou l'un de ses compartiments à cesser de fonctionner.
- Apprécions la présentation globale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes de l'audit, y compris les déficiences importantes du contrôle interne que nous avons relevées au cours de notre audit.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé
(Signature)
Madjid Boukhelifa

Luxembourg, le 2 mai 2024

Statistiques

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS				
Valeur liquidative	EUR	537.873.084,64	675.284.655,78	673.715.515,56
Valeur liquidative de l'action				
- CS EUR	EUR	94,53	93,11	110,74
- I EUR	EUR	163,64	161,11	191,54
- R EUR	EUR	152,12	151,33	181,74
- X EUR	EUR	181,80	179,00	212,80
- Z EUR	EUR	981,50	-	-
Nombre d'actions				
- CS EUR		9.339,24	8.481,06	7.429,05
- I EUR		2.591.385,47	3.521.662,77	3.083.654,59
- R EUR		507.363,48	670.218,16	424.687,26
- X EUR		28.276,83	31.736,67	23.877,67
- Z EUR		31.200,00	-	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK				
Valeur liquidative	EUR	431.927.545,15	459.322.062,62	699.337.694,11
Valeur liquidative de l'action				
- CS EUR	EUR	134,58	116,97	144,47
- I EUR	EUR	162,25	140,97	174,10
- R EUR	EUR	151,77	133,24	166,22
- X EUR	EUR	172,60	149,95	185,17
Nombre d'actions				
- CS EUR		2.379,92	1.604,96	11.056,38
- I EUR		2.092.938,84	2.480.018,77	2.912.107,33
- R EUR		605.174,47	818.731,55	1.138.810,29
- X EUR		1.029,67	2.953,67	7.768,67
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG)				
Valeur liquidative	EUR	95.915.016,55	99.078.328,29	158.121.637,46
Valeur liquidative de l'action				
- CS EUR	EUR	119,12	99,78	122,35
- I EUR	EUR	139,10	116,51	142,86
- ID EUR	EUR	135,61	116,51	142,86
- R EUR	EUR	129,45	109,52	135,64
- R EUR Dist	EUR	129,45	109,52	135,64
Nombre d'actions				
- CS EUR		470,00	470,00	625,00
- I EUR		2.861,97	3.353,69	7.200,69
- ID EUR		657.633,61	795.280,95	1.035.915,65
- R EUR		16.296,56	15.887,42	17.770,64
- R EUR Dist		32.205,00	38.726,00	48.735,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG)				
Valeur liquidative	EUR	2.764.727,29	7.006.956,85	8.760.814,63
Valeur liquidative de l'action				
- I EUR Dist	EUR	108,64	98,74	110,18
- R EUR	EUR	100,64	92,03	103,30
Nombre d'actions				
- I EUR Dist		9.511,33	62.855,74	76.221,98
- R EUR		17.204,56	8.696,27	3.514,96
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG)				
Valeur liquidative	EUR	292.695,11	767.575,90	6.432.640,63
Valeur liquidative de l'action				
- I EUR	EUR	-	96,89	102,73
- R EUR	EUR	101,05	96,29	103,53
Nombre d'actions				

Statistiques (suite)

		31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
- I EUR		-	6.856,66	62.092,73
- R EUR		2.896,43	1.071,85	520,24
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION				
Valeur liquidative	EUR	463.427.168,49	416.590.531,22	147.589.046,97
Valeur liquidative de l'action				
- CS EUR	EUR	107,23	98,19	109,80
- CS EUR Dist	EUR	-	-	109,80
- I EUR	EUR	106,89	97,84	109,40
- I EUR Dist	EUR	105,51	98,08	109,67
- R EUR	EUR	103,46	95,59	107,94
- R EUR Dist	EUR	-	-	107,94
- X EUR Dist	EUR	1.041,81	947,87	-
Nombre d'actions				
- CS EUR		415.225,97	471.772,39	500,00
- CS EUR Dist		-	-	500,00
- I EUR		157.947,61	123.827,50	168.203,04
- I EUR Dist		1.522.389,12	1.001.343,99	1.001.343,99
- R EUR		253.614,98	211.062,42	177.968,07
- R EUR Dist		- 206.514,89	- 252.956,68	500,00
- X EUR Dist		-	-	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH				
Valeur liquidative	EUR	213.017.502,31	127.661.259,58	219.726.727,19
Valeur liquidative de l'action				
- A EUR	EUR	107,11	75,42	114,66
- CS EUR	EUR	133,41	93,46	141,23
- F EUR	EUR	-	-	1.418,02
- F EUR Dist Hedge	EUR	1.336,52	940,04	1.417,90
- I EUR	EUR	132,91	93,08	140,76
- I EUR Dist	EUR	-	-	140,44
- I USD	USD	124,84	84,46	136,09
- R EUR	EUR	128,59	91,00	139,05
- R EUR Dist	EUR	128,55	90,97	139,00
- X EUR	EUR	133,53	93,51	141,41
- Z EUR	EUR	1.346,20	940,41	-
Nombre d'actions				
- A EUR		442.903,26	317.316,90	197.313,22
- CS EUR		50,00	50,00	6.970,00
- F EUR		-	-	10,00
- F EUR Dist Hedge		95.307,28	103.137,08	103.327,21
- I EUR		124.162,48	50.269,50	316.728,88
- I EUR Dist		-	-	4,78
- I USD		50,00	50,00	50,00
- R EUR		114.292,42	18.171,80	16.751,43
- R EUR Dist		285,79	237,49	158,11
- X EUR		51.954,00	4.328,00	18.787,00
- Z EUR		10,00	10,00	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION				
Valeur liquidative	EUR	96.232.895,29	109.684.633,36	142.576.544,99
Valeur liquidative de l'action				
- CS EUR	EUR	94,91	78,61	95,23
- I EUR	EUR	95,03	78,68	95,28
- I EUR Dist	EUR	94,72	78,68	95,27
- R EUR	EUR	92,11	77,23	94,51
- R EUR Dist	EUR	92,33	77,25	94,52
- X EUR	EUR	-	78,74	95,35
Nombre d'actions				
- CS EUR		50,00	517,00	372,00

Statistiques (suite)

	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
- I EUR	2.294,33	349.101,66	443.521,65
- I EUR Dist	1.008.755,12	1.006.912,37	1.006.912,37
- R EUR	4.943,70	6.076,44	614,00
- R EUR Dist	75,00	50,00	50,00
- X EUR	-	31.500,00	45.000,00

**SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL
ECO SOLUTIONS**

Valeur liquidative	EUR	86.058.910,52	13.698.692,93	5.610.547,31
---------------------------	------------	---------------	---------------	--------------

Valeur liquidative de l'action

- CS EUR	EUR	85,40	87,33	101,52
- F EUR	EUR	859,49	876,37	1.015,59
- F EUR Dist	EUR	977,21	-	-
- I EUR	EUR	85,48	87,38	101,53
- I USD	USD	83,30	82,28	101,90
- R EUR	EUR	83,70	86,44	101,50
- X EUR	EUR	85,94	87,86	102,11
- Z EUR	EUR	871,78	883,18	1.016,23

Nombre d'actions

- CS EUR	50,00	50,00	50,00
- F EUR	50,00	50,00	50,00
- F EUR Dist	46.800,00	-	-
- I EUR	250.976,79	11.705,02	50,00
- I USD	63.330,00	45.115,00	50,00
- R EUR	45.825,00	50,00	50,00
- X EUR	109.419,00	94.742,00	45.000,00
- Z EUR	930,00	930,00	930,00

**SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL
HAPPY @ WORK**

Valeur liquidative	EUR	45.560.968,94	4.145.656,19	5.548.809,84
---------------------------	------------	---------------	--------------	--------------

Valeur liquidative de l'action

- CS EUR	EUR	97,73	79,69	103,80
- F EUR	EUR	983,39	799,50	1.038,33
- I EUR	EUR	97,56	79,73	103,81
- I USD	USD	95,62	75,29	104,45
- R EUR	EUR	95,78	78,87	103,77
- X EUR	EUR	96,60	78,73	102,51
- Z EUR	EUR	997,95	806,03	1.039,00

Nombre d'actions

- CS EUR	50,00	50,00	50,00
- F EUR	50,00	50,00	50,00
- I EUR	410.534,52	50,00	50,00
- I USD	50,00	50,00	50,00
- R EUR	50,00	50,00	50,00
- X EUR	46.752,00	42.430,00	44.000,00
- Z EUR	930,00	930,00	930,00

**SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO
IG CORPORATE BONDS***

Valeur liquidative	EUR	41.301.346,91	-	-
---------------------------	------------	---------------	---	---

Valeur liquidative de l'action

- I EUR	EUR	103,24	-	-
- I EUR Dist	EUR	103,24	-	-
- R EUR	EUR	103,20	-	-
- CS EUR	EUR	103,23	-	-

Nombre d'actions

- I EUR	20,00	-	-
- I EUR Dist	400.000,00	-	-
- R EUR	20,00	-	-
- CS EUR	20,00	-	-

* Veuillez vous reporter à la note 1

État récapitulatif

État récapitulatif des actifs nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		1.727.632.524,25
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-titres		195.515.820,42
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	1.923.148.344,67
Avoirs en banque		82.016.556,87
Montants à recevoir sur cessions de titres		15.509.653,47
Montants à recevoir sur souscriptions		4.135.424,55
Avoirs fiscaux à recevoir		1.083.596,96
Plus-values nettes latentes sur contrats à terme	2,7, 9	1.015.848,09
Dividendes et intérêts à recevoir	2,4	3.850.091,23
Total des actifs		2.030.759.515,84
Passif		
Découvert bancaire		290.683,35
Frais à payer		1.526.446,23
Dette sur acquisitions de titres		13.813.857,83
À payer sur les rachats		508.069,41
Moins-values nettes latentes sur contrats à terme	2,7, 9	248.596,84
Total du passif		16.387.653,66
Actifs nets à la fin de l'exercice ou de la période		2.014.371.862,18

État récapitulatif des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice ou la période clôturé(e) au 31 décembre 2023

	Notes	
Dividendes (nets d'impôts retenus à la source)	2,4	26.802.151,67
Intérêts sur obligations	2,4	8.302.419,18
Intérêts bancaires	2,4	3.718.387,85
Autres produits		1.589,69
Total des revenus		38.824.548,39
Charges		
Frais de gestion	3	17.376.131,14
Commissions de performance	5	2.849,85
Frais de transaction	8	4.576.016,60
Taxe de souscription	6	308.515,86
Intérêts sur découvert bancaire et frais bancaires		177.719,12
Autres charges		13.691,18
Total des charges		22.454.923,75
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		16.369.624,64
Plus/(moins)-value nette réalisée sur :		
Investissements	2,6	12.672.321,04
Opérations de change	2,2	(468.836,78)
Contrats à terme	2,7, 9	(1.260.214,58)
Options	2,7	(733.823,00)
Plus/(moins)-value nette réalisée au cours de l'exercice ou la période		26.579.071,32
Variation nette de la plus/(moins)-value latente sur :		
Investissements	2,6	176.585.164,10
Contrats à terme	2,7, 9	539.552,64
Options	2,7	338.823,00
Augmentation/(diminution) des actifs nets résultant des opérations		204.042.611,06
Produits perçus lors de la souscription d'actions		502.097.970,03
Montant net payé lors du rachat d'actions ou au cours de la période		(600.283.435,20)
Distribution des dividendes	12	(4.725.636,43)
Actifs nets en début d'exercice ou de période		1.913.240.352,72
Actifs nets à la fin de l'exercice ou de la période		2.014.371.862,18

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS (en EUR)

État des actifs nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		471.729.920,78
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-titres		58.898.887,61
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	530.628.808,39
Avoirs en banque		5.357.866,35
Montants à recevoir sur cessions de titres		1.637.361,37
Montants à recevoir sur souscriptions		212.431,80
Avoirs fiscaux à recevoir		567.330,02
Plus-values nettes latentes sur contrats à terme	2,7, 9	91.736,51
Dividendes et intérêts à recevoir	2,4	54.025,55
Total des actifs		538.549.559,99
Passif		
Découvert bancaire		40.820,85
Frais à payer		507.282,26
À payer sur les rachats		128.372,24
Total du passif		676.475,35
Actifs nets à la fin de l'exercice		537.873.084,64

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Résultat		
Dividendes (nets d'impôts retenus à la source)	2,4	10.897.595,88
Intérêts bancaires	2,4	701.544,71
Autres produits		44,76
Total des revenus		11.599.185,35
Charges		
Frais de gestion	3	7.021.885,64
Frais de transaction	8	776.279,18
Taxe de souscription	6	94.879,70
Intérêts sur découvert bancaire et frais bancaires		70.818,21
Autres charges		12.432,20
Total des charges		7.976.294,93
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		3.622.890,42
Plus/(moins)-value nette réalisée sur :		
Investissements	2,6	(5.413.036,25)
Opérations de change	2,2	(202.895,84)
Contrats à terme	2,7, 9	979.514,24
Plus/(moins)-value nette réalisée au cours de l'exercice		(1.013.527,43)
Variation nette de la plus/(moins)-value latente sur :		
Investissements	2,6	(871.240,47)
Contrats à terme	2,7, 9	648.937,41
Augmentation/(diminution) des actifs nets résultant des opérations		(1.235.830,49)
Produits perçus lors de la souscription d'actions		126.312.119,94
Montant net payé lors du rachat d'actions		(262.487.860,59)
Actifs nets en début d'exercice		675.284.655,78
Actifs nets à la fin de l'exercice		537.873.084,64

État des variations du nombre d'actions

	Nombre de titres émis en début d'exercice	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres rachetés	Nombre de titres émis en début de période
- CS EUR	8.481,06	1.366,92	508,74	9.339,24
- I EUR	3.521.662,77	430.034,37	1.360.311,67	2.591.385,47
- R EUR	670.218,16	151.560,76	314.415,44	507.363,48
- X EUR	31.736,67	17.793,16	21.253,00	28.276,83
- Z EUR	-	31.200,00	-	31.200,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs				
Actions				
Énergie				
1.047.878,00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	19.411.939,95	3,61
120.355,00	ELIA GROUP SA/NV	EUR	13.636.221,50	2,54
80.490,00	ENERGIEKONTOR AG	EUR	6.656.523,00	1,24
595.505,00	ERG SPA	EUR	17.186.274,30	3,20
759.636,00	LHYFE SAS	EUR	3.828.565,44	0,71
392.390,00	NEOEN SA	EUR	11.881.569,20	2,21
84.861,00	ORSTED A/S	DKK	4.260.951,00	0,79
185.634,00	SIF HOLDING NV	EUR	1.938.018,96	0,36
835.902,00	SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBI	EUR	15.556.136,22	2,89
923.138,00	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	26.364.821,28	4,90
117.921,00	VERBUND AG	EUR	9.911.260,05	1,84
696.890,00	VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	20.033.875,55	3,72
			150.666.156,45	28,01
Élec et électronique				
175.444,00	ABB LTD-REG	CHF	7.038.895,56	1,31
512.777,00	INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	19.382.970,60	3,60
164.561,00	LEGRAND SA	EUR	15.485.190,10	2,88
145.461,00	NEXANS SA	EUR	11.527.784,25	2,14
196.128,00	NEXTRACKER INC-CL A	USD	8.318.106,91	1,55
376.429,00	PRYSMIAN SPA	EUR	15.497.581,93	2,88
143.409,00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	26.068.888,02	4,85
426.382,00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	19.291.653,59	3,59
			122.611.070,96	22,80
Matériaux de construction				
79.463,00	ACCIONA SA	EUR	10.592.417,90	1,97
50.270,00	ALFEN N.V.	EUR	3.030.275,60	0,56
346.864,00	ARCADIS NV	EUR	16.940.837,76	3,15
414.353,00	ARISTON HOLDING NV	EUR	2.595.921,55	0,48
272.297,00	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	18.151.318,02	3,37
145.007,00	KINGSPAN GROUP PLC	EUR	11.368.548,80	2,11
40.315,00	ROCKWOOL A/S-B SHS	DKK	10.686.418,36	1,99
441.580,00	SPIE SA - W/I	EUR	12.496.714,00	2,32
368.092,00	WIENERBERGER AG	EUR	11.123.740,24	2,07
			96.986.192,23	18,02
Services divers				
326.436,00	BEFESA SA	EUR	11.490.547,20	2,14
787.533,00	BRAVIDA HOLDING AB	SEK	5.733.622,25	1,07
51.882,00	DEME GROUP	EUR	5.779.654,80	1,07
1.118.210,00	RENEWI PLC	GBP	8.245.758,35	1,53
76.249,00	SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	8.387.390,00	1,56
69.731,00	SHIMANO INC	JPY	9.776.803,94	1,82
599.843,00	TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	6.600.759,31	1,23
			56.014.535,85	10,42
Produits forestiers et papier				
235.500,00	SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	8.449.740,00	1,57
664.786,00	STORA ENSO OYJ-R SHS	EUR	8.326.444,65	1,55
553.231,00	SVENSKA CELLULOSA AB SCA-B	SEK	7.508.933,67	1,40
363.407,00	UPM-KYMMENE OYJ	EUR	12.377.642,42	2,30
			36.662.760,74	6,82
Stockage et entrepôt				
683.254,00	SIG GROUP AG	CHF	14.220.678,61	2,64
			14.220.678,61	2,64
Distribution et commerce de gros				
407.044,00	REXEL SA	EUR	10.082.479,88	1,87
95.000,00	STEICO SE	EUR	3.196.750,00	0,59
			13.279.229,88	2,46

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Pièces et équipements automobiles				
202.102,00	ANDRITZ AG	EUR	11.398.552,80	2,12
			11.398.552,80	2,12
Machines diverses				
382.390,00	ALSTOM	EUR	4.657.510,20	0,87
181.509,00	MERSEN	EUR	6.389.116,80	1,19
			11.046.627,00	2,06
Transports				
209.150,00	CONSTRUCC Y AUX DE FERROCARR	EUR	6.818.290,00	1,27
			6.818.290,00	1,27
Métal				
68.343,00	AURUBIS AG	EUR	5.075.151,18	0,94
			5.075.151,18	0,94
Produits chimiques				
195.879,00	UMICORE	EUR	4.877.387,10	0,91
			4.877.387,10	0,91
Cosmétiques				
489.761,00	AFYREN SAS	EUR	972.175,59	0,18
			972.175,59	0,18
Total du portefeuille-titres			530.628.808,39	98,65

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise de libellé	Ligne de crédit en EUR	Plus/(moins)-values latentes en EUR
Opérations à terme				
38,00	EURO FX CURR FUT (CME) 18/03/2024	USD	4.962.211,67	104.017,11
76,00	EUR-JPY 18/03/2024	JPY	61.001,63	(12.280,60)
Total des				91.736,51

Récapitulatif des actifs nets

	VL en %
Total du portefeuille-titres	530.628.808,39 98,65
Total des instruments financiers dérivés	91.736,51 0,02
Avoirs en banque	5.317.045,50 0,99
Autres actifs et passifs	1.835.494,24 0,34
Total de l'actif net	537.873.084,64 100,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS (en EUR)

Répartition du portefeuille

Nature de l'allocation	% du portefeuille	% de l'actif net
Actions	100,00	98,65
	100,00	98,65

Allocation-pays	% du portefeuille	% de l'actif net
France	29,45	29,05
Espagne	9,87	9,74
Suisse	7,65	7,54
Danemark	6,59	6,50
Allemagne	6,46	6,37
Italie	6,16	6,08
Autriche	6,12	6,03
Pays-Bas	4,62	4,55
Belgique	4,58	4,52
Finlande	3,90	3,85
Irlande	3,73	3,68
Suède	2,50	2,47
Luxembourg	2,17	2,14
Autres	6,20	6,13
	100,00	98,65

Les dix principales positions

RUBRIQUE	Secteur	Valeur de marché EUR	% de l'actif net
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Énergie	26.364.821,28	4,9
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Élec et électronique	26.068.888,02	4,8
VESTAS WIND SYSTEMS	Énergie	20.033.875,55	3,7
EDP RENOVAVEIS SA	Énergie	19.411.939,95	3,6
INFINEON TECHNOLOGIES	Élec et électronique	19.382.970,60	3,6
STMICROELECTRONICS NV	Élec et électronique	19.291.653,59	3,5
COMPAGNIE DE SAINT- GOBAIN	Matériaux de construction	18.151.318,02	3,3
ERG SPA	Énergie	17.186.274,30	3,2
ARCADIS NV	Matériaux de	16.940.837,76	3,1
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO	Énergie	15.556.136,22	2,8

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK (en EUR)

État des actifs nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		378.586.100,60
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-titres		49.534.491,72
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	428.120.592,32
Avoirs en banque		3.395.859,16
Montants à recevoir sur souscriptions		55.047,71
Avoirs fiscaux à recevoir		445.556,47
Plus-values nettes latentes sur contrats à terme	2,7, 9	635.598,80
Total des actifs		432.652.654,46
Passif		
Découvert bancaire		241.418,21
Frais à payer		463.299,51
À payer sur les rachats		20.391,59
Total du passif		725.109,31
Actifs nets à la fin de l'exercice		431.927.545,15

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Résultat		
Dividendes (nets d'impôts retenus à la source)	2,4	8.492.495,59
Intérêts bancaires	2,4	532.797,03
Autres produits		93,39
Total des revenus		9.025.386,01
Charges		
Frais de gestion	3	5.471.670,08
Frais de transaction	8	1.631.344,65
Taxe de souscription	6	83.602,24
Intérêts sur découvert bancaire et frais bancaires		217,20
Total des charges		7.186.834,17
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		1.838.551,84
Plus/(moins)-value nette réalisée sur :		
Investissements	2,6	13.010.579,32
Opérations de change	2,2	(51.266,53)
Contrats à terme	2,7, 9	(1.154.049,14)
Plus/(moins)-value nette réalisée au cours de l'exercice		13.643.815,49
Variation nette de la plus/(moins)-value latente sur :		
Investissements	2,6	47.666.280,66
Contrats à terme	2,7, 9	(60.871,85)
Augmentation/(diminution) des actifs nets opérations		61.249.224,30
Produits perçus lors de la souscription d'actions		71.292.622,37
Montant net payé lors du rachat d'actions		(159.936.364,14)
Actifs nets en début d'exercice		459.322.062,62
Actifs nets à la fin de l'exercice		431.927.545,15

État des variations du nombre d'actions

	Nombre de titres émis en début d'exercice	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres rachetés	Nombre de titres émis en début de période
- CS EUR	1.604,96	3.735,47	2.960,51	2.379,92
- I EUR	2.480.018,77	261.420,47	648.500,40	2.092.938,84
- R EUR	818.731,55	214.573,55	428.130,63	605.174,47
- X EUR	2.953,67	-	1.924,00	1.029,67

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs				
Actions				
Élec et électronique				
22.904,00	ADVANCED MICRO DEVICES	USD	3.056.423,88	0,71
49.008,00	ASML HOLDING NV	EUR	33.408.753,60	7,74
103.550,00	LEGRAND SA	EUR	9.744.055,00	2,26
16.198,00	NVIDIA CORP	USD	7.261.642,66	1,68
348.000,00	PRYSMIAN SPA	EUR	14.327.160,00	3,32
112.900,00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	20.522.962,00	4,75
241.247,00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	10.915.220,52	2,53
			99.236.217,66	22,99
Cosmétiques				
46.780,00	ASTRAZENECA PLC	GBP	5.722.324,16	1,32
70.599,00	BEIERSDORF AG	EUR	9.580.284,30	2,22
135.443,00	BIOMERIEUX	EUR	13.625.565,80	3,15
40.000,00	L'ORÉAL	EUR	18.026.000,00	4,17
52.700,00	NOVARTIS AG-REG	CHF	4.810.851,89	1,11
151.000,00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	14.140.773,08	3,27
159.000,00	SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	8.363.400,00	1,94
			74.269.199,23	17,18
Énergie				
676.815,00	ARVERNE GROUP SA	EUR	6.428.388,87	1,49
958.000,00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	17.746.950,00	4,11
364.000,00	ERG SPA	EUR	10.505.040,00	2,43
35.835,00	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	4.296.616,50	0,99
1.000.000,00	IBERDROLA SA	EUR	11.870.000,00	2,75
			50.846.995,37	11,77
Assurance				
729.200,00	AXA SA	EUR	21.504.108,00	4,98
46.500,00	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	EUR	17.442.150,00	4,04
			38.946.258,00	9,02
Textile				
18.144,00	CHRISTIAN DIOR SE	EUR	12.836.880,00	2,97
4.535,00	HERMES INTERNATIONAL	EUR	8.701.758,00	2,01
215.975,00	PUMA SE	EUR	10.911.057,00	2,53
			32.449.695,00	7,51
Logiciels info				
24.802,00	MICROSOFT CORP	USD	8.442.985,63	1,95
124.175,00	SAP SE	EUR	17.319.929,00	4,01
8.084,00	SERVICENOW INC	USD	5.170.203,38	1,20
			30.933.118,01	7,16
Matériaux de construction				
121.657,00	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	8.109.655,62	1,88
333.948,00	SPIE SA - W/I	EUR	9.450.728,40	2,19
			17.560.384,02	4,07
Banques				
4.146.089,00	INTESA SANPAOLO	EUR	10.960.186,27	2,54
60.449,00	KBC GROUP NV	EUR	3.549.565,28	0,82
			14.509.751,55	3,36
Pièces et équipements automobiles				
400.000,00	MICHELIN (CGDE)	EUR	12.984.000,00	3,01
			12.984.000,00	3,01
Services divers				
347.960,00	RELX PLC	EUR	12.463.927,20	2,89
			12.463.927,20	2,89
Distribution et commerce de gros				
91.345,00	BRUNELLO CUCINELLI SPA	EUR	8.093.167,00	1,87
144.000,00	REXEL SA	EUR	3.566.880,00	0,83
			11.660.047,00	2,70

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Télécommunications				
483.176,00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	10.509.078,00	2,43
			10.509.078,00	2,43
Machines diverses				
54.000,00	SIEMENS AG-REG	EUR	9.175.680,00	2,12
			9.175.680,00	2,12
Services alimentaires				
145.746,00	DANONE	EUR	8.552.375,28	1,98
			8.552.375,28	1,98
Divertissements				
222.200,00	ANTIN INFRASTRUCTURE PARTNER	EUR	3.061.916,00	0,71
			3.061.916,00	0,71
Fonds				
Organismes de placement collectif				
Fonds ouverts				
10.000,00	SYCOMORE GLOBAL HAPPY AT WORK - X EUR	EUR	961.950,00	0,22
			961.950,00	0,22
Total du portefeuille-titres			428.120.592,32	99,12

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise de libellé	Ligne de crédit en EUR	Plus/(moins)-values latentes en EUR
Opérations à terme				
100,00	EURO / GBP FUTURE 18/03/2024	GBP	16.646.493,28	90.877,62
199,00	EURO FX CURR FUT (CME) 18/03/2024	USD	4.962.211,67	544.721,18
Total des				635.598,80

Récapitulatif des actifs nets

	VL en %
Total du portefeuille-titres	428.120.592,32 99,12
Total des instruments financiers dérivés	635.598,80 0,15
Avoirs en banque	3.154.440,95 0,73
Autres actifs et passifs	16.913,08 -
Total de l'actif net	431.927.545,15 100,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS (en EUR)

Répartition du portefeuille

Nature de l'allocation	% du portefeuille	% de l'actif net
Actions	99,78	98,90
Organismes de placement collectif	0,22	0,22
	100,00	99,12

Allocation-pays	% du portefeuille	% de l'actif net
France	37,69	37,37
Allemagne	19,45	19,29
Italie	10,25	10,16
Pays-Bas	7,80	7,74
Espagne	6,92	6,86
États-Unis	5,62	5,54
Royaume-Uni	4,25	4,21
Suisse	3,67	3,64
Danemark	3,30	3,27
Autres	1,05	1,04
	100,00	99,12

Les dix principales positions

RUBRIQUE	Secteur	Valeur de marché EUR	% de l'actif net
ASML HOLDING NV	Élec et électronique	33.408.753,60	7,74
AXA SA	Assurance	21.504.108,00	4,98
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Élec et électronique	20.522.962,00	4,75
L'ORÉAL	Cosmétiques	18.026.000,00	4,17
EDP RENOVAVEIS SA	Énergie	17.746.950,00	4,11
MUENCHENER RUECKVER REG	Assurance	17.442.150,00	4,04
SAP SE	Logiciels info	17.319.929,00	4,01
PRYSMIAN SPA	Élec et électronique	14.327.160,00	3,32
NOVO NORDISK A/S-B	Cosmétiques	14.140.773,08	3,27
BIOMERIEUX	Cosmétiques	13.625.565,80	3,15

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) (en EUR)

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		79.287.853,17
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-titres		16.632.858,98
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	95.920.712,15
Montants à recevoir sur souscriptions		1.224,98
Total des actifs		95.921.937,13
Passif		
Découvert bancaire		476,14
Frais à payer		5.444,44
Dette sur acquisitions de titres		1.000,00
Total du passif		6.920,58
Actifs nets à la fin de l'exercice		95.915.016,55

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Résultat		
Dividendes (nets d'impôts retenus à la source)	2,4	1.302.216,26
Intérêts bancaires	2,4	605,40
Total des revenus		1.302.821,66
Charges		
Frais de gestion	3	63.956,15
Intérêts sur découvert bancaire et frais bancaires		877,31
Total des charges		64.833,46
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		1.237.988,20
Plus/(moins)-value nette réalisée sur : Investissements	2,6	2.467.246,64
Plus/(moins)-value nette réalisée au cours de l'exercice		3.705.234,84
Variation nette de la plus/(moins)-value latente Investissements	2,6	13.716.330,21
Augmentation/(diminution) des actifs nets résultant des opérations		17.421.565,05
Produits perçus lors de la souscription		1.569.796,83
Montant net payé lors du rachat d'actions		(20.096.836,75)
Distribution des dividendes	12	(2.057.836,87)
Actifs nets en début d'exercice		99.078.328,29
Actifs nets à la fin de l'exercice		95.915.016,55

État des variations du nombre d'actions

	Nombre de titres émis en début d'exercice	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres rachetés	Nombre de titres émis en début de période
- CS EUR	470,00	-	-	470,00
- I EUR	3.353,69	-	491,72	2.861,97
- ID EUR	795.280,95	9.643,96	147.291,30	657.633,61
- R EUR	15.887,42	3.128,18	2.719,04	16.296,56
- R EUR Dist	38.726,00	-	6.521,00	32.205,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de VL en marché en % EUR	
Fonds				
Organismes de				
Fonds ouverts				
211.824,99	SYCOMORE SELECTION	EUR	95.920.712,15	100,01
			95.920.712,15	100,01
Total du portefeuille-			95.920.712,15	100,01

Récapitulatif des actifs nets

	VL en	
Total du portefeuille-titres	95.920.712,15	100,01
Avoirs en banque	(476,14)	-
Autres actifs et passifs	(5.219,46)	(0,01)
Total de l'actif net	95.915.016,55	100,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) (en EUR)

Répartition du portefeuille

Nature de l'allocation	% du portefeuille	% de l'actif net
Organismes de placement collectif	100,00	100,01
	100,00	100,01

Allocation-pays	% du portefeuille	% de l'actif net
France	100,00	100,01
	100,00	100,01

Les dix principales positions

RUBRIQUE	Secteur	Valeur de marché EUR	% de l'actif net
SYCOMORE SELECTION RESPON- ID	Fonds ouverts	95.920.712,15	100,01

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG) (en EUR)

État des actifs nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		2.693.432,23
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-titres		56.116,39
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	2.749.548,62
Avoirs en banque		16.083,23
Montants à recevoir sur cessions de titres		96.183,16
Montants à recevoir sur souscriptions		19.946,46
Dividendes et intérêts à recevoir	2,4	2,12
Total des actifs		2.881.763,59
Passif		
Frais à payer		880,09
À payer sur les rachats		116.156,21
Total du passif		117.036,30
Actifs nets à la fin de l'exercice		2.764.727,29

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Résultat		
Dividendes (nets d'impôts retenus à la source)	2,4	149.061,26
Intérêts bancaires	2,4	89,95
Autres produits		2,50
Total des revenus		149.153,71
Charges		
Frais de gestion	3	7.876,99
Intérêts sur découvert bancaire et frais		0,75
Total des charges		7.877,74
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		141.275,97
Plus/(moins)-value nette réalisée sur : Investissements	2,6	(312.627,90)
Plus/(moins)-value nette réalisée au cours de l'exercice		(171.351,93)
Variation nette de la plus/(moins)-value latente Investissements	2,6	532.350,22
Augmentation/(diminution) des actifs nets résultant des opérations		360.998,29
Produits perçus lors de la souscription		1.684.593,94
Montant net payé lors du rachat d'actions		(6.287.821,79)
Actifs nets en début d'exercice		7.006.956,85
Actifs nets à la fin de l'exercice		2.764.727,29

État des variations du nombre d'actions

	Nombre de titres émis en début d'exercice	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres rachetés	Nombre de titres émis en début de période
- I EUR Dist	62.855,74	6.308,13	59.652,54	9.511,33
- R EUR	8.696,27	10.973,59	2.465,30	17.204,56

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG) (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de VL en % marché en EUR	
Fonds				
Organismes de				
Fonds ouverts				
27.357,96	SYCOMORE SELECTION CREDIT-ID	EUR	2.749.548,62	99,45
			2.749.548,62	99,45
Total du portefeuille-titres			2.749.548,62	99,45

Récapitulatif des actifs nets

	VL en %	
Total du portefeuille-titres	2.749.548,62	99,45
Avoirs en banque	16.083,23	0,58
Autres actifs et passifs	(904,56)	(0,03)
Total de l'actif net	2.764.727,29	100,00

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG) (en EUR)**Répartition du portefeuille**

Nature de l'allocation	% du portefeuille	% de l'actif net
Organismes de placement collectif	100,00	99,45
	100,00	99,45

Allocation-pays	% du portefeuille	% de l'actif net
France	100,00	99,45
	100,00	99,45

Les dix principales positions

RUBRIQUE	Secteur	Valeur de marché EUR	% de l'actif net
SYCOMORE SELECTION CREDIT- ID	Fonds ouverts	2.749.548,62	99,45

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG) (en EUR)

État des actifs nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		289.256,27
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-titres		3.246,25
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	292.502,52
Avoirs en banque		1.589,01
Montants à recevoir sur souscriptions		914,27
Dividendes et intérêts à recevoir	2,4	2,62
Total des actifs		295.008,42
Passif		
Frais à payer		339,89
À payer sur les rachats		1.973,42
Total du passif		2.313,31
Actifs nets à la fin de l'exercice		292.695,11

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Résultat		
Intérêts bancaires	2,4	28,70
Total des revenus		28,70
Charges		
Frais de gestion	3	3.253,04
Intérêts sur découvert bancaire et frais		0,43
Autres charges		82,55
Total des charges		3.336,02
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		(3.307,32)
Plus/(moins)-value nette réalisée sur : Investissements	2,6	(17.715,70)
Plus/(moins)-value nette réalisée au cours de l'exercice		(21.023,02)
Variation nette de la plus/(moins)-value latente Investissements	2,6	43.718,93
Augmentation/(diminution) des actifs nets résultant des opérations		22.695,91
Produits perçus lors de la souscription d'actions		222.268,05
Montant net payé lors du rachat d'actions		(719.844,75)
Actifs nets en début d'exercice		767.575,90
Actifs nets à la fin de l'exercice		292.695,11

État des variations du nombre d'actions

	Nombre de titres émis en début d'exercice	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres rachetés	Nombre de titres émis en début de période
- I EUR	6.856,66	-	6.856,66	-
- R EUR	1.071,85	2.201,15	376,57	2.896,43

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG) (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Fonds				
Organismes de				
Fonds ouverts				
182,94	SYCOMORE PARTNERS FUND-ID	EUR	292.502,52	99,93
			292.502,52	99,93
Total du portefeuille-			292.502,52	99,93

Récapitulatif des actifs nets

	VL en %	
Total du portefeuille-titres	292.502,52	99,93
Avoirs en banque	1.589,01	0,54
Autres actifs et passifs	(1.396,42)	(0,48)
Total de l'actif net	292.695,11	100,00

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG) (en EUR)

Répartition du portefeuille

Nature de l'allocation	% du portefeuille	% de l'actif net
Organismes de placement collectif	100,00	99,93
	100,00	99,93

Allocation-pays	% du portefeuille	% de l'actif net
France	100,00	99,93
	100,00	99,93

Les dix principales positions

RUBRIQUE	Secteur	Valeur de marché EUR	% de l'actif net
SYCOMORE PARTNERS FUND-ID	Fonds ouverts	292.502,52	99,93

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION (en EUR)

État des actifs nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition	389.859.734,76	
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-titres	9.713.010,93	
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	399.572.745,69
Avoirs en banque	61.328.282,12	
Montants à recevoir sur cessions de titres	225.132,61	
Montants à recevoir sur souscriptions	12.671,87	
Avoirs fiscaux à recevoir	29.683,04	
Plus-values nettes latentes sur contrats à terme	2,7, 9	226.782,78
Dividendes et intérêts à recevoir	2,4	3.096.568,66
Total des actifs		464.491.866,77
Passif		
Découvert bancaire	429,70	
Frais à payer	159.130,45	
Dette sur acquisitions de titres	704.826,58	
À payer sur les rachats	200.311,55	
Total du passif		1.064.698,28
Actifs nets à la fin de l'exercice		463.427.168,49

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Résultat		
Dividendes (nets d'impôts retenus à la source)	2,4	2.898.612,07
Intérêts sur obligations	2,4	8.196.638,11
Intérêts bancaires	2,4	2.094.399,77
Autres produits		1.026,50
Total des revenus		13.190.676,45
Charges		
Frais de gestion	3	1.377.169,26
Frais de transaction	8	1.242.887,41
Taxe de souscription	6	69.640,93
Intérêts sur découvert bancaire et frais		98.237,56
Autres charges		873,41
Total des charges		2.788.808,57
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		10.401.867,88
Plus/(moins)-value nette réalisée sur :		
Investissements	2,6	624.880,87
Opérations de change	2,2	(117.323,73)
Contrats à terme	2,7, 9	(1.147.600,48)
Options		(733.823,00)
Plus/(moins)-value nette réalisée au cours de l'exercice		9.028.001,54
Variation nette de la plus/(moins)-value latente		
Investissements	2,6	30.568.532,91
Contrats à terme	2,7, 9	57.210,79
Options	2,8	338.823,00
Augmentation/(diminution) des actifs nets opérations		39.992.568,24
Produits perçus lors de la souscription d'actions		80.688.169,23
Montant net payé lors du rachat d'actions		(72.271.707,65)
Distribution des dividendes	12	(1.572.392,55)
Actifs nets en début d'exercice		416.590.531,22
Actifs nets à la fin de l'exercice		463.427.168,49

État des variations du nombre d'actions

	Nombre de titres émis en début d'exercice	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres rachetés	Nombre de titres émis en début de période
- CS EUR	471.772,39	3.255,01	59.801,43	415.225,97
- CS EUR Dist	-	-	-	-
- I EUR	123.827,50	49.344,50	15.224,39	157.947,61
- I EUR Dist	1.001.343,99	559.099,28	38.054,15	1.522.389,12
- R EUR	211.062,42	166.464,34	123.911,78	253.614,98
- R EUR Dist	-	-	-	-
- X EUR Dist	252.956,68	2.400,00	48.841,79	206.514,89

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs				
Obligations et autres titres de créance				
Services divers				
1.067.000,00	ADECCO INT FIN 21-21/03/2082 FRN	EUR	923.551,24	0,20
2.000.000,00	ALD SA 0,0 % 21-23/02/2024	EUR	1.987.526,20	0,43
1.000.000,00	ALD SA 1,25 % 02-22/03/2026	EUR	953.634,40	0,21
1.200.000,00	ARVAL SERVICE 4 % 22-22/09/2026	EUR	1.214.172,00	0,26
600.000,00	ARVAL SERVICE 4,75 % 22-22/05/2027	EUR	622.173,18	0,13
1.000.000,00	AUTOSTRATE PER L 1,75 % 15-26/06/2026	EUR	951.377,70	0,21
4.534.000,00	EC FINANCE 3 % 15-21/10/2026	EUR	4.364.881,80	0,94
3.400.000,00	IPD 3 BV 15-23/06/2028 FRN	EUR	3.443.577,12	0,74
3.404.000,00	IPD 3 BV 8 % 15-23/06/2028	EUR	3.626.927,96	0,78
2.420.000,00	LOXAM SAS 3,75 % 15-19/07/2026	EUR	2.388.358,50	0,52
3.000.000,00	LOXAM SAS 5,75 % 15-19/07/2027	EUR	2.936.825,10	0,63
3.750.000,00	LOXAM SAS 6 % 15-17/04/2025	EUR	1.866.924,24	0,40
3.355.000,00	LOXAM SAS 6,375 % 15-23/05/2028	EUR	3.485.048,19	0,75
1.778.000,00	LOXAM SAS 6,375 % 23-31/05/2029	EUR	1.840.230,00	0,40
800.000,00	NEXI 0 % 24-21/02/2028 CV	EUR	692.719,78	0,15
327.000,00	NEXI 1,625 % 21-30/04/2026	EUR	309.438,01	0,07
450.000,00	PAPREC HOLDING 3,5 % 21-01/07/2028	EUR	432.353,25	0,09
			32.039.718,67	6,91
Assurance				
2.900.000,00	COFACE SA 5,75 % 23-28/11/2033	EUR	3.005.923,37	0,65
2.900.000,00	CRDT AGR ASSR 5,875 % 23-25/10/2033	EUR	3.182.019,20	0,69
4.700.000,00	GROUPAMA SA 14-28/05/2049 FRN	EUR	4.699.919,16	1,01
200.000,00	LA MONDIALE 13-25/04/2044 FRN	EUR	200.500,00	0,04
5.739.000,00	LA MONDIALE 14-29/12/2049 FRN	EUR	5.729.825,63	1,24
5.900.000,00	SCOR SE 14-29/10/2049 FRN	EUR	5.746.895,00	1,24
			22.565.082,36	4,87
État				
12.000.000,00	ITALY BTPS 2,8 % 01-18/12/2028	EUR	11.893.320,00	2,57
5.000.000,00	ITALY BTPS 3,5 % 15-22/01/2026	EUR	5.063.400,00	1,09
6.000.000,00	US TREASURY N/B 2,5 % 18-31/01/2025	USD	5.304.494,06	1,14
			22.261.214,06	4,80
Énergie				
4.000.000,00	ENEL SPA 20-31/12/2060 FRN	EUR	3.660.355,20	0,79
1.500.000,00	ENEL SPA 16-23/07/2171 FRN	EUR	1.566.318,75	0,34
1.167,00	NEOEN SAS 2 % 02-20/06/2025 CV FLAT	EUR	53.506,95	0,01
4.600.000,00	SUEZ 19-31/12/2059 FRN	EUR	4.244.100,76	0,92
2.200.000,00	SUEZ 4,5 % 13-23/11/2033	EUR	2.344.827,54	0,51
3.200.000,00	VEOLIA ENVRNMT 20-20/04/2169 FRN	EUR	3.018.720,00	0,65
2.700.000,00	VEOLIA ENVRNMT 21-31/12/2061 FRN	EUR	2.411.977,50	0,52
1.600.000,00	VEOLIA ENVRNMT 23-22/02/2172 FRN	EUR	1.678.279,04	0,36
			18.978.085,74	4,10
Pièces et équipements automobiles				
1.000.000,00	FAURECIA 2,375 % 15-21/06/2029	EUR	909.815,50	0,20
1.565.000,00	FAURECIA 3,125 % 15-19/06/2026	EUR	1.530.449,65	0,33
1.800.000,00	FAURECIA 3,75 % 15-20/06/2028	EUR	1.757.034,54	0,38
341.000,00	FAURECIA 7,25 % 15-22/06/2026	EUR	360.792,59	0,08
2.500.000,00	RCI BANQUE 18-19/02/2030 FRN	EUR	2.417.389,00	0,52
2.000.000,00	RCI BANQUE 4,875 % 02-23/10/2029	EUR	2.102.172,80	0,45
1.900.000,00	RENAULT 2,375 % 20-25/05/2026	EUR	1.836.196,29	0,40
1.000.000,00	RENAULT 2,5 % 21-01/04/2028	EUR	956.839,80	0,21

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
2.000.000,00	RENAULT 2,5 % 02-21/06/2027	EUR	1.913.410,20	0,41
4.000,00	RENAULT 24-83/10/2049 FRN TP	EUR	1.172.000,00	0,25
2.700.000,00	VALEO SA 5,375 % 22-28/05/2027	EUR	2.801.259,18	0,60
			17.757.359,55	3,83
Télécommunications				
300.000,00	EIRCOM FINANCE 3,5 % 15-19/05/2026	EUR	291.310,50	0,06
800.000,00	KONINKLIJKE KPN 08-19/02/2168 FRN	EUR	774.795,76	0,17
4.210.000,00	LORCA TELECOM 4 % 18-20/09/2027	EUR	4.095.157,09	0,88
1.000.000,00	ORANGE 14-29/10/2049 FRN	EUR	1.018.041,00	0,22
4.500.000,00	ORANGE 19-31/12/2049 FRN	EUR	4.367.707,65	0,94
1.900.000,00	ORANGE 18-23/04/2172 FRN	EUR	1.985.492,59	0,43
1.300.000,00	SES 16-29/12/2049	EUR	1.298.024,00	0,28
167.000,00	TELECOM ITALIA 2,75 % 15-19/04/2025	EUR	162.342,77	0,04
2.500.000,00	TELEFONICA EUROP 18-31/12/2049 FRN	EUR	2.416.544,75	0,52
500.000,00	TELEFONICA EUROP 20-31/12/2060 FRN	EUR	460.571,65	0,10
100.000,00	TELIA CO AB 22-30/06/2083 FRN	EUR	91.664,33	0,02
			16.961.652,09	3,66
Distribution et commerce de gros				
12.000,00	FNAC DARTY SA 0,25 % 21-23/03/2027 CV FLAT	EUR	840.000,00	0,18
4.078.000,00	PARTS EUROPE SA 20-21/07/2027 FRN	EUR	4.095.539,89	0,88
4.674.000,00	PARTS EUROPE SA 6,5 % 16-20/07/2025	EUR	4.668.691,74	1,01
1.000.000,00	REXEL SA 2,125 % 15-21/12/2028	EUR	929.797,70	0,20
2.500.000,00	REXEL SA 5,25 % 15-23/09/2030	EUR	2.603.677,00	0,56
			13.137.706,33	2,83
Hôtellerie et restauration				
6.100.000,00	ACCOR 19-31/12/2059 FRN	EUR	5.932.768,50	1,28
3.800.000,00	ACCOR 11-23/04/2172 FRN	EUR	4.121.716,36	0,89
			10.054.484,86	2,17
Fournitures de bureau				
3.500.000,00	QUADIENT SAS 2,25 % 03-20/02/2025	EUR	3.391.057,71	0,73
3.100.000,00	TEREOS FIN GROUP 7,25 % 15-23/04/2028	EUR	3.276.817,80	0,71
2.000.000,00	TEREOS FIN GROUP 7,5 % 20-30/10/2025	EUR	2.036.550,00	0,44
			8.704.425,51	1,88
Services alimentaires				
1.500.000,00	LIONPOLARIS LX 4 % 01-21/07/2026 FRN	EUR	1.494.880,05	0,32
5.400.000,00	PICARD GROUPE 3,875 % 01-21/07/2026	EUR	5.252.283,00	1,13
			6.747.163,05	1,45
Services financiers				
2.000.000,00	PEUGEOT INVEST 1,875 % 19-30/10/2026	EUR	1.903.600,00	0,41
2.500.000,00	TAMBURI INVST 2,5 % 05-19/12/2024	EUR	2.446.366,65	0,53
1.500.000,00	WENDEL SE 4,5 % 19-23/06/2030	EUR	1.549.026,45	0,33
			5.898.993,10	1,27
Métal				
3.300.000,00	ERAMET 5,875 % 19-21/05/2025	EUR	3.327.569,85	0,72
2.500.000,00	ERAMET 7 % 22-23/05/2028	EUR	2.541.500,00	0,55
			5.869.069,85	1,27
Internet				
2.500.000,00	ILIAD 5,375 % 15-23/02/2029	EUR	2.562.500,00	0,55
3.000.000,00	ILIAD 5,625 % 15-23/02/2030	EUR	3.099.180,00	0,67
			5.661.680,00	1,22

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %	Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
	Diversissements					Élec et électronique		11.340.414,58	2,45
3.059.000,00	BANIJAY ENTERTAI 7 % 23-01/05/2029	EUR	3.221.099,47	0,70	35.000,00	ADVANTEST CORP	JPY	1.078.091,39	0,23
250.000,00	BANIJAY ENTERTAI 8,125 % 23-01/05/2029	USD	233.302,63	0,05	6.158,00	ASML HOLDING NV	EUR	4.197.908,60	0,91
1.957.000,00	BANIJAY GROUP 6,5 % 01-20/03/2026	EUR	1.950.471,84	0,42	47.903,00	INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	1.810.733,40	0,39
			5.404.873,94	1,17	66.913,00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	3.027.478,69	0,65
								10.114.212,08	2,18
	Immobilier					Banques			
2.000.000,00	ALTAREA 1,875 % 17-19/01/2028	EUR	1.675.062,60	0,36	642.084,00	BANCO SANTANDER SA	EUR	2.426.756,48	0,52
16.139,00	NEXITY 0,25 % 02-18/03/2025	EUR	1.019.984,80	0,22	58.904,00	BNP PARIBAS	EUR	3.686.801,36	0,80
	CV FLAT				81.351,00	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SA	EUR	1.954.457,78	0,42
50.000,00	NEXITY 0,875 % 19-21/04/2028	EUR	1.977.356,80	0,43				8.068.015,62	1,74
	CV FLAT					Logiciels info			
700.000,00	URW 03-23/10/2171 FRN	EUR	697.813,97	0,15	6.103,00	MICROSOFT CORP	USD	2.077.555,90	0,45
			5.370.218,17	1,16	12.684,00	SALESFORCE INC	USD	3.021.470,84	0,65
	Produits chimiques				11.322,00	SAP SE	EUR	1.579.192,56	0,34
5.200.000,00	SOLVAY SA 02-20/09/2169 FRN	EUR	4.925.258,00	1,06				6.678.219,30	1,44
			4.925.258,00	1,06		Textile			
	Transports				3.481,00	CHRISTIAN DIOR SE	EUR	2.462.807,50	0,53
5.474.000,00	POSTE ITALIANE 21-31/12/2061 FRN	EUR	4.462.180,91	0,96	3.827,00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	2.807.487,20	0,61
			4.462.180,91	0,96	450.000,00	SAMSONITE INTERNATIONAL SA	HKD	1.343.361,45	0,29
	Publicité							6.613.656,15	1,43
3.300.000,00	JCDECAUX SE 5 % 11-23/01/2029	EUR	3.466.009,80	0,75		Télécommunications			
			3.466.009,80	0,75	100.599,00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	2.188.028,25	0,47
	Cosmétiques				232.227,00	ORANGE	EUR	2.392.867,01	0,52
1.426.000,00	CHROME BIDCO SAS 3,5 % 21-31/05/2028	EUR	1.185.825,95	0,26	12.507,00	T-MOBILE US INC	USD	1.815.278,42	0,39
								6.396.173,68	1,38
1.111.000,00	EPHIOS SUBCO S 7,875 % 23-31/01/2031	EUR	1.148.307,38	0,25		Pièces et équipements automobiles			
			2.334.133,33	0,51	65.769,00	FORVIA	EUR	1.343.002,98	0,29
	Médias				75.219,00	RENAULT SA	EUR	2.775.957,20	0,60
600.000,00	LAGARDERE SCA 2,125 % 19-16/10/2026	EUR	598.168,80	0,13	106.944,00	STELLANTIS NV	EUR	2.261.865,60	0,49
								6.380.825,78	1,38
1.400.000,00	TDF INFRASTRUCTU 5,625 % 23-21/07/2028	EUR	1.469.187,72	0,32		Internet			
			2.067.356,52	0,45	39.389,00	ALPHABET INC-CL A	USD	4.980.988,92	1,07
	Élec et électronique							4.980.988,92	1,07
1.600.000,00	INFINEON TECH 01-19/04/2168 FRN	EUR	1.560.080,00	0,34	454.764,00	VIVENDI SE	EUR	4.400.296,46	0,95
600.000,00	NEXANS SA 5,5 % 05-23/04/2028	EUR	635.362,56	0,14		Médias		4.400.296,46	0,95
			2.195.442,56	0,48		Assurance			
	Matériaux de construction				8.186,00	ALLIANZ SE-REG	EUR	1.980.602,70	0,43
700.000,00	AEROPORTI ROMA 4,875 % 23-10/07/2033	EUR	736.595,09	0,16	77.376,00	AXA SA	EUR	2.281.818,24	0,49
			736.595,09	0,16				4.262.420,94	0,92
	Stockage et entrepôt					Services alimentaires			
285.000,00	SMURFIT KAPPA 1,5 % 15-19/09/2027	EUR	267.226,60	0,06	39.666,00	NESTLE SA REG	CHF	4.160.300,81	0,90
			267.226,60	0,06				4.160.300,81	0,90
	Actions				232.307,00	Services divers			
	Cosmétiques				14.854,00	ALD SA	EUR	1.497.218,62	0,32
27.720,00	ASTRAZENECA PLC	GBP	3.390.825,69	0,73		TRIGANO SA	EUR	2.202.848,20	0,48
60.000,00	DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	1.491.778,75	0,32				3.700.066,82	0,80
26.665,00	MODERNA INC	USD	2.400.610,37	0,52	40.592,00	Matériaux de construction			
21.830,00	NOVARTIS AG-REG	CHF	1.992.806,39	0,43		COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	2.705.862,72	0,58
36.911,00	SANOFI	EUR	3.313.131,36	0,71				2.705.862,72	0,58
2.404,00	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	1.155.134,35	0,25	20.000,00	Publicité			
			13.744.286,91	2,96		PUBLICIS GROUPE	EUR	1.680.000,00	0,36
	Énergie							1.680.000,00	0,36
207.149,00	ENGIE	EUR	3.297.397,78	0,71	35.000,00	Distribution et commerce de gros			
350.000,00	ENI SPA	EUR	5.371.800,00	1,16		NINTENDO CO LTD	JPY	1.653.882,54	0,36
93.530,00	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	2.671.216,80	0,58				1.653.882,54	0,36

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Machines diverses				
9.326,00	SIEMENS AG-REG	EUR	1.584.673,92	0,34
			1.584.673,92	0,34
Divertissements				
20.203,00	EURAZEO SE	EUR	1.451.585,55	0,31
			1.451.585,55	0,31
Instruments des marchés monétaires				
20.000.000,00	État FRENCH BTF 0 % 07-23/02/2024	EUR	19.928.600,00	4,30
17.000.000,00	FRENCH BTF 0 % 17-23/04/2024	EUR	16.818.780,00	3,63
			36.747.380,00	7,93
Fonds				
Organismes de placement collectif				
Fonds ouverts				
124,98	ALLIANZ SECURICASH SRI	EUR	15.472.554,75	3,33
85.000,00	AMUNDI MSCI NORTH AMERICA ES	EUR	8.443.900,00	1,82
12.000,00	GEMFUN GEMEQUIT I ACT -I-	EUR	2.171.760,00	0,47
400.000,00	ISHARES SUST MSCI EM SRI	USD	2.509.392,12	0,54
2.000,00	SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS - X EUR	EUR	171.688,00	0,04
2.000,00	SYCOMORE GLOBAL HAPPY AT WORK - X EUR	EUR	192.390,00	0,04
50.000,00	SYCOMORE SELECTION CREDIT FCP	EUR	6.793.500,00	1,47
5.600,00	SYCOMORE SELECTION MIDCAP X	EUR	5.049.240,00	1,09
400,00	SYCOMORE SELECTION PME-X	EUR	2.913.248,00	0,63
12.000,00	SYCOYIELD 2026 IC 13C	EUR	1.325.880,00	0,29
			45.043.552,87	9,72
Total du portefeuille-titres			399.572.745,69	86,22

Récapitulatif des actifs nets

		VL en %
Total du portefeuille-titres	399.572.745,69	86,22
Total des instruments financiers dérivés	226.782,78	0,05
Avoirs en banque	61.327.852,42	13,23
Autres actifs et passifs	2.299.787,60	0,50
Total de l'actif net	463.427.168,49	100,00

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise de libellé	Ligne de crédit en EUR	Plus/(moins)-values latentes en EUR
Opérations à terme				
(10,00)	EURO FX CURR FUT (CME) 18/03/2024	USD	4.962.211,67	(27.621,87)
35,00	EUR-JPY 18/03/2024	JPY	61.001,63	12.079,93
80,00	EURO-BTP FUTURE 07/03/2024	EUR	3.062.428,03	92.800,00
20,00	EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	366.826,22	15.300,00
130,00	US 5YR NOTE FUTURE (CBT) 28/03/2024	USD	74.101.233,17	47.073,79
35,00	US 2YR NOTE FUTURE (CBT) 28/03/2024	USD	6.336.975,51	63.120,93
15,00	EURO OAT FUTURE FRENCH 10 ANS 6 % 07/03/2024	EUR	2.623.618,34	24.030,00
Total des opérations à terme				226.782,78

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION (en EUR)

Répartition du portefeuille

Nature de l'allocation	% du portefeuille	% de l'actif net
Obligations et autres titres de créance	54,52	47,02
Actions	25,02	21,55
Organismes de placement collectif	11,26	9,72
Instruments des marchés monétaires	9,20	7,93
	100,00	86,22

Allocation-pays	% du portefeuille	% de l'actif net
France	65,31	56,33
Italie	9,34	8,07
États-Unis	5,54	4,76
Pays-Bas	4,54	3,91
Irlande	2,88	2,48
Allemagne	2,69	2,31
Autres	9,70	8,36
	100,00	86,22

Les dix principales positions

RUBRIQUE	Secteur	Valeur de marché EUR	% de l'actif net
FRENCH BTF 0 % 07-23/02/2024	État	19.928.600,00	4,30
FRENCH BTF 0 % 17-	État	16.818.780,00	3,63
ALLIANZ SECURICASH SRI	Fonds ouverts	15.472.554,75	3,33
ITALY BTPS 2,8 % 01-	État	11.893.320,00	2,57
AMUNDI MSCI NORTH	Fonds ouverts	8.443.900,00	1,82
AMERICA FS SYCOMORE SELECTION	Fonds ouverts	6.793.500,00	1,47
CREDIT FCP			
ACCOR 19-31/12/2059 FRN	Hôtellerie et	5.932.768,50	1,28
SCOR SE 14-29/10/2049 FRN	Assurance	5.746.895,00	1,24
LA MONDIALE 14-29/12/2049	Assurance	5.729.825,63	1,24
ENI SPA	Énergie	5.371.800,00	1,16

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH (en EUR)

État des actifs nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		166.377.660,88
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-		38.058.935,16
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	204.436.596,04
Avoirs en banque		2.413.990,93
Montants à recevoir sur cessions de titres		13.386.526,11
Montants à recevoir sur souscriptions		12.938,54
Avoirs fiscaux à recevoir		28.316,98
Dividendes et intérêts à recevoir	2,4	47.899,52
Total des actifs		220.326.268,12
Passif		
Découvert bancaire		201,25
Frais à payer		192.137,93
Dette sur acquisitions de titres		7.076.537,25
À payer sur les rachats		39.889,38
Total du passif		7.308.765,81
Actifs nets à la fin de l'exercice		213.017.502,31

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

Résultat		
Dividendes (nets d'impôts retenus à la source)	2,4	814.565,34
Intérêts bancaires	2,4	155.670,02
Autres produits		60,34
Total des revenus		970.295,70
Charges		
Frais de gestion	3	1.726.412,27
Frais de transaction	8	582.949,18
Taxe de souscription	6	39.552,87
Intérêts sur découvert bancaire et frais		3.194,04
Autres charges		161,23
Total des charges		2.352.269,59
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		(1.381.973,89)
Plus/(moins)-value nette réalisée sur :		
Investissements	2,6	16.345.264,75
Opérations de change	2,2	(49.584,85)
Contrats à terme	2,7, 9	(174.824,29)
Plus/(moins)-value nette réalisée au cours de l'exercice		14.738.881,72
Variation nette de la plus/(moins)-value latente		
Investissements	2,6	45.915.560,03
Contrats à terme	2,7, 9	77.477,16
Augmentation/(diminution) des actifs nets opérations		60.731.918,91
Produits perçus lors de la souscription		50.273.182,79
Montant net payé lors du rachat d'actions		(24.835.540,67)
Distribution des dividendes	12	(813.318,30)
Actifs nets en début d'exercice		127.661.259,58
Actifs nets à la fin de l'exercice		213.017.502,31

État des variations du nombre d'actions

	Nombre de titres émis en début d'exercice	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres rachetés	Nombre de titres émis en début de période
- A EUR	317.316,90	171.456,56	45.870,20	442.903,26
- CS EUR	50,00	-	-	50,00
- F EUR	-	-	-	-
- F EUR Dist Hedge	103.137,08	2.253,20	10.083,00	95.307,28
- I EUR	50.269,50	108.784,86	34.891,88	124.162,48
- I EUR Dist	-	-	-	-
- I USD	50,00	-	-	50,00
- R EUR	18.171,80	137.338,54	41.217,92	114.292,42
- R EUR Dist	237,49	48,30	-	285,79
- X EUR	4.328,00	48.800,00	1.174,00	51.954,00
- Z EUR	10,00	-	-	10,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs				
Actions				
Élec et électronique				
63.611,00	ADVANCED MICRO DEVICES	USD	8.488.568,79	3,98
70.469,00	ADVANTEST CORP	JPY	2.170.629,21	1,02
33.107,00	APPLIED MATERIALS INC	USD	4.857.331,73	2,28
13.490,00	ASML HOLDING NV	EUR	9.196.133,00	4,32
	BE SEMICONDUCTOR			
26.076,00	INDUSTRIES	EUR	3.558.070,20	1,67
10.139,00	BROADCOM INC	USD	10.245.470,28	4,81
130.000,00	DELTA ELECTRONICS INC	TWD	1.202.132,60	0,56
96.782,00	MICRON TECHNOLOGY INC	USD	7.476.916,56	3,51
45.712,00	NVIDIA CORP	USD	20.492.913,27	9,61
30.938,00	ON SEMICONDUCTOR	USD	2.339.429,81	1,10
8.013,00	S.O.I.T.E.C.	EUR	1.296.503,40	0,61
93.074,00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	4.211.133,13	1,98
645.462,00	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	11.290.075,61	5,30
			86.825.307,59	40,75
Logiciels info				
14.638,00	DUOLINGO	USD	3.006.047,44	1,41
7.000,00	ESKER SA	EUR	1.117.200,00	0,52
47.183,00	GITLAB INC-CL A	USD	2.689.215,30	1,26
202.639,00	HASHICORP INC-CL A	USD	4.336.564,49	2,04
15.427,00	INTUIT INC	USD	8.728.862,36	4,10
59.402,00	MICROSOFT CORP	USD	20.221.362,49	9,49
18.665,00	MONGODB INC	USD	6.908.238,13	3,24
37.446,00	ORACLE CORP	USD	3.573.920,95	1,68
75.438,00	PROCORE TECHNOLOGIES INC	USD	4.727.124,75	2,22
37.859,00	SALESFORCE INC	USD	9.018.437,75	4,23
7.044,00	SAP SE	EUR	982.497,12	0,46
128.214,00	SENTINELONE INC - CLASSE A	USD	3.184.893,10	1,50
10.314,00	SERVICENOW INC	USD	6.596.422,27	3,10
11.340,00	SYNOPSYS INC	USD	5.285.909,02	2,48
			80.376.695,17	37,73
Fournitures de bureau				
13.356,00	ACCENTURE PLC-CL A	USD	4.242.750,16	1,99
	CYBERARK SOFTWARE			
32.882,00	LTD / ISRAËL	USD	6.520.438,24	3,06
29.964,00	WIWYNN CORP	TWD	1.612.999,14	0,76
			12.376.187,54	5,81
Internet				
90.000,00	BAIDU INC - CLASSE A	HKD	1.211.372,92	0,57
24.329,00	PALO ALTO NETWORKS INC	USD	6.494.487,41	3,05
			7.705.860,33	3,62
Immobilier				
5.253,00	EQUINIX INC	USD	3.829.913,25	1,80
			3.829.913,25	1,80
Services divers				
8.764,00	GARTNER INC	USD	3.578.987,05	1,68
			3.578.987,05	1,68
Télécommunications				
10.000,00	ARISTA NETWORKS INC	USD	2.131.987,51	1,00
			2.131.987,51	1,00
Pièces et équipements automobiles				
4.250,00	KEYENCE CORP	JPY	1.695.267,33	0,80
			1.695.267,33	0,80
Fonds				
Organismes de placement collectif				

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Fonds ouverts				
17.711,00	SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS - X EUR	EUR	3.219.257,63	1,51
31.419,00	SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS - X EUR	EUR	2.697.132,64	1,27
			5.916.390,27	2,78
Total du portefeuille-titres			204.436.596,04	95,97

Récapitulatif des actifs nets

	VL en %
Total du portefeuille-titres	204.436.596,04 95,97
Avoirs en banque	2.413.789,68 1,13
Autres actifs et passifs	6.167.116,59 2,90
Total de l'actif net	213.017.502,31 100,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH (en EUR)

Répartition du portefeuille

Nature de l'allocation	% du portefeuille	% de l'actif net
Actions	97,11	93,19
Organismes de placement collectif	2,89	2,78
	100,00	95,97

Allocation-pays	% du portefeuille	% de l'actif net
États-Unis	72,50	69,57
Taïwan	6,90	6,62
Pays-Bas	6,24	5,99
Israël	3,19	3,06
Luxembourg	2,89	2,78
Autres	8,28	7,95
	100,00	95,97

Les dix principales positions

RUBRIQUE	Secteur	Valeur de marché EUR	% de l'actif net
NVIDIA CORP	Élec et électronique	20.492.913,27	9,61
MICROSOFT CORP	Logiciels info	20.221.362,49	9,49
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Élec et électronique	11.290.075,61	5,30
BROADCOM INC	Élec et électronique	10.245.470,28	4,81
ASML HOLDING NV	Élec et électronique	9.196.133,00	4,32
SALESFORCE INC	Logiciels info	9.018.437,75	4,23
INTUIT INC	Logiciels info	8.728.862,36	4,10
ADVANCED MICRO DEVICES	Élec et électronique	8.488.568,79	3,98
MICRON TECHNOLOGY INC	Élec et électronique	7.476.916,56	3,51
MONGODB INC	Logiciels info	6.908.238,13	3,24

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION (en EUR)

État des actifs nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		80.617.551,51
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-titres		13.685.921,22
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	94.303.472,73
Avoirs en banque		1.960.961,85
Montants à recevoir sur souscriptions		1.863,22
Avoirs fiscaux à recevoir		10.280,49
Dividendes et intérêts à recevoir	2,4	45.011,67
Total des actifs		96.321.589,96
Passif		
Découvert bancaire		2.391,73
Frais à payer		85.327,92
À payer sur les rachats		975,02
Total du passif		88.694,67
Actifs nets à la fin de l'exercice		96.232.895,29

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Résultat		
Dividendes (nets d'impôts retenus à la source)	2,4	1.607.066,44
Intérêts bancaires	2,4	115.547,88
Autres produits		78,95
Total des revenus		1.722.693,27
Charges		
Frais de gestion	3	1.182.425,84
Commissions de performance	5	668,12
Frais de transaction	8	79.061,67
Taxe de souscription	6	11.840,89
Intérêts sur découvert bancaire et frais bancaires		4.023,13
Autres charges		139,21
Total des charges		1.278.158,86
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		444.534,41
Plus/(moins)-value nette réalisée sur :		
Investissements	2,6	(6.421.130,74)
Opérations de change	2,2	(4.616,59)
Plus/(moins)-value nette réalisée au cours de l'exercice		(5.981.212,92)
Variation nette de la plus/(moins)-value latente sur : Investissements	2,6	28.198.969,30
Augmentation/(diminution) des actifs nets résultant des opérations		22.217.756,38
Produits perçus lors de la souscription		8.107.292,54
Montant net payé lors du rachat d'actions		(43.494.698,28)
Distribution des dividendes	12	(282.088,71)
Actifs nets en début d'exercice		109.684.633,36
Actifs nets à la fin de l'exercice		96.232.895,29

État des variations du nombre d'actions

	Nombre de titres émis en début d'exercice	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres rachetés	Nombre de titres émis en début de période
- CS EUR	517,00	237,00	704,00	50,00
- I EUR	349.101,66	60.531,37	407.338,70	2.294,33
- I EUR Dist	1.006.912,37	32.747,74	30.904,99	1.008.755,12
- R EUR	6.076,44	3.471,26	4.604,00	4.943,70
- R EUR Dist	50,00	25,00	-	75,00
- X EUR	31.500,00	-	31.500,00	-

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION (en EUR)

État des actifs nets au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %	Distribution et commerce de gros			
					13.740,00	FIELMANN GROUP AG	EUR	668.313,60 0,69
					57.655,00	FILA SPA	EUR	506.210,90 0,53
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs								
Actions								
Services divers								
6.325,00	TRAITEMENT AUTOMATIQUE DES DONNÉES	USD	1.333.938,58	1,39				
245.830,00	COURSERA INC	USD	4.310.620,65	4,48				
9.807,00	GARTNER INC	USD	4.004.920,81	4,16				
68.856,00	IDP EDUCATION LTD	AUD	851.927,65	0,89				
172.537,00	LAUREATE EDUCATION INC	USD	2.141.386,20	2,23				
135.883,00	RELX PLC	GBP	4.876.765,68	5,07				
22.180,00	RELX PLC	EUR	794.487,60	0,83				
79.256,00	STRIDE INC	USD	4.259.655,75	4,43				
48.654,00	TECHNOPRO HOLDINGS INC	JPY	1.160.633,72	1,21				
160.729,00	UDEMY INC	USD	2.143.247,34	2,23				
9.373,00	VERISK ANALYTICS INC	USD	2.026.736,78	2,11				
92.076,00	WILEY (JOHN) & SONS - CLASSE A	USD	2.645.627,34	2,75				
			30.549.948,10	31,78				
Logiciels info								
68.553,00	BLACKBAUD INC	USD	5.380.478,07	5,59				
25.498,00	DOCEBO INC	CAD	1.120.154,48	1,16				
22.022,00	DUOLINGO	USD	4.522.419,50	4,70				
126.037,00	INSTRUCTURE HOLDINGS INC	USD	3.081.753,83	3,20				
449.349,00	LEARNING TECHNOLOGIES GROUP	GBP	420.025,03	0,44				
24.523,00	MICROSOFT CORP	USD	8.348.009,70	8,67				
			22.872.840,61	23,76				
Cosmétiques								
5.474,00	ESSILORLUXOTTICA	EUR	994.078,40	1,03				
44.556,00	NOVARTIS AG-REG	CHF	4.067.406,39	4,23				
58.978,00	UNILEVER PLC	EUR	2.586.480,19	2,69				
12.668,00	UNILEVER PLC	GBP	555.517,86	0,58				
			8.203.482,84	8,53				
Médias								
433.841,00	PEARSON PLC	GBP	4.827.297,81	5,02				
10.873,00	WOLTERS KLUWER	EUR	1.399.355,10	1,45				
			6.226.652,91	6,47				
Elec et électronique								
6.190,00	ASML HOLDING NV	EUR	4.219.723,00	4,38				
5.955,00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	1.082.499,90	1,12				
			5.302.222,90	5,50				
Télécommunications								
90.841,00	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	EUR	1.975.791,75	2,05				
13.954,00	T-MOBILE US INC	USD	2.025.297,44	2,10				
			4.001.089,19	4,15				
Fournitures de bureau								
9.570,00	ACCENTURE PLC-CL A	USD	3.040.065,81	3,16				
13.695,00	NETCOMPANY GROUP AS	DKK	414.457,21	0,43				
			3.454.523,02	3,59				
Énergie								
93.959,00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	1.740.590,48	1,81				
250.711,00	ENEL SPA	EUR	1.687.285,03	1,75				
			3.427.875,51	3,56				
Services alimentaires								
31.198,00	SODEXO SA	EUR	3.107.944,76	3,23				
			3.107.944,76	3,23				
Services financiers								
5.314,00	MASTERCARD INC - A	USD	2.051.757,70	2,13				
			2.051.757,70	2,13				

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION (en EUR)

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
3.101,00	SWATCH GROUP AG/THE-BR	CHF	762.491,77	0,79
778,00	SWATCH GROUP AG/THE-REG	CHF	36.862,32	0,04
			1.973.878,59	2,05
Textile				
2.454,00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	1.800.254,40	1,87
			1.800.254,40	1,87
Immobilier				
12.426,00	XIOR STUDENT HOUSING NV	EUR	369.052,20	0,38
			369.052,20	0,38
Fonds				
Organismes de placement collectif				

Fonds ouverts				
10.000,00	SYCOMORE GLOBAL HAPPY AT WORK - X EUR	EUR	961.950,00	1,00
			961.950,00	1,00
Total du portefeuille-titres			94.303.472,73	98,00

Récapitulatif des actifs nets

	VL en %
Total du portefeuille-titres	94.303.472,73 98,00
Avoirs en banque	1.958.570,12 2,04
Autres actifs et passifs	(29.147,56) (0,03)
Total de l'actif net	96.232.895,29 100,00

Répartition du portefeuille

Nature de l'allocation	% du portefeuille	% de l'actif net
Actions	98,98	97,00
Organismes de placement collectif	1,02	1,00
	100,00	98,00

Allocation-pays	% du portefeuille	% de l'actif net
États-Unis	51,19	50,17
Royaume-Uni	14,91	14,63
France	7,41	7,25
Pays-Bas	5,95	5,83
Suisse	5,16	5,06
Irlande	3,22	3,16
Allemagne	2,81	2,74
Italie	2,33	2,28
Autres	7,02	6,88
	100,00	98,00

Les dix principales positions

RUBRIQUE	Secteur	Valeur de marché EUR	% de l'actif net
MICROSOFT CORP	Logiciels info	8.348.009,70	8,67
RELX PLC	Services divers	5.671.253,28	5,90
BLACKBAUD INC	Logiciels info	5.380.478,07	5,59
PEARSON PLC	Médias	4.827.297,81	5,02
DUOLINGO	Logiciels info	4.522.419,50	4,70
COURSERA INC	Services divers	4.310.620,65	4,48
STRIDE INC	Services divers	4.259.655,75	4,43
ASML HOLDING NV	Élec et électronique	4.219.723,00	4,38
NOVARTIS AG-REG	Cosmétiques	4.067.406,39	4,23
GARTNER INC	Services divers	4.004.920,81	4,16

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK (en EUR)

État des actifs nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition	42.383.317,12	
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-titres	2.227.815,22	
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	44.611.132,34
Avoirs en banque		977.850,81
Avoirs fiscaux à recevoir		169,19
Dividendes et intérêts à recevoir	2,4	10.759,91
Total des actifs		45.599.912,25
Passif		
Découvert bancaire		29,79
Frais à payer		38.913,52
Total du passif		38.943,31
Actifs nets à la fin de l'exercice		45.560.968,94

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Résultat		
Dividendes (nets d'impôts retenus à la source)	2,4	78.286,46
Intérêts bancaires	2,4	13.959,89
Total des revenus		92.246,35
Charges		
Frais de gestion	3	95.505,44
Commissions de performance	5	374,55
Frais de transaction	8	67.290,43
Taxe de souscription	6	1.642,01
Intérêts sur découvert bancaire et frais bancaires		350,50
Total des charges		165.162,93
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		(72.916,58)
Plus/(moins)-value nette réalisée sur :		
Investissements	2,6	(356.936,86)
Opérations de change	2,2	(528,00)
Contrats à terme	2,7, 9	1.490,94
Plus/(moins)-value nette réalisée au cours de l'exercice		(428.890,50)
Variation nette de la plus/(moins)-value latente		
Investissements	2,6	2.839.647,23
Contrats à terme	2,7, 9	(866,71)
Augmentation/(diminution) des actifs nets résultant des opérations		2.409.890,02
Produits perçus lors de la souscription d'actions		39.900.897,58
Montant net payé lors du rachat d'actions		(895.474,85)
Actifs nets en début d'exercice		4.145.656,19
Actifs nets à la fin de l'exercice		45.560.968,94

État des variations du nombre d'actions

	Nombre de titres émis en début d'exercice	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres rachetés	Nombre de titres émis en début de période
- CS EUR	50,00	-	-	50,00
- F EUR	50,00	-	-	50,00
- I EUR	50,00	419.765,55	9.281,03	410.534,52
- I USD	50,00	-	-	50,00
- R EUR	50,00	-	-	50,00
- X EUR	42.430,00	5.000,00	678,00	46.752,00
- Z EUR	930,00	-	-	930,00

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs				
Actions				
Cosmétiques				
6.092,00	ASTRAZENECA PLC	GBP	745.198,78	1,64
3.377,00	BEIERSDORF AG	EUR	458.258,90	1,01
4.237,00	ELI LILLY & CO	USD	2.235.850,31	4,90
1.798,00	INTUITIVE SURGICAL INC	USD	549.109,02	1,21
1.037,00	L'ORÉAL	EUR	467.324,05	1,03
8.968,00	NOVARTIS AG-REG	CHF	818.666,41	1,80
7.059,00	NOVO NORDISK A/S-B	DKK	661.057,73	1,45
1.180,00	ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	CHF	310.325,91	0,68
5.681,00	STRYKER CORP	USD	1.540.064,51	3,38
2.723,00	THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	1.308.415,49	2,87
			9.094.271,11	19,97
Élec et électronique				
6.409,00	ADVANCED MICRO DEVICES	USD	855.248,89	1,88
6.882,00	ADVANTEST CORP	JPY	211.983,57	0,47
1.530,00	ASML HOLDING NV	EUR	1.043.001,00	2,29
7.160,00	EATON CORP PLC	USD	1.560.920,83	3,43
4.629,00	NVIDIA CORP	USD	2.075.203,35	4,55
13.621,00	PRYSMIAN SPA	EUR	560.776,57	1,23
2.576,00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	468.265,28	1,03
10.691,00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	483.714,30	1,06
74.100,00	TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	TWD	1.296.117,51	2,84
			8.555.231,30	18,78
Logiciels info				
908,00	HUBSPOT INC	USD	477.192,16	1,05
1.029,00	INTUIT INC	USD	582.225,93	1,28
10.459,00	MICROSOFT CORP	USD	3.560.405,88	7,81
2.252,00	SALESFORCE INC	USD	536.451,62	1,18
2.127,00	SERVICENOW INC	USD	1.360.344,21	2,99
			6.516.619,80	14,31
Services divers				
6.507,00	RECRUIT HOLDINGS CO LTD	JPY	249.151,46	0,55
39.790,00	RELX PLC	EUR	1.425.277,80	3,13
1.984,00	UNITED RENTALS INC	USD	1.029.887,55	2,26
6.603,00	VERISK ANALYTICS INC	USD	1.427.775,84	3,13
7.043,00	WASTE CONNECTIONS INC	USD	951.711,95	2,09
			5.083.804,60	11,16
Assurance				
21.389,00	AXA SA	EUR	630.761,61	1,38
2.737,00	MUENCHENER RUECKVER AG-REG	EUR	1.026.648,70	2,25
8.546,00	PROGRESSIVE CORP	USD	1.232.251,74	2,70
			2.889.662,05	6,33
Textile				
190,00	HERMES INTERNATIONAL	EUR	364.572,00	0,80
1.208,00	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	886.188,80	1,95
17.955,00	PUMA SE	EUR	907.086,60	1,99
			2.157.847,40	4,74
Fournitures de bureau				
2.551,00	ACCENTURE PLC-CL A	USD	810.366,55	1,78
4.873,00	CYBERARK SOFTWARE LTD / ISRAËL	USD	966.306,66	2,12
			1.776.673,21	3,90
Pièces et équipements automobiles				
2.250,00	DEERE & CO	USD	814.472,91	1,79

55.366,00	TOYOTA MOTOR CORP	JPY	920.968,04	2,02
			1.735.440,95	3,81
Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Services financiers				
2.175,00	MASTERCARD INC - A	USD	839.776,63	1,84
3.484,00	VISA INC - CLASSE D' ACTIONS A	USD	821.128,32	1,80
			1.660.904,95	3,64
Énergie				
37.742,00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	699.170,55	1,53
17.975,00	ERG SPA	EUR	518.758,50	1,14
			1.217.929,05	2,67
Matériaux de construction				
8.037,00	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	535.746,42	1,18
61.343,00	WORLEY LTD	AUD	661.590,45	1,45
			1.197.336,87	2,63
Distribution et commerce de gros				
6.571,00	BRUNELLO CUCINELLI SPA	EUR	582.190,60	1,28
7.354,00	REXEL SA	EUR	182.158,58	0,40
			764.349,18	1,68
Télécommunications				
4.206,00	T-MOBILE US INC	USD	610.463,02	1,34
			610.463,02	1,34
Internet				
2.037,00	PALO ALTO NETWORKS INC	USD	543.765,50	1,19
			543.765,50	1,19
Immobilier				
605,00	EQUINIX INC	USD	441.099,85	0,97
			441.099,85	0,97
Banques				
138.352,00	INTESA SANPAOLO	EUR	365.733,51	0,80
			365.733,51	0,80
Total du portefeuille-titres			44.611.132,34	97,92

Récapitulatif des actifs nets

	VL en %
Total du portefeuille-titres	44.611.132,34 97,92
Avoirs en banque	977.821,02 2,15
Autres actifs et passifs	(27.984,42) (0,06)
Total de l'actif net	45.560.968,94 100,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK (en EUR)

Répartition du portefeuille

Nature de l'allocation	% du portefeuille	% de l'actif net
Actions	100,00	97,92
	100,00	97,92

Allocation-pays	% du portefeuille	% de l'actif net
États-Unis	56,83	55,64
France	7,93	7,77
Allemagne	5,36	5,25
Royaume-Uni	4,84	4,77
Italie	4,55	4,45
Suisse	3,62	3,54
Japon	3,10	3,04
Taiwan	2,91	2,84
Pays-Bas	2,34	2,29
Israël	2,17	2,12
Autres	6,35	6,21
	100,00	97,92

Les dix principales positions

RUBRIQUE	Secteur	Valeur de marché en EUR	% de l'actif net
MICROSOFT CORP	Logiciels info	3.560.405,	7,81
ELI LILLY & CO	Cosmétiques	2.235.850,	4,90
NVIDIA CORP	Élec et électronique	2.075.203,	4,55
EATON CORP PLC	Élec et électronique	1.560.920,	3,43
STRYKER CORP	Cosmétiques	1.540.064,	3,38
VERISK ANALYTICS INC	Services divers	1.427.775,	3,13
RELX PLC	Services divers	1.425.277,	3,13
SERVICENOW INC	Logiciels info	1.360.344,	2,99
THERMO FISHER	Cosmétiques	1.308.415,	2,87
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	Élec et électronique	1.296.117,	2,84

51

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS (en EUR)

État des actifs nets au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		78.952.627,71
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-titres		5.665.729,70
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	84.618.357,41
Avoirs en banque		1.872.637,47
Montants à recevoir sur cessions de titres		164.450,26
Montants à recevoir sur souscriptions		3.818.385,72
Avoirs fiscaux à recevoir		2.260,77
Dividendes et intérêts à recevoir	2,4	16.724,68
Total des actifs		90.492.816,31
Passif		
Découvert bancaire		9,97
Frais à payer		62.331,37
Dette sur acquisitions de titres		4.122.967,61
Moins-values nettes latentes sur contrats à terme	2,7, 9	248.596,84
Total du passif		4.433.905,79
Actifs nets à la fin de l'exercice		86.058.910,52

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Résultat		
Dividendes (nets d'impôts retenus à la source)	2,4	562.252,37
Intérêts bancaires	2,4	64.290,13
Autres produits		171,53
Total des revenus		626.714,03
Charges		
Frais de gestion	3	412.255,96
Commissions de performance	5	1.807,18
Frais de transaction	8	195.119,89
Taxe de souscription	6	6.324,41
Autres charges		2,55
Total des charges		615.509,99
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		11.204,04
Plus/(moins)-value nette réalisée sur :		
Investissements	2,6	(7.254.203,09)
Opérations de change	2,2	(42.622,22)
Contrats à terme	2,7, 9	169.954,15
Plus/(moins)-value nette réalisée au cours de l'exercice		(7.115.667,12)
Variation nette de la plus/(moins)-value latente sur :		
Investissements	2,6	6.936.207,84
Contrats à terme	2,7, 9	(244.064,16)
Augmentation/(diminution) des actifs nets opérations		(423.523,44)
Produits perçus lors de la souscription d'actions		82.041.026,76
Montant net payé lors du rachat d'actions		(9.257.285,73)
Actifs nets en début d'exercice		13.698.692,93
Actifs nets à la fin de l'exercice		86.058.910,52

État des variations du nombre d'actions

	Nombre de titres émis en début d'exercice	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres rachetés	Nombre de titres émis en début de période
- CS EUR	50,00	-	-	50,00
- F EUR	50,00	-	-	50,00
- F EUR Dist	-	46.800,00	-	46.800,00
- I EUR	11.705,02	268.303,37	29.031,60	250.976,79
- I USD	45.115,00	21.440,00	3.225,00	63.330,00
- R EUR	50,00	48.614,00	2.839,00	45.825,00
- X EUR	94.742,00	88.919,00	74.242,00	109.419,00
- Z EUR	930,00	-	-	930,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs				
Actions				
Énergie				
12.129,00	AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	1.449.243,39	1,68
49.414,00	BORALEX INC -A	CAD	1.142.567,29	1,33
138.771,00	EDP RENOVAVEIS SA	EUR	2.570.732,78	2,99
13.635,00	ELIA GROUP SA/NV	EUR	1.544.845,50	1,80
17.137,00	FIRST SOLAR INC	USD	2.672.667,69	3,11
104.498,00	IBERDROLA SA	EUR	1.240.391,26	1,44
18.379,00	NESTE OYJ	EUR	591.987,59	0,69
38.210,00	NEXTERA ENERGY INC	USD	2.101.005,21	2,44
16.554,00	ORSTED A/S	DKK	831.191,98	0,97
67.168,00	SHOALS TECHNOLOGIES GROUP -A	USD	944.906,28	1,10
91.891,00	SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBI	EUR	1.710.091,51	1,99
108.929,00	VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	3.111.012,24	3,60
11.968,00	VERBUND AG	EUR	1.005.910,40	1,17
82.146,00	VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	2.361.495,70	2,74
			23.278.048,82	27,05
Élec et électronique				
28.999,00	ABB LTD-REG	CHF	1.163.453,48	1,35
9.546,00	ACUITY BRANDS INC-W/D	USD	1.770.069,42	2,06
20.310,00	EATON CORP PLC	USD	4.427.695,83	5,13
65.163,00	INFINEON TECHNOLOGIES AG	EUR	2.463.161,40	2,86
15.169,00	NEXANS SA	EUR	1.202.143,25	1,40
49.656,00	NEXTRACKER INC-CL A	USD	2.105.991,58	2,45
39.737,00	PRYSMIAN SPA	EUR	1.635.972,29	1,90
11.520,00	SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	2.094.105,60	2,43
54.748,00	STMICROELECTRONICS NV	EUR	2.477.073,26	2,88
			19.339.666,11	22,46
Services divers				
18.672,00	CLEAN HARBORS INC	USD	2.949.758,49	3,43
151.773,00	GIANT MANUFACTURING	TWD	823.727,98	0,96
70.904,00	KURITA WATER INDUSTRIES LTD	JPY	2.513.203,35	2,92
17.622,00	QUANTA SERVICES INC	USD	3.442.563,35	4,00
16.757,00	REPUBLIC SERVICES INC	USD	2.501.604,01	2,91
12.955,00	SHIMANO INC	JPY	1.816.387,19	2,11
26.083,00	WASTE CONNECTIONS INC	USD	3.524.563,81	4,10
			17.571.808,18	20,43
Matériaux de construction				
2.548,00	ALFEN N.V.	EUR	153.593,44	0,18
31.140,00	ARCADIS NV	EUR	1.520.877,60	1,77
36.644,00	COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN	EUR	2.442.689,04	2,84
12.937,00	MASTEC INC	USD	886.787,34	1,03
18.172,00	OWENS CORNING	USD	2.438.451,60	2,83
			7.442.399,02	8,65
Pièces et équipements automobiles				
15.028,00	APTIV PLC	USD	1.220.578,61	1,42
28.470,00	WABTEC CORP	USD	3.270.577,11	3,80
13.344,00	XYLEM INC	USD	1.381.450,99	1,61
			5.872.606,71	6,83
Produits forestiers et papier				
50.555,00	SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	1.813.913,40	2,11
106.673,00	SVENSKA CELLULOSA AB SCA-B	SEK	1.447.859,00	1,68
41.643,00	UPM-KYMMENE OYJ	EUR	1.418.360,58	1,65
			4.680.132,98	5,44
Immobilier				
3.208,00	EQUINIX INC	USD	2.338.922,84	2,72
			2.338.922,84	2,72
Stockage et entrepôt				
66.767,00	SIG GROUP AG	CHF	1.389.632,62	1,61

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
			1.389.632,62	1,61
Fournitures de bureau				
24.862,00	DARLING INGREDIENTS INC	USD	1.121.732,75	1,30
			1.121.732,75	1,30
Logiciels info				
13.473,00	PROCORE TECHNOLOGIES INC	USD	844.250,27	0,98
			844.250,27	0,98
Métal				
41.134,00	MP MATERIALS CORP	USD	739.157,11	0,86
			739.157,11	0,86
Total du portefeuille-titres			84.618.357,41	98,33

Instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023

Quantité	Dénomination	Devise de libellé	Ligne de crédit en EUR	Plus/(moins)-values latentes en EUR
Opérations à terme				
(90,00)	EURO FX CURR FUT (CME)	USD	4.962.211,67	(248.596,84)
	18/03/2024			
Total des				(248.596,84)

Récapitulatif des actifs nets

	VL en %
Total du portefeuille-titres	84.618.357,41 98,33
Total des instruments financiers dérivés	(248.596,84) (0,29)
Avoirs en banque	1.872.627,50 2,18
Autres actifs et passifs	(183.477,55) (0,21)
Total de l'actif net	86.058.910,52 100,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS (en EUR)

Répartition du portefeuille

Nature de l'allocation	% du portefeuille	% de l'actif net
Actions	100,00	98,33
	100.00	98.33

Allocation-pays	% du portefeuille	% de l'actif net
États-Unis	48,35	47,54
France	10,46	10,27
Espagne	6,53	6,42
Suisse	5,94	5,84
Japon	5,12	5,03
Danemark	3,77	3,71
Allemagne	2,91	2,86
Finlande	2,38	2,34
Irlande	2,14	2,11
Autres	12,40	12,21
	100.00	98.33

Les dix principales positions

RUBRIQUE	Secteur	Valeur de marché en EUR	% de l'actif net
EATON CORP PLC	Élec et électronique	4.427.695,83	5,13
WASTE CONNECTIONS INC	Services divers	3.524.563,81	4,10
QUANTA SERVICES INC	Services divers	3.442.563,35	4,00
WABTEC CORP	Pièces et	3.270.577,11	3,80
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Énergie	3.111.012,24	3,60
CLEAN HARBORS INC	Services divers	2.949.758,49	3,43
FIRST SOLAR INC	Énergie	2.672.667,69	3,11
EDP RENOVAVEIS SA	Énergie	2.570.732,78	2,99
KURITA WATER INDUSTRIES LTD	Services divers	2.513.203,35	2,92
REPUBLIC SERVICES INC	Services divers	2.501.604,01	2,91

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS* (en EUR)

État des actifs nets au 31 décembre 2023

	Note	EUR
Actifs		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition		36.855.069,22
Plus/(moins)-values latentes sur portefeuille-titres		1.038.807,24
Portefeuille-titres à la valeur de marché	2,3	37.893.876,46
Avoirs en banque		4.691.435,94
Plus-values nettes latentes sur contrats à terme	2,7, 9	61.730,00
Dividendes et intérêts à recevoir	2,4	579.207,84
Total des actifs		43.226.250,24
Passif		
Découvert bancaire		4.905,71
Frais à payer		11.470,23
Dette sur acquisitions de titres		1.908.527,39
Total du passif		1.924.903,33
Actifs nets à la fin de la période		41.301.346,91

État des opérations et des variations dans les actifs nets pour la période clôturée au 31 décembre 2023

	Notes	EUR
Résultat		
Intérêts sur obligations	2,4	105.781,07
Intérêts bancaires	2,4	39.454,36
Autres produits		111,71
Total des revenus		145.347,14
Charges		
Frais de gestion	3	13.720,47
Frais de transaction	8	1.084,19
Taxe de souscription	6	1.032,81
Total des charges		15.837,47
Plus/(moins)-value nette résultant des investissements		129.509,67
Plus/(moins)-value nette réalisée sur :		
Contrats à terme	2,7, 9	65.300,00
Bénéfice/(perte) net(te) sur la période		194.809,67
Variation nette de la plus/(moins)-value latente sur :		
Investissements	2,6	1.038.807,24
Contrats à terme	2,7, 9	61.730,00
Augmentation/(diminution) des actifs nets opérations		1.295.346,91
Produits perçus lors de la souscription		40.006.000,00
Montant net payé lors du rachat d'actions		-
Actifs nets en début de période		41.301.346,91
Actifs nets à la fin de la période		41.301.346,91

État des variations du nombre d'actions

	Nombre de titres émis en début de période	Nombre de titres souscrits	Nombre de titres rachetés	Nombre de titres émis en fin de période
- I EUR	-	20,00	-	20,00
- I EUR Dist	-	400.000,00	-	400.000,00
- R EUR	-	20,00	-	20,00
- CS EUR	-	20,00	-	20,00

* Veuillez vous reporter à la note 1

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS* (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %	Quantité / Valeur nominale	Dénomination	Devise de libellé	Valeur de marché en EUR	VL en %
Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une Bourse de valeurs					Immobilier				
Obligations et autres titres de créance					500.000,00	ALTAREA 1,875 % 17-19/01/2028	EUR	418.765,65	1,01
Énergie					700.000,00	COVIVIO 4,625 % 05-23/06/2032	EUR	725.195,80	1,76
700.000,00	A2A SPA 4,5 % 19-22/09/2030	EUR	735.765,38	1,78	1.200.000,00	EQUINIX INC 1 % 15-21/03/2033	EUR	968.142,72	2,35
700.000,00	ACCIONA FILIALES 5,125 % 23/04/2031	EUR	738.235,75	1,79	500.000,00	GECINA 0,875 % 21-30/06/2036	EUR	368.512,50	0,89
700.000,00	ACEA SPA 0,5 % 06-20/04/2029	EUR	608.655,04	1,47	900.000,00	VONOVIA SE 1,875 % 22-28/06/2028	EUR	830.561,58	2,01
400.000,00	ACEA SPA 3,875 % 23-24/01/2031	EUR	409.944,48	0,99				3.311.178,25	8,02
600.000,00	CANAL DE ISABEL 1,68 % 15-26/02/2025	EUR	587.193,78	1,42	Pièces et équipements automobiles				
400.000,00	CTE CO TRANSP EL 2,125 % 17-29/07/2032	EUR	361.661,84	0,88	800.000,00	LKQ EURO BV 4,125 % 01-18/04/2028	EUR	798.284,80	1,93
800.000,00	EDP FINANCE BV 3,875 % 11-22/03/2030	EUR	827.295,68	2,00	1.000.000,00	RCI BANQUE 4,875 % 02-23/10/2029	EUR	1.051.086,40	2,55
1.000.000,00	ELEC DE FRANCE 3,75 % 05-23/06/2027	EUR	1.019.492,00	2,47	700.000,00	TOYOTA MOTOR FIN 3,625 % 23-24/04/2025	EUR	701.825,25	1,70
300.000,00	ELEC DE FRANCE 4,75 % 12-22/10/2034	EUR	323.530,38	0,78				2.551.196,45	6,18
900.000,00	ELENIA FINANCE 0,375 % 06-20/02/2027	EUR	817.865,91	1,98	Matériaux de construction				
800.000,00	ELIA GROUP SA/NV 15-23/06/2171 FRN	EUR	812.139,52	1,97	800.000,00	ARCADIS NV 4,875 % 23-28/02/2028	EUR	827.915,60	2,01
900.000,00	ENEL SPA 21-31/12/2061 FRN	EUR	709.665,75	1,72	600.000,00	CIE DE ST-GOBAIN 3,5 % 18-23/01/2029	EUR	612.216,72	1,48
800.000,00	ENGIE 4 % 11-23/01/2035	EUR	831.089,36	2,01	700.000,00	WIENERBERGER AG 4,875 % 04-23/10/2028	EUR	740.168,45	1,79
500.000,00	ERG SPA 0,875 % 15-21/09/2031	EUR	401.336,40	0,97				2.180.300,77	5,28
800.000,00	FINGRID OYJ 3,5 % 03-12/04/2024	EUR	798.402,16	1,93	Élec et électronique				
700.000,00	FORTUM OYJ 4,5 % 23-26/05/2033	EUR	742.499,73	1,80	300.000,00	INFINEON TECH 1,625 % 20-24/06/2029	EUR	277.661,46	0,67
300.000,00	HERA SPA 0,25 % 03-20/12/2030	EUR	241.053,09	0,58	800.000,00	LEGRAND SA 3,5 % 23-29/05/2029	EUR	826.294,08	2,00
200.000,00	HERA SPA 4,25 % 20-23/04/2033	EUR	207.338,64	0,50	800.000,00	SIGNIFY NV 2,375 % 11-20/05/2027	EUR	774.266,24	1,87
900.000,00	IBERDROLA INTL 20-31/12/2060 FRN	EUR	800.731,80	1,94				1.878.221,78	4,54
600.000,00	NATURGY FINANCE 1,25 % 15-20/01/2026	EUR	574.854,06	1,39	Stockage et entrepôt				
400.000,00	NESTE 4,25 % 16-23/03/2033	EUR	427.523,12	1,04	400.000,00	DS SMITH PLC 4,5 % 23-27/07/2030	EUR	416.302,44	1,01
400.000,00	RED ELECTRICA 07-23/08/2171 FRN	EUR	405.829,00	0,98	600.000,00	SMURFIT KAPPA 0,5 % 21-22/09/2029	EUR	512.551,80	1,24
100.000,00	REN FINANCE BV 0,5 % 16-21/04/2029	EUR	87.643,37	0,21	800.000,00	STORA ENSO OYJ 4,25 % 01-23/09/2029	EUR	820.058,96	1,99
400.000,00	RTE RESEAU DE TR 3,5 % 07-23/12/2031	EUR	412.366,40	1,00				1.748.913,20	4,24
167.000,00	STATKRAFT AS 3,125 % 13-23/12/2031	EUR	168.137,27	0,41	Services divers				
900.000,00	STATKRAFT AS 3,5 % 09-23/06/2033	EUR	929.003,04	2,25	200.000,00	BOELS TOPHOLD 6,25 % 15-23/02/2029	EUR	208.364,78	0,50
600.000,00	STATNETT SF 3,5 % 08-23/06/2033	EUR	624.344,70	1,51	400.000,00	LOXAM SAS 6,375 % 15-23/05/2028	EUR	415.505,00	1,01
900.000,00	SUEZ 2,375 % 22-24/05/2030	EUR	847.123,11	2,05				623.869,78	1,51
600.000,00	TENNET HLD BV 20-22/10/2168 FRN	EUR	581.018,10	1,41	Machines diverses				
1.000.000,00	TERNA RETE 3,875 % 23-24/07/2033	EUR	1.030.359,00	2,50	500.000,00	WABTEC TRANSPORT 1,25 % 03-21/12/2027	EUR	459.965,40	1,11
300.000,00	VATTENFALL AB 15-19/03/2077 FRN	EUR	283.218,00	0,69				459.965,40	1,11
600.000,00	VATTENFALL AB 3,75 % 18-22/10/2026	EUR	609.910,02	1,48	Produits forestiers et papier				
1.100.000,00	VEOLIA ENVRNMT 20/04/2169 FRN	EUR	982.150,18	2,38	500.000,00	UPM-KYMMENE OYJ 2,25 % 22-23/05/2029	EUR	477.466,15	1,16
600.000,00	VERBUND AG 1,5 % 14-20/11/2024	EUR	588.099,96	1,42				477.466,15	1,16
600.000,00	VESTAS WIND SYST 4,125 % 11-15/03/2022	EUR	609.973,26	1,48	Total du portefeuille-titres				
			21.135.449,28	51,18				37.893.876,46	91,75
Transports									
1.100.000,00	DEUTSCHE BAHN FIN 19-31/12/2059 FRN	EUR	926.998,60	2,24					
700.000,00	EAST JAPAN RAIL 3,976 % 05-23/09/2032	EUR	744.581,60	1,80					
800.000,00	FERROVIE DEL 4,125 % 23/05/2029	EUR	821.783,12	1,99					
100.000,00	GETLINK SE 3,5 % 20-30/10/2025	EUR	98.838,56	0,24					
800.000,00	RÉSEAU FERRÉ FRA 5 % 03-10/10/2033	EUR	935.113,52	2,26					
			3.527.315,40	8,53					

Quantité	Dénomination	Devise de libellé	Ligne de crédit en EUR	Plus/(moins)-values latentes en EUR
Opérations à terme				
10,00	EURO-BTP FUTURE 07/03/2024	EUR	2.296.821,02	20.820,00
9,00	EURO-BUND FUTURE 07/03/2024	EUR	366.826,22	25.180,00
11,00	EURO-BOBL FUTURE 07/03/2024	EUR	0,00	15.730,00
Total des				61.730,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS* (en EUR)

Portefeuille-titres au 31 décembre 2023

Récapitulatif des actifs nets

		VL en %
Total du portefeuille-titres	37.893.876,46	91,75
Total des instruments financiers dérivés	61.730,00	0,15
Avoirs en banque	4.686.530,23	11,35
Autres actifs et passifs	(1.340.789,78)	(3,25)
Total de l'actif net	41.301.346,91	100,00

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS* (en EUR)

Répartition du portefeuille

Nature de l'allocation	% du portefeuille	% de l'actif net
Obligations et autres titres de créance	100,00	91,75
	100.00	91.75

Allocation-pays	% du portefeuille	% de l'actif net
France	26,99	24,77
Pays-Bas	19,96	18,31
Italie	13,67	12,50
Finlande	10,78	9,90
Espagne	4,57	4,19
Norvège	4,54	4,17
Autriche	3,50	3,21
Allemagne	2,92	2,68
États-Unis	2,55	2,35
Suède	2,36	2,17
Autres	8,16	7,50
	100.00	91.75

Les dix principales positions

RUBRIQUE	Secteur	Valeur de marché en EUR	% de l'actif net
RCI BANQUE 4,875 % 02-23/10/2029	Pièces et équipements	1.051.086,40	2,55
TERNA RETE 3,875 % 23-06/2027	Énergie	1.030.359,00	2,50
ELEC DE FRANCE 3,75 % 05-06/2027	Énergie	1.019.492,00	2,47
VEOLIA ENVRNMT	Énergie	982.150,18	2,38
20/04/2169 FRN EQUINIX INC 1 % 15-03/2033	Immobilier	968.142,72	2,35
RÉSEAU FERRÉ FRA 5 % 03-10/10/2033	Transports	935.113,52	2,26
STATKRAFT AS 3,5 % 09-06/2033	Énergie	929.003,04	2,25
DEUTSCHE BAHN FIN 19-31/12/2059 FRN	Transports	926.998,60	2,24
SUEZ 2,375 % 22-24/05/2030	Énergie	847.123,11	2,05
ENGIE 4 % 23-11/01/2035	Énergie	831.089,36	2,01

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2023

Note 1 - Renseignements de caractère général

SYCOMORE FUND SICAV (anciennement dénommée UNITED INVESTORS SYNERGY) (la « Société » ou la « SICAV ») est une Société d'Investissement à Capital Variable constituée le 13 février 2012 sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois conformément à la Loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi qu'à la Partie I de la Loi modifiée du 17 décembre 2010 relative aux Organismes de Placement Collectif.

Les statuts de la SICAV ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg le 21 février 2012 (modifié le 26 août 2020) et publiés au « *Mémorial C, Recueil Électronique des Sociétés et Associations* » (« *RESA* ») le 7 mars 2012. Vous pouvez obtenir des exemplaires des Statuts de la Société auprès du Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg.

La SICAV est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B.166.946.

La SICAV est composée de différents Compartiments qui se rapportent chacun à un portefeuille d'actifs distinct composé de valeurs mobilières négociables libellées dans différentes devises. Pour chaque Compartiment, la direction visera à combiner une maximisation de la croissance et du rendement du capital.

Le siège social de la SICAV est situé au 60, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, 11 Compartiments ont été actifs :

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS ;
 SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK ;
 SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) ;
 SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG) ;
 SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG) ;
 SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION ;
 SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH ;
 SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION ;
 SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK ;
 SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS ;
 SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS (lancé le 20 novembre 2023).

La SICAV est constituée pour une durée indéterminée et peut actuellement émettre des actions dans les catégories suivantes :

- (i) La catégorie « R », qui est ouverte à tous les investisseurs ;
- (ii) La catégorie « I », qui est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels ;
- (iii) La catégorie « X », qui est ouverte à tous les investisseurs institutionnels, à condition que ces derniers aient été acceptés au préalable par le Conseil d'administration de la SICAV ;
- (iv) La catégorie « A », qui est ouverte à tous les investisseurs soumis à d'autres commissions de gestion ;
- (v) La catégorie « CS », qui est réservée aux seuls particuliers-investisseurs, dans le cadre de services de gestion de portefeuille et/ou de conseil en investissement de manière indépendante au sens de la directive 2014/65/UE, pour lesquels les fournisseurs de ces services ne sont pas autorisés à accepter, en les conservant, des droits, commissions ou tout autre avantage pécuniaire ou non pécuniaire payé ou accordé par la Société de gestion ou les distributeurs de la SICAV ;
- (vi) La catégorie « F », qui est ouverte à tous les investisseurs institutionnels satisfaisant un montant minimum de souscription de 30 000 000 EUR, à condition que ces derniers aient été acceptés au préalable par le Conseil d'administration de la SICAV ;
- (vii) La catégorie « Z », qui est ouverte à tous les investisseurs institutionnels, à condition que ces derniers aient été acceptés au préalable par le Conseil d'administration de la SICAV.

La SICAV peut émettre des actions de capitalisation et de distribution en fonction des Compartiments.

Le Compartiment SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) agit en tant que fonds nourricier en investissant la quasi-totalité de ses actifs dans son fonds maître SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE, un fonds d'investissement sous la forme d'un fonds commun de placement, régi par le droit français et la directive 2009/65/CE, avec seulement peu d'espèces détenues à des fins de liquidité.

Le Compartiment SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG) agit en tant que fonds nourricier en investissant la quasi-totalité de ses actifs dans son fonds maître SYCOMORE SELECTION CREDIT, un fonds d'investissement sous la forme d'un fonds commun de placement, régi par le droit français et la directive 2009/65/CE, avec seulement peu d'espèces détenues à des fins de liquidité.

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 1 - Renseignements de caractère général (suite)

Le Compartiment SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG) agit en tant que fonds nourricier en investissant la quasi-totalité de ses actifs dans son fonds maître SYCOMORE SELECTION CREDIT, un fonds d'investissement sous la forme d'un fonds commun de placement, régi par le droit français et la directive 2009/65/CE, avec seulement peu d'espèces détenues à des fins de liquidité.

Objectif de gestion

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG), SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG) et SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG) :

Les objectifs, la politique d'investissement et le profil de risque des Compartiments nourriciers et de leurs Fonds maîtres respectifs sont similaires. La performance des Compartiments nourriciers et de leurs Fonds maîtres respectifs sont également similaires après déduction du total des frais sur encours des Compartiments nourriciers, à l'exception des actifs des Compartiments nourriciers qui ne seront pas investis dans les Fonds maîtres.

Les Compartiments nourriciers investissent plus de 95 % du total de leurs actifs nets dans les Fonds maîtres et visent une exposition de 100 % à leurs Fonds maîtres respectifs, en fonction des liquidités nécessaires à des fins accessoires.

Politique d'investissement des Fonds maîtres

Le Fonds maître de SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) :

Le Fonds maître de SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) vise à réaliser une performance supérieure à l'indice Euro Stoxx Total Return sur un horizon minimum de cinq ans (dividendes réinvestis), par le biais d'une sélection rigoureuse d'actions de la zone euro.

La stratégie d'investissement du Fonds maître repose sur une exposition de 60 à 100 % du portefeuille aux actions de la zone euro. La sélection de ces actions repose sur un processus rigoureux d'analyse fondamentale des entreprises, sans contraintes sectorielles ou de capitalisation. L'actif net peut donc être exposé jusqu'à 100 % à des actions de sociétés de petite capitalisation Sycomore Sélection Responsable, c'est-à-dire dont la capitalisation boursière est inférieure à 7 milliards d'euros. Le portefeuille peut par conséquent être exposé jusqu'à 100 % à des actions de petite capitalisation. Ce processus vise à identifier des sociétés de qualité dont la valorisation boursière n'est pas représentative de la valeur intrinsèque déterminée par l'équipe de gestion.

Le Fonds maître de SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG) :

Le Fonds maître de SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG) vise à réaliser sur un horizon de placement minimum de cinq ans une performance supérieure à l'indice Barclays Capital Euro Corporate ex-Financials Bond, dans une fourchette de sensibilité de 0 à +5 et selon un processus d'investissement socialement responsable.

La stratégie d'investissement du Fonds maître consiste en une sélection rigoureuse d'obligations (y compris convertibles) et autres titres de créances ou monétaires d'émetteurs privés ou publics et assimilés, libellés en euros et auxquels l'actif net sera exposé en permanence entre 60 et 100 %, dont 20 % maximum d'émetteurs publics et assimilés. En complément, le portefeuille pourra être exposé jusqu'à 40 % à des instruments dérivés à sous-jacents obligataires cotés sur les marchés réglementés internationaux ou négociés de gré à gré [y compris les « credit default swaps » (CDS), en couverture uniquement], pour ajuster la sensibilité du portefeuille, sans possibilité de surexposition. L'exposition indirecte aux actions, procurée par les obligations convertibles, est limitée à 10 % de l'actif.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt	Zone géographique des émetteurs des titres
Min. 0	Zone euro : min. 75 % / max. 100 %
Max 5	Monde (dont pays émergents) : min. 0 % / max. 25 %

Le Fonds maître de SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG) :

Le Fonds maître de SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG) vise à réaliser une performance significative sur un horizon minimum de placement recommandé de cinq ans, par le biais d'une sélection rigoureuse d'actions européennes et internationales et d'une variation opportuniste et discrétionnaire de l'exposition du portefeuille aux marchés actions. L'allocation du portefeuille du Fonds maître entre les différentes classes d'actifs sera réalisée de façon discrétionnaire par l'équipe de gestion, en fonction de ses anticipations et des perspectives qu'elle accorde aux marchés actions. Dans tous les cas les instruments financiers éligibles au PEA (Plan d'Épargne en Actions) représenteront à tout moment au moins 75 % de l'actif net du Fonds.

Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont établis conformément aux dispositions réglementaires et aux pratiques comptables généralement acceptées au Grand-Duché de Luxembourg.

La valeur liquidative telle que présentée dans l'état financier a été calculée sur la base des cours de valorisation au 31 décembre 2023.

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

La valeur liquidative par action de chaque catégorie d'actions dans chaque Compartiment est déterminée en divisant la valeur de l'actif net du Compartiment en question correctement attribuable à ladite catégorie par le nombre d'actions en circulation de ladite catégorie le jour de la valorisation.

2.1 Récapitulatif des différents Compartiments

Le récapitulatif des états financiers de SYCOMORE FUND SICAV est exprimé en euros et est égal à la somme des comptes correspondants dans les états financiers de chaque Compartiment convertis en euros, au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

À la date de clôture, le total des investissements croisés du Compartiment s'élevait à 8 204 368,27 euros. Le récapitulatif des états financiers n'a pas été ajusté pour supprimer l'impact d'un tel investissement.

2.2 Conversion des devises étrangères

Les actifs et passifs exprimés dans des devises autres que la devise du Compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges libellés dans des devises autres que la devise du Compartiment sont convertis dans la devise du Compartiment au taux de change en vigueur à la date des transactions.

Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations de l'actif net.

2.3 Portefeuille-titres

Les valeurs mobilières officiellement cotées en Bourse ou négociées sur un marché réglementé, reconnu, en fonctionnement régulier et ouvert au public, sont évaluées au dernier cours de clôture connu et, si ces valeurs sont négociées sur plusieurs marchés, au dernier cours de clôture connu du marché principal de ces valeurs. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation sera basée sur la valeur de marché probable, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'administration de la SICAV.

Au cas où les actifs ne sont ni cotés en Bourse ni négociés sur un autre marché réglementé ou si le prix tel que fixé ci-dessus n'est pas représentatif de la juste valeur de marché selon le Conseil d'administration de la SICAV, la valeur de ces actifs sera évaluée sur la base de leurs prix de vente prévisibles estimés avec prudence et bonne foi par le Conseil d'administration de la SICAV.

Les parts d'OPCVM et/ou d'autres fonds d'investissement sont évaluées à leur dernière valeur liquidative connue par action.

L'évaluation des investissements privés dans des entités publiques (PIPE) est déterminée par le Conseil d'administration de la SICAV en fonction du prix des actions cotées des sociétés d'acquisition ad hoc (SPAC) qui se sont engagées à émettre les actions précitées une fois le regroupement d'entreprises pour lequel celles-ci ont été créées, établi.

2.4 Résultat

Les intérêts et intérêts bancaires sont provisionnés quotidiennement.

Les dividendes sont comptabilisés à la date à laquelle les actions sont cotées pour la première fois « ex-dividende ».

2.5 Plus et moins-values réalisées sur cessions de titres

Les titres de participation sont comptabilisés à la date de transaction. Les plus et moins-values réalisées sur cessions de titres sont calculées sur la base du coût moyen.

2.6 Contrats à terme

Les contrats à terme sont évalués sur la base du dernier cours de marché disponible. Les plus et moins-values réalisées ou latentes sont comptabilisées dans l'État des opérations et des variations de l'actif net. La plus ou moins-value non réalisée sur les contrats futures est indiquée dans l'État des actifs nets.

2.7 Contrats d'options

Les contrats d'options sont évalués à leur dernier cours connu à la date de valorisation ou à la date de clôture. La plus ou moins-value non réalisée sur options est indiquée dans les états financiers. La valeur de liquidation des contrats d'option qui ne sont pas négociés sur une Bourse de valeur ou un marché réglementé sera déterminée conformément aux principes établis par le Conseil d'administration, sur une base appliquée de façon cohérente à chaque type de contrat. La valeur des contrats d'options négociés sur une Bourse de valeur, un marché réglementé ou tout autre marché réglementé sera basée sur le dernier prix de règlement ou de clôture disponible s'appliquant à ces contrats sur une Bourse de valeur ou un marché réglementé ou sur tout autre marché réglementé sur lequel les contrats d'options en question sont négociés pour le compte de la Société, étant entendu que, si un contrat d'option ne peut être liquidé à la Date de valorisation à laquelle une valeur liquidative est déterminée, alors la base de détermination de la valeur de liquidation de ce contrat sera la valeur que le Conseil d'administration pourra estimer juste et raisonnable conformément aux procédures d'évaluation vérifiables.

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

2.8 Liquidités et autres actifs assimilés

La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, des effets et billets à vue et des créances, charges payées d'avance, dividendes en numéraire et intérêts déclarés ou courus comme indiqué ci-dessus et non encore encaissés sera réputée égale à la totalité de leur valeur, à moins qu'il ne soit peu probable qu'ils soient payés ou reçus en totalité, auquel cas la valeur de l'actif sera déterminée après avoir appliqué la décote estimée appropriée par le Conseil d'administration de la SICAV dans ce cas pour refléter leur valeur réelle.

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus.

2.9 Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux taux de change à terme pour la période restant à courir entre la Date d'évaluation et l'échéance des contrats. Les gains et pertes latents résultant des contrats de change à terme en cours sont déterminés sur la base des taux de change à terme applicables le Jour d'évaluation et enregistrés dans l'État des actifs nets. La variation nette des plus et moins-values latentes et des plus et moins-values nettes réalisées est enregistrée dans l'État des opérations et autres variations des actifs nets.

Note 3 - Frais de gestion

Le Gestionnaire financier (Sycomore Asset Management) perçoit des commissions de gestion correspondant à un taux annuel de la VL moyenne de chaque Compartiment comme indiqué ci-dessous :

Compartiment	Catégorie	Classe	Commission de gestion max.
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	CS - EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	I EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	R EUR	C	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	X EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	Z - EUR	C	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK	CS - EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK	I EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK	R EUR	C	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK	X EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK	Z - EUR	C	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG)	CS - EUR	C	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG)	I EUR	C	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG)	I EUR	D	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG)	R EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG)	R EUR	D	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG)	CS - EUR	C	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG)	I EUR	C	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG)	I EUR	D	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG)	R EUR	C	0,60%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG)	R EUR	D	0,60%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG)	CS - EUR	C	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG)	I EUR	C	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG)	I EUR	D	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG)	R EUR	C	1,50%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	CS - EUR	C	0,80%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	CS - EUR	D	0,80%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	I EUR	C	0,80%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	I EUR	D	0,80%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	R EUR	C	1,60%

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	R EUR	D	1,60%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	X EUR	D	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	A - EUR	C	1,50%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	CS - EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	F - EUR	C	0,75%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	F - EUR	D	0,75%

Note 3 - Frais de gestion (suite)

Compartiment	Catégorie	Classe	Commission de gestion max.
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	I EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	I EUR	D	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	I - USD	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	R EUR	C	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	R EUR	D	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	X EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Z - EUR	C	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	CS - EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	I EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	I EUR	D	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	R EUR	C	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	R EUR	D	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	X EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	Z - EUR	C	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	CS - EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	F - EUR	C	0,75%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	F - EUR	D	0,75%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	I EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	I EUR	D	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	I - USD	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	R EUR	C	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	R EUR	D	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	X EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	Z - EUR	C	-
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	CS - EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	F - EUR	C	0,75%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	F - EUR	D	0,75%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	I EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	I EUR	D	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	I - USD	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	R EUR	C	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	R EUR	D	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	X EUR	C	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	Z - EUR	C	-

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 3 - Frais de gestion (suite)

Compartiment	Catégorie	Classe	Commission de gestion max.
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS*	I EUR	C	0,30 % (jusqu'au 31 décembre 2023) 0,35% (From January 1 st , 2024)
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS*	I EUR	D	0,30 % (jusqu'au 31 décembre 2023) 0,35% (From January 1 st , 2024)
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS*	R EUR	C	0,60 % (jusqu'au 31 décembre 2023) 0,70% (From January 1 st , 2024)
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS*	CS - EUR	C	0,60 % (jusqu'au 31 décembre 2023) 0,70% (From January 1 st , 2024)

* Ce compartiment a été lancé le 20 novembre 2023.

Note 4 - Frais de dépositaire et de gestion

Le Dépositaire et l'Agent administratif perçoivent une commission trimestrielle au titre de leurs services conformément à la pratique habituelle au Luxembourg. Les commissions sont payées directement par la Société de gestion et sont incluses dans la Commission de gestion.

Note 5 - Commissions de performance

Une commission de performance peut être prélevée, basée sur une comparaison entre la performance des classes d'actions pertinentes des Compartiments correspondants, au cours de l'exercice financier du Fonds, et celle de l'indice de référence (tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous).

La performance des classes d'actions pertinentes est calculée après déduction des frais de fonctionnement et de gestion et avant la commission de performance.

Si, au cours l'exercice financier du Fonds, la performance des classes d'actions pertinentes est positive et supérieure à celle de l'indice de référence, la commission de performance est calculée sur un pourcentage (tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous) de la différence entre la performance des classes d'actions pertinentes et la performance de l'indice de référence.

Si, au cours de l'exercice financier du Fonds, la performance des classes d'actions pertinentes est inférieure à celle de l'indice de référence, aucune commission de performance n'est prélevée.

Dans le cas d'une sous-performance des classes d'actions pertinentes du Compartiment par rapport à l'indice de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision enregistrée au préalable sera réajustée par une reprise de provision. Les reprises de provisions ne pourront pas dépasser les provisions initiales.

Par exception à ce qui précède, pour les classes d'actions de la catégorie « F », le calcul de la commission de performance sera déclenché par une surperformance effective par rapport à l'indice de référence pertinent sur une période de cinq ans avant que la commission de performance annuelle ne devienne exigible, ou depuis le lancement des actions de la catégorie « F » au cours de leurs cinq premières années d'exploitation, que la performance soit positive ou négative.

Si des rachats sont centralisés en présence d'une telle provision, la quote-part de la commission de performance provisionnée correspondante aux parts rachetées est cristallisée et versée à la Société de gestion.

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 5 - Commissions de performance (suite)

Dénomination du Fonds	Classe d'action	Base des commissions de performance
SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	IEC	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI Daily Net TR Europe (libellé en euros)
SYCOMORE EUROPE ECOSOLUTIONS	RCE	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI Daily Net TR Europe (libellé en euros)
SYCOMORE EUROPE ECOSOLUTIONS	XEC	NÉANT
SYCOMORE EUROPE ECOSOLUTIONS	CCA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI Daily Net TR Europe (libellé en euros)
SYCOMORE EUROPE ECOSOLUTIONS	ZCA	NÉANT
SYCOMORE EUROPE HAPPYATWORK	RCA	15 % au-dessus de celle de l'Euro Stoxx Total Return
SYCOMORE EUROPE HAPPYATWORK	XCA	NÉANT
SYCOMORE EUROPE HAPPYATWORK	ICA	15 % au-dessus de celle de l'Euro Stoxx Total Return
SYCOMORE EUROPE HAPPYATWORK	CCA	15 % au-dessus de celle de l'Euro Stoxx Total Return
SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE	ICA	NÉANT
SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE	IDI	NÉANT
SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE	RCA	NÉANT
SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE	RDI	NÉANT
SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE	CCA	NÉANT
SYCOMORE SELECTION CREDIT	IDI	NÉANT
SYCOMORE SELECTION CREDIT	RCA	NÉANT
SYCOMORE PARTNERS (LUX)	ICA	NÉANT
SYCOMORE PARTNERS (LUX)	RCA	NÉANT
SYCOMORE NEXT GENERATION	ICA	15 % au-dessus de celle de l'€STR+2.5%
SYCOMORE NEXT GENERATION	IDI	15 % au-dessus de celle de l'€STR+2.5%
SYCOMORE NEXT GENERATION	RCA	15 % au-dessus de celle de l'€STR+2.5%
SYCOMORE NEXT GENERATION	CCA	15 % au-dessus de celle de l'€STR+2.5%
SYCOMORE NEXT GENERATION	XDI	NÉANT
SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	ICA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Information Technology Index Total Return (libellé en euro)
SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	IUC	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Information Technology Index Total Return (libellé en euro)
SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	RCA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Information
SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	RDI	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Information Technology Index Total Return (libellé en euro)
SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	CCA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Information Technology Index Total Return (libellé en euro)
SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	XCA	Néant
SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	FDI	10 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Information Technology Index Total Return (libellé en euro)
SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	AEC	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Information Technology Index Total Return (libellé en euro)
SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	HEF	10 % au-dessus de celle de l'indice MSCI ACWI Information Technology Daily Hedged to EUR 3
SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	IEC	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Net Return Index (libellé en euros)
SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	IDI	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Net Return Index (libellé en euros)
SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	RCA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Net Return Index (libellé en euros)
SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	RDI	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Net Return Index (libellé en euros)
SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	CCA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World Net Return Index (libellé en euros)
SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	XCA	Néant
SYCOMORE GLOBAL ECOSOLUTIONS	FDI	10 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World
SYCOMORE GLOBAL ECOSOLUTIONS	ICA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World
SYCOMORE GLOBAL ECOSOLUTIONS	IUC	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World
SYCOMORE GLOBAL ECOSOLUTIONS	RCA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World
SYCOMORE GLOBAL ECOSOLUTIONS	XCA	NÉANT
SYCOMORE GLOBAL ECOSOLUTIONS	CCA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World
SYCOMORE GLOBAL ECOSOLUTIONS	ZCA	NÉANT
SYCOMORE GLOBAL ECOSOLUTIONS	FCA	10 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World
SYCOMORE GLOBAL HAPPYATWORK	ICA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World
SYCOMORE GLOBAL HAPPYATWORK	IUC	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World
SYCOMORE GLOBAL HAPPYATWORK	RCA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World
SYCOMORE GLOBAL HAPPYATWORK	XCA	NÉANT
SYCOMORE GLOBAL HAPPYATWORK	CCA	15 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World
SYCOMORE GLOBAL HAPPYATWORK	ZCA	NÉANT
SYCOMORE GLOBAL HAPPYATWORK	FCA	10 % au-dessus de celle de l'indice MSCI AC World
SYCOMORE NECANDCORPORATEBON	ICA	Néant
SYCOMORE NECANDCORPORATEBON	IDI	Néant
SYCOMORE NECANDCORPORATEBON	RCA	Néant
SYCOMORE NECANDCORPORATEBON	CCA	Néant

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 6 - Imposition

La SICAV est régie par les lois fiscales luxembourgeoises.

Note 6 - Imposition (suite)

Conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, la SICAV est soumise à une taxe de souscription dont le taux annuel est de 0,05 % (sauf pour les classes d'actions réservées aux investisseurs institutionnels qui bénéficient d'un taux annuel réduit de 0,01 %, tel que stipulé dans l'annexe de chaque Compartiment), évaluée et exigible chaque trimestre, basée sur les actifs nets de la SICAV à la fin dudit trimestre.

Aucun droit ni aucune taxe ne sont dus au Luxembourg sur les émissions d'actions de la SICAV, si ce n'est le droit fixe à payer à la constitution et couvrant les opérations de rassemblement de capitaux. Le montant de ce droit s'élève à 1 250 EUR ou sa contre-valeur dans une autre devise.

Les revenus provenant de l'étranger peuvent être soumis à retenue à la source dans leur pays d'origine et, en conséquence, sont reçus par la SICAV après déduction de ladite retenue.

Aucun droit d'enregistrement ni aucun autre impôt ne sont dus au Luxembourg sur l'émission d'actions par la SICAV.

Note 7 - Taux de change au 31 décembre 2023

Les taux de change utilisés pour la conversion des actifs et passifs de la SICAV non libellés en EUR sont les suivants :

1 euro (EUR) =	1,618900	Dollar australien (AUD)	1 euro (EUR) =	155,733550	Yen japonais (JPY)
1 euro (EUR) =	1,456600	Dollar canadien (CAD)	1 euro (EUR) =	1.422,678800	Won sud-coréen (KRW)
1 euro (EUR) =	0,929700	Franc suisse (CHF)	1 euro (EUR) =	11,218500	Couronne norvégienne (NOK)
1 euro (EUR) =	7,454550	Couronne danoise (DKK)	1 euro (EUR) =	11,132500	Couronne suédoise (SEK)
1 euro (EUR) =	0,866550	Livre sterling (GBP)	1 euro (EUR) =	33,902250	Dollar taiwanais (TWD)
1 euro (EUR) =	8,625750	Dollar de Hong Kong (HKD)	1 euro (EUR) =	1,104650	Dollar américain (USD)

Note 8 - Frais de transaction

La SICAV a supporté des frais de transaction qui ont été définis comme des frais de courtage, certaines taxes et certains frais de dépositaire relatifs à l'achat et à la vente de valeurs mobilières négociables, d'instruments du marché monétaire ou d'autres actifs éligibles. Les frais de transaction liés à l'investissement ou au désinvestissement dans le Fonds maître qui devront être imputés à ce Compartiment nourricier seront supportés et payés par la Société de gestion.

Note 9 - Contrats à terme

Au 31 décembre 2023, plusieurs Compartiments sont engagés dans des contrats à terme. La contrepartie de ces contrastes est Société Générale S.A. et aucune sûreté n'a été donnée en nantissement.

Note 10 - Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille-titres

La liste des changements intervenus dans la composition du portefeuille est mise à la disposition des actionnaires au siège de la Banque dépositaire et au siège social de la SICAV.

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 11 - Fonds maître ou nourricier

Fonds nourricier	Classe d'action du Fonds maître	% de la classe d'action du Fonds maître détenu par le Fonds nourricier	% du total de l'actif du Fonds maître détenu par le Fonds nourricier	Total des frais* de la part ID du Fonds maître en % de la VL moyenne	Total des frais du Fonds nourricier en % de la VL moyenne	Total des frais* des parts ID des Fonds maître et nourricier en % de la VL moyenne
SYCOMORE FUND SICAV- SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) - classe d'action « IC »	SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE classe d'action « ID »	0,33%	0,07%	1,00%	0,00%	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV- SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) - classe d'action « ID »	SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE classe d'action « ID »	73,12%	16,05%	1,00%	0,00%	1,00%
SYCOMORE FUND SICAV- SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) - classe d'action « RC »	SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE classe d'action « ID »	1,73%	0,38%	1,00%	1,00%	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV- SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG) - classe d'action « RD »	SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE classe d'action « ID »	3,42%	0,75%	1,00%	1,00%	2,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (Luxembourg) - classe d'action « IC »	SYCOMORE SELECTION CREDIT classe d'action « ID »	0,00%	0,00%	0,60%	0,00%	0,60%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (Luxembourg) - classe d'action « ID »	SYCOMORE SELECTION CREDIT classe d'action « ID »	0,87%	0,14%	0,60%	0,00%	0,60%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (Luxembourg) - classe d'action « RC »	SYCOMORE SELECTION CREDIT classe d'action « ID »	1,46%	0,23%	0,60%	0,60%	1,20%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (Luxembourg) - classe d'action « RD »	SYCOMORE SELECTION CREDIT classe d'action « ID »	0,00%	0,00%	0,60%	0,60%	1,20%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (Luxembourg) - classe d'action « REUR »	SYCOMORE PARTNERS classe d'action « IBD »	2,98%	0,10%	1,00%	0,00%	1,00%

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents provisoires, ainsi que d'autres informations pratiques sur le Fonds maître sont disponibles sur notre site Internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite auprès de : SYCOMORE AM - Service clients - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

Notes sur les états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Note 12 - Distributions de dividendes

Le Conseil d'administration de la SICAV a décidé de verser un acompte trimestriel sur dividende au titre de l'exercice comme suit :

Compartiment	Classe	Montant distribué par action	Date de détachement
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	I EUR Dist	0,28 EUR	27/09/2023
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	I EUR Dist	1,57 EUR	27/09/2023
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSIBLE	ID EUR	3,16 EUR	27/09/2023
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	F EUR Dist Hedge	7,88 EUR	27/09/2023

Note 13 - Conflit russo-ukrainien

Le Fonds n'étant pas investi dans des actions soumises à des sanctions, le conflit russo-ukrainien n'a pas eu d'impact sur la mise en œuvre de la stratégie d'investissement.

Note 14 - Événements postérieurs

Au 9 janvier 2024, le Compartiment SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION a été rebaptisé SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HUMAN CAPITAL et est devenu un Fonds nourricier du Fonds maître SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK, qui est un Compartiment de la SICAV SYCOMORE FUND basée au Luxembourg.

Complément d'information (non vérifié)

Commissions de performance en vertu de l'ESMA

Le tableau ci-dessous présente le montant des commissions de performance qui ont été comptabilisées sur chaque classe d'actions, ainsi que le pourcentage de ces montants par rapport à la VL moyenne par action pour ces classes d'actions.

Compartiment	Classe d'actions	Devise du Fonds	Montant des Commissions de performance dans la devise du Fonds	% de l'actif net moyen par action
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	Class CS EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	Class I EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	Class R EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	Class X EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	Class Z EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK	Class CS EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK	Class I EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK	Class R EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK	Class X EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	Class CS EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	Class CS EUR Dist	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	Class I EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	Class I EUR Dist	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	Class R EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	Class R EUR Dist	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	Class X EUR Dist	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Class A EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Class CS EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Class F EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Class F EUR Dist Hedge	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Class I EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Class I EUR Dist	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Class I USD	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Class R EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Class R EUR Dist	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Class X EUR	EUR	0,00	0,00

Complément d'information (non vérifié) (suite)

Commissions de performance en vertu de l'ESMA (suite)

Compartiment	Classe d'actions	Devise du Fonds	Montant des Commissions de performance dans la devise du Fonds	% de l'actif net moyen par action
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	Class Z EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	Class CS EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	Class I EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	Class I EUR Dist	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	Class R EUR	EUR	668,12	0,14
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	Class R EUR Dist	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	Class X EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	Class CS EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	Class F EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	Class I EUR	EUR	374,55	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	Class I USD	USD	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	Class R EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	Class X EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	Class Z EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	Class CS EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	Class F EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	Class I EUR	EUR	1.615,62	0,01
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	Class I USD	EUR	191,55	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	Class R EUR	EUR	0,01	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	Class X EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	Class Z EUR	EUR	0,00	0,00
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	Class F EUR Dist	EUR	0,00	0,00

Complément d'information (non vérifié) (suite)

Exposition globale au risque

Le Processus de gestion des risques est conforme à la circulaire CSSF 11/512 et permet de surveiller et de mesurer à tout moment le risque des positions et leur contribution au profil de risque global de chaque Compartiment. L'approche par les engagements est utilisée pour tous les Compartiments de SYCOMORE FUND SICAV afin de déterminer l'exposition globale. Les instruments financiers dérivés sont convertis en position équivalente dans l'actif sous-jacent. L'exposition globale au risque ne dépassera pas la valeur liquidative du Compartiment.

Au 31 décembre 2023, l'exposition globale au risque pour chaque Compartiment de la SICAV était la suivante :

Compartiment	Exposition globale au risque
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS	0,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK	1,80%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG)	0,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG)	5,20%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG)	0,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION	7,30%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH	0,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION	0,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK	0,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS	0,00%
SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS	9,05%

Politique de rémunération

Conformément à la Directive 2009/65/CE et à l'article 11 bis de la Loi de 2010, la Société de gestion a établi une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur les profils de risque de la Société de gestion ou des Compartiments. Ces catégories de personnel comprennent tous les employés qui prennent des décisions, les gestionnaires de fonds, les preneurs de risques et les personnes qui prennent des décisions d'investissement, des fonctions de contrôle, la direction générale et tous les employés qui reçoivent une rémunération totale qui les place dans la même tranche de rémunération que la direction générale et les preneurs de décisions. La politique de rémunération est conforme et promeut une gestion saine et efficace des risques. En outre, elle n'encourage pas la prise de risques qui seraient contraires aux profils de risque des Compartiments ou à ses Statuts, et qui seraient conformes à l'obligation de la Société de gestion de toujours agir dans le meilleur intérêt des actionnaires de la Société. La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, dont, entre autres, une description du calcul de la rémunération et des avantages, est disponible sur www.sycomore-am.com. Un exemplaire sur support papier est également disponible gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.

Total de la rémunération fixe de l'ensemble du personnel de la Société de gestion : 6 924 225 EUR Total de la rémunération variable de l'ensemble du personnel de la Société de gestion : 1 492 000 Nombre de bénéficiaires : 79. Dont 48 dans la catégorie Personnel identifié
Montant total de la rémunération fixe et variable du Personnel identifié : 6.418.373

* Le groupe Personnel identifié comprend les collaborateurs susceptibles d'avoir une influence sur le profil de risque d'un fonds, à savoir la direction générale, les membres de l'équipe de gestion des investissements, les responsables des fonctions support ou administratives (opérations, marketing, juridique, ressources humaines), les responsables des fonctions de contrôle (conformité, contrôle interne, contrôle des risques), et dont la rémunération variable annuelle (hors régimes collectifs non discrétionnaires) a dépassé un seuil préalablement fixé par la Société de gestion et déclaré comme tel à l'Autorité des Marchés Financiers.

Complément d'information (non vérifié) (suite)

Règlement sur les opérations de financement de titres (SFTR)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds n'a pas effectué de transactions qui font l'objet du règlement UE n° 2015/2365 sur la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation. Par conséquent, aucune donnée globale, de concentration ou de transaction, ni aucune information sur la réutilisation ou la conservation des garanties n'est requise.

SFDR (Règlement sur les informations à fournir en matière de finance durable)

Les informations suivantes sont fournies conformément à l'article 11 du RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 27 NOVEMBRE 2019 relatif à l'information relative à la durabilité dans le secteur des services financiers, modifié et complété si besoin (« SFDR ») et aux articles 5, 6 et 7 du RÈGLEMENT (UE) 2020/852 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 18 JUIN 2020 relatif à l'établissement d'un cadre visant à faciliter l'investissement durable, et modifiant le règlement (UE) 2019/2088, tel qu'il peut être modifié si besoin (« Règlement sur la taxonomie »).

Au 31 décembre 2023, les Compartiments suivants ont promu les caractéristiques environnementales/sociales (article 8 du SFDR) :

- SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUXEMBOURG)
- SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUXEMBOURG)
- SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG)
- SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE NEXT GENERATION
- SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL EDUCATION

Au 31 décembre 2023, les Compartiments suivants ont des objectifs d'investissement durable spécifiques (article 9 du SFDR) :

- SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS
- SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE EUROPE HAPPY @ WORK
- SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE SUSTAINABLE TECH
- SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL HAPPY @ WORK
- SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS
- SYCOMORE FUND SICAV - SYCOMORE ENVIRONMENTAL EURO IG CORPORATE BONDS (lancé le 20 novembre 2023)

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : SYCOMORE EUROPE ECO SOLUTIONS
Identifiant d'entité juridique : 2221 009T03U3GMOXTL 26

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

● ● ☒ **Oui**

- ☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental : 98%**
 - ☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social : ____ %**

● ● ☐ **Non**

- ☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables
 - ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☐ ayant un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Tel qu'il est mentionné dans le prospectus, le fonds vise à atteindre une performance significative sur un horizon d'investissement minimum de cinq ans par le biais d'une sélection rigoureuse des actions de sociétés dont le modèle économique, les produits, les services ou les processus de production répondent favorablement aux défis de la transition énergétique.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pour soutenir les objectifs d'investissement durable du fonds, l'évaluation du risque de transition se fonde principalement sur la mesure de la NEC, la Contribution environnementale nette [1], et est complétée par une différenciation verte et des informations prospectives, telles que des éléments d'alignement et de trajectoire, des informations relatives à la taxonomie ou à l'écoconception et aux approches du cycle de vie. La NEC est un indicateur holistique, fondé sur des données scientifiques, qui permet aux investisseurs d'évaluer dans quelle mesure un modèle d'entreprise donné est aligné ou non sur la transition écologique.

Pour être éligible à l'univers d'investissement du fonds, la notation NEC doit être formellement positive sur une échelle comprise entre -100 % et +100 %.

En 2023, environ 98 % des investissements du portefeuille ont été des investissements durables ayant un objectif environnemental : Les émetteurs associés avaient une NEC ≥ 10 % et contribuaient ainsi favorablement aux défis de la transition énergétique et écologique.

Les 2 % restants des actifs sous gestion du fonds étaient des liquidités et des couvertures de change, donc déclarées ici « non durables ».



[1] La NEC est un indicateur qui permet d'évaluer dans quelle mesure le modèle économique d'une entreprise est aligné sur la transition écologique et les objectifs d'atténuation du changement climatique. Il s'échelonne de -100 % pour les activités très préjudiciables pour les ressources naturelles à +100 % pour les activités à fort impact positif net, proposant des solutions globales aux problèmes environnementaux et climatiques. La NEC porte sur cinq catégories d'impact (enjeux : le climat, les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air) par groupe d'activités (zones de contribution : les écosystèmes, l'énergie, la mobilité, la construction, la production). De plus amples informations sur l'indicateur sont disponibles sur le site Internet de la NEC Initiative : <https://nec-initiative.org/>

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le fonds vise à afficher une performance supérieure à son indice de référence (MSCI Daily Net TR Europe Index) concernant :

- La NEC : en 2023, le produit financier avait une NEC moyenne pondérée égale à +47 %, tandis que son indice de référence avait une NEC moyenne pondérée égale à -2 %. Cela montre l'objectif environnemental du fonds, lequel s'intéresse aux entreprises contribuant à la transition énergétique et écologique et exerçant une ou plusieurs activités liées à l'énergie, au transport ou à la mobilité, à la rénovation et à la construction, à l'économie circulaire et aux écosystèmes.
- Son exposition aux activités vertes, définies comme des activités relevant du label Greenfin de type I et de type II : en 2023, la part moyenne pondérée d'investissements Greenfin de type I et de type II du produit financier était égale à 98 % de ses actifs sous gestion, contre 9 % pour son indice de référence. Cela résulte des mêmes raisons que celles indiquées au point précédent.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2022, le fonds :

- Avait une NEC moyenne pondérée égale à +46 %.
- Avait une part moyenne pondérée des activités relevant du label Greenfin de type I et de type II égale à +95 %.

Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Deux garanties sont mises en œuvre pour tous les investissements du fonds afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs d'investissement durable :

- La méthodologie SPICE repose sur une analyse de plus de 90 critères, articulée autour des cinq parties prenantes (Société et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Les investissements qui nuisent gravement à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont réputés être exclus par les moyens suivants :
 - o Un seuil minimum, fixé à 3/5 pour chaque investissement du produit financier ;
 - o Examen des controverses associées aux émetteurs, suivi quotidiennement sur la base de différentes sources de données externes ainsi qu'analyses de controverse menées par un prestataire externe. Toutes les controverses ont un impact sur la note SPICE de l'émetteur. De graves controverses peuvent conduire à une exclusion du produit financier ;

La politique d'exclusion [2] ajoute des restrictions à l'activité considérée comme causant un préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

[2] La politique d'exclusion est disponible sur le site Internet de Sycomore AM - <https://fr.sycomore-am.com/esg-research-material?categoryKey=policies> et sur le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : <https://www.ecologie.gouv.fr/label-greenfin#scroll-nav-5>

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La méthodologie SPICE, à travers ses 90 critères, porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards) [3].

Produit financier investi exclusivement en actions de sociétés cotées. Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicables aux sociétés, à l'exclusion d'un élément consacré aux investissements obligataires (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives énumérés dans le tableau 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les tableaux 2 et 3 de la norme), 42 indicateurs (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux) sont examinés lors de l'analyse SPICE, et 4 indicateurs (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux) sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés.

Parmi les exemples d'appariements entre les indicateurs relatifs aux incidences négatives et les éléments de l'analyse SPICE, on peut citer :

Société et Fournisseurs (S) : La note S reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. L'analyse porte sur la contribution

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les abus de pouvoir.

sociétale des produits et services, la responsabilité sociale et la chaîne de sous-traitance. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'absence de code de conduite des fournisseurs, l'insuffisance de la protection des dénonciateurs, l'absence de politique en matière de droits de l'homme, le manque de diligence raisonnable, les risques liés à la traite des êtres humains, au travail des enfants ou au travail obligatoire, les cas de graves problèmes relatifs aux droits de l'homme et les risques liés aux politiques de lutte contre la corruption, sont examinés dans cette section Société et Fournisseurs.

Collaborateurs (P) : La note P met l'accent sur les salariés d'une entreprise et la gestion de ses ressources humaines. L'évaluation du principe Collaborateurs porte sur l'intégration des questions liées aux collaborateurs, à leur épanouissement (Happy@Work Environment) ainsi qu'à la mesure de leur engagement. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, la diversité des sexes au sein du conseil, les politiques de prévention des accidents du travail et les indicateurs de santé et de sécurité, les mécanismes de plainte des employés, la discrimination et les ratios de rémunération du PDG, sont examinés dans cette section Collaborateurs.

Investisseurs (I) : La note I se concentre sur la relation entre les sociétés et leurs actionnaires. La note est déterminée à partir d'une analyse approfondie de l'actionnaire et de la structure juridique de l'entreprise, des interactions et de l'équilibre des forces entre les différents acteurs : la direction, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. L'analyse cible le modèle d'entreprise et la gouvernance. Parmi les indicateurs de durabilité défavorables, le manque de diversité au niveau du conseil d'administration et le taux de rémunération exorbitant des PDG sont examinés dans cette section.

Clients (C) : La note C se concentre sur les clients de la société en tant qu'acteurs, analysant l'offre faite aux clients ainsi que la relation client.

Environnement (E) : La note E évalue la situation de la société par rapport aux ressources naturelles. Elle représente la gestion des enjeux environnementaux ainsi que les externalités positives ou négatives du modèle économique de l'entreprise. La sous-section sur l'empreinte environnementale des activités vise les indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité, notamment les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution atmosphérique, les émissions d'eau, de déchets et de matières, ainsi que les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs d'impact sur la durabilité, y compris les initiatives de réduction des émissions de carbone et les activités liées aux combustibles fossiles, sont examinés dans la sous-section Risque de transition de la section E.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse (analyse SPICE comprenant l'examen des controverses et la conformité de la politique d'exclusion) réalisée, elle affecte les décisions d'investissement de la manière suivante :

- Comme indiqué dans la question précédente, elle offre une protection contre les préjudices importants causés à tout objectif d'investissement durable, en

excluant les sociétés qui ne respectent pas les exigences de sauvegarde minimales ;

- Elle a également un impact sur le dossier des investissements financiers de deux façons : 1. les hypothèses liées aux perspectives de l'entreprise (prévisions de croissance et de rentabilité, passifs, fusions-acquisitions, etc.) peuvent être renforcées par certains résultats de l'analyse SPICE le cas échéant, et 2. certaines hypothèses fondamentales des modèles d'évaluation sont systématiquement liées aux résultats de l'analyse SPICE.

[3] <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX%3A32022R1288&from=FR>

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en matière de droits de l'homme [4] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à détecter des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[4] La politique des droits de l'homme de Sycomore AM est disponible sur : <https://en.sycomore-am.com/download/655023262>



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme indiqué dans la sous-section précédente, les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables sur la durabilité sont prises en compte à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Parmi les 14 principaux indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, 9 sont des indicateurs environnementaux traités dans la section E de l'analyse SPICE, 2 sont des indicateurs sociaux examinés dans la section P de l'analyse SPICE et 3 sont visés par la politique d'exclusion de l'entreprise.



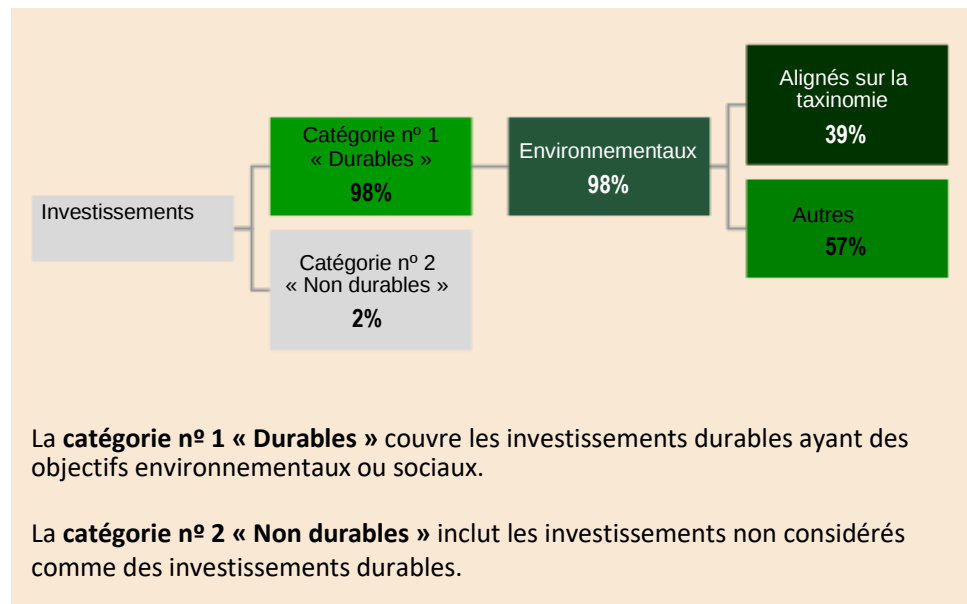
Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en utilisant le portefeuille trimestriel

Investissements les plus importants	Secteur	Actifs en %	Pays
Veolia Environnement SA	Services publics	4,58	FRANCE
Schneider Electric SE	Industrie	4,58	FRANCE
Compagnie de Saint-Gobain SA	Industrie	2,99	FRANCE
Infineon Technologies AG	Technologie de l'information	2,94	ALLEMAGNE
Prysmian S.p.A.	Industrie	2,88	ITALIE
SIG Group AG	Matériaux	2,72	SUISSE
Nexans SA	Industrie	2,68	FRANCE
SPIE SA	Industrie	2,65	FRANCE
EDP Renovaveis SA	Services publics	2,64	PORTUGAL
Arcadis NV	Industrie	2,58	PAYS-BAS
ERG S.p.A.	Services publics	2,53	ITALIE
Legrand SA	Industrie	2,44	FRANCE
Vestas Wind Systems A/S	Industrie	2,32	DANEMARK
Solaria Energia y Medio Ambiente, S.A.	Services publics	2,28	ESPAGNE
ANDRITZ AG	Industrie	2,15	AUTRICHE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?



Les chiffres relatifs à l'alignement sur la taxinomie sont des estimations. (Source : MSCI)

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

La répartition sectorielle reflète la thèse et les contraintes d'investissement du fonds. En 2022, la répartition sectorielle sur la base de la classification GICS 1 était la suivante :

Investissements	%
Industrie	50,86
Services publics	23,8
Matériaux	12,9

Technologie de l'information	4,84
Biens de consommation discrétionnaire	3,63
Énergie	1,06



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Comme indiqué à la sous-section précédente, les informations disponibles à la date du présent rapport ne permettent de déclarer que les indicateurs d'investissement éligibles à la taxonomie.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie l'UE¹ ?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

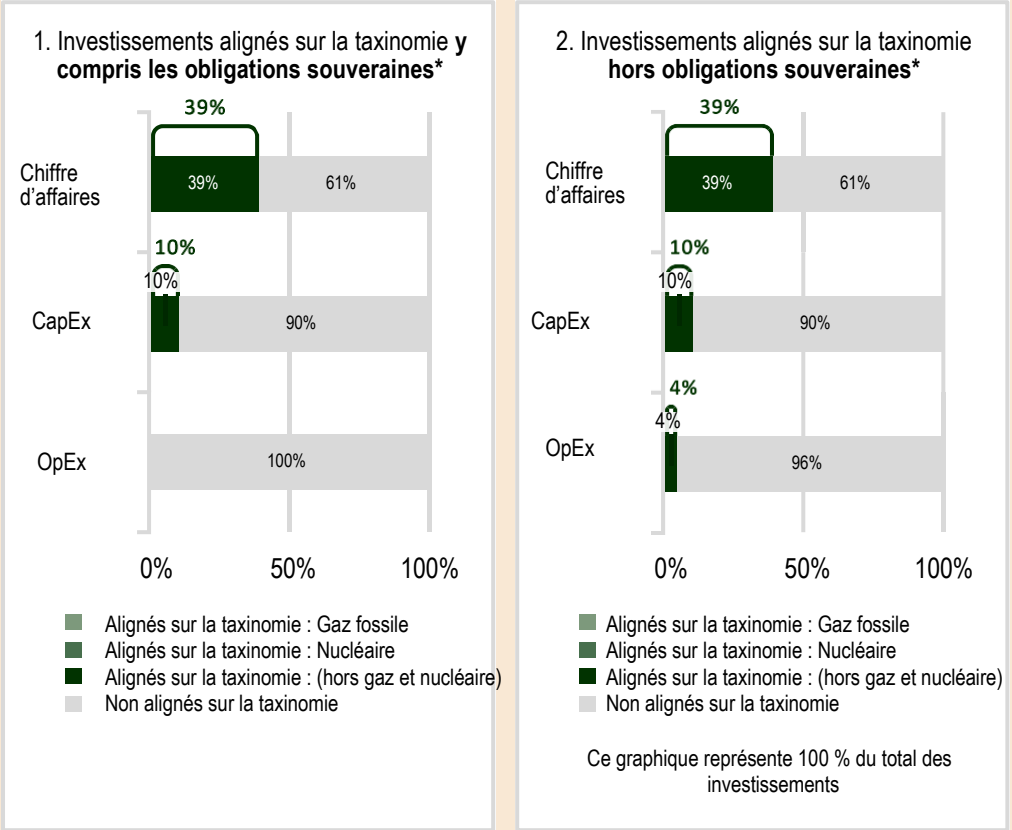
Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

représente nt des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

- Couverture de l'alignement sur la taxinomie de l'OPEX : 7 % (estimations)
- Couverture de l'alignement sur la taxinomie de l'OPEX : 30 % (estimations)
- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**
Aucune donnée n'est disponible à la date du rapport.
- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**
Aucune donnée n'a été communiquée pour la période de référence précédente.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représente 57 %.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables en 2023 ont été réalisés dans un objectif environnemental.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?



2 % étaient des liquidités à des fins de liquidité et des couvertures de change, donc déclarées ici comme « non durables ».

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Pendant la durée de vie d'un investissement réalisé par le fonds :

- Sur une base ex ante (avant investissement dans une société) : Les investissements sont réalisés à condition de respecter les critères du fonds relatifs aux défis liés à la transition écologique et énergétique. Il est indispensable de déterminer si les investissements permettent d'atteindre l'objectif environnemental.
- De manière continue et *a posteriori* (pendant et après la période de détention des investissements) :
 - o Au cours de la durée de vie des investissements, les résultats des analyses peuvent varier parallèlement aux événements liés à l'évolution du sous-jacent. Tout événement qui aurait pour effet de rendre l'investissement non éligible aux critères du fonds relatifs à l'objectif environnemental ou qui serait soumis à la politique d'exclusion déclencherait des fluctuations de portefeuille selon nos procédures internes.
 - o L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la période de détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. La stratégie d'engagement du fonds vise à :
 - S'engager dans des discussions avec les sociétés de nos portefeuilles pour saisir pleinement leurs défis ESG ;
 - Encourager les entreprises à publier leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
 - Demander aux sociétés d'être transparentes et d'adopter des mesures correctives adéquates et durables en cas de controverse ;
 - S'impliquer dans des initiatives d'engagement collectif au cas par cas ;
 - Poser des questions, refuser d'approuver certaines résolutions ou appuyer des résolutions extérieures en exerçant nos droits de vote.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Le fonds n'a pas d'indice de référence durable.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**
- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**
- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : SYCOMORE EUROPE HAPPY AT WORK
Identifiant d'entité juridique : 2221 00NGWTCTUM618P 38

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☒ Oui	●● ☐ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____ % ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE ☐ ayant un objectif social
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 99%	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Tel que stipulé dans le prospectus, le fonds vise à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Total Return (dividendes réinvestis) sur un horizon minimum de placement recommandé de cinq ans en suivant une stratégie d'investissement ISR thématique, qui consiste à investir dans des sociétés qui privilégient leurs ressources humaines en tant que principe fondamental de la durabilité.

Trois critères de sélection, qui font partie du principe Collaborateurs de notre méthodologie SPICE [1], sont utilisés pour soutenir les objectifs d'investissement durable du

Fonds, qui doivent être validés de manière cumulée pour intégrer l'univers d'investissement du Fonds :

- Organisation des ressources humaines : Entreprises justifiant d'une note supérieure ou égale à 3/5 et ;
- Environnement Happy@Work : Entreprises justifiant d'une note supérieure ou égale à 3,5/5 et ;
- Enquête et avis du personnel : Entreprises justifiant d'une note supérieure ou égale à 3/5.

En 2023, le produit financier a réalisé les investissements suivants avec un objectif durable :

- 99 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social :
 - 60 % des investissements du portefeuille avaient une note de qualité de vie au travail supérieure ou égale à 4,5/5. Le cadre d'analyse fournit une évaluation complète et objective du niveau de bien-être au travail.
 - 30 % des investissements du portefeuille ont été une Contribution sociétale des produits et services supérieure ou égale à +30 %, et ont ainsi contribué de manière positive aux enjeux sociétaux identifiés par les Objectifs de développement durable des Nations unies.
 - En outre, 9 % affichaient une note The Good Jobs Rating égale ou supérieure à 55/100. The Good Jobs Rating, qui est une mesure quantitative conçue pour évaluer, sur une échelle de 0 à 100, la capacité globale d'une entreprise à créer des emplois durables et de qualité pour tous, et en particulier dans des zones (régions ou pays) où l'emploi est relativement rare, et donc nécessaire pour assurer une croissance économique durable et inclusive.

Au final, les 1 % restants des actifs nets du fonds étaient des instruments de couverture de change et des liquidités, donc déclarés ici « non durables ».

[1] SPICE est l'acronyme de Sociétés et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement. Cet outil évalue la performance durable des entreprises. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux dans les pratiques commerciales et dans les offres de produits et services des sociétés. L'analyse prend en compte 90 critères à partir desquels une note entre 1 et 5 par lettre de SPICE est obtenue. Ces 5 notes sont pondérées en fonction des impacts les plus significatifs sur l'entreprise. De plus amples informations sur l'outil sont disponibles sur le site Internet de Sycomore AM : <https://en.sycomore-am.com/esg-research-material?categoryKey=strategie> <https://nec-initiative.org/>

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le fonds vise à réaliser une performance supérieure à son indice de référence (Euro Stoxx Total Return) concernant :

- Le pourcentage de femmes occupant des postes clés de direction [2] : en 2023, le produit financier avait un pourcentage moyen pondéré de femmes occupant des postes clés de direction égal à +25 %, tandis que son indice de référence avait un pourcentage moyen pondéré de femmes occupant des postes clés de direction égal à 22 %. Cela reflète la stratégie globale du Fonds, à savoir se concentrer sur les entreprises qui privilégient particulièrement les ressources humaines, tandis qu'une forte proportion de femmes occupant des postes clés de direction est un bon indicateur de la capacité d'une entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances à tous les niveaux de l'entreprise.

- Le nombre d'heures de formation par salarié et par an : en 2023, le produit financier a été associé à une moyenne pondérée de 29 heures par salarié sur l'année, contre 26 heures par salarié pour son indice de référence.

[2] Bien que de nombreuses entreprises déclarent la part des femmes occupant des postes de direction, elles le font à des niveaux hiérarchiques divers, et les cadres sous-jacents varient d'une entreprise à l'autre. Afin de disposer de données homogènes pouvant être agrégées au niveau de chaque fonds, nous avons choisi d'utiliser le pourcentage de femmes au sein du comité exécutif.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2022, le fonds :

- A été associé à un pourcentage moyen pondéré de femmes occupant des postes clés de direction égal à 22 %.
- A été associé à une moyenne pondérée de 25 heures par salarié au cours de l'année.

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Deux garanties sont mises en œuvre pour tous les investissements du fonds afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs d'investissement durable :

- La méthodologie SPICE repose sur une analyse de plus de 90 critères, articulée autour des cinq parties prenantes (Société et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Les investissements qui nuisent gravement à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont réputés être exclus par les moyens suivants :
 - o Un seuil minimum, fixé à 3/5 pour chaque investissement du produit financier ;
 - o Examen des controverses associées aux émetteurs, suivi quotidiennement sur la base de différentes sources de données externes ainsi qu'analyses de controverse menées par un prestataire externe. Toutes les controverses ont un impact sur la note SPICE de l'émetteur. De graves controverses peuvent conduire à une exclusion du produit financier ;
- La politique d'exclusion ajoute des restrictions à l'activité considérée comme causant un préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

[3] La politique d'exclusion est disponible sur le site Internet de Sycomore AM Sycomore - <https://en.sycomore-am.com/esg-research-material?categoryKey=policies>

— **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La méthodologie SPICE, à travers ses 90 critères, porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards).

Produit financier investi exclusivement en actions de sociétés cotées. Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicables aux sociétés, à l'exclusion d'un élément consacré aux investissements obligataires (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives énumérés dans le tableau 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les tableaux 2 et 3 de

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les abus de pouvoir.

la norme), 42 indicateurs (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux) sont examinés lors de l'analyse SPICE, et 4 indicateurs (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux) sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés.

Parmi les exemples d'appariements entre les indicateurs relatifs aux incidences négatives et les éléments de l'analyse SPICE, on peut citer :

Société et Fournisseurs (S) : La note S reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. L'analyse porte sur la contribution sociétale des produits et services, la responsabilité sociale et la chaîne de sous-traitance. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'absence de code de conduite des fournisseurs, l'insuffisance de la protection des dénonciateurs, l'absence de politique en matière de droits de l'homme, le manque de diligence raisonnable, les risques liés à la traite des êtres humains, au travail des enfants ou au travail obligatoire, les cas de graves problèmes relatifs aux droits de l'homme et les risques liés aux politiques de lutte contre la corruption, sont examinés dans cette section Société et Fournisseurs.

Collaborateurs (P) : La note P met l'accent sur les salariés d'une entreprise et la gestion de ses ressources humaines. L'évaluation du principe Collaborateurs porte sur l'intégration des questions liées aux collaborateurs, à leur épanouissement (Happy@Work Environment) ainsi qu'à la mesure de leur engagement. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, la diversité des sexes au sein du conseil, les politiques de prévention des accidents du travail et les indicateurs de santé et de sécurité, les mécanismes de plainte des employés, la discrimination et les ratios de rémunération du PDG, sont examinés dans cette section Collaborateurs.

Investisseurs (I) : La note I se concentre sur la relation entre les sociétés et leurs actionnaires. La note est déterminée à partir d'une analyse approfondie de l'actionnaire et de la structure juridique de l'entreprise, des interactions et de l'équilibre des forces entre les différents acteurs : la direction, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. L'analyse cible le modèle d'entreprise et la gouvernance. Parmi les indicateurs de durabilité défavorables, le manque de diversité au niveau du conseil d'administration et le taux de rémunération exorbitant des PDG sont examinés dans cette section.

Clients (C) : La note C se concentre sur les clients de la société en tant qu'acteurs, analysant l'offre faite aux clients ainsi que la relation client.

Environnement (E) : La note E évalue la situation de la société par rapport aux ressources naturelles. Elle représente la gestion des enjeux environnementaux ainsi que les externalités positives ou négatives du modèle économique de l'entreprise. La sous-section sur l'empreinte environnementale des activités vise les indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité, notamment les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution atmosphérique, les émissions d'eau, de déchets et de matières, ainsi que les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs d'impact sur la durabilité, y compris les initiatives de réduction des émissions de carbone et les activités liées aux

combustibles fossiles, sont examinés dans la sous-section Risque de transition de la section E.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse (analyse SPICE comprenant l'examen des controverses et la conformité de la politique d'exclusion) réalisée, elle affecte les décisions d'investissement de la manière suivante :

- Comme indiqué dans la question précédente, elle offre une protection contre les préjudices importants causés à tout objectif d'investissement durable, en excluant les sociétés qui ne respectent pas les exigences de sauvegarde minimales ;
- Elle a également un impact sur le dossier des investissements financiers de deux façons : 1. les hypothèses liées aux perspectives de l'entreprise (prévisions de croissance et de rentabilité, passifs, fusions-acquisitions, etc.) peuvent être renforcées par certains résultats de l'analyse SPICE le cas échéant, et 2. certaines hypothèses fondamentales des modèles d'évaluation sont systématiquement liées aux résultats de l'analyse SPICE.

[4] <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:3A32022R1288&from=FR>

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en matière de droits de l'homme [5] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à détecter des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[5] La politique des droits de l'homme de Sycomore AM est disponible sur : <https://en.sycomore-am.com/download/655023262>



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme indiqué dans la sous-section précédente, les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables sur la durabilité sont prises en compte à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM. Parmi les 14 principaux indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, 9 sont des indicateurs environnementaux traités dans la section E de l'analyse SPICE, 2 sont des indicateurs sociaux examinés dans la section P de l'analyse SPICE et 3 sont visés par la politique d'exclusion de l'entreprise.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

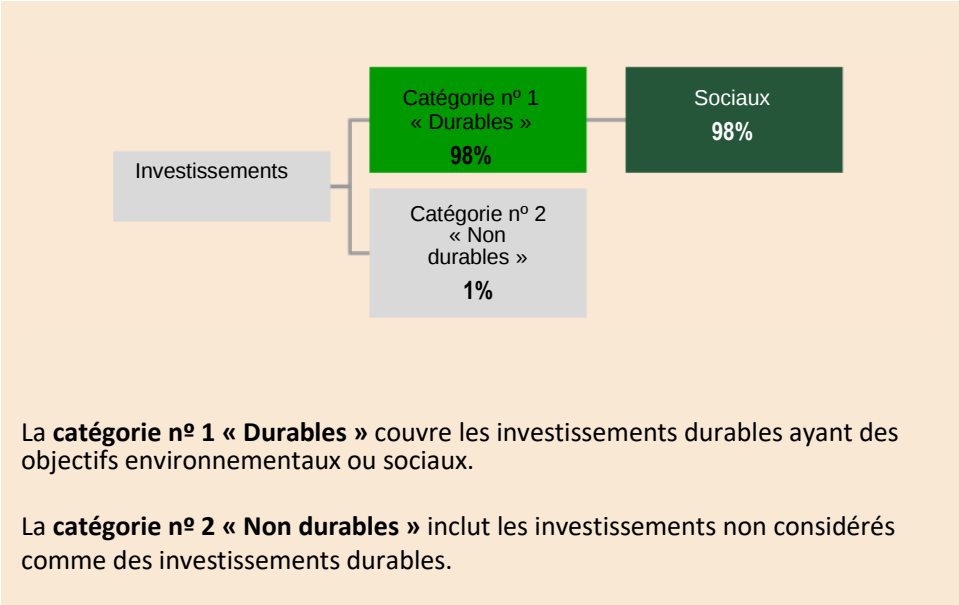
Investissements les plus importants	Secteur	Actifs en %	Pays
ASML Holding NV	Technologie de l'information	5,35	PAYS-BAS
Schneider Electric SE	Industrie	4,7	FRANCE
SAP SE	Technologie de l'information	4,09	ALLEMAGNE
Deutsche Telekom AG	Services de communication	3,95	ALLEMAGNE
Compagnie de Saint-Gobain SA	Industrie	3,83	FRANCE
L'Oréal S.A.	Biens de consommation de base	3,74	FRANCE
AXA SA	Services financiers	3,66	FRANCE
Prysmian S.p.A.	Industrie	3,37	ITALIE
Christian Dior SE	Biens de consommation discrétionnaire	3,27	FRANCE
EDP Renovaveis SA	Services publics	3,14	PORTUGAL
Cie Générale des Établissements Michelin SA	Biens de consommation discrétionnaire	2,68	FRANCE
SPIE SA	Industrie	2,67	FRANCE
Novo Nordisk A/S Classe B	Soins de santé	2,51	DANEMARK
AstraZeneca PLC	Soins de santé	2,44	ROYAUME-UNI
Intesa Sanpaolo S.p.A.	Services financiers	2,43	ITALIE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Investissements	%
Technologie de l'information	24,03
Industrie	21,96
Biens de consommation discrétionnaire	11,79
Services financiers	9,8
Soins de santé	9,09
Services publics	7,65
Biens de consommation de base	5,42
Services de communication	4,46
SPACS	1,51
Énergie	0,77



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables du produit financier ont été réalisés dans un objectif social.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie l'UE¹ ?**

- ☐ Oui :
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

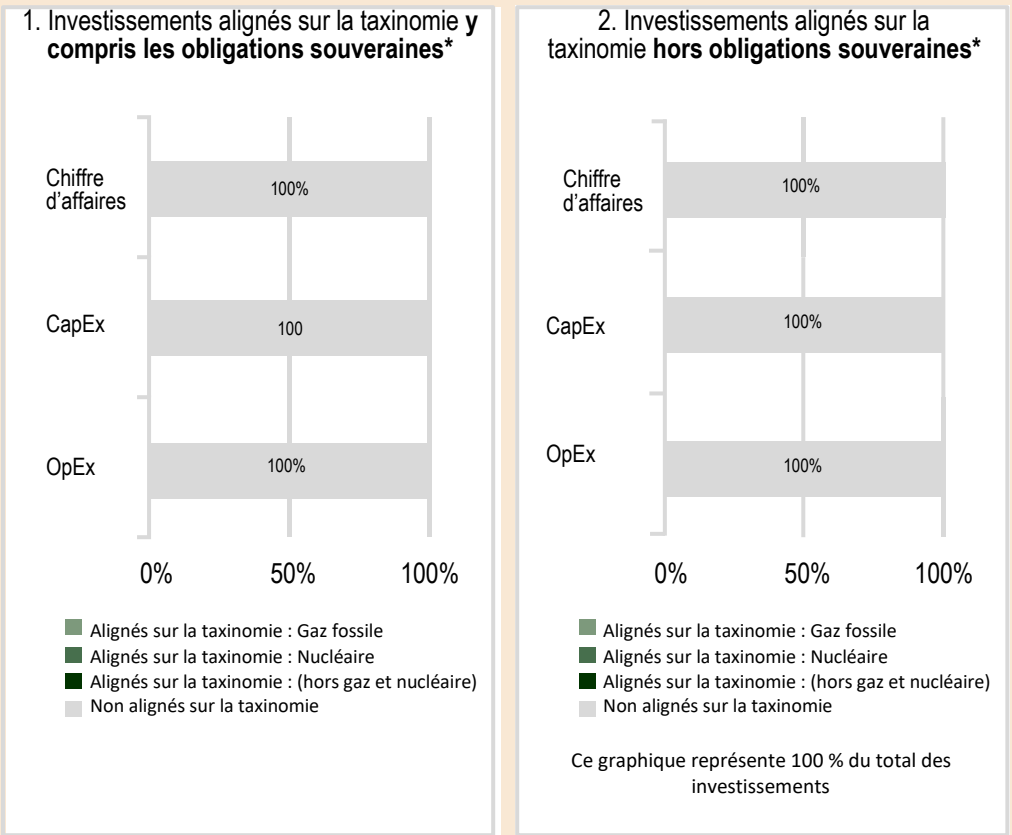
Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Dépenses
d'exploitation (OpEx)
pour refléter les
activités vertes
d'exploitation des
entreprises dans
lesquelles le Groupe
investit.

 représentent
ent des
investissements
durables ayant un
objectif
environnemental qui
**ne tiennent pas
compte des critères
applicables aux
activités
économiques
durables sur le plan
environnemental au
titre de la taxinomie
de l'UE.**

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables du produit financier ont été réalisés dans un objectif social.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables du produit financier ont été réalisés dans un objectif social.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables du produit financier ont été réalisés dans un objectif social.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Tel qu'indiqué précédemment, en 2023, 99 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les 1 % restants des actifs nets du fonds étaient des instruments de couverture de change et des liquidités, donc déclarés ici « non durables ».



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Pendant la durée de vie d'un investissement réalisé par le fonds :

- Sur une base ex ante (avant investissement dans une société) : Les investissements sont réalisés à condition de respecter les trois critères susmentionnés du fonds. Il est indispensable de déterminer si les investissements permettent d'atteindre un objectif social.
- De manière continue et a posteriori (pendant et après la période de détention des investissements) :
 - o Au cours de la durée de vie des investissements, les résultats des analyses peuvent varier parallèlement aux événements liés à l'évolution du sous-jacent. Tout événement qui aurait pour effet de rendre l'investissement non éligible à l'un des critères du fonds ou qui serait soumis à la politique d'exclusion déclencherait des fluctuations de portefeuille selon nos procédures internes.
 - o L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la période de détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. La stratégie d'engagement du fonds vise à :
 - S'engager dans des discussions avec les sociétés de nos portefeuilles pour saisir pleinement leurs défis ESG ;
 - Encourager les entreprises à publier leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
 - Demander aux sociétés d'être transparentes et d'adopter des mesures correctives adéquates et durables en cas de controverse ;
 - S'impliquer dans des initiatives d'engagement collectif au cas par cas ;
 - Poser des questions, refuser d'approuver certaines résolutions ou appuyer des résolutions extérieures en exerçant nos droits de vote.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Le fonds n'a pas d'indice de référence durable.

- *En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*
- *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis,
du règlement
(UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : SYCOMORE SELECTION RESPONSABLE (LUX)
Identifiant d'entité juridique : 2221 00DR2A55G9PLHA 27

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

● ● ☒ **Oui**

- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____ %
 - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

● ● ☐ **Non**

- ☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 80 % d'investissements durables
 - ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ ayant un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Tel qu'indiqué dans le prospectus, le Fonds vise à réaliser une performance supérieure à l'indice de référence Euro Stoxx Total Return sur un horizon minimum de placement de cinq ans une performance, selon un processus d'investissement socialement responsable

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier sont atteintes.

multithématique en actions de la zone euro en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations unies.

Quatre critères de sélection sont utilisés pour soutenir les objectifs d'investissement durable du fonds.

L'univers d'investissement du fonds est établi de telle sorte qu'au moins un des quatre critères de sélection ci-dessous soit rempli pour chaque société dans lequel le fonds investit :

1. Entreprises ayant une contribution environnementale significativement positive, sur la base d'une Contribution environnementale nette (NEC[1]) $\geq +10\%$;
2. Entreprises ayant une contribution sociétale significativement positive, fondée sur une Contribution sociétale[2] de produits et services $\geq +10\%$.
3. Entreprises justifiant d'une note The Good Jobs Rating égale ou supérieure à 55/100. The Good Jobs Rating, qui est une mesure quantitative conçue pour évaluer, sur une échelle de 0 à 100, la capacité globale d'une entreprise à créer des emplois durables et de qualité pour tous, et en particulier dans des zones (régions ou pays) où l'emploi est relativement rare, et donc nécessaire pour assurer une croissance économique durable et inclusive.
4. Entreprises justifiant d'une note de qualité de vie au travail supérieure ou égale à 4,5/5. Le cadre d'analyse fournit une évaluation complète et objective du niveau de bien-être au travail.

[1] La NEC est un indicateur qui permet d'évaluer dans quelle mesure le modèle économique d'une entreprise est aligné sur la transition écologique et les objectifs d'atténuation du changement climatique. Il s'échelonne de -100 % pour les activités très préjudiciables pour les ressources naturelles à +100 % pour les activités à fort impact positif net, proposant des solutions globales aux problèmes environnementaux et climatiques. La NEC porte sur cinq catégories d'impact (enjeux : le climat, les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air) par groupe d'activités (zones de contribution : les écosystèmes, l'énergie, la mobilité, la construction, la production). De plus amples informations sur l'indicateur sont disponibles sur le site Internet de la NEC Initiative : <https://nec-initiative.org/>

[2] La Contribution sociétale est une mesure quantitative, sur une échelle de -100 % à +100 %, qui allie les contributions sociétales positives et négatives des produits et services d'une entreprise. La méthodologie s'appuie sur les aspects sociétaux des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et leurs 169 sous-objectifs (ou cibles), qui constituent une feuille de route commune pour les acteurs des secteurs privé et public à l'horizon 2030, destinée à créer un avenir meilleur et plus durable. La méthodologie comprend également des données macroéconomiques et scientifiques provenant d'établissements publics de recherche et d'organisations indépendantes comme la Fondation pour l'accès aux soins ou l'Initiative pour l'accès à la nutrition. De plus amples informations sur l'indicateur sont disponibles dans la section dédiée à la Stratégie de capital sociétal, sur le site Internet de Sycomore AM : <https://en.sycomore-am.com/esg-research-material?categoryKey=strategie>

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le fonds vise à afficher une performance supérieure à son indice de référence (Euro Stoxx) concernant :

- La NEC : en 2023, le produit financier avait une NEC moyenne pondérée égale à +9 %, tandis que son indice de référence avait une NEC moyenne pondérée égale à 0 %. Cela reflète les choix faits pour atteindre le premier des quatre objectifs du fonds : investir dans des entreprises apportant une contribution environnementale nettement positive. En 2023, la surpondération des énergies renouvelables, du transport ferroviaire et de l'emballage durable a permis d'atteindre cet objectif.
- La Contribution sociétale : en 2023, le produit financier avait une Contribution sociétale moyenne pondérée égale à +31 %, tandis que son indice de référence avait une Contribution sociétale moyenne pondérée égale à +16 %. En 2022, la surpondération dans le secteur de la santé, et en évitant les investissements dans

certaines sociétés financières, énergétiques et de consommation discrétionnaire qui étaient associées à une Contribution sociétale négative, a permis d'atteindre cet objectif.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

En 2022, le fonds :

- Avait une NEC moyenne pondérée égale à +8 %.
- Avait une Contribution sociétale moyenne pondérée égale à +29 %.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

En 2023, le produit financier a réalisé les investissements suivants avec un objectif durable :

- 31 % des investissements du portefeuille ont été des investissements durables ayant un objectif environnemental : les émetteurs associés avaient une NEC supérieure ou égale à 10 %, et contribuaient ainsi favorablement aux défis de la transition énergétique et environnementale ainsi qu'à l'atténuation du changement climatique.
- 49 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social :

- 23 % des investissements du portefeuille ont été une Contribution sociétale des produits et services supérieure ou égale à +30 %, et ont ainsi contribué de manière positive aux enjeux sociétaux identifiés par les Objectifs de développement durable des Nations unies.

- En outre, 16 % affichaient une note The Good Jobs Rating égale ou supérieure à 55/100. The Good Jobs Rating, qui est une mesure quantitative conçue pour évaluer - sur une échelle de 0 à 100 - la capacité globale d'une entreprise à créer des emplois durables et de qualité pour tous, et en particulier dans des zones (régions ou pays) où l'emploi est relativement rare et donc nécessaire pour assurer une croissance économique durable et inclusive.

- En outre, 10 % avaient une note de qualité de vie au travail supérieure ou égale à 4,5/5. Le cadre d'analyse fournit une évaluation complète et objective du niveau de bien-être au travail.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Deux garanties sont mises en œuvre pour tous les investissements du fonds afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs d'investissement durable :

o La méthodologie SPICE repose sur une analyse de plus de 90 critères, articulée autour des cinq parties prenantes (Société et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Les investissements qui nuisent gravement à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont réputés être exclus par les moyens suivants :

- Un seuil minimum, fixé à 3/5 pour chaque investissement du produit financier ;
- Examen des controverses associées aux émetteurs, suivi quotidiennement sur la base de différentes sources de données externes ainsi qu'analyses de controverse menées par un prestataire externe. Toutes les controverses ont un

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

impact sur la note SPICE de l'émetteur. De graves controverses peuvent conduire à une exclusion du produit financier ;

o La politique d'exclusion^[1] ajoute des restrictions à l'activité considérée comme causant un préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

^[1] La politique d'exclusion est disponible sur le site Internet de Sycomore AM Sycomore : <https://en.sycomoream.com/esg-research-material?categoryKey=policies>

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

La méthodologie SPICE, à travers ses 90 critères, porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards)[5].

Produit financier investi exclusivement en actions de sociétés cotées. Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicables aux sociétés, à l'exclusion d'un élément consacré aux investissements obligataires (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives énumérés dans le tableau 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les tableaux 2 et 3 de la norme), 42 indicateurs (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux) sont examinés lors de l'analyse SPICE, et 4 indicateurs (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux) sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés.

Parmi les exemples d'appariements entre les indicateurs relatifs aux incidences négatives et les éléments de l'analyse SPICE, on peut citer :

Société et Fournisseurs (S) : La note S reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. L'analyse porte sur la contribution sociétale des produits et services, la responsabilité sociale et la chaîne de sous-traitance. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'absence de code de conduite des fournisseurs, l'insuffisance de la protection des dénonciateurs, l'absence de politique en matière de droits de l'homme, le manque de diligence raisonnable, les risques liés à la traite des êtres humains, au travail des enfants ou au travail obligatoire, les cas de graves problèmes relatifs aux droits de l'homme et les risques liés aux politiques de lutte contre la corruption, sont examinés dans cette section Société et Fournisseurs.

Collaborateurs (P) : La note P met l'accent sur les salariés d'une entreprise et la gestion de ses ressources humaines. L'évaluation du principe Collaborateurs porte sur l'intégration des questions liées aux collaborateurs, à leur épanouissement (Happy@Work Environment) ainsi qu'à la mesure de leur engagement. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, la diversité des sexes au sein du conseil, les politiques de prévention des accidents du travail et les indicateurs de santé et de sécurité, les mécanismes de plainte des employés, la discrimination et les ratios de rémunération du PDG, sont examinés dans cette section Collaborateurs.

Investisseurs (I) : La note I se concentre sur la relation entre les sociétés et leurs actionnaires. La note est déterminée à partir d'une analyse approfondie de l'actionnaire et de la structure juridique de l'entreprise, des interactions et de l'équilibre des forces entre les différents acteurs : la direction, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. L'analyse cible le modèle d'entreprise et la gouvernance. Parmi les indicateurs de durabilité défavorables, le manque de diversité au niveau du conseil d'administration et le taux de rémunération exorbitant des PDG sont examinés dans cette section.

Clients (C) : La note C se concentre sur les clients de la société en tant qu'acteurs, analysant l'offre faite aux clients ainsi que la relation client.

Environnement (E) : La note E évalue la situation de la société par rapport aux ressources naturelles. Elle représente la gestion des enjeux environnementaux ainsi que les externalités positives ou négatives du modèle économique de l'entreprise. La sous-section sur l'empreinte environnementale des activités vise les indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité, notamment les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution atmosphérique, les émissions d'eau, de déchets et de matières, ainsi que les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs d'impact sur la durabilité, y compris les initiatives de réduction des émissions de carbone et les activités liées aux combustibles fossiles, sont examinés dans la sous-section Risque de transition de la section E.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse (analyse SPICE comprenant l'examen des controverses et la conformité de la politique d'exclusion) réalisée, elle affecte les décisions d'investissement de la manière suivante :

- Comme indiqué dans la question précédente, elle offre une protection contre les préjudices importants causés à tout objectif d'investissement durable, en excluant les sociétés qui ne respectent pas les exigences de sauvegarde minimales ;
- Elle a également un impact sur le dossier des investissements financiers de deux façons : 1. les hypothèses liées aux perspectives de l'entreprise (prévisions de croissance et de rentabilité, passifs, fusions-acquisitions, etc.) peuvent être renforcées par certains résultats de l'analyse SPICE le cas échéant, et 2. certaines hypothèses fondamentales des modèles d'évaluation sont systématiquement liées aux résultats de l'analyse SPICE.
- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :**

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la

valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa politique en matière de droits de l'homme conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à déceler des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[5] La politique des droits de l'homme de Sycomore AM est disponible sur : <https://en.sycomoream.com/esg-research-material?categoryKey=policies>

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en matière de droits de l'homme[6] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à déceler des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[5] La politique des droits de l'homme de Sycomore AM est disponible sur : <https://en.sycomoream.com/esg-research-material?categoryKey=policies>

La taxinomie de l'UE pose un principe de « ne pas causer de préjudice important » selon lequel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas nuire significativement aux objectifs de la taxinomie de l'UE et sont assortis de critères spécifiques à l'Union.

Le principe de « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques écologiquement durables. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques écologiquement durables.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme indiqué dans la sous-section précédente, les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables sur la durabilité sont prises en compte à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM. Parmi les 14 principaux indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, 9 sont des indicateurs environnementaux traités dans la section E de l'analyse SPICE, 2 sont des indicateurs sociaux examinés dans la section P de l'analyse SPICE et 3 sont visés par la politique d'exclusion de l'entreprise.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	Actifs en %	Pays
ASML Holding NV	Technologie de l'information	4,71	PAYS-BAS
Royal KPN NV	Services de communication	4,37	PAYS-BAS
Banco Santander, S.A.	Services financiers	4,27	ESPAGNE
Air Liquide SA	Matériaux	3,88	FRANCE
AXA SA	Services financiers	3,82	FRANCE
SAP SE	Technologie de l'information	3,62	ALLEMAGNE
Schneider Electric SE	Industrie	3,54	FRANCE
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Biens de consommation discrétionnaire	3,4	FRANCE
Sanofi	Soins de santé	3,12	FRANCE
Smurfit Kappa Group PLC	Matériaux	2,81	IRLANDE
Cie Générale des Établissements Michelin SA	Biens de consommation discrétionnaire	2,8	FRANCE
L'Oréal S.A.	Biens de consommation de base	2,73	FRANCE
Prysmian S. p.A.	Industrie	2,64	ITALIE
Veolia Environnement SA	Services publics	2,63	FRANCE
KBC Group N.V.	Services financiers	2,51	BELGIQUE

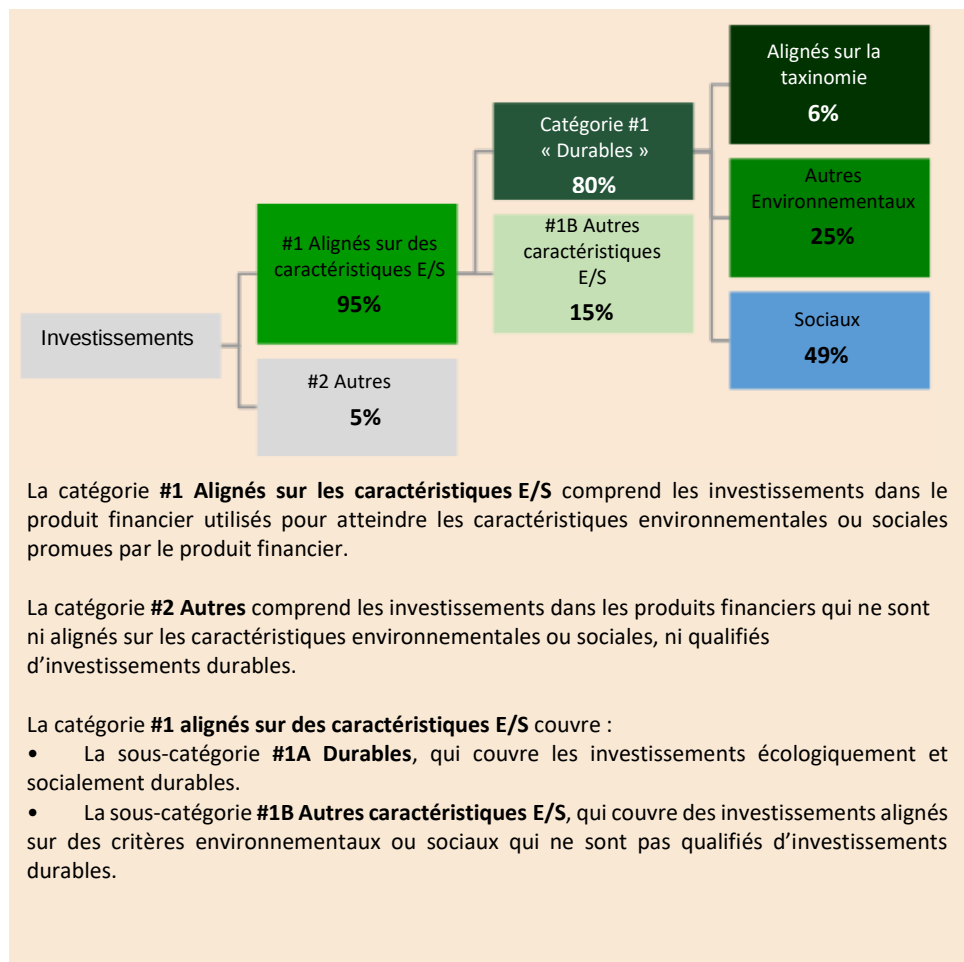
La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



Les chiffres de la taxinomie sont basés sur des estimations. (Source : MSCI)

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Investissements	%
Services financiers	17,13
Industrie	14,29
Technologie de l'information	13,1
Biens de consommation discrétionnaire	12,6
Soins de santé	9,26
Matériaux	9,02
Services publics	7,6
Services de communication	6,52
Biens de consommation de base	6,5

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Chiffre d'affaires**
pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Dépenses d'investissement**
(CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Dépenses d'exploitation**
(OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie l'UE¹ ?**

☐ Oui :

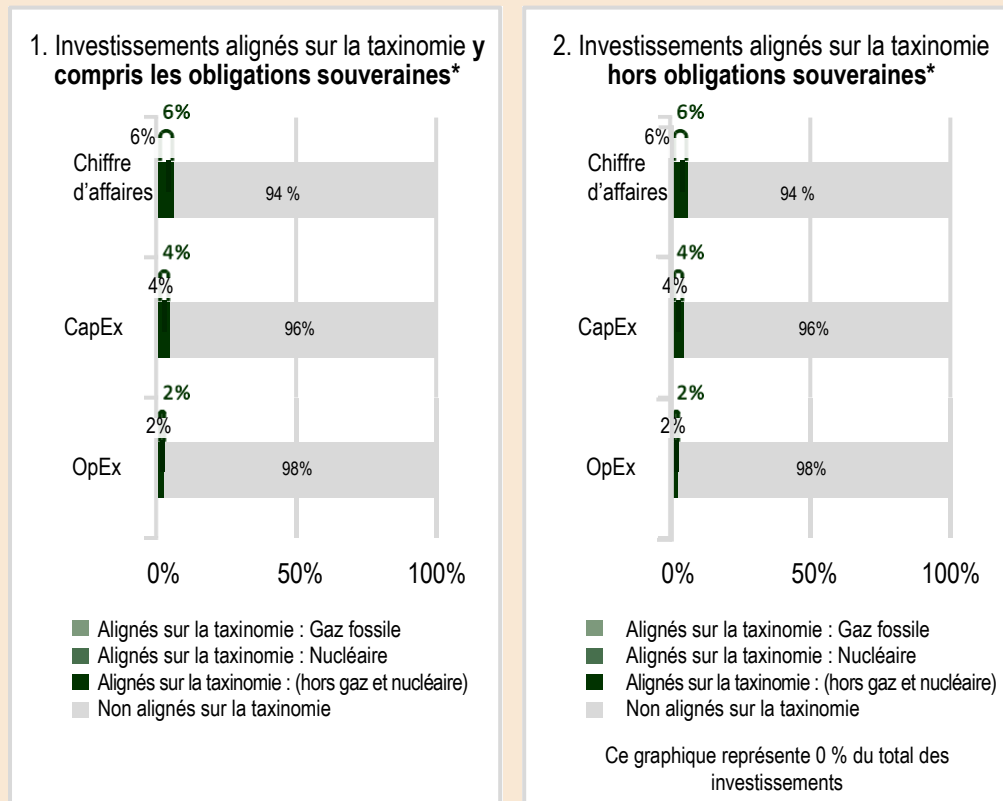
☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **Dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Taux de couverture sur les estimations taxonomiques (source : MSCI) :
Chiffre d'affaires : 100%
CapEx : 23%
OpEx : 3%

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Aucune donnée n'est disponible à la date du rapport.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Il s'agit du premier rapport où le fonds communique des données d'alignement taxonomique.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représente 25 %.

représentent des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Tel qu'indiqué précédemment, 49 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Il n'y a que des liquidités dans la catégorie « Autres ». Par nature, elles ne sont pas associées à des garanties environnementales ou sociales minimales.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Pendant la durée de vie d'un investissement réalisé par le fonds :

o sur une base ex ante (avant investissement dans une société) : les investissements sont réalisés à condition de respecter un critère du fonds, tous identifiés comme des solutions aux défis de la durabilité. Il est indispensable de déterminer si les investissements permettent d'atteindre un objectif social ou environnemental.

o de manière continue et a posteriori (pendant et après la période de détention des investissements) :

§ Au cours de la durée de vie des investissements, les résultats des analyses peuvent varier parallèlement aux événements liés à l'évolution du sous-jacent. Tout événement qui aurait pour effet de rendre l'investissement non éligible à l'un des quatre critères du fonds ou qui serait soumis à la politique d'exclusion déclencherait des fluctuations de portefeuille selon nos procédures internes.

§ L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la période de détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. La stratégie d'engagement du fonds vise à :

- S'engager dans des discussions avec les sociétés de nos portefeuilles pour saisir pleinement leurs défis ESG ;
- Encourager les entreprises à publier leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
- Demander aux sociétés d'être transparentes et d'adopter des mesures correctives adéquates et durables en cas de controverse ;
- S'impliquer dans des initiatives d'engagement collectif au cas par cas ;
- Poser des questions, refuser d'approuver certaines résolutions ou appuyer des résolutions extérieures en exerçant nos droits de vote.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?**

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

**Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement
(UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUX)
Identifiant d'entité juridique : 2221 00XYK9D8DN573G 13

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☒ **Oui**

- ☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____ %
 - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

●● ☐ **Non**

- ☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 55 % d'investissements durables
 - ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ ayant un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Tel qu'indiqué dans le prospectus, le Sycomore Selection Crédit vise à réaliser une performance supérieure à l'indice Barclays Capital Euro Corporate ex-Financials Bond (l'« Indice de référence » du Fonds maître) sur un horizon minimum de placement recommandé de cinq ans et selon un processus d'investissement socialement responsable, en sélectionnant des entreprises notamment sur des critères environnementaux et/ou de contribution à l'emploi.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier sont atteintes.

L'un des objectifs des émissions obligataires est de permettre aux entreprises de financer leur développement commercial : À travers ses investissements, Sycomore Sélection Crédit joue donc un rôle dans le financement de la croissance économique.

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre l'objectif d'investissement durable du Fonds maître.

L'univers d'investissement du fonds a été établi afin de privilégier les entreprises présentant des opportunités de durabilité identifiées au travers de cinq (5) critères de sélection :

1. Entreprises justifiant d'une note de contribution environnementale supérieure ou égale à 2/5 au sein du principe Environnement de notre méthodologie SPICE^[1].
2. Entreprises justifiant d'une note Happy@Work supérieure ou égale à 2/5 au sein du principe Collaborateurs de notre méthodologie SPICE.
3. Entreprises justifiant d'une note de risque d'atteinte à la réputation et de marketing responsable supérieure ou égale à 2/5 au sein du principe Clients de notre méthodologie SPICE.
4. Entreprises justifiant d'une note de risque de communication et de transparence supérieure ou égale à 2/5 au sein du principe Investisseurs de notre méthodologie SPICE.
5. Entreprises justifiant d'une note de risque lié aux titulaires d'obligations supérieure ou égale à 2/5 au sein du principe Investisseurs de notre méthodologie SPICE.

^[1] SPICE est l'acronyme de Sociétés et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement. Cet outil évalue la performance durable des entreprises. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux dans les pratiques commerciales et dans les offres de produits et services des sociétés. L'analyse prend en compte 90 critères à partir desquels une note entre 1 et 5 par lettre de SPICE est obtenue. Ces 5 notes sont pondérées en fonction des impacts les plus significatifs sur l'entreprise. De plus amples informations sur l'outil sont disponibles sur le site Internet de Sycomore AM : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Le fonds vise à réaliser une performance supérieure à l'Indice de référence concernant :

- La NEC : En 2023, le produit financier avait une NEC moyenne pondérée égale à +8 %, tandis que l'Indice de référence avait une NEC moyenne pondérée égale à +2 %. Croissance des effectifs sur trois ans, renforcement de la capacité des entreprises à générer de l'emploi : en 2023, le produit financier avait une croissance des effectifs moyenne pondérée sur trois ans égale à +21 %, tandis que l'Indice de référence avait une croissance des effectifs moyenne pondérée égale à +4 %.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

En 2022, le fonds :

- Avait une NEC moyenne pondérée égale à +9 % ;
- Avait une croissance des effectifs moyenne pondérée sur trois ans égale à +14 %.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

En 2023, le produit financier a réalisé les investissements suivants avec un objectif durable :

- 27 % des investissements du portefeuille ont été des investissements durables ayant un objectif environnemental : les émetteurs associés avaient une NEC

supérieure ou égale à 10 %, et contribuaient ainsi favorablement aux défis de la transition énergétique et environnementale ainsi qu'à l'atténuation du changement climatique.

- 28 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social :
 - 21 % des investissements du portefeuille ont été une Contribution sociétale des produits et services supérieure ou égale à +30 %, et ont ainsi contribué de manière positive aux enjeux sociétaux identifiés par les Objectifs de développement durable des Nations unies.
 - En outre, 7 % affichaient une note The Good Jobs Rating égale ou supérieure à 55/100. The Good Jobs Rating, qui est une mesure quantitative conçue pour évaluer, sur une échelle de 0 à 100, la capacité globale d'une entreprise à créer des emplois durables et de qualité pour tous, et en particulier dans des zones (régions ou pays) où l'emploi est relativement rare et donc nécessaire pour assurer une croissance économique durable et inclusive.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Deux garanties sont mises en œuvre pour tous les investissements du fonds afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs d'investissement durable :

o La méthodologie SPICE repose sur une analyse de plus de 90 critères, articulée autour des cinq parties prenantes (Société et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Les investissements qui nuisent gravement à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont réputés être exclus par les moyens suivants :

§ Un seuil minimum, fixé à 2/5 pour chaque investissement du produit financier ;

§ Examen des controverses associées aux émetteurs, suivi quotidiennement sur la base de différentes sources de données externes ainsi qu'analyses de controverse menées par un prestataire externe. Toutes les controverses ont un impact sur la note SPICE de l'émetteur. De graves controverses peuvent conduire à une exclusion du produit financier.

o La politique d'exclusion^[1] ajoute des restrictions à l'activité considérée comme causant un préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

[1] La politique d'exclusion est disponible sur le site Internet de Sycomore AM Sycomore : <https://en.sycomore-am.com/esg-research-material?categoryKey=policies>

— ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La méthodologie SPICE, à travers ses 90 critères, porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards)[5].

Produit financier investi exclusivement en actions de sociétés cotées. Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicables aux sociétés, à l'exclusion d'un élément consacré aux investissements obligataires (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives énumérés dans le tableau 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les tableaux 2 et 3 de la norme), 42 indicateurs (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux) sont

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

examinés lors de l'analyse SPICE, et 4 indicateurs (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux) sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés.

Parmi les exemples d'appariements entre les indicateurs relatifs aux incidences négatives et les éléments de l'analyse SPICE, on peut citer :

Société et Fournisseurs (S) : La note S reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. L'analyse porte sur la contribution sociétale des produits et services, la responsabilité sociale et la chaîne de sous-traitance. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'absence de code de conduite des fournisseurs, l'insuffisance de la protection des dénonciateurs, l'absence de politique en matière de droits de l'homme, le manque de diligence raisonnable, les risques liés à la traite des êtres humains, au travail des enfants ou au travail obligatoire, les cas de graves problèmes relatifs aux droits de l'homme et les risques liés aux politiques de lutte contre la corruption, sont examinés dans cette section Société et Fournisseurs.

Collaborateurs (P) : La note P met l'accent sur les salariés d'une entreprise et la gestion de ses ressources humaines. L'évaluation du principe Collaborateurs porte sur l'intégration des questions liées aux collaborateurs, à leur épanouissement (Happy@Work Environment) ainsi qu'à la mesure de leur engagement. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, la diversité des sexes au sein du conseil, les politiques de prévention des accidents du travail et les indicateurs de santé et de sécurité, les mécanismes de plainte des employés, la discrimination et les ratios de rémunération du PDG, sont examinés dans cette section Collaborateurs.

Investisseurs (I) : La note I se concentre sur la relation entre les sociétés et leurs actionnaires. La note est déterminée à partir d'une analyse approfondie de l'actionnaire et de la structure juridique de l'entreprise, des interactions et de l'équilibre des forces entre les différents acteurs : la direction, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. L'analyse cible le modèle d'entreprise et la gouvernance. Parmi les indicateurs de durabilité défavorables, le manque de diversité au niveau du conseil d'administration et le taux de rémunération exorbitant des PDG sont examinés dans cette section.

Clients (C) : La note C se concentre sur les clients de la société en tant qu'acteurs, analysant l'offre faite aux clients ainsi que la relation client.

Environnement (E) : La note E évalue la situation de la société par rapport aux ressources naturelles. Elle représente la gestion des enjeux environnementaux ainsi que les externalités positives ou négatives du modèle économique de l'entreprise. La sous-section sur l'empreinte environnementale des activités vise les indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité, notamment les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution atmosphérique, les émissions d'eau, de déchets et de matières, ainsi que les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs d'impact sur la durabilité, y compris les initiatives de réduction des émissions de carbone et les activités liées aux combustibles fossiles, sont examinés dans la sous-section Risque de transition de la section E.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse (analyse SPICE comprenant l'examen des controverses et la conformité de la politique d'exclusion) réalisée, elle affecte les décisions d'investissement de la manière suivante :

- Comme indiqué dans la question précédente, elle offre une protection contre les préjudices importants causés à tout objectif d'investissement durable, en excluant les sociétés qui ne respectent pas les exigences de sauvegarde minimales ;
- Elle a également un impact sur le dossier des investissements financiers de deux façons : 1. les hypothèses liées aux perspectives de l'entreprise (prévisions de croissance et de rentabilité, passifs, fusions-acquisitions, etc.) peuvent être renforcées par certains résultats de l'analyse SPICE le cas échéant, et 2. certaines hypothèses fondamentales des modèles d'évaluation sont systématiquement liées aux résultats de l'analyse SPICE.

[5] <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:3A32022R1288&from=FR>

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en matière de droits de l'homme [6] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à déceler des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[6] La politique des droits humains de Sycomore AM est disponible sur : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

La taxinomie de l'UE pose un principe de « ne pas causer de préjudice important » selon lequel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas nuire significativement aux objectifs de la taxinomie de l'UE et sont assortis de critères spécifiques à l'Union.

Le principe de « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan écologique. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan écologique.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme indiqué dans la sous-section précédente, les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables sur le développement durable sont prises en compte à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Parmi les 14 principaux indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, 9 sont des indicateurs environnementaux traités dans la section E de l'analyse SPICE, 2 sont des indicateurs sociaux examinés dans la section P de l'analyse SPICE et 3 sont visés par la politique d'exclusion de l'entreprise.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

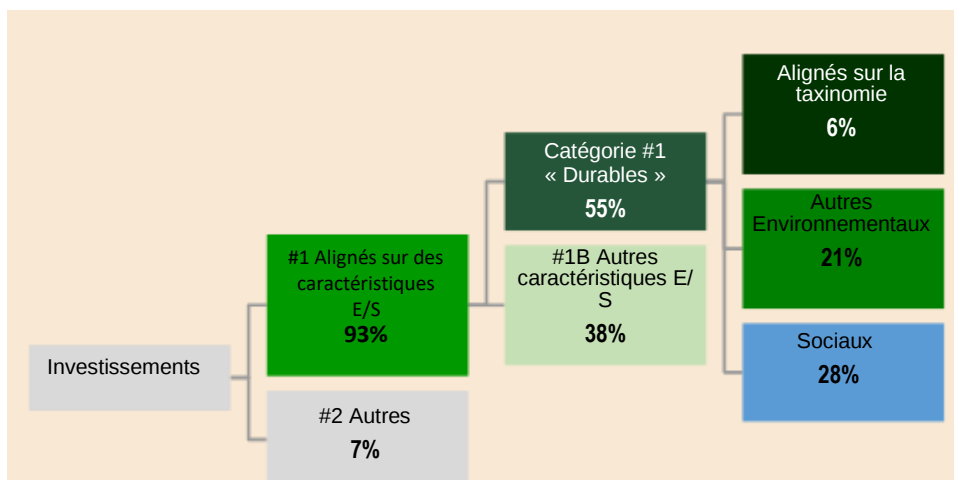
Investissements les plus importants	Secteur	Actifs en %	Pays
LOXAM SAS	Industrie	2,4	FRANCE
Autodis SA	Biens de consommation discrétionnaire	2,39	FRANCE
Accor SA	Biens de consommation discrétionnaire	2,32	FRANCE
Faurecia Société européenne	Biens de consommation discrétionnaire	2,13	FRANCE
Picard Groupe SAS /Old/	Biens de consommation de base	2,03	FRANCE
Renault SA	Biens de consommation discrétionnaire	2,01	FRANCE
Solvay SA	Matériaux	1,91	BELGIQUE
RCI Banque SA	Services financiers	1,88	FRANCE
ALD SA	Industrie	1,61	FRANCE
Eramet SA	Matériaux	1,56	FRANCE
Arval Service Lease SA	Biens de consommation discrétionnaire	1,54	FRANCE
Banijay Entertainment SASU	Services de communication	1,53	FRANCE
IPD 3 BV	Services de communication	1,52	PAYS-BAS
Autostrade per l'Italia SpA	Industrie	1,42	ITALIE
Orange SA	Services de communication	1,42	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend les investissements dans le produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** comprend les investissements du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie **#1 alignés sur des caractéristiques E/S** couvre :

- La sous-catégorie **#1A Durables**, qui couvre les investissements écologiquement et socialement durables.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S**, qui couvre des investissements alignés sur des critères environnementaux ou sociaux qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Investissements	%
Industrie	16,38
Biens de consommation discrétionnaire	15,76
Services de communication	15,56
Services financiers	13,81
Services publics	7,31
Matériaux	6,17
Soins de santé	4,7
Biens de consommation de base	4,64
Technologie de l'information	4,14
Immobilier	3,89



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Comme indiqué à la sous-section précédente, les informations disponibles à la date du présent rapport ne permettent de déclarer que les indicateurs d'investissement éligibles à la taxinomie.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie l'UE1 ?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

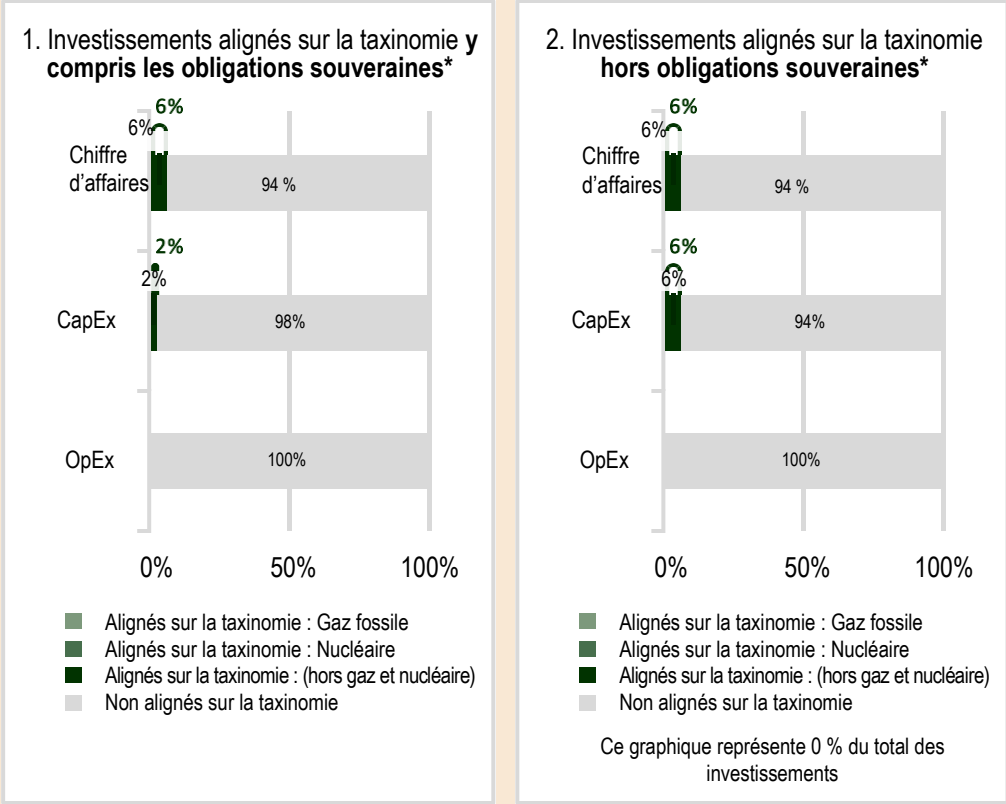
Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **Dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.

- **Dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Taux de couverture sur les estimations d'alignement (Source : MSCI)

- Chiffre d'affaires : 71%
- CapEx : 7%
- OpEx : 1%

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Aucune donnée n'est disponible à la date du rapport.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Il s'agit du premier rapport sur ce fonds où sont publiées les données d'alignement taxonomique.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représente 21 %.



représentent des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.





Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Tel qu'indiqué précédemment, 28 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

7 % du fonds représentent des liquidités et des produits dérivés qui n'ont par nature aucune protection environnementale ou sociale.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la durée de vie d'un investissement réalisé par le fonds :

o Sur une base *ex ante* (avant investissement dans une société) : les investissements sont réalisés à condition de respecter un critère du fonds, tous identifiés comme des solutions aux défis de la durabilité. Il est indispensable de déterminer si les investissements permettent d'atteindre un objectif social ou environnemental.

o De manière continue et *a posteriori* (pendant et après la période de détention des investissements) :

§ Au cours de la durée de vie des investissements, les résultats des analyses peuvent varier parallèlement aux événements liés à l'évolution du sous-jacent. Tout événement qui aurait pour effet de rendre l'investissement non éligible à l'un des quatre critères du fonds ou qui serait soumis à la politique d'exclusion déclencherait des fluctuations de portefeuille selon nos procédures internes.

§ L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la période de détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. La stratégie d'engagement du fonds vise à :

- S'engager dans des discussions avec les sociétés de nos portefeuilles pour saisir pleinement leurs défis ESG ;
- Encourager les entreprises à publier leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
- Demander aux sociétés d'être transparentes et d'adopter des mesures correctives adéquates et durables en cas de controverse ;
- S'impliquer dans des initiatives d'engagement collectif au cas par cas ;
- Poser des questions, refuser d'approuver certaines résolutions ou appuyer des résolutions extérieures en exerçant nos droits de vote.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

● En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

Référence
les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dénomination du Produit : SYCOMORE PARTNERS (LUX)
Identifiant d'entité juridique : 2221 00NTX4SFUJPOL2 66

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☒ **Oui**

- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____ %
 - ☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

●● ☐ **Non**

- ☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 23 % d'investissements durables
 - ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ ayant un objectif social
- ☐ Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Tel que stipulé dans le prospectus, le fonds SYCOMORE PARTNERS (LUXEMBOURG) vise à réaliser une performance significative sur un horizon minimum de placement recommandé de cinq ans, par une sélection rigoureuse d'actions européennes et internationales sur la base de critères ESG contraignants, associée à une variation opportuniste et discrétionnaire de l'exposition du portefeuille aux marchés actions. Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds sont conformes aux filtres ESG suivants :

- Filtre d'exclusion des principaux risques ESG : son objectif consiste à exclure toute entreprise présentant des risques en matière de durabilité. Les risques identifiés regroupent les pratiques et performances extrafinancières insuffisantes susceptibles de remettre en cause la compétitivité des entreprises. Une société est ainsi exclue si i) elle est impliquée dans des activités identifiées dans notre politique d'exclusion pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés, ou ii) a obtenu une note SPICE^[1] strictement inférieure à 3/5, ou iii) si la société est affectée par une controverse de niveau 3/3.
- Filtre de sélection des principales opportunités ESG : il a pour objectif de favoriser les entreprises présentant des opportunités de durabilité et répondant cumulativement aux deux conditions suivantes :
 - Sociétés revendiquant une stratégie de transformation profonde en faveur de la durabilité (offre de produits ou de services, ou changement de ses pratiques). Le Fonds a vocation à accompagner la transformation environnementale, sociale, sociétale et de gouvernance de ces entreprises.
 - Entreprises justifiant d'une note de gestion de la durabilité supérieure ou égale à 3/5 au sein du principe Investisseurs de notre méthodologie SPICE.

[1] SPICE est l'acronyme de Suppliers&Society, People, Investors, Clients and Environment (Sociétés et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Cet outil évalue la performance durable des entreprises. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux dans les pratiques commerciales et dans les offres de produits et services des sociétés. L'analyse prend en compte 90 critères à partir desquels une note entre 1 et 5 par lettre de SPICE est obtenue. Ces 5 notes sont pondérées en fonction des impacts les plus significatifs sur l'entreprise. De plus amples informations sur l'outil sont disponibles sur le site Internet de Sycomore AM : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le processus ESG du fonds ayant été récemment mis en œuvre, les indicateurs de durabilité à suivre régulièrement n'ont pas encore été décomptés. Toutefois, à la fin de l'année 2023, nous pouvons mettre en évidence les performances ESG suivantes :

- Notation SPICE : 3,5/5 - Cette notation restitue l'exposition du fonds aux entreprises qui suivent des pratiques ESG proches ou supérieures à la moyenne de 3/5 (la notation étant évaluée entre 1 et 5) en phase avec ses contraintes d'investissement mises en place pour éviter les risques ESG vs prioriser une exposition aux opportunités ESG.
- Contribution nette environnementale : En 2023, le produit financier avait une NEC moyenne pondérée égale à +9 %. Bien que le fonds ne soit lié à aucun indice de référence spécifique, l'économie au sens large est associée à un NEC moyen égal à 0 %.
- Contribution sociétale : En 2023, le produit financier avait une Contribution sociétale moyenne pondérée de +25 %.

[1] SPICE est l'acronyme de Sociétés et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement. Cet outil évalue la performance durable des entreprises. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux dans les pratiques commerciales et dans les offres de produits et services des sociétés. L'analyse prend en compte 90 critères à partir desquels une note entre 1 et 5 par lettre de SPICE est obtenue. Ces 5 notes sont pondérées en fonction des impacts les plus significatifs sur l'entreprise. De plus amples informations sur l'outil sont disponibles sur le site Internet de Sycomore AM : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

- Notation SPICE : en 2022, le fonds justifiait d'une notation moyenne pondérée de 3,5/5.
- Contribution nette environnementale : en 2022, le fonds avait une NEC moyenne pondérée égale à +1 %.
- Contribution sociétale : en 2022, le fonds avait une Contribution sociétale moyenne pondérée égale à +23 %.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Outre les caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées promues par le fonds, des objectifs environnementaux et sociaux ont été atteints dans le cadre d'investissements. Les investissements durables peuvent être identifiés à l'aide d'un ensemble d'indicateurs incluant, entre autres :

- 13 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif environnemental, les émetteurs correspondants ayant une Contribution nette environnementale (NEC)^[1] supérieure à 10 % et donc considérée comme contribuant positivement à la transition écologique.
- 10 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social :
 - 9 % des investissements du portefeuille ont été une Contribution sociétale des produits et services supérieure ou égale à +30 %, et ont ainsi contribué de manière positive aux enjeux sociétaux identifiés par les Objectifs de développement durable des Nations unies.
 - En outre, 1 % avaient une note de qualité de vie au travail supérieure ou égale à 4,5/5. Le cadre d'analyse fournit une évaluation complète et objective du niveau de bien-être au travail.

Les indicateurs susmentionnés représentent 23 % des investissements durables.

^[1] La NEC est un indicateur qui permet d'évaluer dans quelle mesure le modèle économique d'une entreprise est aligné sur la transition écologique et les objectifs d'atténuation du changement climatique. Il s'échelonne de -100 % pour les activités très préjudiciables pour les ressources naturelles à +100 % pour les activités à fort impact positif net, proposant des solutions globales aux problèmes environnementaux et climatiques. La NEC porte sur cinq catégories d'impact (enjeux : le climat, les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air) par groupe d'activités (zones de contribution : les écosystèmes, l'énergie, la mobilité, la construction, la production). De plus amples informations sur l'indicateur sont disponibles sur le site Internet de la NEC Initiative : <https://nec-initiative.org/>

^[2] La Contribution sociétale (CS) des produits et services est une mesure quantitative qui regroupe les contributions positives et négatives d'une entreprise donnée, sur une échelle allant de -100 % à +100 % et reposant sur trois principes : accès et inclusion, hygiène et sécurité et promotion économique et humaine. La CS est évaluée à l'aide d'indices de référence sectoriels déterminés par nos analystes ISR, en fonction des enjeux sociétaux mis en évidence par les Objectifs de développement durable des Nations unies. La contribution totale est le total de la contribution de chaque activité aux 3 principes, selon le pourcentage de chiffre d'affaires que chaque activité génère. De plus amples informations sont disponibles dans notre stratégie de capital sociétal sur <https://en.sycomore-am.com/esg-research-material?Catégorie Clé = Stratégie>

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Deux garanties sont mises en œuvre pour tous les investissements du fonds afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs d'investissement durable :

- La méthodologie SPICE repose sur une analyse de plus de 90 critères, articulée autour des cinq parties prenantes (Société et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Les investissements qui nuisent gravement à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont réputés être exclus par les moyens suivants :
 - Un seuil minimum, fixé à 3/5 pour chaque investissement du produit financier ;
 - Examen des controverses associées aux émetteurs, suivi quotidiennement sur la base de différentes sources de données externes ainsi qu'analyses de controverse menées par un prestataire externe. Toutes les controverses ont un impact sur la note SPICE de l'émetteur. De graves controverses peuvent conduire à une exclusion du produit financier ;
- La politique d'exclusion^[1] ajoute des restrictions à l'activité considérée comme causant un préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

^[1] La politique d'exclusion est disponible sur le site Internet de Sycomore AM Sycomore : <https://en.sycomore-am.com/esg-research-material?categoryKey=policies>

– – ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La méthodologie SPICE, à travers ses 90 critères, porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards)^[1].

Produit financier investi exclusivement en actions de sociétés cotées. Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicables aux sociétés, à l'exclusion d'un élément consacré aux investissements obligataires (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives énumérés dans le tableau 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les tableaux 2 et 3 de la norme), 42 indicateurs (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux) sont examinés lors de l'analyse SPICE, et 4 indicateurs (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux) sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés.

Parmi les exemples d'appariements entre les indicateurs relatifs aux incidences négatives et les éléments de l'analyse SPICE, on peut citer :

Société et Fournisseurs (S) : La note S reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. L'analyse porte sur la contribution sociétale des produits et services, la responsabilité sociale et la chaîne de sous-traitance. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'absence de code

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

de conduite des fournisseurs, l'insuffisance de la protection des dénonciateurs, l'absence de politique en matière de droits de l'homme, le manque de diligence raisonnable, les risques liés à la traite des êtres humains, au travail des enfants ou au travail obligatoire, les cas de graves problèmes relatifs aux droits de l'homme et les risques liés aux politiques de lutte contre la corruption, sont examinés dans cette section Société et Fournisseurs.

Collaborateurs (P) : La note P met l'accent sur les salariés d'une entreprise et la gestion de ses ressources humaines. L'évaluation du principe Collaborateurs porte sur l'intégration des questions liées aux collaborateurs, à leur épanouissement (Happy@Work Environment) ainsi qu'à la mesure de leur engagement. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, la diversité des sexes au sein du conseil, les politiques de prévention des accidents du travail et les indicateurs de santé et de sécurité, les mécanismes de plainte des employés, la discrimination et les ratios de rémunération du PDG, sont examinés dans cette section Collaborateurs.

Investisseurs (I) : La note I se concentre sur la relation entre les sociétés et leurs actionnaires. La note est déterminée à partir d'une analyse approfondie de l'actionnaire et de la structure juridique de l'entreprise, des interactions et de l'équilibre des forces entre les différents acteurs : la direction, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. L'analyse cible le modèle d'entreprise et la gouvernance. Parmi les indicateurs de durabilité défavorables, le manque de diversité au niveau du conseil d'administration et le taux de rémunération exorbitant des PDG sont examinés dans cette section.

Clients (C) : La note C se concentre sur les clients de la société en tant qu'acteurs, analysant l'offre faite aux clients ainsi que la relation client.

Environnement (E) : La note E évalue la situation de la société par rapport aux ressources naturelles. Elle représente la gestion des enjeux environnementaux ainsi que les externalités positives ou négatives du modèle économique de l'entreprise. La sous-section sur l'empreinte environnementale des activités vise les indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité, notamment les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution atmosphérique, les émissions d'eau, de déchets et de matières, ainsi que les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs d'impact sur la durabilité, y compris les initiatives de réduction des émissions de carbone et les activités liées aux combustibles fossiles, sont examinés dans la sous-section Risque de transition de la section E.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse (analyse SPICE comprenant l'examen des controverses et la conformité de la politique d'exclusion) réalisée, elle affecte les décisions d'investissement de la manière suivante :

- Comme indiqué dans la question précédente, elle offre une protection contre les préjudices importants causés à tout objectif d'investissement durable, en excluant les sociétés qui ne respectent pas les exigences de sauvegarde minimales ;

- Elle a également un impact sur le dossier des investissements financiers de deux façons : 1. les hypothèses liées aux perspectives de l'entreprise (prévisions de croissance et de rentabilité, passifs, fusions-acquisitions, etc.) peuvent être renforcées par certains résultats de l'analyse SPICE le cas échéant, et 2. certaines hypothèses fondamentales des modèles d'évaluation sont systématiquement liées aux résultats de l'analyse SPICE.

[1]<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:3A32022R1288&from=FR>

– – *Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de

l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en matière de droits de l'homme^[1] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à détecter des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[1] La politique des droits humains de Sycomore AM est disponible sur : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

La taxinomie de l'UE pose un principe de « ne pas causer de préjudice important » selon lequel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas nuire significativement aux objectifs de la taxinomie de l'UE et sont assortis de critères spécifiques à l'Union.

Le principe de « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan écologique. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan écologique.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme indiqué dans la sous-section précédente, les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables sur la durabilité sont prises en compte à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Parmi les 14 principaux indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, 9 sont des indicateurs environnementaux traités dans la section E de l'analyse SPICE, 2 sont des indicateurs sociaux examinés dans la section P de l'analyse SPICE et 3 sont visés par la politique d'exclusion de l'entreprise.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	Actifs en %	Pays
RWE AG	Services publics	6,2	ALLEMAGNE
EDP Energias de Portugal SA	Services publics	4,75	PORTUGAL
Worldline SA	Services financiers	4,29	FRANCE
Vivendi SE	Services de communication	4,08	FRANCE
ALD SA	Industrie	3,86	FRANCE
Veolia Environnement SA	Services publics	3,65	FRANCE
Amundi SA	Services financiers	2,71	FRANCE
Compagnie de Saint-Gobain SA	Industrie	2,35	FRANCE
Deutsche Telekom AG	Services de communication	2,04	ALLEMAGNE
TotalEnergies SE	Énergie	1,97	FRANCE
Banco Santander, S.A.	Services financiers	1,95	ESPAGNE
Peugeot Invest SA	Services financiers	1,87	FRANCE
WPP Plc	Services de communication	1,7	ROYAUME-UNI
Société Générale S.A. Classe A	Services financiers	1,58	FRANCE
Euronext NV	Services financiers	1,55	FRANCE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- **Quelle était l'allocation des actifs ?**



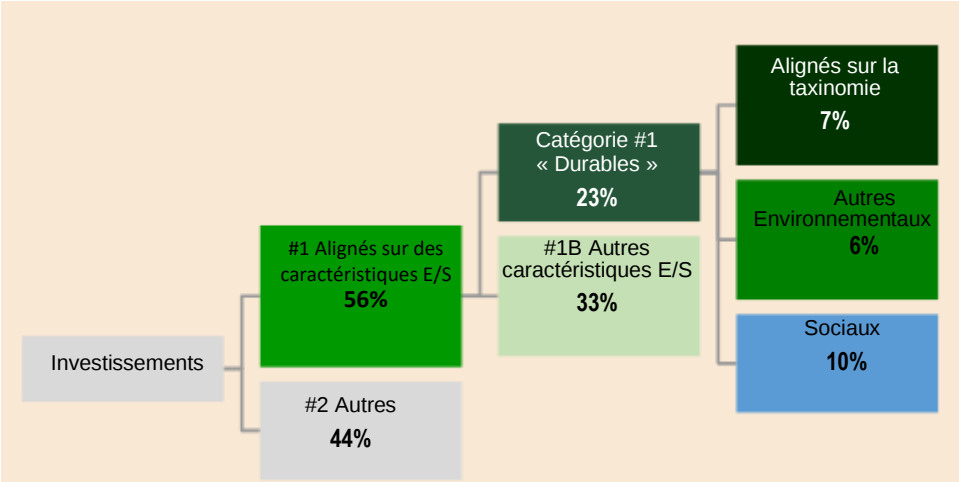
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** comprend les investissements du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie **#1 alignés sur des caractéristiques E/S** couvre :

- La sous-catégorie **#1A Durables**, qui couvre les investissements écologiquement et socialement durables.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S**, qui couvre des investissements alignés sur des critères environnementaux ou sociaux qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Les données relatives à l'alignement sur la taxinomie sont des estimations. (Source : MSCI)

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Investissements	%
Services publics	18
Services de communication	10,78
Industrie	10,69
Énergie	3,6
Biens de consommation discrétionnaire	3,3
Matériaux	2,27
Technologie de l'information	2,06
Immobilier	0,15
SPACS	0



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie l'UE¹ ?**

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

• **Chiffre d'affaires**

pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

• **des dépenses d'investissement (CapEx)**

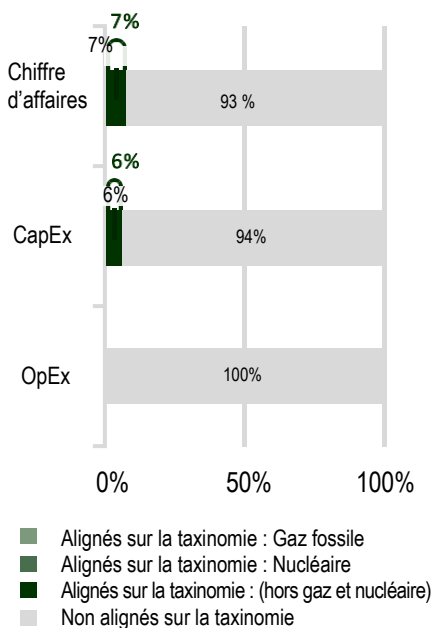
pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

• **des dépenses d'exploitation (OpEx)**

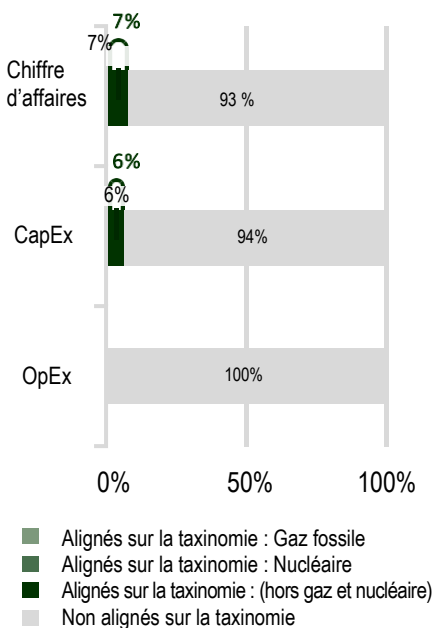
pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Investissements alignés sur la taxinomie y compris les obligations souveraines*



2. Investissements alignés sur la taxinomie hors obligations souveraines*



Ce graphique représente 0 % du total des investissements

*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Taux de couverture pour les données relatives à l'alignement taxonomique (estimations de MSCI)

- Chiffre d'affaires : 100 %
- CapEx : 15 %

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Les données ne sont pas disponibles à la date du rapport.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Il s'agit du premier rapport où sont publiées les données relatives à la taxinomie.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représente 6 %.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Tel qu'indiqué précédemment, 10 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

44 % des investissements étaient classés dans « Autres » : il s'agissait d'instruments dérivés et de liquidités.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la durée de vie d'un investissement réalisé par le fonds :

- Sur une base ex ante (avant investissement dans une société) : Les investissements sont réalisés à condition de respecter les critères ESG du fonds, dans l'objectif d'éviter les risques ESG et d'identifier les opportunités environnementales et/ou sociales.
- De manière continue et *a posteriori* (pendant et après la période de détention des investissements) :
 - Au cours de la durée de vie des investissements, les résultats des analyses peuvent varier parallèlement aux événements liés à l'évolution du sous-jacent. Tout événement qui aurait pour effet de rendre l'investissement non éligible à l'un des critères du fonds ou qui serait soumis à la politique d'exclusion déclencherait des fluctuations de portefeuille selon nos procédures internes.
 - L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la période de détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. La stratégie d'engagement du fonds vise à :
 - S'engager dans des discussions avec les sociétés de nos portefeuilles pour saisir pleinement leurs défis ESG ;
 - Encourager les entreprises à publier leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
 - Demander aux sociétés d'être transparentes et d'adopter des mesures correctives adéquates et durables en cas de controverse ;
 - S'impliquer dans des initiatives d'engagement collectif au cas par cas ;
 - Poser des questions, refuser d'approuver certaines résolutions ou appuyer des résolutions extérieures en exerçant nos droits de vote.



représentent des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence
sont des indices
permettant de mesurer si le
produit financier atteint les
caractéristiques
environnementales ou
sociales qu'il promeut.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement

(UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUX)
Identifiant d'entité juridique : 2221 00XYK9D8DN573G 13

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☒ **Oui**

- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____ %
 - ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

●● ☐ **Non**

- ☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 50 % d'investissements durables
 - ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ ayant un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Comme indiqué dans le prospectus, la stratégie d'investissement de SYCOMORE NEXT GENERATION (libellé en EUR) est socialement responsable et repose sur une allocation discrétionnaire de son actif net entre plusieurs classes d'actifs. Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le fonds sont conformes aux filtres ESG suivants :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Pour les entreprises :

- Filtre d'exclusion des principaux risques ESG : L'objectif étant d'exclure toute entreprise présentant des risques en matière de durabilité. Les risques identifiés regroupent les pratiques et performances extrafinancières susceptibles de remettre en cause la compétitivité des entreprises. Une société est ainsi exclue si i) elle est impliquée dans des activités identifiées dans notre politique d'exclusion pour leurs impacts sociaux ou environnementaux controversés ou ii) si elle est affectée par une controverse de Niveau 3/3.
- Filtre de sélection des principales opportunités ESG : Il a pour objectif de favoriser les entreprises présentant des opportunités de durabilité réparties en deux sous-ensembles à valider cumulativement :
 - Entreprises justifiant d'une note SPICE^[1] supérieure à 2,5/5, traduisant selon notre analyse les meilleures pratiques en matière de durabilité.
 - Entreprises émettant des actions et/ou des obligations qui satisfont au moins l'un ou l'autre des éléments suivants :
 - Une note Happy@Work strictement supérieure à 3/5 au sein du principe Collaborateurs de notre méthodologie SPICE ;
 - Une note NEC^[2] (Net Environmental Contribution) strictement supérieure à 0 % au sein du principe Environnement de notre méthodologie SPICE ;
 - Une note Contribution sociétale^[3] strictement supérieure à 2,5 (note de 1 à 5, 5 étant la note la plus élevée) au sein du principe Société de notre méthodologie SPICE ;
 - Une note « Good in Tech » supérieure ou égale à 3/5 (ce qui signifie que la société affiche une note Risque client supérieure ou égale à 3/5) au sein du principe Client de notre méthodologie SPICE. Par le biais de la note « Good in Tech », le Compartiment vise à investir dans des sociétés dont les biens ou services technologiques ont vocation à être utilisés de manière responsable pour réduire ou empêcher les externalités négatives sur la société et/ou sur l'environnement.

Pour les obligations d'État :

- Filtre d'exclusion : basée sur la Charte des Nations unies : les pays qui ne sont pas signataires de la Charte des Nations unies sont exclus de l'univers d'investissement. En outre, les pays visés par les sanctions financières internationales sont également exclus.
- Filtre de sélection : avec une note minimum en modèle de note par pays Sycomore AM. Le modèle de notation ESG repose sur cinq (5) catégories de critères : environnement, gouvernance, santé économique, corruption et droits de l'homme, inclusion sociale. Un pays est également automatiquement exclu s'il affiche une note strictement inférieure à 1 concernant n'importe quel volet donné.

Ces caractéristiques E/S du fonds ont été satisfaites en 2023 en utilisant les critères ESG cotés comme des contraintes strictes dans le processus d'investissement.

^[1] SPICE est l'acronyme de Suppliers&Society, People, Investors, Clients and Environment (Sociétés et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Cet outil évalue la performance durable des entreprises. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux dans les pratiques commerciales et dans les offres de produits et services des sociétés. L'analyse prend en compte 90 critères à partir desquels une note entre 1 et 5 par lettre de SPICE est obtenue. Ces 5 notes sont pondérées en fonction des impacts les plus significatifs sur l'entreprise. De plus amples informations sur l'outil sont disponibles sur le site Internet de Sycomore AM : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

^[2] La NEC est un indicateur qui permet d'évaluer dans quelle mesure le modèle économique d'une entreprise est aligné sur la transition écologique et les objectifs d'atténuation du

changement climatique. Il s'échelonne de -100 % pour les activités très préjudiciables pour les ressources naturelles à +100 % pour les activités à fort impact positif net, proposant des solutions globales aux problèmes environnementaux et climatiques. La NEC porte sur cinq catégories d'impact (enjeux : le climat, les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air) par groupe d'activités (zones de contribution : les écosystèmes, l'énergie, la mobilité, la construction, la production). De plus amples informations sur l'indicateur sont disponibles sur le site Internet de la NEC Initiative : <https://nec-initiative.org/>

[3] La Contribution sociétale est une mesure quantitative, sur une échelle de -100 % à +100 %, qui allie les contributions sociétales positives et négatives des produits et services d'une entreprise. La méthodologie s'appuie sur les aspects sociétaux des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et leurs 169 sous-objectifs (ou cibles), qui constituent une feuille de route commune pour les acteurs des secteurs privé et public à l'horizon 2030, destinée à créer un avenir meilleur et plus durable. La méthodologie comprend également des données macroéconomiques et scientifiques provenant d'établissements publics de recherche et d'organisations indépendantes comme la Fondation pour l'accès aux soins ou l'Initiative pour l'accès à la nutrition. De plus amples informations sur la mesure sont disponibles sur le site Internet de Sycomore AM : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Le fonds vise à afficher une performance supérieure à l'indice Euro Stoxx concernant :

- La NEC : En 2023, le fonds avait une NEC moyenne pondérée égale à 9 %, tandis que l'indice Euro Stoxx avait une NEC moyenne pondérée égale à -1 %.
- La Contribution sociétale : en 2023, le fonds avait une Contribution sociétale moyenne pondérée égale à 21 %, tandis que l'indice Euro Stoxx avait une Contribution sociétale moyenne pondérée égale à 18 %.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

En 2022, le fonds affichait :

- Une NEC moyenne pondérée égale à +6 % ;
- Une Contribution sociétale moyenne pondérée égale à +19 %.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

Outre les caractéristiques environnementales et sociales susmentionnées promues par le fonds, des objectifs de durabilité environnementale et sociale ont été atteints dans le cadre d'investissements. Les investissements durables peuvent être identifiés à l'aide d'un ensemble d'indicateurs incluant, entre autres :

- 30 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif environnemental, les émetteurs correspondants ayant une Contribution environnementale nette (NEC) strictement supérieure à 0 % et donc considérée comme contribuant positivement à la transition écologique.
- 20 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social :
 - 15 % des investissements du portefeuille ont été une Contribution sociétale des produits et services supérieure ou égale à +30 %, et ont ainsi contribué de manière positive aux enjeux sociétaux identifiés par les Objectifs de développement durable des Nations unies.
 - En outre, 4 % affichaient une note The Good Jobs Rating égale ou supérieure à 55/100. The Good Jobs Rating, qui est une mesure quantitative conçue pour évaluer, sur une échelle de 0 à 100, la capacité globale d'une entreprise à créer

des emplois durables et de qualité pour tous, et en particulier dans des zones (régions ou pays) où l'emploi est relativement rare, et donc nécessaire pour assurer une croissance économique durable et inclusive.

- En outre, 1 % avaient une note de qualité de vie au travail supérieure ou égale à 4,5/5. Le cadre d'analyse fournit une évaluation complète et objective du niveau de bien-être au travail.

Les indicateurs susmentionnés représentent 50 % des investissements durables.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Deux garanties sont mises en œuvre pour tous les investissements du fonds afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs d'investissement durable :

- La méthodologie SPICE repose sur une analyse de plus de 90 critères, articulée autour des cinq parties prenantes (Société et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Les investissements qui nuisent gravement à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont réputés être exclus par les moyens suivants :
 - Un seuil minimum, fixé à 2,5/5 pour chaque investissement du produit financier ;
 - Examen des controverses associées aux émetteurs, suivi quotidiennement sur la base de différentes sources de données externes ainsi qu'analyses de controverse menées par un prestataire externe. Toutes les controverses ont un impact sur la note SPICE de l'émetteur. De graves controverses peuvent conduire à une exclusion du produit financier ;

La politique d'exclusion^[1] ajoute des restrictions à l'activité considérée comme causant un préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

^[1]La politique d'exclusion est disponible sur le site Internet de Sycomore AM Sycomore - [623d7231- 2022 03 24 Sycomore AM - Politique exclusion 2022.pdf \(sycomore-am.com\)](#)

– – ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

La méthodologie SPICE, à travers ses 90 critères, porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards)^[1].

Produit financier investi exclusivement en actions de sociétés cotées. Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicables aux sociétés, à l'exclusion d'un élément consacré aux investissements obligataires (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives énumérés dans le tableau 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les tableaux 2 et 3 de la norme), 42 indicateurs (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux) sont examinés lors de l'analyse SPICE, et 4 indicateurs (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux) sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les abus de pouvoir.

à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés.

Parmi les exemples d'appariements entre les indicateurs relatifs aux incidences négatives et les éléments de l'analyse SPICE, on peut citer notamment :

Société et Fournisseurs (S) : La note S reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. L'analyse porte sur la contribution sociétale des produits et services, la responsabilité sociale et la chaîne de sous-traitance. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'absence de code de conduite des fournisseurs, l'insuffisance de la protection des dénonciateurs, l'absence de politique en matière de droits de l'homme, le manque de diligence raisonnable, les risques liés à la traite des êtres humains, au travail des enfants ou au travail obligatoire, les cas de graves problèmes relatifs aux droits de l'homme et les risques liés aux politiques de lutte contre la corruption, sont examinés dans cette section Société et Fournisseurs.

Collaborateurs (P) : La note P met l'accent sur les salariés d'une entreprise et la gestion de ses ressources humaines. L'évaluation du principe Collaborateurs porte sur l'intégration des questions liées aux collaborateurs, à leur épanouissement (Happy@Work Environment) ainsi qu'à la mesure de leur engagement. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, la diversité des sexes au sein du conseil, les politiques de prévention des accidents du travail et les indicateurs de santé et de sécurité, les mécanismes de plainte des employés, la discrimination et les ratios de rémunération du PDG, sont examinés dans cette section Collaborateurs.

Investisseurs (I) : La note I se concentre sur la relation entre les sociétés et leurs actionnaires. La note est déterminée à partir d'une analyse approfondie de l'actionnaire et de la structure juridique de l'entreprise, des interactions et de l'équilibre des forces entre les différents acteurs : la direction, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. L'analyse cible le modèle d'entreprise et la gouvernance. Parmi les indicateurs de durabilité défavorables, le manque de diversité au niveau du conseil d'administration et le taux de rémunération exorbitant des PDG sont examinés dans cette section.

Clients (C) : La note C se concentre sur les clients de la société en tant qu'acteurs, analysant l'offre faite aux clients ainsi que la relation client.

Environnement (E) : La note E évalue la situation de la société par rapport aux ressources naturelles. Elle représente la gestion des enjeux environnementaux ainsi que les externalités positives ou négatives du modèle économique de l'entreprise. La sous-section sur l'empreinte environnementale des activités vise les indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité, notamment les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution atmosphérique, les émissions d'eau, de déchets et de matières, ainsi que les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs d'impact sur la durabilité, y compris les initiatives de réduction des émissions de carbone et les activités liées aux combustibles fossiles, sont examinés dans la sous-section Risque de transition de la section E.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui

enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse (analyse SPICE comprenant l'examen des controverses et la conformité de la politique d'exclusion) réalisée, elle affecte les décisions d'investissement de la manière suivante :

- Comme indiqué dans la question précédente, elle offre une protection contre les préjudices importants causés à tout objectif d'investissement durable, en excluant les sociétés qui ne respectent pas les exigences de sauvegarde minimales ;
- Elle a également un impact sur le dossier des investissements financiers de deux façons :
 - les hypothèses liées aux perspectives de l'entreprise (prévisions de croissance et de rentabilité, passifs, fusions-acquisitions, etc.) peuvent être renforcées par certains résultats de l'analyse SPICE le cas échéant, et
 - certaines hypothèses fondamentales des modèles d'évaluation sont systématiquement liées aux résultats de l'analyse SPICE.

[1]<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:3A32022R1288&from=FR>

– – *Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en matière de droits de l'homme^[1] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à déceler des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[1] La politique des droits humains de Sycomore AM est disponible sur : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

La taxinomie de l'UE pose un principe de « ne pas causer de préjudice important » selon lequel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas nuire significativement aux objectifs de la taxinomie de l'UE et sont assortis de critères spécifiques à l'Union.

Le principe de « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan écologique. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan écologique.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme indiqué dans la sous-section précédente, les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables sur la durabilité sont prises en compte à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM. Parmi les 14 principaux indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, 9 sont des indicateurs environnementaux traités dans la section E de l'analyse SPICE, 2 sont des indicateurs sociaux examinés dans la section P de l'analyse SPICE et 3 sont visés par la politique d'exclusion de l'entreprise.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	Actifs en %	Pays
France	États	6,91	FRANCE
Italie	États	3,03	ITALIE
LOXAM SAS	Industrie	2,55	FRANCE
Orange SA	Services de communication	2,3	FRANCE
Faurecia Société européenne	Biens de consommation discrétionnaire	2,27	FRANCE
Renault SA	Biens de consommation discrétionnaire	2,13	FRANCE
Accor SA	Biens de consommation discrétionnaire	2,13	FRANCE
Autodis SA	Biens de consommation discrétionnaire	1,96	FRANCE
Solvay SA	Matériaux	1,95	BELGIQUE
ALD SA	Industrie	1,46	FRANCE
Veolia Environnement SA	Services publics	1,47	FRANCE
IPD 3 BV	Services de communication	1,41	PAYS-BAS
SCOR SE	Services financiers	1,38	FRANCE
Banijay Entertainment SASU	Services de communication	1,38	FRANCE
Eramet SA	Matériaux	1,34	FRANCE



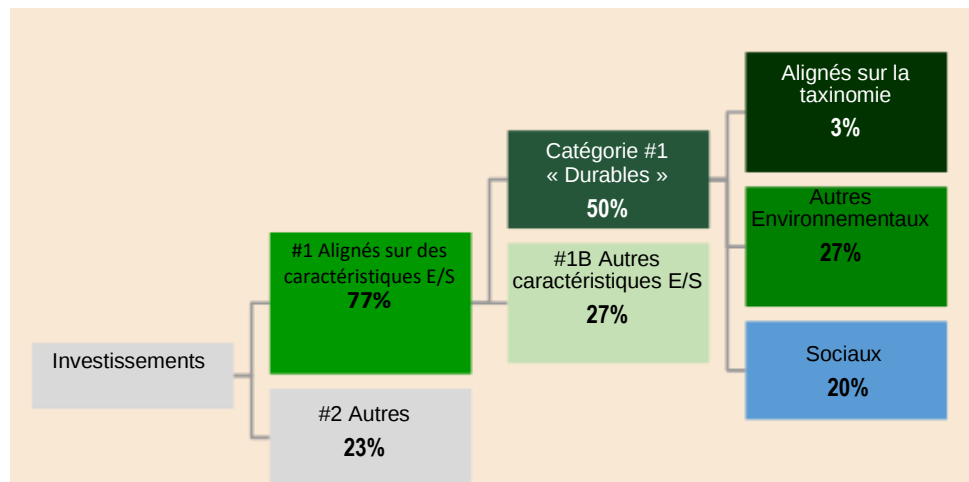
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2023



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend les investissements dans le produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** comprend les investissements du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie **#1 alignés sur des caractéristiques E/S** couvre :

- La sous-catégorie **#1A Durables**, qui couvre les investissements écologiquement et socialement durables.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S**, qui couvre des investissements alignés sur des critères environnementaux ou sociaux qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

Les chiffres relatifs à l'alignement sur la taxinomie sont des estimations. (Source : MSCI)

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

Investissements	%
Biens de consommation discrétionnaire	14,8
Services de communication	12,02
États	11,06
Services financiers	10,26
Industrie	9,35
Services publics	4,62
Technologie de l'information	4,54
Matériaux	3,49
Biens de consommation de base	3,28
Soins de santé	3,23
Énergie	1,58
Immobilier	1,2



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie l'UE¹ ?**

- ☐ Oui :
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

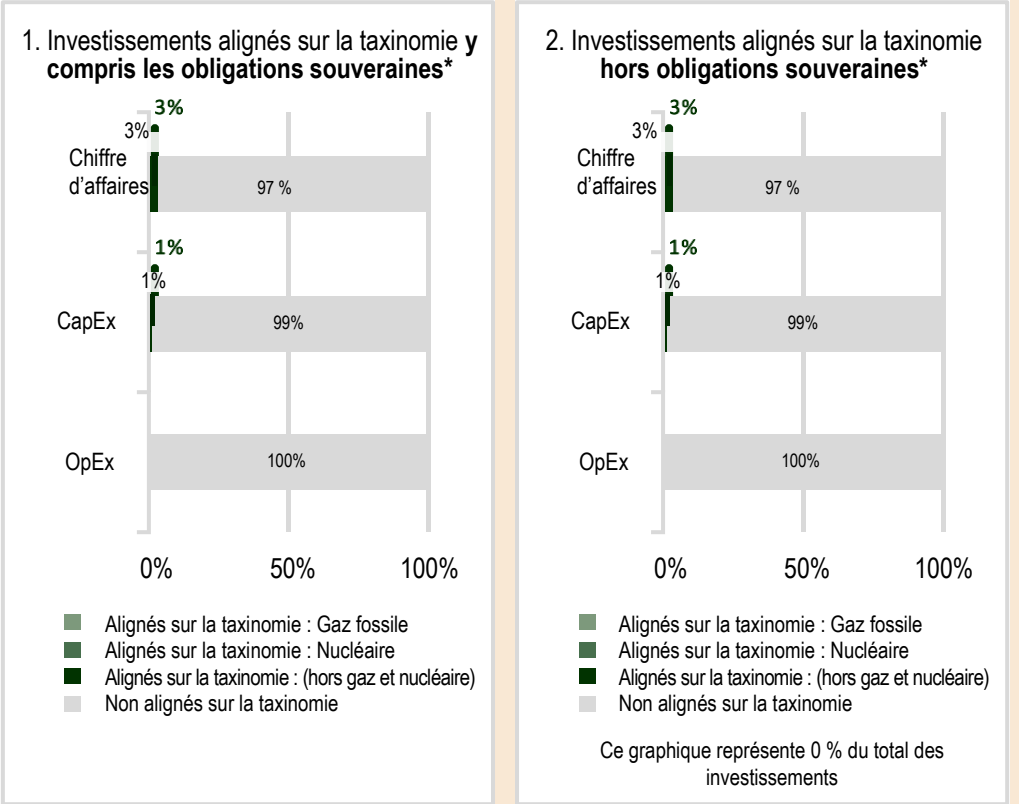
Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **Chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

 représentent des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Données sur la couverture du chiffre d'affaires aligné sur la taxinomie : 67 % (estimations de MSCI)
Données sur la couverture des OpEx alignées sur la taxinomie : 0 % (estimations de MSCI)
Données sur la couverture des CapEx alignées sur la taxinomie : 1 % (estimations de MSCI)

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Les données ne sont pas disponibles à la date du rapport.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Ce chiffre n'a pas été indiqué dans le rapport précédent.

 Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représente 27 %.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part des investissements socialement durables s'élève à 20 %.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

23 % ont été déclarés dans la catégorie « autres » ; ils comprennent les liquidités et les instruments dérivés. Ils ne sont pas associés à des garanties environnementales ou sociales minimales.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la durée de vie d'un investissement réalisé par le fonds :

- Sur une base ex ante (avant investissement dans une société) : Les investissements sont réalisés à condition de respecter les critères ESG du fonds, dans l'objectif d'éviter les risques ESG et d'identifier les opportunités environnementales et/ou sociales.
- De manière continue et *a posteriori* (pendant et après la période de détention des investissements) :
 - Au cours de la durée de vie des investissements, les résultats des analyses peuvent varier parallèlement aux événements liés à l'évolution du sous-jacent. Tout événement qui aurait pour effet de rendre l'investissement non éligible à l'un des critères du fonds ou qui serait soumis à la politique d'exclusion déclencherait des fluctuations de portefeuille selon nos procédures internes.
 - L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la période de détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. La stratégie d'engagement du fonds vise à :
 - S'engager dans des discussions avec les sociétés de nos portefeuilles pour saisir pleinement leurs défis ESG ;
 - Encourager les entreprises à publier leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
 - Demander aux sociétés d'être transparentes et d'adopter des mesures correctives adéquates et durables en cas de controverse ;
 - S'impliquer dans des initiatives d'engagement collectif au cas par cas ;
 - Poser des questions, refuser d'approuver certaines résolutions ou appuyer des résolutions extérieures en exerçant nos droits de vote.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Il n'y a pas d'indice de référence durable pour ce fonds.

- ***En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Référence
les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : SYCOMORE SELECTION CREDIT (LUX)
Identifiant d'entité juridique : 2221 00XYK9D8DN573G 13

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ **Oui**

- ☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____ %
 - ☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

☐ **Non**

- ☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables
- ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social
- ☐ Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Tel qu'indiqué dans le prospectus, le fonds vise à réaliser une performance supérieure à l'indice MSCI AC World Information Technology Index Total Return (libellé en euros) sur un horizon d'investissement minimum de cinq ans, grâce à une stratégie ISR en actions cotées.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Trois critères de sélection sont utilisés pour soutenir les objectifs d'investissement durable du fonds. L'univers d'investissement du fonds repose sur trois sous-ensembles :

1. Considération « Tech for Good » : entreprises justifiant d'une note de Contribution sociétale[1] supérieure ou égale à 10 % au sein du principe Société et fournisseurs de notre méthodologie SPICE ou d'une note NEC [2] (Net Environment Contribution) strictement positive au sein du principe Environnement de notre méthodologie SPICE ;
2. Considération « Good in Tech » : entreprises justifiant d'une note de risque client supérieure ou égale à 3/5 au sein du principe Clients de notre méthodologie SPICE ;
3. Promoteurs d'amélioration : entreprises justifiant d'une note de gestion des questions en matière de durabilité supérieure ou égale à 3/5 au sein du principe Investisseurs de notre méthodologie SPICE.

En 2023, le produit financier a réalisé les investissements suivants avec un objectif durable :

- 7 % des investissements du portefeuille ont été des investissements durables ayant un objectif environnemental : les émetteurs associés avaient une NEC supérieure ou égale à 10 %, et contribuaient ainsi favorablement aux défis de la transition énergétique et environnementale ainsi qu'à l'atténuation du changement climatique.
- 86 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social :
 - 34 % des investissements du portefeuille ont été une Contribution sociétale des produits et services supérieure ou égale à +30 %, et ont ainsi contribué de manière positive aux enjeux sociétaux identifiés par les Objectifs de développement durable des Nations unies.
 - En outre, 27 % affichaient une note The Good Jobs Rating égale ou supérieure à 55/100. The Good Jobs Rating, qui est une mesure quantitative conçue pour évaluer, sur une échelle de 0 à 100, la capacité globale d'une entreprise à créer des emplois durables et de qualité pour tous, et en particulier dans des zones (régions ou pays) où l'emploi est relativement rare, et donc nécessaire pour assurer une croissance économique durable et inclusive.
 - En outre, 25 % avaient une note de qualité de vie au travail supérieure ou égale à 4,5/5. Le cadre d'analyse fournit une évaluation complète et objective du niveau de bien-être au travail.

Au final, les 7 % restants des actifs sous gestion du fonds étaient des liquidités et des couvertures de change.

[1] La Contribution sociétale est une mesure quantitative, sur une échelle de -100 % à +100 %, qui allie les contributions sociétales positives et négatives des produits et services d'une entreprise. La méthodologie s'appuie sur les aspects sociétaux des 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et leurs 169 sous-objectifs (ou cibles), qui constituent une feuille de route commune pour les acteurs des secteurs privé et public à l'horizon 2030, destinée à créer un avenir meilleur et plus durable. La méthodologie comprend également des données macroéconomiques et scientifiques provenant d'établissements publics de recherche et d'organisations indépendantes comme la Fondation pour l'accès aux soins ou l'Initiative pour l'accès à la nutrition. De plus amples informations sur la mesure sont disponibles sur le site Internet de Sycomore AM : <https://fr.sycomore-am.com/telecharger/1502266784>

[2] La NEC est un indicateur qui permet d'évaluer dans quelle mesure le modèle économique d'une entreprise est aligné sur la transition écologique et les objectifs d'atténuation du changement climatique. Il s'échelonne de -100 % pour les activités très préjudiciables pour les ressources naturelles à +100 % pour les activités à fort impact positif net, proposant des solutions globales aux problèmes environnementaux et climatiques. La NEC porte sur cinq

catégories d'impact (enjeux : le climat, les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air) par groupe d'activités (zones de contribution : les écosystèmes, l'énergie, la mobilité, la construction, la production). De plus amples informations sur l'indicateur sont disponibles sur le site Internet de la NEC Initiative : <https://nec-initiative.org/>

[3] SPICE est l'acronyme de Suppliers&Society, People, Investors, Clients and Environment (Sociétés et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Cet outil évalue la performance durable des entreprises. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux dans les pratiques commerciales et dans les offres de produits et services des sociétés. L'analyse prend en compte 90 critères à partir desquels une note entre 1 et 5 par lettre de SPICE est obtenue. Ces 5 notes sont pondérées en fonction des impacts les plus significatifs sur l'entreprise. De plus amples informations sur l'outil sont disponibles sur le site Internet de Sycomore AM : <https://en.sycomore-am.com/download/381500688>

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Le fonds vise à réaliser une performance supérieure à son indice de référence (MSCI AC World Information Technology Index Total Return) libellé en EUR concernant :

- La Contribution sociétale : en 2023, le produit financier avait une Contribution sociétale moyenne pondérée égale à +28 %, tandis que son indice de référence avait une Contribution sociétale moyenne pondérée égale à +20 %. Cela reflète en particulier l'accent mis sur les entreprises « Tech for Good » - en 2022, des investissements dans les secteurs de l'éducation, de la cybersécurité et des technologies de l'éducation ont notamment permis d'atteindre l'objectif.
- Le pourcentage de sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ayant élaboré une Politique des droits de l'homme : en 2023, le produit financier avait un pourcentage moyen pondéré de sociétés dans lesquelles il a investi ayant élaboré une Politique des droits de l'homme égal à 94 %, vs 78 % pour son indice de référence.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

En 2022, le fonds :

- Avait une Contribution sociétale moyenne pondérée égale à +32 %.
- Avait un pourcentage moyen pondéré de sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ayant élaboré une Politique des droits de l'homme égale à 93 %.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?***

Deux garanties sont mises en œuvre pour tous les investissements du fonds afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs d'investissement durable :

- La méthodologie SPICE repose sur une analyse de plus de 90 critères, articulée autour des cinq parties prenantes (Société et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Les investissements qui nuisent gravement à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont réputés être exclus par les moyens suivants :

- Un seuil minimum, fixé à 3/5 pour chaque investissement du produit financier ;
- Examen des controverses associées aux émetteurs, suivi quotidiennement sur la base de différentes sources de données externes ainsi qu'analyses de controverse menées par un prestataire externe. Toutes les controverses ont un impact sur la note SPICE de l'émetteur. De graves controverses peuvent conduire à une exclusion du produit financier ;
- La politique d'exclusion[4] ajoute des restrictions à l'activité considérée comme causant un préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

[4] La politique d'exclusion est disponible sur le site Internet de Sycomore AM
Sycomore : <https://fr.sycomore-am.com/telecharger/1502266784>

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les abus de pouvoir.

– – *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

La méthodologie SPICE, à travers ses 90 critères, porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards)[5].

Produit financier investi exclusivement en actions de sociétés cotées. Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicables aux sociétés, à l'exclusion d'un élément consacré aux investissements obligataires (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives énumérés dans le tableau 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les tableaux 2 et 3 de la norme), 42 indicateurs (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux) sont examinés lors de l'analyse SPICE, et 4 indicateurs (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux) sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés.

Parmi les exemples d'appariements entre les indicateurs relatifs aux incidences négatives et les éléments de l'analyse SPICE, on peut citer :

Société et Fournisseurs (S) : La note S reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. L'analyse porte sur la contribution sociétale des produits et services, la responsabilité sociale et la chaîne de sous-traitance. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'absence de code de conduite des fournisseurs, l'insuffisance de la protection des dénonciateurs, l'absence de politique en matière de droits de l'homme, le manque de diligence raisonnable, les risques liés à la traite des êtres humains, au travail des enfants ou au travail obligatoire, les cas de graves problèmes relatifs aux droits de l'homme et les risques liés aux politiques de lutte contre la corruption, sont examinés dans cette section Société et Fournisseurs.

Collaborateurs (P) : La note P met l'accent sur les salariés d'une entreprise et la gestion de ses ressources humaines. L'évaluation du principe Collaborateurs porte sur l'intégration des questions liées aux collaborateurs, à leur épanouissement (Happy@Work Environment) ainsi qu'à la mesure de leur engagement. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, la diversité des sexes au sein du conseil, les politiques de prévention des accidents du travail et les indicateurs de santé et de sécurité, les mécanismes de plainte des employés, la discrimination et les ratios de rémunération du PDG, sont examinés dans cette section Collaborateurs.

Investisseurs (I) : La note I se concentre sur la relation entre les sociétés et leurs actionnaires. La note est déterminée à partir d'une analyse approfondie de l'actionnaire et de la structure juridique de l'entreprise, des interactions et de l'équilibre des forces entre les différents acteurs : la direction, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. L'analyse cible le modèle d'entreprise et la gouvernance. Parmi les indicateurs de durabilité défavorables, le manque de diversité au niveau du conseil d'administration et le taux de rémunération exorbitant des PDG sont examinés dans cette section.

Clients (C) : La note C se concentre sur les clients de la société en tant qu'acteurs, analysant l'offre faite aux clients ainsi que la relation client.

Environnement (E) : La note E évalue la situation de la société par rapport aux ressources naturelles. Elle représente la gestion des enjeux environnementaux ainsi que les externalités positives ou négatives du modèle économique de l'entreprise. La sous-section sur l'empreinte environnementale des activités vise les indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité,

notamment les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution atmosphérique, les émissions d'eau, de déchets et de matières, ainsi que les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs d'impact sur la durabilité, y compris les initiatives de réduction des émissions de carbone et les activités liées aux combustibles fossiles, sont examinés dans la sous-section Risque de transition de la section E.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse (analyse SPICE comprenant l'examen des controverses et la conformité de la politique d'exclusion) réalisée, elle affecte les décisions d'investissement de la manière suivante :

- Comme indiqué dans la question précédente, elle offre une protection contre les préjudices importants causés à tout objectif d'investissement durable, en excluant les sociétés qui ne respectent pas les exigences de sauvegarde minimales ;
- Elle a également un impact sur le dossier des investissements financiers de deux façons : 1. les hypothèses liées aux perspectives de l'entreprise (prévisions de croissance et de rentabilité, passifs, fusions-acquisitions, etc.) peuvent être renforcées par certains résultats de l'analyse SPICE le cas échéant, et 2. certaines hypothèses fondamentales des modèles d'évaluation sont systématiquement liées aux résultats de l'analyse SPICE.

[5] <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:3A32022R1288&from=FR>

– – *Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en

matière de droits de l'homme [6] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à déceler des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[6] La politique des droits de l'homme de Sycomore AM est disponible sur : <https://en.sycomore-am.com/download/655023262>



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme indiqué dans la sous-section précédente, les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables sur la durabilité sont prises en compte à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Parmi les 14 principaux indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, 9 sont des indicateurs environnementaux traités dans la section E de l'analyse SPICE, 2 sont des indicateurs sociaux examinés dans la section P de l'analyse SPICE et 3 sont visés par la politique d'exclusion de l'entreprise.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

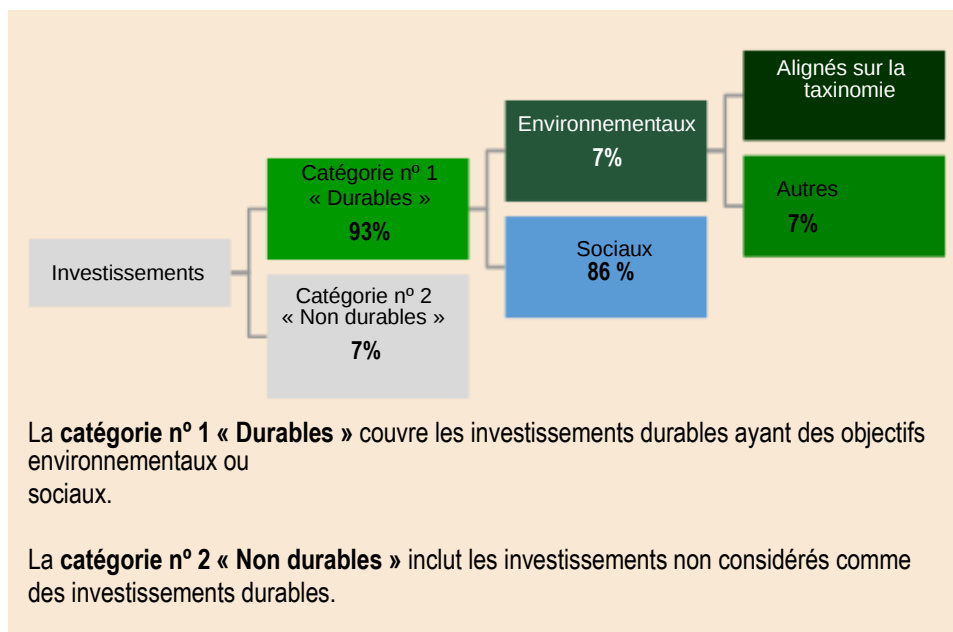
Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Microsoft Corporation	Technologie de l'information	9,55	ÉTATS-UNIS
NVIDIA Corporation	Technologie de l'information	8,86	ÉTATS-UNIS
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	Technologie de l'information	4,94	TAÏWAN
Salesforce, Inc.	Technologie de l'information	4,84	ÉTATS-UNIS
Intuit Inc.	Technologie de l'information	4,19	ÉTATS-UNIS
ServiceNow, Inc.	Technologie de l'information	3,78	ÉTATS-UNIS
Palo Alto Networks, Inc.	Technologie de l'information	3,67	ÉTATS-UNIS
Oracle Corporation	Technologie de l'information	3,6	ÉTATS-UNIS
ASML Holding NV	Technologie de l'information	3,45	PAYS-BAS
MongoDB, Inc. Classe A	Technologie de l'information	2,75	ÉTATS-UNIS
Synopsys, Inc.	Technologie de l'information	2,74	ÉTATS-UNIS
Advanced Micro Devices, Inc.	Technologie de l'information	2,69	ÉTATS-UNIS
CyberArk Software Ltd.	Technologie de l'information	2,6	ISRAËL
Procore Technologies Inc	Technologie de l'information	2,56	ÉTATS-UNIS
Equinix, Inc.	Immobilier	2,49	ÉTATS-UNIS



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



* À la date du présent rapport, les informations disponibles ne permettent pas de quantifier la part des investissements alignés sur la taxinomie dans les investissements axés sur l'environnement.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

La répartition sectorielle reflète la thèse et les contraintes d'investissement du fonds. En 2022, la répartition sectorielle sur la base de la classification GICS 1 était la suivante :

Investissements	%
Technologie de l'information	86,99
Immobilier	2,49
Services financiers	2,27
Services de communication	2,21
Biens de consommation discrétionnaire	1,62
Soins de santé	0,44

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Comme indiqué à la sous-section précédente, les informations disponibles à la date du présent rapport ne permettent de déclarer que les indicateurs d'investissement éligibles à la taxinomie.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie l'UE¹ ?

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

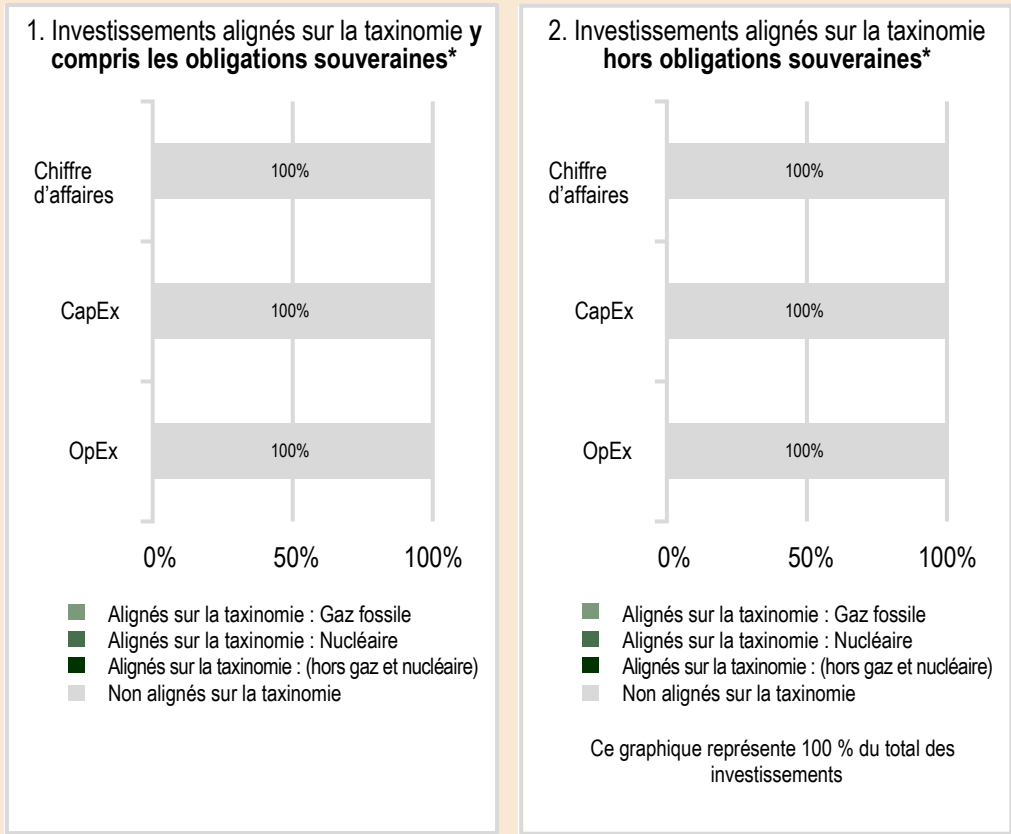
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

 représentent des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Les données ne sont pas disponibles à la date du rapport.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Cette donnée n'a pas été indiquée pour la période précédente.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représente 7 %.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Tel qu'indiqué précédemment, 86 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

7 % étaient des liquidités à des fins de liquidité et des couvertures de change, et donc déclarées ici comme « non durables ».

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Pendant la durée de vie d'un investissement réalisé par le fonds :

- Sur une base ex ante (avant investissement dans une société) : les investissements sont réalisés à condition de respecter l'un des critères susmentionnés du fonds définissant une approche durable en matière de technologie. Il est indispensable de déterminer si les investissements permettent d'atteindre un objectif social ou environnemental.
- De manière continue et *a posteriori* (pendant et après la période de détention des investissements) :
 - Au cours de la durée de vie des investissements, les résultats des analyses peuvent varier parallèlement aux événements liés à l'évolution du sous-jacent. Tout événement qui aurait pour effet de rendre l'investissement non éligible à l'un des critères du fonds ou qui serait soumis à la politique d'exclusion déclencherait des fluctuations de portefeuille selon nos procédures internes.
 - L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la période de détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. La stratégie d'engagement du fonds vise à :
 - S'engager dans des discussions avec les sociétés de nos portefeuilles pour saisir pleinement leurs défis ESG ;
 - Encourager les entreprises à publier leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
 - Demander aux sociétés d'être transparentes et d'adopter des mesures correctives adéquates et durables en cas de controverse ;
 - S'impliquer dans des initiatives d'engagement collectif au cas par cas ;
 - Poser des questions, refuser d'approuver certaines résolutions ou appuyer des résolutions extérieures en exerçant nos droits de vote.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Il n'y a pas d'indice de référence durable pour ce fonds.

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : SYCOMORE GLOBAL HUMAN CAPITAL
Identifiant d'entité juridique : 2221 00BD5958T93WSC 84

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☒ **Oui**

☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____ %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

●● ☐ **Non**

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 81 % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Tel qu'indiqué dans le prospectus, le fonds vise à réaliser une performance supérieure l'indice MSCI AC World Net Return en investissant dans des sociétés cotées contribuant à la formation initiale et/ou continue, en s'appuyant sur un processus ISR.

Pour réaliser les objectifs d'investissement durable, le produit sera exposé à des actions cotées d'entreprises dont les activités contribuent à l'éducation et/ou à l'apprentissage tout au long de la vie. Ces sociétés peuvent appartenir aux trois (3) catégories suivantes :

1. Fournisseurs de formations : sociétés fournissant des services de formation par le biais de leurs produits et/ou services, comme, entre autres, les écoles primaires et secondaires privées et les universités, les cours particuliers après les cours, l'édition de contenus éducatifs, les technologies éducatives et les fournisseurs de formations continues ;
2. Promoteurs de l'éducation : sociétés permettant l'éducation par le biais de leurs produits et/ou services, ciblant spécifiquement les besoins des étudiants en matière d'éducation, comme, entre autres, l'aide au logement, l'aide au financement et l'aide internationale à l'éducation ;
3. Parrains de l'éducation et de la formation tout au long de la vie : sociétés investissant dans l'éducation des parties prenantes par le biais des meilleures pratiques en matière de formation, ciblant une ou plusieurs parties prenantes (employés, clients, société, fournisseurs et partenaires commerciaux).

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Le fonds vise à réaliser une performance supérieure à son univers d'investissement concernant :

- Le principe « Promotion économique et humaine » au sein de la Contribution sociétale pour les entreprises identifiées comme prestataires et facilitateurs de l'éducation : en 2023, ces sociétés dans lesquelles le fonds a investi affichaient une Contribution sociétale en matière de « Promotion économique et humaine » moyenne pondérée égale à 25 %, tandis que l'univers d'investissement affichait une Contribution sociétale en matière de « Promotion économique et humaine » moyenne pondérée égale à 13 %. Cela reflète la forte contribution de l'éducation, qui est au cœur des préoccupations de ces entreprises dans lesquelles le fonds a investi, à la promotion économique et humaine.
- Le nombre d'heures de formation par salarié dans les sociétés « sponsors de l'éducation tout au long de la vie », tel que défini ci-dessus : En 2023, le produit financier affichait un nombre moyen pondéré d'heures de formation par salarié égal à 31, tandis que son univers d'investissement affichait une Contribution Sociétale moyenne pondérée égale à 9. Ce résultat reflète naturellement la surperformance des entreprises identifiées comme sponsors de l'éducation tout au long de la vie pour investir dans l'éducation des parties prenantes par le biais de meilleures pratiques de formation, qui ont coutume de proposer plus de formations à leurs salariés que la moyenne.
- Le pourcentage de sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ayant élaboré une Politique des droits de l'homme : en 2023, le produit financier affichait un pourcentage moyen pondéré de sociétés dans lesquelles il a investi ayant élaboré une Politique en matière des droits de l'homme égal à 86 %, vs 80 % pour son indice de référence. Cela résulte en fait d'une exposition plus élevée du fonds aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux sociétés introduites récemment en Bourse comme Duolingo, qui se voient élaborer une politique en matière des droits de l'homme à un stade ultérieur de leur développement.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

En 2022 :

- Les sociétés dans lesquelles le fonds a investi affichaient une Contribution sociétale en matière de « Promotion économique et humaine » moyenne pondérée égale à 39 %, tandis que l'univers d'investissement affichait une Contribution sociétale en

matière de « Promotion économique et humaine » moyenne pondérée égale à 26 %.

- Le produit financier affichait un nombre moyen pondéré d'heures de formation par salarié égal à 31, tandis que son univers d'investissement affichait une Contribution Sociétale moyenne pondérée égale à 21.
- Le produit financier affichait un pourcentage moyen pondéré de sociétés dans lesquelles il a investi ayant élaboré une Politique en matière des droits de l'homme égal à 82 %, vs 79 % pour son indice de référence.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?***

En 2023, le produit financier a réalisé les investissements directs suivants ayant un objectif durable et social :

- 60 % des investissements du portefeuille ont été classés en « Fournisseurs de l'éducation », tel que susmentionné.
- 5 % des investissements du portefeuille ont été classés en « Sponsors de l'éducation », tel que susmentionné.
- 32 % des investissements du portefeuille ont été classés en « Sponsors de l'éducation tout au long de la vie », tel que susmentionné.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Deux garanties sont mises en œuvre pour tous les investissements du fonds afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs d'investissement durable :

- La méthodologie SPICE^[1] repose sur une analyse de plus de 90 critères, articulée autour des cinq parties prenantes (Société et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Les investissements qui nuisent gravement à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont réputés être exclus par les moyens suivants :
 - Un seuil minimum, fixé à 3/5 pour chaque investissement du produit financier ;
 - Examen des controverses associées aux émetteurs, suivi quotidiennement sur la base de différentes sources de données externes ainsi qu'analyses de controverse menées par un prestataire externe. Toutes les controverses ont un impact sur la note SPICE de l'émetteur. De graves controverses peuvent conduire à une exclusion du produit financier ;
 - La politique d'exclusion^[1] ajoute des restrictions à l'activité considérée comme causant un préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

^[1] La politique d'exclusion est disponible sur le site Internet de Sycomore AM
Sycomore : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

^[1] SPICE est l'acronyme de Sociétés et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement. Cet outil évalue la performance durable des entreprises. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux dans les pratiques commerciales et dans les offres de produits et services des sociétés. L'analyse prend en compte 90 critères à

partir desquels une note entre 1 et 5 par lettre de SPICE est obtenue. Ces 5 notes sont pondérées en fonction des impacts les plus significatifs sur l'entreprise. De plus amples informations sur l'outil sont disponibles sur le site Internet de Sycomore AM : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

La méthodologie SPICE, à travers ses 90 critères, porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards)^[1].

Produit financier investi exclusivement en actions de sociétés cotées. Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicables aux sociétés, à l'exclusion d'un élément consacré aux investissements obligataires (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives énumérés dans le tableau 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les tableaux 2 et

3 de la norme), 42 indicateurs (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux) sont examinés lors de l'analyse SPICE, et 4 indicateurs (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux) sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés.

Parmi les exemples d'appariements entre les indicateurs relatifs aux incidences négatives et les éléments de l'analyse SPICE, on peut citer :

Société et Fournisseurs (S) : La note S reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. L'analyse porte sur la contribution sociétale des produits et services, la responsabilité sociale et la chaîne de sous-traitance. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'absence de code de conduite des fournisseurs, l'insuffisance de la protection des dénonciateurs, l'absence de politique en matière de droits de l'homme, le manque de diligence raisonnable, les risques liés à la traite des êtres humains, au travail des enfants ou au travail obligatoire, les cas de graves problèmes relatifs aux droits de l'homme et les risques liés aux politiques de lutte contre la corruption, sont examinés dans cette section Société et Fournisseurs.

Collaborateurs (P) : La note P met l'accent sur les salariés d'une entreprise et la gestion de ses ressources humaines. L'évaluation du principe Collaborateurs porte sur l'intégration des questions liées aux collaborateurs, à leur épanouissement (Happy@Work Environment) ainsi qu'à la mesure de leur engagement. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, la diversité des sexes au sein du conseil, les politiques de prévention des accidents du travail et les indicateurs de santé et de sécurité, les mécanismes de plainte des employés, la discrimination et les ratios de rémunération du PDG, sont examinés dans cette section Collaborateurs.

Investisseurs (I) : La note I se concentre sur la relation entre les sociétés et leurs actionnaires. La note est déterminée à partir d'une analyse approfondie de

l'actionnaire et de la structure juridique de l'entreprise, des interactions et de l'équilibre des forces entre les différents acteurs : la direction, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. L'analyse cible le modèle d'entreprise et la gouvernance. Parmi les indicateurs de durabilité défavorables, le manque de diversité au niveau du conseil d'administration et le taux de rémunération exorbitant des PDG sont examinés dans cette section.

Clients (C) : La note C se concentre sur les clients de la société en tant qu'acteurs, analysant l'offre faite aux clients ainsi que la relation client.

Environnement (E) : La note E évalue la situation de la société par rapport aux ressources naturelles. Elle représente la gestion des enjeux environnementaux ainsi que les externalités positives ou négatives du modèle économique de l'entreprise. La sous-section sur l'empreinte environnementale des activités vise les indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité, notamment les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution atmosphérique, les émissions d'eau, de déchets et de matières, ainsi que les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs d'impact sur la durabilité, y compris les initiatives de réduction des émissions de carbone et les activités liées aux combustibles fossiles, sont examinés dans la sous-section Risque de transition de la section E.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse (analyse SPICE comprenant l'examen des controverses et la conformité de la politique d'exclusion) réalisée, elle affecte les décisions d'investissement de la manière suivante :

- Comme indiqué dans la question précédente, elle offre une protection contre les préjudices importants causés à tout objectif d'investissement durable, en excluant les sociétés qui ne respectent pas les exigences de sauvegarde minimales ;
 - Elle a également un impact sur le dossier des investissements financiers de deux façons : 1. les hypothèses liées aux perspectives de l'entreprise (prévisions de croissance et de rentabilité, passifs, fusions-acquisitions, etc.) peuvent être renforcées par certains résultats de l'analyse SPICE le cas échéant, et 2. certaines hypothèses fondamentales des modèles d'évaluation sont systématiquement liées aux résultats de l'analyse SPICE.

[1]<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:3A32022R1288&from=FR>

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des

entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en matière de droits de l'homme^[1] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à détecter des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[1] La politique en matière des droits de l'homme de Sycomore AM est disponible sur : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

La taxinomie de l'UE pose un principe de « ne pas causer de préjudice important » selon lequel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas nuire significativement aux objectifs de la taxinomie de l'UE et sont assortis de critères spécifiques à l'Union.

Le principe de « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan écologique. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce produit financier ne tiennent pas compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan écologique.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus nuire de manière significative à des objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme indiqué dans la sous-section précédente, les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables sur la durabilité sont prises en compte à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM. Parmi les 14 principaux indicateurs d'impact négatif sur le durabilité, 9 sont des indicateurs environnementaux traités dans la section E de l'analyse SPICE, 2 sont des indicateurs sociaux examinés dans la section P de l'analyse SPICE et 3 sont visés par la politique d'exclusion de l'entreprise.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	Actifs en %	Pays
Microsoft Corporation	Technologie de l'information	7,55	ÉTATS-UNIS
RELX PLC	Industrie	5,59	ROYAUME-UNI
Stride, Inc.	Biens de	5,2	ÉTATS-UNIS

La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
31/12/2023

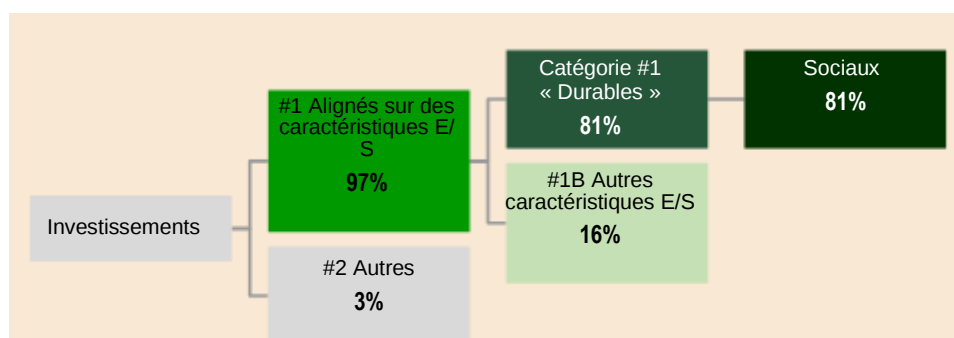
Blackbaud, Inc.	consommation discrétionnaire Technologie de l'information	5,17	ÉTATS-UNIS
Pearson PLC	Biens de consommation discrétionnaire	4,99	ROYAUME-UNI
Novartis AG	Soins de santé	4,52	SUISSE
Instructure Holdings, Inc.	Technologie de l'information	4,19	ÉTATS-UNIS
Unilever PLC	Biens de consommation de base	3,72	PAYS-BAS
Coursera Inc	Biens de consommation discrétionnaire	3,66	ÉTATS-UNIS
Sodexo SA	Biens de consommation discrétionnaire	3,36	FRANCE
Gartner, Inc.	Technologie de l'information	3,36	ÉTATS-UNIS
Duolingo, Inc. Classe A	Biens de consommation discrétionnaire	3,2	ÉTATS-UNIS
John Wiley & Sons, Inc. Classe A	Services de communication	3,19	ÉTATS-UNIS
ASML Holding NV	Technologie de l'information	3,06	PAYS-BAS
Accenture Plc Classe A	Technologie de l'information	2,43	ÉTATS-UNIS



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- *Quelle était l'allocation des actifs ?*

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend les investissements dans le produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** comprend les investissements du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni qualifiés d'investissements durables.

La catégorie **#1 alignés sur des caractéristiques E/S** couvre :

- La sous-catégorie **#1A Durables**, qui couvre les investissements écologiquement et socialement durables.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S**, qui couvre des investissements alignés sur des critères environnementaux ou sociaux qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Investissements	%
Biens de consommation discrétionnaire	30,29
Technologie de l'information	28,85
Industrie	13,53
Services de communication	8,5
Soins de santé	5,56
Biens de consommation de base	3,72
Services publics	3,16
Services financiers	1,87
Immobilier	0,65



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables du produit financier ont été réalisés dans un objectif social.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie l'UE¹ ?

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

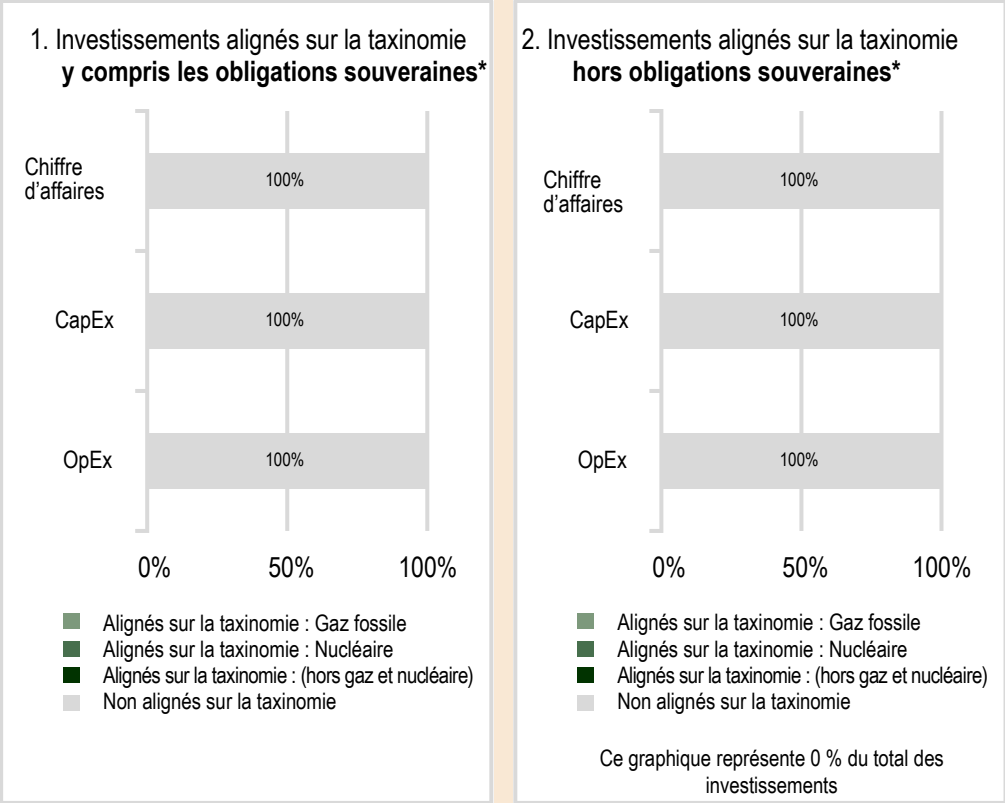
Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés

- ☐ Oui :
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables du produit financier ont été réalisés dans un objectif social.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables du produit financier ont été réalisés dans un objectif social.



représentent

t des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Tel qu'indiqué précédemment, en 2023, 81 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

3 % du fonds représente des liquidités, qui n'ont pas, par nature, de protection environnementale ou sociale minimale.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Pendant la durée de vie d'un investissement réalisé par le fonds :

- Sur une base ex ante (avant investissement dans une société) : les investissements sont réalisés à condition de respecter l'un des critères susmentionnés du fonds en matière d'éducation. Il est donc indispensable de déterminer si les investissements permettent d'atteindre un objectif social ou environnemental.
- De manière continue et *a posteriori* (pendant et après la période de détention des investissements) :
 - Au cours de la durée de vie des investissements, les résultats des analyses peuvent varier parallèlement aux événements liés à l'évolution du sous-jacent. Tout événement qui aurait pour effet de rendre l'investissement non éligible aux critères du fonds ou qui serait soumis à la politique d'exclusion déclencherait des fluctuations de portefeuille selon nos procédures internes.
 - L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la période de détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. La stratégie d'engagement du fonds vise à :
 - S'engager dans des discussions avec les sociétés de nos portefeuilles pour saisir pleinement leurs défis ESG ;
 - Encourager les entreprises à publier leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
 - Demander aux sociétés d'être transparentes et d'adopter des mesures correctives adéquates et durables en cas de controverse ;
 - S'impliquer dans des initiatives d'engagement collectif au cas par cas ;
 - Poser des questions, refuser d'approuver certaines résolutions ou appuyer des résolutions extérieures en exerçant nos droits de vote.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Il n'existe pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***

Il n'existe pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Il n'existe pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Il n'existe pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Il n'existe pas d'indice de référence ESG.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE)

2019/2088 et à l'article 5, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : SYCOMORE GLOBAL HAPPY AT WORK
Identifiant d'entité juridique : 222100R7N9SHEUPT3F14

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☒ **Oui**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____ %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

●● ☐ **Non**

☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Tel que stipulé dans le prospectus, le fonds vise à réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx Total Return (dividendes réinvestis) sur un horizon minimum de placement recommandé de cinq ans en suivant une stratégie d'investissement ISR thématique, qui consiste à investir dans des sociétés qui privilégient leurs ressources humaines en tant que principe fondamental de la durabilité.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Trois critères de sélection, qui font partie du principe Collaborateurs de notre méthodologie SPICE [1], sont utilisés pour soutenir les objectifs d'investissement durable du Fonds, qui doivent être validés de manière cumulée pour intégrer l'univers d'investissement du Fonds :

- Organisation des ressources humaines : Entreprises justifiant d'une note supérieure ou égale à 3/5 et ;
- Environnement Happy@Work : Entreprises justifiant d'une note supérieure ou égale à 3,5/5 et ;
- Enquête et avis du personnel : Entreprises justifiant d'une note supérieure ou égale à 3/5.

En 2022, le produit financier a réalisé les investissements suivants avec un objectif durable :

- environ 94 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social ; tous les investissements du portefeuille ont justifié de manière simultanée :
 - une note pour la structure des « Ressources humaines » supérieure ou égale à 3/5 ; et
 - une note « Happy@Work Environment » supérieure ou égale à 3,5/5 ; et
 - une note « Enquête et avis du personnel » supérieure ou égale à 3/5.

Au final, les 6 % restants des actifs nets du fonds étaient des instruments de couverture de change et des liquidités, donc déclarés ici « non durables ».

[1] SPICE est l'acronyme de Suppliers&Society, People, Investors, Clients and Environment (Sociétés et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Cet outil évalue la performance durable des entreprises. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux dans les pratiques commerciales et dans les offres de produits et services des sociétés. L'analyse prend en compte 90 critères à partir desquels une note entre 1 et 5 par lettre de SPICE est obtenue. Ces 5 notes sont pondérées en fonction des impacts les plus significatifs sur l'entreprise. De plus amples informations sur l'outil sont disponibles sur le site Internet de Sycomore AM : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=strategie>

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Le fonds vise à réaliser une performance supérieure à son indice de référence (Euro Stoxx Total Return) concernant :

- Le pourcentage de femmes occupant des postes clés de direction [2] : en 2023, le produit financier avait un pourcentage moyen pondéré de femmes occupant des postes clés de direction égal à +25 %, tandis que son indice de référence avait un pourcentage moyen pondéré de femmes occupant des postes clés de direction égal à 20 %.
- Le pourcentage de sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ayant élaboré une Politique des droits de l'homme : en 2023, le produit financier affichait un pourcentage moyen pondéré de sociétés dans lesquelles il a investi ayant élaboré une Politique en matière des droits de l'homme égal à 96 %, vs 80 % pour son indice de référence.

[2] Bien que de nombreuses entreprises déclarent la part des femmes occupant des postes de direction, elles le font à des niveaux hiérarchiques divers, et les cadres sous-jacents varient d'une entreprise à l'autre. Afin de disposer de données homogènes pouvant être agrégées au niveau de chaque fonds, nous avons choisi d'utiliser le pourcentage de femmes au sein du comité exécutif.

● **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

En 2022, le fonds :

- A été associé à un pourcentage moyen pondéré de femmes occupant des postes clés de direction égal à 24 %.
- A été associée à des sociétés en portefeuille ayant une politique de droits de l'homme égale à 97 %.

● **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Deux garanties sont mises en œuvre pour tous les investissements du fonds afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs d'investissement durable :

- La méthodologie SPICE repose sur une analyse de plus de 90 critères, articulée autour des cinq parties prenantes (Société et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Les investissements qui nuisent gravement à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont réputés être exclus par les moyens suivants :
 - Un seuil minimum, fixé à 3/5 pour chaque investissement du produit financier ;
 - Examen des controverses associées aux émetteurs, suivi quotidiennement sur la base de différentes sources de données externes ainsi qu'analyses de controverse menées par un prestataire externe. Toutes les controverses ont un impact sur la note SPICE de l'émetteur. De graves controverses peuvent conduire à une exclusion du produit financier ;
- La politique d'exclusion^[3] ajoute des restrictions à l'activité considérée comme causant un préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

[3] La politique d'exclusion est disponible sur le site Internet de Sycomore AM
Sycomore : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

– – **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La méthodologie SPICE, à travers ses 90 critères, porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards).

Produit financier investi exclusivement en actions de sociétés cotées. Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicables aux sociétés, à l'exclusion d'un élément consacré aux investissements obligataires (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives énumérés dans le tableau 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les tableaux 2 et 3 de la norme), 42 indicateurs (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux) sont examinés lors de l'analyse SPICE, et 4 indicateurs (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux) sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés.

Parmi les exemples d'appariements entre les indicateurs relatifs aux incidences négatives et les éléments de l'analyse SPICE, on peut citer notamment :

Société et Fournisseurs (S) : La note S reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. L'analyse porte sur la contribution sociétale des produits et services, la responsabilité sociale et la chaîne de sous-traitance. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'absence de code de conduite des fournisseurs, l'insuffisance de la protection des dénonciateurs, l'absence de politique en matière de droits de l'homme, le manque de diligence raisonnable, les risques liés à la traite des êtres humains, au travail des enfants ou au travail obligatoire, les cas de graves problèmes relatifs aux droits de l'homme et les risques liés aux politiques de lutte contre la corruption, sont examinés dans cette section Société et Fournisseurs.

Collaborateurs (P) : La note P met l'accent sur les salariés d'une entreprise et la gestion de ses ressources humaines. L'évaluation du principe Collaborateurs porte sur l'intégration des questions liées aux collaborateurs, à leur épanouissement (Happy@Work Environment) ainsi qu'à la mesure de leur engagement. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, la diversité des sexes au sein du conseil, les politiques de prévention des accidents du travail et les indicateurs de santé et de sécurité, les mécanismes de plainte des employés, la discrimination et les ratios de rémunération du PDG, sont examinés dans cette section Collaborateurs.

Investisseurs (I) : La note I se concentre sur la relation entre les sociétés et leurs actionnaires. La note est déterminée à partir d'une analyse approfondie de l'actionnaire et de la structure juridique de l'entreprise, des interactions et de l'équilibre des forces entre les différents acteurs : la direction, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. L'analyse cible le modèle d'entreprise et la gouvernance. Parmi les indicateurs de durabilité défavorables, le manque de diversité au niveau du conseil d'administration et le taux de rémunération exorbitant des PDG sont examinés dans cette section.

Clients (C) : La note C se concentre sur les clients de la société en tant qu'acteurs, analysant l'offre faite aux clients ainsi que la relation client.

Environnement (E) : La note E évalue la situation de la société par rapport aux ressources naturelles. Elle représente la gestion des enjeux environnementaux ainsi que les externalités positives ou négatives du modèle économique de l'entreprise. La sous-section sur l'empreinte environnementale des activités vise les indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité, notamment les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution atmosphérique, les émissions d'eau, de déchets et de matières, ainsi que les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs d'impact sur la durabilité, y compris les initiatives de réduction des émissions de carbone et les activités liées aux combustibles fossiles, sont examinés dans la sous-section Risque de transition de la section E.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides

chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse (analyse SPICE comprenant l'examen des controverses et la conformité de la politique d'exclusion) réalisée, elle affecte les décisions d'investissement de la manière suivante :

- Comme indiqué dans la question précédente, elle offre une protection contre les préjudices importants causés à tout objectif d'investissement durable, en excluant les sociétés qui ne respectent pas les exigences de sauvegarde minimales ;
- Elle a également un impact sur le dossier des investissements financiers de deux façons : 1. les hypothèses liées aux perspectives de l'entreprise (prévisions de croissance et de rentabilité, passifs, fusions-acquisitions, etc.) peuvent être renforcées par certains résultats de l'analyse SPICE le cas échéant, et 2. certaines hypothèses fondamentales des modèles d'évaluation sont systématiquement liées aux résultats de l'analyse SPICE.

[4] <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:3A32022R1288&from=FR>

— — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en matière de droits de l'homme [5] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à déceler des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[5] La politique des droits de l'homme de Sycomore AM est disponible sur : <https://en.sycomore-am.com/download/655023262>



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme indiqué dans la sous-section précédente, les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables sur la durabilité sont prises en compte à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Parmi les 14 principaux indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, 9 sont des indicateurs environnementaux traités dans la section E de l'analyse SPICE, 2 sont des indicateurs sociaux examinés dans la section P de l'analyse SPICE et 3 sont visés par la politique d'exclusion de l'entreprise.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	Actifs en %	Pays
Microsoft Corporation	Technologie de l'information	7,65	ÉTATS-UNIS
Eli Lilly and Company	Soins de santé	4,61	ÉTATS-UNIS
NVIDIA Corporation	Technologie de l'information	4,45	ÉTATS-UNIS
Eaton Corp. Plc	Industrie	3,62	ÉTATS-UNIS
Stryker Corporation	Soins de santé	3,34	ÉTATS-UNIS
ServiceNow, Inc.	Technologie de l'information	3,11	ÉTATS-UNIS
Thermo Fisher Scientific Inc.	Soins de santé	2,94	ÉTATS-UNIS
Verisk Analytics Inc	Industrie	2,88	ÉTATS-UNIS
RELX PLC	Industrie	2,86	ROYAUME-UNI
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co., Ltd.	Technologie de l'information	2,82	TAÏWAN
Progressive Corporation	Services financiers	2,3	ÉTATS-UNIS
CyberArk Software Ltd.	Technologie de l'information	2,09	ISRAËL
Visa Inc. Classe A	Services financiers	2,05	ÉTATS-UNIS
Mastercard Incorporated Classe A	Services financiers	2,02	ÉTATS-UNIS
Waste Connections, Inc.	Industrie	2,01	ÉTATS-UNIS

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

- *Quelle était l'allocation des actifs ?*

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

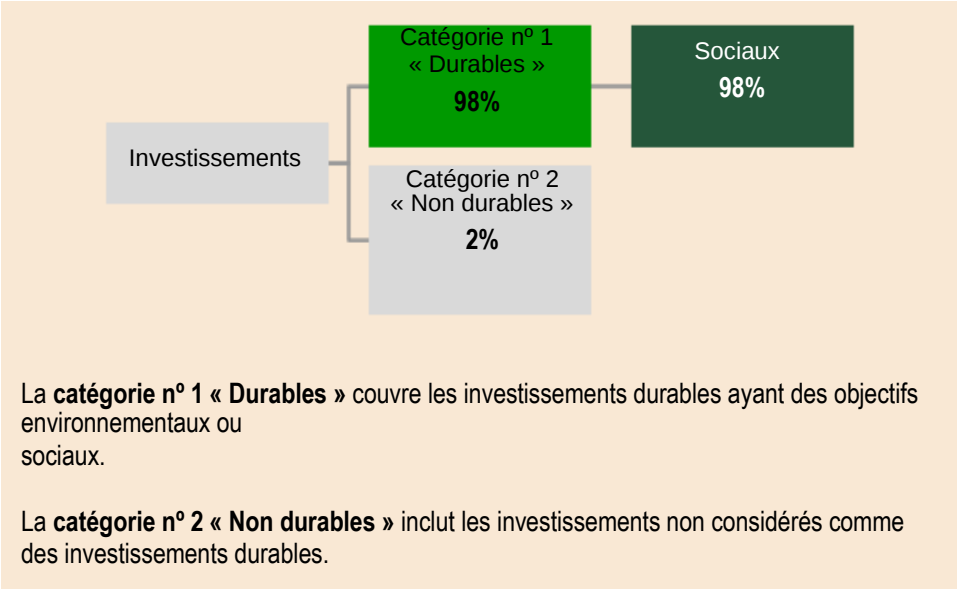
Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Investissements	%
Technologie de l'information	33,41
Industrie	19,54
Soins de santé	17,72
Services financiers	10,04
Biens de consommation discrétionnaire	7,66
Services publics	2,58
Services de communication	2,03
Biens de consommation de base	2,0
Énergie	1,38
Immobilier	0,98



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

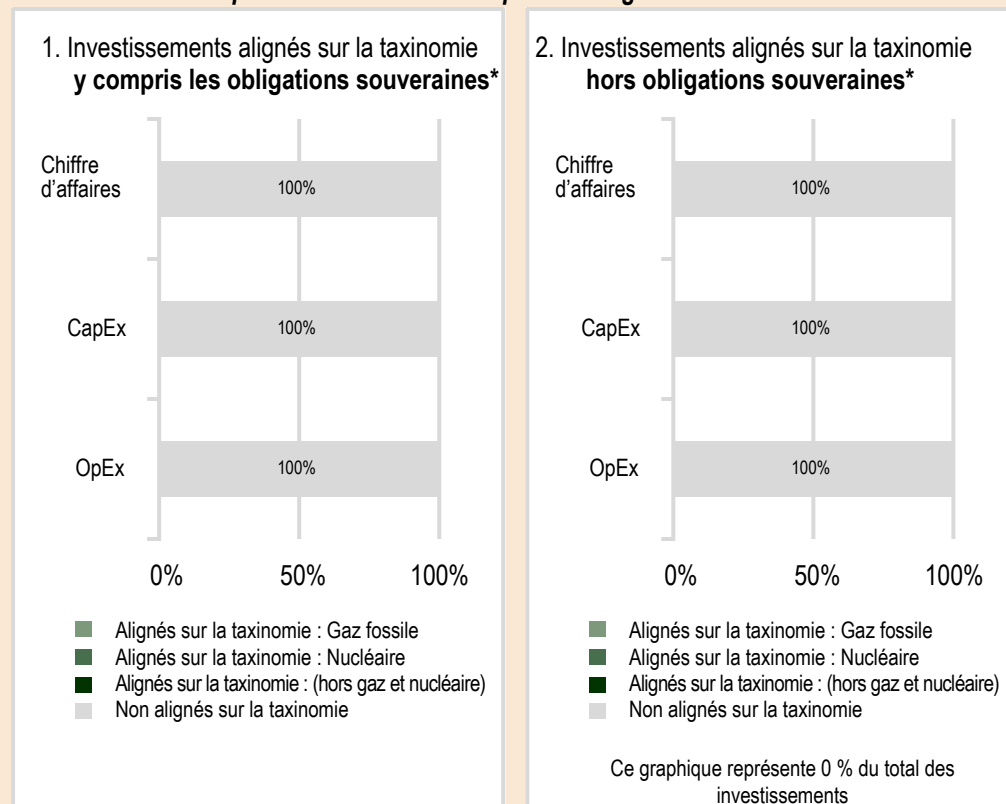
Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables du produit financier ont été réalisés dans un objectif social.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie l'UE1 ?

- ☐ Oui :
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables du produit financier ont été réalisés dans un objectif social.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables du produit financier ont été réalisés dans un objectif social.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables du produit financier ont été réalisés dans un objectif social.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

représentent des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Tel qu'indiqué précédemment, en 2023, 98 % des investissements du portefeuille ont été classés en investissements durables ayant un objectif social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les 2 % restants étaient des instruments de couverture de change ou des liquidités, déclarés ici « non durables ».

Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Pendant la durée de vie d'un investissement réalisé par le fonds :

- Sur une base ex ante (avant investissement dans une société) : Les investissements sont réalisés à condition de respecter les trois critères susmentionnés du fonds. Il est indispensable de déterminer si les investissements permettent d'atteindre un objectif social.
- De manière continue et *a posteriori* (pendant et après la période de détention des investissements) :
 - Au cours de la durée de vie des investissements, les résultats des analyses peuvent varier parallèlement aux événements liés à l'évolution du sous-jacent. Tout événement qui aurait pour effet de rendre l'investissement non éligible à l'un des critères du fonds ou qui serait soumis à la politique d'exclusion déclencherait des fluctuations de portefeuille selon nos procédures internes.
 - L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la période de détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. La stratégie d'engagement du fonds vise à :
 - S'engager dans des discussions avec les sociétés de nos portefeuilles pour saisir pleinement leurs défis ESG ;
 - Encourager les entreprises à publier leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
 - Demander aux sociétés d'être transparentes et d'adopter des mesures correctives adéquates et durables en cas de controverse ;
 - S'impliquer dans des initiatives d'engagement collectif au cas par cas ;
 - Poser des questions, refuser d'approuver certaines résolutions ou appuyer des résolutions extérieures en exerçant nos droits de vote.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Il n'existe pas d'indice de référence ESG pour ce fonds.

● En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Il n'existe pas d'indice de référence ESG pour ce fonds.

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?

Il n'existe pas d'indice de référence ESG pour ce fonds.

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Il n'existe pas d'indice de référence ESG pour ce fonds.

Les indices de référence
sont des indices
permettant de mesurer si le
produit financier atteint
l'objectif d'investissement
durable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Il n'existe pas d'indice de référence ESG pour ce fonds.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : SYCOMORE GLOBAL ECO SOLUTIONS
Identifiant d'entité juridique : 2221 00SFVLFQDKTX9T 51

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☒ **Oui**

- ☒ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : 98%
 - ☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
 - ☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

●● ☐ **Non**

- ☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables
- ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ ayant un objectif social
- ☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, **mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Tel qu'il est mentionné dans le prospectus, le fonds vise à atteindre une performance significative sur un horizon d'investissement minimum de cinq ans par le biais d'une sélection rigoureuse des actions de sociétés dont le modèle économique, les produits, les services ou les processus de production répondent favorablement aux défis de la transition énergétique.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pour soutenir les objectifs d'investissement durable du fonds, l'évaluation du risque de transition se fonde principalement sur la mesure de la NEC, la Contribution environnementale nette, et est complétée par une différenciation verte et des informations prospectives, telles que des éléments d'alignement et de trajectoire, des informations relatives à la taxonomie ou à l'écoconception et aux approches du cycle de vie. La NEC est un indicateur holistique, fondé sur des données scientifiques, qui permet aux investisseurs d'évaluer dans quelle mesure un modèle d'entreprise donné est aligné ou non sur la transition écologique.

Pour être éligible à l'univers d'investissement du fonds, la notation NEC doit être formellement positive sur une échelle comprise entre -100 % et +100 %.

En 2023, environ 98 % des investissements du portefeuille ont été des investissements durables ayant un objectif environnemental : les émetteurs associés avaient une NEC ≥ 0 % et contribuaient ainsi favorablement aux défis de la transition énergétique et écologique.

Les 2 % restants des actifs sous gestion du fonds étaient des liquidités et des couvertures de change, donc déclarées ici « non durables ».

[1] La NEC est un indicateur qui permet d'évaluer dans quelle mesure le modèle économique d'une entreprise est aligné sur la transition écologique et les objectifs d'atténuation du changement climatique. Il s'échelonne de -100 % pour les activités très préjudiciables pour les ressources naturelles à +100 % pour les activités à fort impact positif net, proposant des solutions globales aux problèmes environnementaux et climatiques. La NEC porte sur cinq catégories d'impact (enjeux : le climat, les déchets, la biodiversité, l'eau, la qualité de l'air) par groupe d'activités (zones de contribution : les écosystèmes, l'énergie, la mobilité, la construction, la production). De plus amples informations sur l'indicateur sont disponibles sur le site Internet de la NEC Initiative : <https://nec-initiative.org/>

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Le fonds vise à afficher une performance supérieure à son indice de référence (MSCI Daily Net TR Europe Index) concernant :

- La NEC : en 2023, le produit financier avait une NEC moyenne pondérée égale à +43 %, tandis que son indice de référence avait une NEC moyenne pondérée égale à 0 %. Cela montre l'objectif environnemental du fonds, lequel s'intéresse aux entreprises contribuant à la transition énergétique et écologique et exerçant une ou plusieurs activités liées à l'énergie, au transport ou à la mobilité, à la rénovation et à la construction, à l'économie circulaire et aux écosystèmes.
- Son exposition aux activités vertes, définies comme des activités relevant du label Greenfin de type I et de type II : en 2023, la part moyenne pondérée d'investissements Greenfin de type I et de type II du produit financier était égale à 89 % de ses actifs sous gestion, contre 4 % pour son indice de référence. Cela résulte des mêmes raisons que celles indiquées au point précédent.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

En 2022 :

- La NEC était égal à 43 % ;
- L'exposition aux activités vertes, définies comme des activités relevant du label Greenfin représente 78 %.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?***

Deux garanties sont mises en œuvre pour tous les investissements du fonds afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs d'investissement durable :

- La méthodologie SPICE repose sur une analyse de plus de 90 critères, articulée autour des cinq parties prenantes (Société et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Les investissements qui nuisent gravement à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont réputés être exclus par les moyens suivants :
 - Un seuil minimum, fixé à 3/5 pour chaque investissement du produit financier ;
 - Examen des controverses associées aux émetteurs, suivi quotidiennement sur la base de différentes sources de données externes ainsi qu'analyses de controverse menées par un prestataire externe. Toutes les controverses ont un impact sur la note SPICE de l'émetteur. De graves controverses peuvent conduire à une exclusion du produit financier ;
- La politique d'exclusion [2] ajoute des restrictions à l'activité considérée comme causant un préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

[2] La politique d'exclusion est disponible sur le site Internet de Sycomore AM - <https://fr.sycomore-am.com/esg-research-material?categoryKey=policies> et sur le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : <https://www.ecologie.gouv.fr/label-greenfin#scroll-nav 5>

— — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

La méthodologie SPICE, à travers ses 90 critères, porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards) [2].

Produit financier investi exclusivement en actions de sociétés cotées. Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicables aux sociétés, à l'exclusion d'un élément consacré aux investissements obligataires (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives énumérés dans le tableau 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les tableaux 2 et 3 de la norme), 42 indicateurs (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux) sont examinés lors de l'analyse SPICE, et 4 indicateurs (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux) sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés.

Parmi les exemples d'appariements entre les indicateurs relatifs aux incidences négatives et les éléments de l'analyse SPICE, on peut citer :

Société et Fournisseurs (S) : La note S reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. L'analyse porte sur la contribution sociétale des produits et services, la responsabilité sociale et la chaîne de sous-traitance. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'absence de code de conduite des fournisseurs, l'insuffisance de la protection des dénonciateurs, l'absence de politique en matière de droits de l'homme, le manque de diligence raisonnable, les risques liés à la traite des êtres humains, au travail des enfants ou au travail obligatoire, les cas de graves problèmes relatifs aux droits de l'homme et les risques liés aux politiques

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

de lutte contre la corruption, sont examinés dans cette section Société et Fournisseurs.

Collaborateurs (P) : La note P met l'accent sur les salariés d'une entreprise et la gestion de ses ressources humaines. L'évaluation du principe Collaborateurs porte sur l'intégration des questions liées aux collaborateurs, à leur épanouissement (Happy@Work Environment) ainsi qu'à la mesure de leur engagement. Des indicateurs de développement durable défavorables, notamment l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, la diversité des sexes au sein du conseil, les politiques de prévention des accidents du travail

et les indicateurs de santé et de sécurité, les mécanismes de plainte des employés, la discrimination et les ratios de rémunération du PDG, sont examinés dans cette section Collaborateurs.

Investisseurs (I) : La note I se concentre sur la relation entre les sociétés et leurs actionnaires. La note est déterminée à partir d'une analyse approfondie de l'actionnaire et de la structure juridique de l'entreprise, des interactions et de l'équilibre des forces entre les différents acteurs : la direction, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. L'analyse cible le modèle d'entreprise et la gouvernance. Parmi les indicateurs de durabilité défavorables, le manque de diversité au niveau du conseil d'administration et le taux de rémunération exorbitant des PDG sont examinés dans cette section.

Clients (C) : La note C se concentre sur les clients de la société en tant qu'acteurs, analysant l'offre faite aux clients ainsi que la relation client.

Environnement (E) : La note E évalue la situation de la société par rapport aux ressources naturelles. Elle représente la gestion des enjeux environnementaux ainsi que les externalités positives ou négatives du modèle économique de l'entreprise. La sous-section sur l'empreinte environnementale des activités vise les indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité, notamment les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution atmosphérique, les émissions d'eau, de déchets et de matières, ainsi que les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs d'impact sur la durabilité, y compris les initiatives de réduction des émissions de carbone et les activités liées aux combustibles fossiles, sont examinés dans la sous-section Risque de transition de la section E.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse (analyse SPICE comprenant l'examen des controverses et la conformité de la politique d'exclusion) réalisée, elle affecte les décisions d'investissement de la manière suivante :

- Comme indiqué dans la question précédente, elle offre une protection contre les préjudices importants causés à tout objectif d'investissement durable, en excluant les sociétés qui ne respectent pas les exigences de sauvegarde minimales ;
- Elle a également un impact sur le dossier des investissements financiers de deux façons : 1. les hypothèses liées aux perspectives de l'entreprise (prévisions de croissance et de rentabilité, passifs, fusions-acquisitions, etc.)

peuvent être renforcées par certains résultats de l'analyse SPICE le cas échéant, et 2. certaines hypothèses fondamentales des modèles d'évaluation sont systématiquement liées aux résultats de l'analyse SPICE.

[3] <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:3A32022R1288&from=FR>

– – *Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise,

les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en matière de droits de l'homme^[1] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à déceler des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[1] La politique des droits de l'homme de Sycomore AM est disponible sur : <https://en.sycomore-am.com/download/655023262>



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme indiqué dans la sous-section précédente, les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables sur la durabilité sont prises en compte à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Parmi les 14 principaux indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, 9 sont des indicateurs environnementaux traités dans la section E de l'analyse SPICE, 2 sont des indicateurs sociaux examinés dans la section P de l'analyse SPICE et 3 sont visés par la politique d'exclusion de l'entreprise.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants	Secteur	Actifs en %	Pays
Eaton Corp. Plc	Industrie	5,05	ÉTATS-UNIS
Quanta Services, Inc.	Industrie	4,22	ÉTATS-UNIS
Waste Connections, Inc.	Industrie	4,11	ÉTATS-UNIS

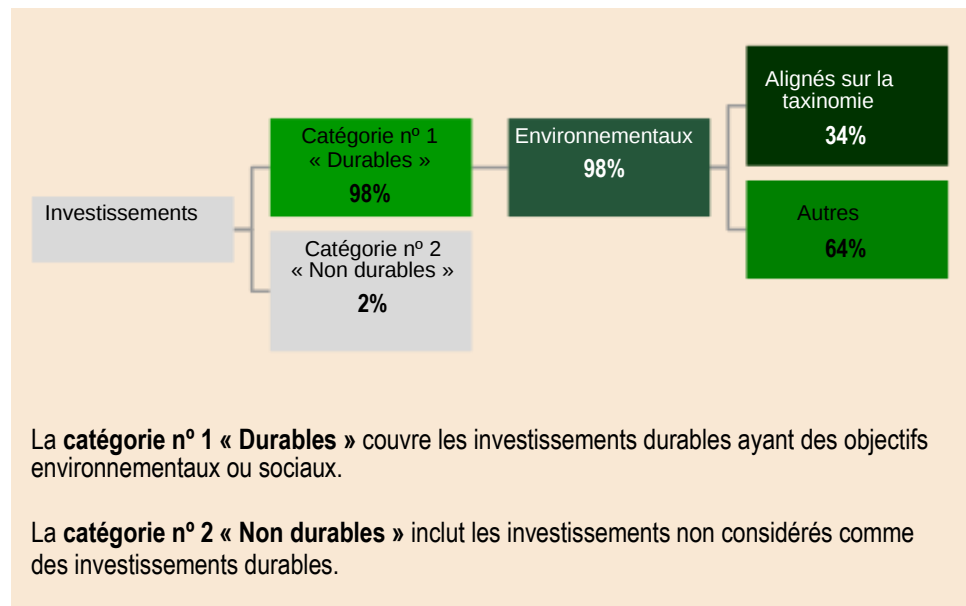
La liste comprend les investissements constituant la **plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Westinghouse Air Brake Technologies Corporation	Industrie	3,7	ÉTATS-UNIS
Veolia Environnement SA	Services publics	3,5	FRANCE
Clean Harbors, Inc.	Industrie	3,32	ÉTATS-UNIS
Schneider Electric SE	Industrie	2,98	FRANCE
Compagnie de Saint-Gobain SA	Industrie	2,91	FRANCE
NextEra Energy, Inc.	Services publics	2,85	ÉTATS-UNIS
Infineon Technologies AG	Technologie de l'information	2,85	ALLEMAGNE
Owens Corning	Industrie	2,73	ÉTATS-UNIS
Kurita Water Industries Ltd.	Industrie	2,68	JAPON
Republic Services, Inc.	Industrie	2,53	ÉTATS-UNIS
Shoals Technologies Group, Inc. Classe A	Industrie	2,26	ÉTATS-UNIS
Xylem Inc.	Industrie	2,23	ÉTATS-UNIS



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?



Les chiffres relatifs à l'alignement sur la taxinomie sont des estimations. (Source : MSCI)

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

La répartition sectorielle reflète la thèse et les contraintes d'investissement du fonds. En 2022, la répartition sectorielle sur la base de la classification GICS 1 était la suivante :

Investissements	%
Industrie	53,53
Services publics	18,25
Technologie de l'information	8,5
Matériaux	6,42
Biens de consommation discrétionnaire	5,36
Énergie	2,19
Biens de consommation de base	1,29
Immobilier	1,25



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Comme indiqué à la sous-section précédente, les informations disponibles à la date du présent rapport ne permettent de déclarer que les indicateurs d'investissement éligibles à la taxonomie.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie l'UE¹ ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

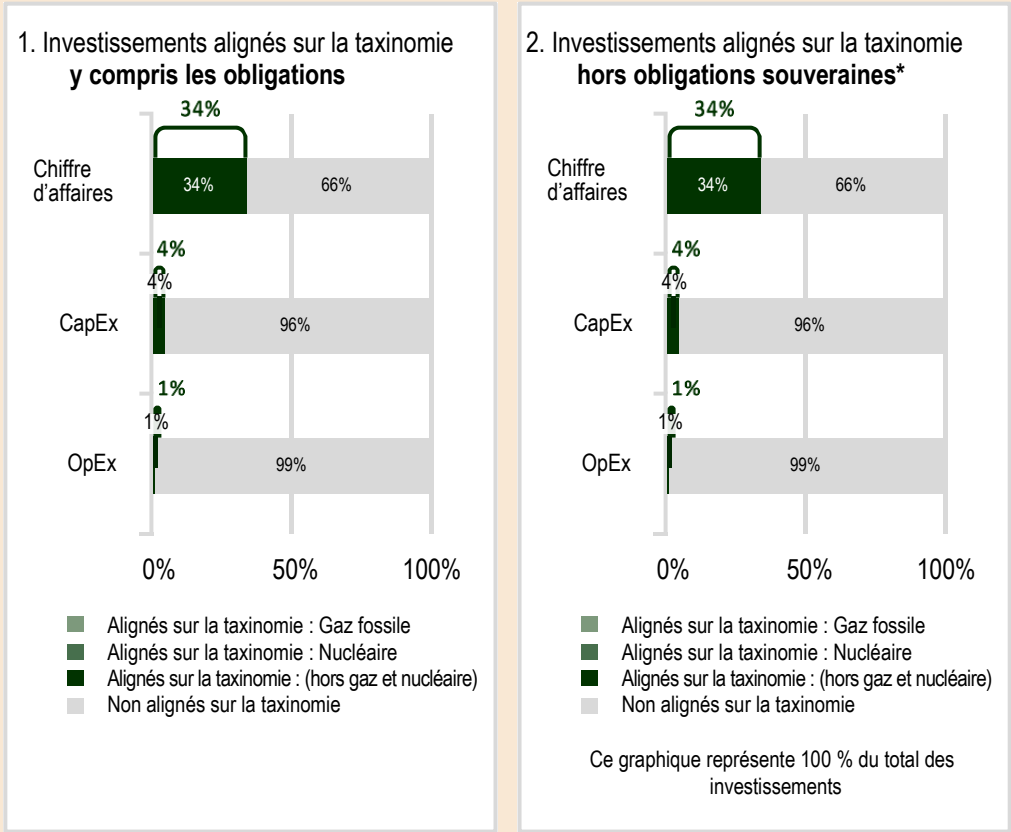
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- ☐ Oui :
- ☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Données sur la couverture des OpEx alignées sur la taxinomie : 1 % (estimations de MSCI)
Données sur la couverture des CapEx alignées sur la taxinomie : 13 % (estimations de MSCI)

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Les données ne sont pas disponibles à la date du rapport.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Aucune donnée n'a été communiquée pour le rapport précédent.

 représentent des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représente 64 %.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Comme indiqué précédemment, tous les investissements durables en 2023 ont été réalisés dans un objectif environnemental.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

2 % étaient des liquidités à des fins de liquidité et des couvertures de change, donc déclarées ici comme « non durables ».



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

- Sur une base ex ante (avant investissement dans une société) : Les investissements sont réalisés à condition de respecter les critères du fonds relatifs aux défis liés à la transition écologique et énergétique. Il est indispensable de déterminer si les investissements permettent d'atteindre l'objectif environnemental.
- De manière continue et a posteriori (pendant et après la période de détention des investissements) :
 - Au cours de la durée de vie des investissements, les résultats des analyses peuvent varier parallèlement aux événements liés à l'évolution du sous-jacent. Tout événement qui aurait pour effet de rendre l'investissement non éligible aux critères du fonds relatifs à l'objectif environnemental ou qui serait soumis à la politique d'exclusion déclencherait des fluctuations de portefeuille selon nos procédures internes.
 - L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la période de détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. La stratégie d'engagement du fonds vise à :
 - S'engager dans des discussions avec les sociétés de nos portefeuilles pour saisir pleinement leurs défis ESG ;
 - Encourager les entreprises à publier leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
 - Demander aux sociétés d'être transparentes et d'adopter des mesures correctives adéquates et durables en cas de controverse ;
 - S'impliquer dans des initiatives d'engagement collectif au cas par cas ;
 - Poser des questions, refuser d'approuver certaines résolutions ou appuyer des résolutions extérieures en exerçant nos droits de vote.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Il n'y a pas d'indice de référence durable pour ce fonds.

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***
- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

**Référence
les indices de
référence** sont des
indices permettant de
mesurer si le produit
financier atteint
l'objectif
d'investissement
durable.

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1^{er} alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du Produit : SYCOMORE ENVIR EURO IG CORPO BONDS
Identifiant d'entité juridique : 2221 00FH23U3U42MAS 48

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● ☒ Oui	●● ☐ Non
☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 93%	☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables
☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____ %	☐ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

Tel qu'indiqué dans le prospectus, le Sycomore Selection Crédit vise à réaliser une performance supérieure à l'indice Barclays Capital Euro Corporate ex-Financials Bond (l'« Indice de référence » du Fonds maître) sur un horizon minimum de placement recommandé de cinq ans et selon un processus d'investissement socialement responsable, en sélectionnant des entreprises notamment sur des critères environnementaux et/ou de contribution à l'emploi.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

L'un des objectifs des émissions obligataires est de permettre aux entreprises de financer leur développement commercial : À travers ses investissements, Sycomore Sélection Crédit joue donc un rôle dans le financement de la croissance économique.

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre l'objectif d'investissement durable du Fonds maître.

L'univers d'investissement du fonds a été établi afin de privilégier les entreprises présentant des opportunités de durabilité identifiées au travers de cinq (5) critères de sélection :

1. Entreprises justifiant d'une note de contribution environnementale supérieure ou égale à 2/5 au sein du principe Environnement de notre méthodologie SPICE^[1].
2. Entreprises justifiant d'une note Happy@Work supérieure ou égale à 2/5 au sein du principe Collaborateurs de notre méthodologie SPICE.
3. Entreprises justifiant d'une note de risque d'atteinte à la réputation et de marketing responsable supérieure ou égale à 2/5 au sein du principe Clients de notre méthodologie SPICE.
4. Entreprises justifiant d'une note de risque de communication et de transparence supérieure ou égale à 2/5 au sein du principe Investisseurs de notre méthodologie SPICE.
5. Entreprises justifiant d'une note de risque lié aux titulaires d'obligations supérieure ou égale à 2/5 au sein du principe Investisseurs de notre méthodologie SPICE.

^[1] SPICE est l'acronyme de Sociétés et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement. Cet outil évalue la performance durable des entreprises. Il intègre l'analyse des risques et opportunités économiques, de gouvernance, environnementaux, sociaux et sociétaux dans les pratiques commerciales et dans les offres de produits et services des sociétés. L'analyse prend en compte 90 critères à partir desquels une note entre 1 et 5 par lettre de SPICE est obtenue. Ces 5 notes sont pondérées en fonction des impacts les plus significatifs sur l'entreprise. De plus amples informations sur l'outil sont disponibles sur le site Internet de Sycomore AM : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?***

Le fonds vise à réaliser une performance supérieure à l'Indice de référence concernant :

- La NEC : en 2023, le produit financier avait une NEC moyenne pondérée égale à +45 %, tandis que l'indice de référence avait une NEC moyenne pondérée égale à 2 %.
- Croissance des effectifs sur trois ans, renforcement de la capacité des entreprises à générer de l'emploi : en 2023, le produit financier avait une croissance des effectifs moyenne pondérée sur trois ans égale à +10 %, tandis que l'Indice de référence avait une croissance des effectifs moyenne pondérée égale à +4 %.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes ?***

Le fonds a été lancé en novembre 2023.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?***

Deux garanties sont mises en œuvre pour tous les investissements du fonds afin de s'assurer que les investissements durables ne nuisent pas de manière significative à l'un des objectifs d'investissement durable :

- La méthodologie SPICE repose sur une analyse de plus de 90 critères, articulée autour des cinq parties prenantes (Société et Fournisseurs, Collaborateurs, Investisseurs, Clients et Environnement). Les investissements qui nuisent gravement à un ou plusieurs objectifs d'investissement durable sont réputés être exclus par les moyens suivants :
 - § Un seuil minimum, fixé à 2/5 pour chaque investissement du produit financier ;

§ Examen des controverses associées aux émetteurs, suivi quotidiennement sur la base de différentes sources de données externes ainsi qu'analyses de controverse menées par un prestataire externe. Toutes les controverses ont un impact sur la note SPICE de l'émetteur. De graves controverses peuvent conduire à une exclusion du produit financier.

- La politique d'exclusion[1] ajoute des restrictions à l'activité considérée comme causant un préjudice important à au moins un objectif d'investissement durable.

[1] La politique d'exclusion est disponible sur le site Internet de Sycomore AM

Sycomore : <https://en.sycomore-am.com/esg-research-material?categoryKey=policies>

– – *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

La méthodologie SPICE, à travers ses 90 critères, porte sur l'ensemble des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance ciblés par les indicateurs des incidences négatives sur les facteurs de durabilité énumérés dans la norme technique réglementaire (Regulatory Technical Standards)[5].

Produit financier investi exclusivement en actions de sociétés cotées. Parmi les 46 indicateurs d'incidences négatives applicables aux sociétés, à l'exclusion d'un élément consacré aux investissements obligataires (soit 14 indicateurs des principales incidences négatives énumérés dans le tableau 1 de la norme, ainsi que 32 indicateurs additionnels d'incidences négatives listés dans les tableaux 2 et 3 de la norme), 42 indicateurs (23 indicateurs environnementaux et 19 indicateurs sociaux) sont examinés lors de l'analyse SPICE, et 4 indicateurs (1 indicateur environnemental et 3 indicateurs sociaux) sont ciblés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Plus concrètement, le modèle d'analyse fondamentale SPICE de Sycomore AM est un modèle intégré permettant d'avoir une vision holistique des entreprises de l'univers d'investissement. Il a été élaboré en tenant compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Il intègre pleinement les facteurs ESG afin de saisir comment les entreprises gèrent les impacts négatifs ainsi que les opportunités durables clés.

Parmi les exemples d'appariements entre les indicateurs relatifs aux incidences négatives et les éléments de l'analyse SPICE, on peut citer :

Société et Fournisseurs (S) : La note S reflète la performance de l'entreprise vis-à-vis de ses fournisseurs et de la société civile. L'analyse porte sur la contribution sociétale des produits et services, la responsabilité sociale et la chaîne de sous-traitance. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'absence de code de conduite des fournisseurs, l'insuffisance de la protection des dénonciateurs, l'absence de politique en matière de droits de l'homme, le manque de diligence raisonnable, les risques liés à la traite des êtres humains, au travail des enfants ou au travail obligatoire, les cas de graves problèmes relatifs aux droits de l'homme et les risques liés aux politiques de lutte contre la corruption, sont examinés dans cette section Société et Fournisseurs.

Collaborateurs (P) : La note P met l'accent sur les salariés d'une entreprise et la gestion de ses ressources humaines. L'évaluation du principe Collaborateurs porte sur l'intégration des questions liées aux collaborateurs, à leur épanouissement (Happy@Work Environment) ainsi qu'à la mesure de leur engagement. Des indicateurs de durabilité défavorables, notamment l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, la diversité des sexes au sein du conseil, les politiques de prévention des accidents du travail et les indicateurs de santé et de

Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

sécurité, les mécanismes de plainte des employés, la discrimination et les ratios de rémunération du PDG, sont examinés dans cette section Collaborateurs.

Investisseurs (I) : La note I se concentre sur la relation entre les sociétés et leurs actionnaires. La note est déterminée à partir d'une analyse approfondie de l'actionnaire et de la structure juridique de l'entreprise, des interactions et de l'équilibre des forces entre les différents acteurs : la direction, les actionnaires et leurs représentants, les administrateurs. L'analyse cible le modèle d'entreprise et la gouvernance. Parmi les indicateurs de durabilité défavorables, le manque de diversité au niveau du conseil d'administration et le taux de rémunération exorbitant des PDG sont examinés dans cette section.

Clients (C) : La note C se concentre sur les clients de la société en tant qu'acteurs, analysant l'offre faite aux clients ainsi que la relation client.

Environnement (E) : La note E évalue la situation de la société par rapport aux ressources naturelles. Elle représente la gestion des enjeux environnementaux ainsi que les externalités positives ou négatives du modèle économique de l'entreprise. La sous-section sur l'empreinte environnementale des activités vise les indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité, notamment les indicateurs d'émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les indicateurs de pollution atmosphérique, les émissions d'eau, de déchets et de matières, ainsi que les indicateurs de biodiversité. Les indicateurs d'impact sur la durabilité, y compris les initiatives de réduction des émissions de carbone et les activités liées aux combustibles fossiles, sont examinés dans la sous-section Risque de transition de la section E.

Politique d'exclusion : enfin, la politique d'exclusion de Sycomore AM vise des indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, notamment les armes controversées, l'exposition au secteur des combustibles fossiles, la production de pesticides chimiques, et plus généralement, a été rédigée pour cibler des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies et des Principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.

Une fois l'analyse (analyse SPICE comprenant l'examen des controverses et la conformité de la politique d'exclusion) réalisée, elle affecte les décisions d'investissement de la manière suivante :

- Comme indiqué dans la question précédente, elle offre une protection contre les préjudices importants causés à tout objectif d'investissement durable, en excluant les sociétés qui ne respectent pas les exigences de sauvegarde minimales ;
- Elle a également un impact sur le dossier des investissements financiers de deux façons : 1. les hypothèses liées aux perspectives de l'entreprise (prévisions de croissance et de rentabilité, passifs, fusions-acquisitions, etc.) peuvent être renforcées par certains résultats de l'analyse SPICE le cas échéant, et 2. certaines hypothèses fondamentales des modèles d'évaluation sont systématiquement liées aux résultats de l'analyse SPICE.

[5]<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32022R1288&from=FR>

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des

Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en matière de droits de l'homme [6] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à déceler des violations potentielles des

Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[6] La politique des droits humains de Sycomore AM est disponible sur : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>

– – *Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :*

Le développement du cadre d'analyse de Sycomore AM « SPICE » ainsi que la politique d'exclusion s'inspirent des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, du Pacte mondial des Nations unies, des normes internationales de l'Organisation internationale du travail et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Pour évaluer la valeur fondamentale d'une entreprise, les analystes examinent méthodologiquement comment une société interagit avec ses parties prenantes. Cette analyse fondamentale vise à comprendre les enjeux stratégiques, les modèles économiques, la qualité de gestion et le degré d'implication, ainsi que les risques et les opportunités auxquels l'entreprise est confrontée. Sycomore AM a également défini sa Politique en matière de droits de l'homme [6] conformément aux Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

En dépit de la diligence raisonnable décrite ci-dessus visant à déceler des violations potentielles des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, le respect effectif des émetteurs analysés ne peut jamais être garanti.

[6] La politique des droits humains de Sycomore AM est disponible sur : <https://fr.sycomore-am.com/documentation-esg?categoryKey=policies>



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme indiqué dans la sous-section précédente, les principales incidences négatives, ainsi que toutes les autres incidences défavorables sur la durabilité sont prises en compte à travers l'analyse et les résultats SPICE, complétés par la politique d'exclusion de Sycomore AM.

Parmi les 14 principaux indicateurs d'impact négatif sur la durabilité, 9 sont des indicateurs environnementaux traités dans la section E de l'analyse SPICE, 2 sont des indicateurs sociaux examinés dans la section P de l'analyse SPICE et 3 sont visés par la politique d'exclusion de l'entreprise.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

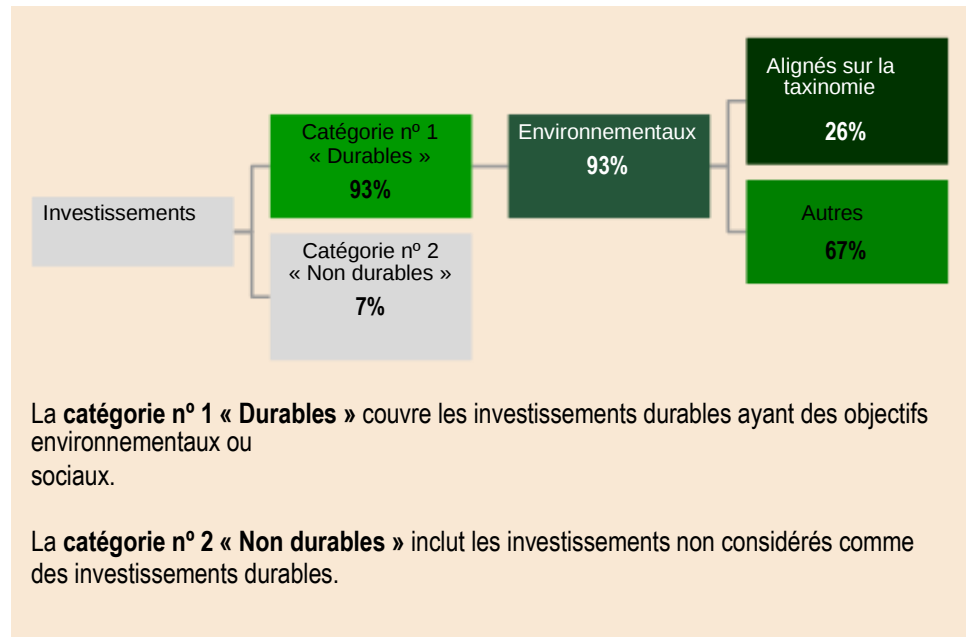
La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
31/12/2023

Investissements les plus importants	Secteur	Actifs en %	Pays
Électricité de France SA	Services publics	3,26	FRANCE
Statkraft SF	Services publics	2,7	NORVÈGE
RCI Banque SA	Services financiers	2,57	FRANCE
Terna S.p.A.	Services publics	2,54	ITALIE
Acea S. p.A.	Services publics	2,51	ITALIE
Veolia Environnement SA	Services publics	2,42	FRANCE
Equinix, Inc.	Immobilier	2,37	ÉTATS-UNIS
SNCF Réseau	Services publics	2,29	FRANCE
Deutsche Bahn Finance GmbH	Industrie	2,25	ALLEMAGNE
Vattenfall AB	Services publics	2,19	SUÈDE
ENGIE SA	Services publics	2,09	FRANCE
Arcadis NV	Industrie	2,08	PAYS-BAS
Vigie SA	Services publics	2,08	FRANCE
EDP Finance BV	Services publics	2,06	PAYS-BAS
Legrand SA	Industrie	2,04	FRANCE



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Investissements	%
Services publics	49,68
Industrie	18,05
Immobilier	8,1
Matériaux	7,26
Services financiers	4,56
Biens de consommation discrétionnaire	3,69
Énergie	1,07
Technologie de l'information	0,68



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie l'UE¹ ?

Pour être conformes à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des **activités économiques** pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

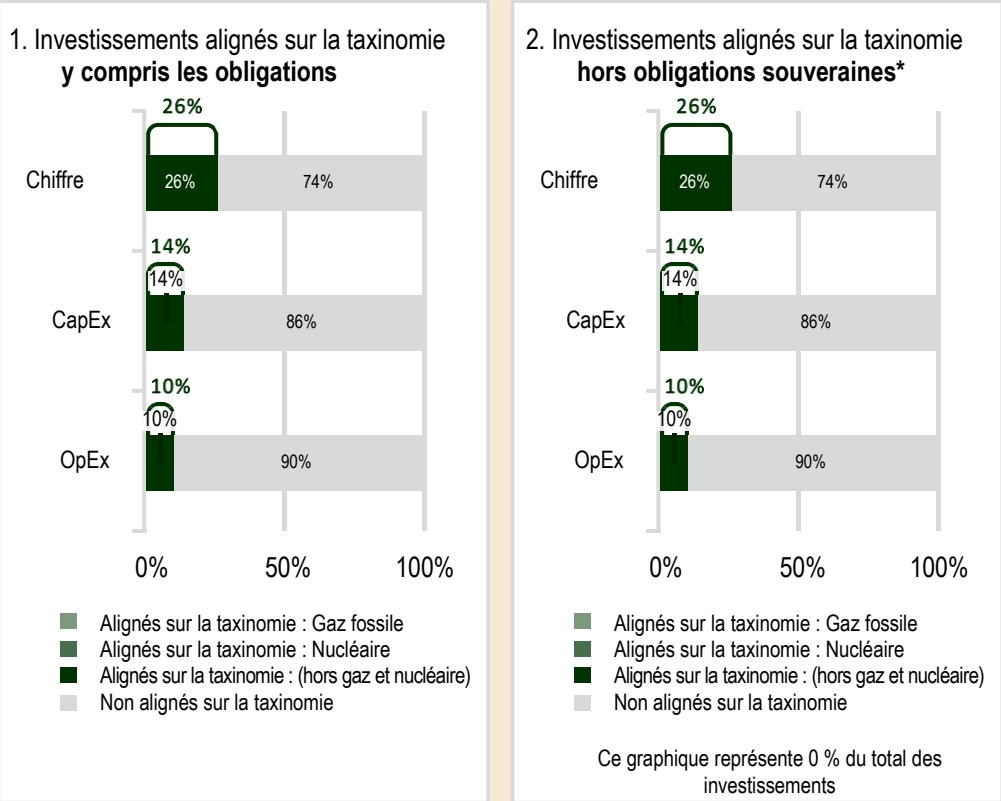
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

- ☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile
 ☐ Dans l'énergie nucléaire
- ☒ Non

1. Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Taux de couverture sur les estimations d'alignement (Source : MSCI)

- Chiffre d'affaires : 82%
- CapEx : 24%
- OpEx : 15%

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Aucune donnée n'est disponible à la date du rapport.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Il s'agit du premier rapport publié pour ce fonds.

 représentent des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représente 67 %.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Le fonds suit uniquement des objectifs environnementaux.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

7 % du fonds représentent des liquidités, qui n'ont, par nature, aucune protection environnementale ou sociale.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Pendant la durée de vie d'un investissement réalisé par le fonds :

o Sur une base *ex ante* (avant investissement dans une société) : les investissements sont réalisés à condition de respecter un critère du fonds, tous identifiés comme des solutions aux défis de la durabilité. Il est indispensable de déterminer si les investissements permettent d'atteindre un objectif social ou environnemental.

o De manière continue et *a posteriori* (pendant et après la période de détention des investissements) :

§ Au cours de la durée de vie des investissements, les résultats des analyses peuvent varier parallèlement aux événements liés à l'évolution du sous-jacent. Tout événement qui aurait pour effet de rendre l'investissement non éligible à l'un des quatre critères du fonds ou qui serait soumis à la politique d'exclusion déclencherait des fluctuations de portefeuille selon nos procédures internes.

§ L'engagement et l'exercice des droits de vote au cours de la période de détention d'actions apportent également une valeur ajoutée en matière de durabilité. La stratégie d'engagement du fonds vise à :

- S'engager dans des discussions avec les sociétés de nos portefeuilles pour saisir pleinement leurs défis ESG ;
- Encourager les entreprises à publier leurs stratégies, politiques et performances ESG ;
- Demander aux sociétés d'être transparentes et d'adopter des mesures correctives adéquates et durables en cas de controverse ;
- S'impliquer dans des initiatives d'engagement collectif au cas par cas ;
- Poser des questions, refuser d'approuver certaines résolutions ou appuyer des résolutions extérieures en exerçant nos droits de vote.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

● **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

Référence
les indices de référence
sont des indices
permettant de mesurer si le
produit financier atteint
l'objectif d'investissement
durable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?***

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?***

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Le fonds n'a pas d'indice de référence ESG.

